A-106 — B-586 — B-241
D-154 — D-153 — D-152 — D-151
B-188
B-240 — B-189
A-199 — A-194 — A-105 — A-104

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

TABLE DES MATIERES

-- 1940 --

	Page
Frontispice de l'Almanach	
Biographie de S. Ex. Mgr P.-E. Roy	3
Calendrier	4-5-6-7-8
Le monde en deuil (Pie XI). -- Hommages de plusieurs écrivains français	12
Le monde en joie (Pie XII). -- Témoignages de plusieurs revues	15
Marie-de-l'Incarnation, Mère de la patrie. -- Ange-Line	18
Ce que Québec aurait dû demander à nos gracieux souverains, Paul Fournier.	22
L'odyssée de quatre maraudeurs	24 - 27 - 28
Novembre et le Cimetière. -- Poésie de l'abbé Raynaud	31
Quelques souvenirs inédits sur Dorion. -- M. le Dr Albert Jobin	32
L'Eglise de St-Léon de Westmount	35
Radio-Vatican. -- Un service mondial d'une grande importance. -- R.P. Jos. P. Archambault, S.J.	40
Embellissons. -- M. Armand Létourneau	42
Haïti.-- M. Jean-Charles Magnan	44
Le cinquantenaire des Petites Franciscainesde Marie. -- R.P. Geo. Simard.	48
Guerre au bruit. -- M. E.-T. Sampson	52
Nos statistiques. -- M. Jean-Thomas Perron	53
Son Exc. Mgr Hallé	74
L'église du Très-Saint-Rédempteur, oeuvre de M. René Blanchat, architecte-Léon Blet	76
Choses du passé	78
Les Aberdeen et la cloche de la Pointe Gatineau	80
En marge de la commémoration du 3e centenaire de l'Hôtel-Dieu de Québec.	81
Rions un peu.	86
Commémorations	87
De tout un peu	90
A travers le monde	91
Enfance (poésie). -- Rosemonde Gérard	94

BEAUX-ARTS: études, tableaux et dessins.

Photo prise du phare de Brandy Pot	2 → 12
Au couchant. -- Bois gravé de Maurice Gaudreau	14
L'apparition de la Vierge (à Marie-de-l'Incarnation)	19
Le débarquement en terre canadienne, le 1er août 1639	20
A Sillery, le 2 août 1639	21
Paysage d'hiver. -- Dessin de Mlle Marie-Blanche Pageot	25 → 30
Vieille grange. -- Bois gravé de Maurice Gaudreau	34
L'Eglise de St-Léon de Westmount	35
Intérieur de l'Eglise de Westmount	37
Une glorification du patron de l'Eglise	37
Concession de l'établissement de la colonisation du Canada à la Compagnie des Cent Associés. -- Peinture murale de Sheriff Scott	38
Le Cardinal Villeneuve à Domrémy. -- France	39
Intérieur de la station de Radio-Vatican	40
Dessein de Mlle Marie-Blanche Pageot	43
Pie XI inaugure Radio-Vatican	41
Extérieur de la station Radio-Vatican	41
Figures d'Haïti	44
Paysage d'Haïti	45
Le revenala ou l'arbre du voyageur	46
Le monde en deuil	12 ←
Dessin de M.B. Pageot. Relatif à l'histoire: L'odyssée de quatre maraudeurs	30 ←

B-412
C-206
B-629
B-190
B-239
B-630
A-93
B-66
D-48
C-273 — C-234
B-242
A-108
B-638
B-643



Almanach

de

L'Action Sociale Catholique

Vingt-quatrième année

1940

		Page
A-107	Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie	48
B-588	Intérieur de la chapelle de la Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie	49
B-632	Maison-Mère, Baie-Saint-Paul	50
B-631	Hospice St-François d'Assise, Worcester Mass.	50
A-92	Orphelinat de l'Immaculée et Scolasticat Saint-Bonaventure, Chicoutimi	51
	Ouvrier posant de l'amiante	52
A-103	Les dernières béatifications de Pie XI (1)	54
A-103	Les premières béatifications de Pie XII (2)	54
C-102	Ship's Head. -- Un cap pittoresque de la Gaspésie	61
C-225	Sur les vieux quais Renaud, dans le port de Québec	71
C-226	Vue d'ensemble de la ville de Rivière-du-Loup	75
B-40	Extérieur de l'église du Très-Saint Rédempteur	76
	Intérieur de l'Eglise du Très-Saint Rédempteur	77
D-47	Nos souverains à Québec	79
	l'arrivée des Augustines Hospitalières	83
A-91	A midi. -- Bois gravé de Maurice Gaudreau	85
B-628	Vieille Maison à Beauport. -- Bois gravé de Maurice Gaudreau	89
A-99	L'église Ste-Sophie de Mégantic. -- Oeuvre d'Adrien Dufresne	90
B-239	La couronnement de Marie dans le ciel	93
B-413	Jésus mis en croix (Rubens)	95
B-165	Un attelage antique à Allardville, N.-B.	96
	PORTRAITS	
C-232	Son Ex. Mgr Paul-Eugène Roy	3
	Sa Majesté le Roi Georges VI	10
	Sa Majesté la Reine Elisabeth	11
B-63	Sa Sainteté Pie XI	13
	Sa Sainteté Pie XII	16
	Nos gracieux souverains à leur retour au palais de Buckingham	23
A-198	David Têtu	30
C-233	Jules Dorion	33
D-159	Nos bienfaiteurs décédés	47
A-102	S. Em. le card. L. Maglione	55
A-200	S. Ex. Mgr Paul Bruchési	56
	S. Ex. Mgr Georges Gauthier	57
A-150	S. Ex. Mgr J.-Aldée Desmarais	58
	S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau	59
A-80	Mgr Alex. Vachon, P.A.	63
A-101	Le T, Rév. P. Ambroise Leblanc, O.F.M., préfet Apost. de l'Urawa, Japon	65
A-226	Le T. Rév. P. Emilien Masse, P.M.E., préfet Apost. de Lintong, Mandchourie	66
A-227	Mgr Adjutor Faucher, P.D., président national pour l'est du Canada des Oeuvres pont. de la Propag. de la Foi et de St-Pierre, Apôtre.	67
A-100	Le R.P. Henri Côté. d.P.B. provincial des PP. Blancs	69
A-79	M. Isidore Garrier	72
B-125	S. Exc. Mgr Hallé	74

o - o - o - o - o - o - o - o

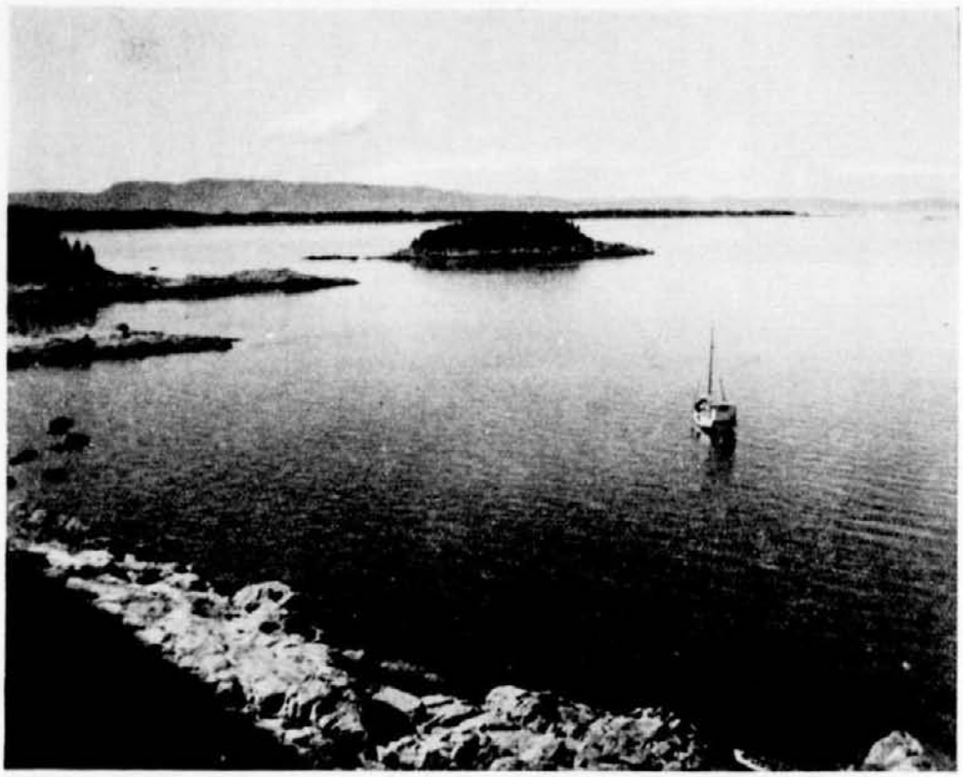


Photo prise du Phare de Brandy Pot, en face de la Rivière-du-Loup ; au premier plan, le Petit Brandy Pot ; au second plan, l'Ile aux Lièvres ; au troisième plan, les Laurentides, en bas de Saint-Siméon.

Bonne, heureuse et sainte année à tous les lecteurs de notre almanach et le Paradis à la fin de leurs jours.

ALMANACH

de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE



24e ANNEE

1910

Solidarité

●

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans un grand établissement de crédit, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups : notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de $150,000,000

●

537 bureaux au Canada

12 succursales à Québec

DIGNITÉ ET COURTOISIE

Fondée en 1845

Germain Lépine Limitée

H.-Jules LEPINE Président-Gérant

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Manufacturiers

●

Service d'Ambulance pour la ville et au dehors

●

Téléphone 2-2119

283, rue St-Vallier

●

Ne compte aucune succursale en ville

AUBAINES

Ouvrages à propager parmi la jeunesse des patronages, des orphelinats, des écoles, des collèges et des couvents et même parmi les gens du monde. **Assortiment limité.**

Prix tout à fait exceptionnels. Pratiquement la moitié des prix réguliers. Achetez quelques titres et vous jugerez par vous-même.

31 Messes de Communion avec prières d'actions de grâces après chaque communion. Format 4 x 6, 600 pages, cartonné, tranche rouge. Prix : **0.25** l'unité, par la poste **0.33**

Répliques du bon sens aux attaques et objections modernes contre la religion, par le Cap. Magniez. Voici un ouvrage aussi simple que possible; c'est une sorte de catéchisme pratique où toute la Foi est clairement exposée, nettement affirmée. Brochure de 190 pages qui, dans un texte serré, contient la matière d'un volume beaucoup plus considérable. Prix : **0.15**

Autour du Foyer Canadien. (Prix rég. 0.40),—**$0.25,** par poste **0.30**

Grains de bon sens. (Prix rég. 0.50), **0.25** par poste **0.30**

Deux ouvrages populaires qui devraient être lus dans tous les foyers catholiques. Ils renferment un peu de tout : éducation, économie, religion, etc., pour tous les goûts et tous les âges : réponses d'actualité ; des objections vieilles ou rajeunies, mises au point d'enseignements oubliés, redressements de travers, peintures des extravagances folles de la mondanité, au besoin du sel et du poivre aux dénigreurs ou aux exploiteurs malfaisants. Deux ouvrages rares où le peuple s'amuse en s'instruisant. Lisez-les et faites-les lire.

Épîtres et Évangiles (abbé Janvier). Ce volume contient les Epîtres et les Evangiles des dimanches, des fêtes chômées, des Quatre-Temps et de **tous les jours du carême** avec des réflexions, suivis de l'ordinaire de la messe. Un volume particulièrement pratique pour le temps du carême. Format 6 x 3½, 600 pages, relié toile tr. rouge. Prix régulier $0.75 pour **0.35,** par la poste **$0.40**

Épîtres et Évangiles (abbé Janvier). Le même que ci-dessus détaillé, mais en belle reliure chagrin souple, tr. dorée. Prix régulier $2.00 pour **$1.25** franco.

Petit Guide Illustré (abbé Germain). Un petit livre de prières (genre paroissien) pratique par excellence, abondamment illustré, 300 pages, format commode, 3 x 5, en belle reliure simili-cuir, tranche rouge sous or. Prix régulier $0.50 pour **$0.35** l'unité, par la poste **$0.38** ; **$3.00** la douzaine, port en plus ; **$20.00** le cent, port en plus.

Madeleine de Verchères. Une fille de la Nouvelle-France. Sa vie et l'histoire de son époque, 1665-1692. Un beau volume de format 7 x 5, contenant huit illustrations en couleurs ; en reliure plein cuir souple, couleur bleu royal, avec titre et monogramme dorée ; emballage spécial. Une valeur de $2.00 au prix régulier pour **$0.75**

100,000 ENVELOPPES

Une belle enveloppe blanche, No 8 (6½ x 3¾) dont le prix régulier est de $2.00 le mille pour un prix tout à fait spécial, au comptoir : $0.15 le cent, $0.75 le 500, $1.40 le 1,000; par la poste comme suit :

	Prov. de Québec	Prov. d'Ont. et Maritimes	Prov. de l'Ouest
le 100 :	**$0.23**	**$0.23**	**$0.23**
le 500 :	**$1.00**	**$1.05**	**$1.15**
le 1,000 :	**$1.85**	**$2.00**	**$2.15**

La Librairie de l' " Action Catholique "

1, Boulevard Charest, Québec.



CRANE

CRANE Limité, Siège social:
1170, Sq. Beaver Hall, MONTRÉAL

39, rue St-Roch, - Québec

Succursales en 18 villes



ROBINETTERIE, RACCORDS FABRICATION SUR TUBES, POMPES, APPAREILS SANITAIRES ET MATÉRIEL POUR CHAUFFAGE CENTRAL.

LANGLOIS & PARADIS,

LIMITÉE

EPICIERS EN GROS

QUÉBEC

Téléphone : 2-3215

Cloutier & Trepanier

Courtiers en douane et agents expéditeurs
17, Rue St-Jacques - QUEBEC

A.-Uld. Cloutier
76, Boulevard Benoit XV
Tél. 4-4546

A. Trépanier
140, ST-GERMAIN

CHARBON

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Anthracite Américain,
Anthracite Welsh,
Coke domestique,
Charbon bitumineux,
pour tous les usages.

The CANADIAN IMPORT Co. Ltd.

83, RUE DALHOUSIE QUÉBEC Tél. 2-1221

LE PAROISSIEN No 904

Un livre de chant et un livre de prières

Ce paroissien contient tout ce qu'il faut pour permettre aux fidèles de prendre aux offices de l'Eglise une part aussi large que possible. On y donne, notés en chant grégorien, tous les chants de la Messe et des Vêpres des dimanches et des fêtes pouvant se célébrer le dimanche. Le texte latin est accompagné d'une traduction française, ce qui rend plus fructeuse l'assistance aux offices, et plus facile la participation au chant liturgique. C'est le livre de chant par excellence pour les chorales. L'édition reliée pleine toile se vend **$1.50**, l'édition relié cuir, **$2.25.**

MANUEL D'ETIQUETTE

Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française, par mademoiselle Evelyn Bolduc, attachée au service de traduction au Sénat, Ottawa. Outre les données de bienséances ordinaires, ce manuel présente les règles de l'étiquette conforme au protocole officiel observé dans la capitale. Prix $1.00

MANUELS DE CUISINE

La Cuisine raisonnée.— Une nouvelle édition du "Manuel de Cuisine Raisonnée" de l'Ecole classico-ménagère de St-Pascal qui a eu si grand succès. Edition considérablement augmentée. Quantité de recettes prouvées et raisonnées en fonction de l'hygiène. Une véritable "Encyclopédie Familiale" que ce manuel de cuisine. Un superbe volume in-8 de 700 pages que liront avec intérêt et profit toute jeune fille ou maîtresse de maison.

Edition brochée : $1.25, par la poste $1.45

Edition cartonnée : $1.60, par la poste 1.80

Edition de luxe : $2.50, par la poste 2.70

Le livre de la cuisine nationale, par Charbonneau, chef cuisinier. Ce livre de cuisine a ceci de particulier qu'il présente une grande variété de menus avec peu de produits (près de 800 recettes). Les cuisiniers d'hôtel et les ménagères l'utiliseront avec profit. Prix : $1.50, par la poste. 1.60

Menus de réceptions, par Hélène Durand-Laroche. Choix de menus pour fêtes de famille, goûters, grands dîners, parties de plaisir, réunions sociales, repas de cérémonies, réveillons, soirées de gala, thés. Toutes les recettes de ce volume ont été expérimentées par l'auteur. Prix : $0.75, par la poste. 0.85

Remarque.— Toute commande doit être accompagnée du montant correspondant en chèque accepté ou mandat poste.

UN BEAU MARIAGE

Cette publication est la traduction d'un des plus beaux livres des Saintes Ecritures ; le livre de Tobie, appelé le "Manuel des Époux". Ce livre présente le mariage de Tobie et de Sara comme modèle des unions agréables à Dieu. De plus il abonde en enseignements moraux qui prépareront les futurs époux à marcher courageusement au-devant des épreuves de la vie.

Jeunes gens, jeunes filles, lisez ces belles pages des livres saints. Une jolie brochurette à offrir à l'occasion des noces. Prix : 0.10 l'exemplaire, par la poste 0.12, $1.25 la douzaine franco.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

185, Boulevard Langelier — Téléphone : 2-6864

Installation moderne. — **Outillage perfectionné**

Ateliers offrant l'aspect de véritables établissements industriels.

Cours Techniques : Quatre années d'études.
Cours de Métiers : Deux ou trois années d'études.
Cours de Mécanique d'Automobile : une année d'étude.

MATIERES ENSEIGNÉES :

Français, Anglais, Dessin Industriel, Mathématiques, Chimie, Physique, Technologie, Géographie industrielle, Comptabilité, Ajustage, Électricité, Fonderie, Forge, Menuiserie, Charpente, Ébénisterie, Modelage, Mécanique générale et d'automobile, Moteur Diésel, Radio, Réfrifération, Soudure autogène, Soudure électique, Plomberie, Chauffage des chaudières.

AVIS AUX INDUSTRIELS

L'École Technique de Québec offre aux industriels des ouvriers et des Techniciens qualifiés, susceptibles de devenir, par la suite, contremaîtres ou chefs d'ateliers.

MANUFACTURE D'OBJETS RELIGIEUX

Chapelets de toutes sortes. Crucifix.—Médailles religieuses et profanes.— Insignes et Médaillons pour conventum. — Colliers et Médailles. — Chapelets et Croix de costume pour Communautés Religieuses. — Médailles pour récompenses scolaires. — Livres de prières. — Statues. — Articles pour Pèlerinages et pour Missions., etc., etc.



VENTES EN GROS SEULEMENT

Genin, Trudeau & Cie Limitée
38, RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTRÉAL

Succursale: 251, rue St-Joseph QUÉBEC

Les chansons populaires du Canada

Ne manquez pas de vous procurer " **Les Chansons Populaires du Canada** " qui ont été chantées tous les soirs au Colisée, pendant le Deuxième Congrès de la Langue Française, par un chœur de 600 voix avec l'accompagnement de la Symphonie de Québec. Ces chants sont réunis en un cahier de 80 pages avec accompagnement de piano. Prix : $0.50 l'exemplaire, par la poste 0.55.

PETIT MEMORIAL DU FOYER CATHOLIQUE

Un petit cahier de 32 pages (7 x 4½) qui donne de sages conseils sur la préparation au mariage, la famille et l'éducation des enfants. Ce cahier présente en outre des notions abrégées de chacun des sacrements et des détails pratiques sur la manière de les recevoir. Ce qu'il faut faire pour être parrain et marraine au baptême ; ce qu'il faut préparer pour la communion des malades et la réception des derniers sacrements. Plusieurs pages en blanc pour inscrire le nom de chaque enfant, les dates de baptême, confirmation, communion solennelle, mariage et décès. C'est le " **Livre-Souvenir** " par excellence du foyer catholique. Prix : 0.15 l'exemple.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920.— L'Encyclique " Rerum Novarum ", (Montréal)	$1.50
1921.— Le Syndicalisme Catholique. (Québec)	2.25
1922.— Capital et Travail. (Ottawa)	1.50
1923.— La Famille. (Montréal)	1.50
1924.— La Propriété. (Sherbrooke)	1.50
1925.— La Justice. (Trois-Rivières)	1.50
1927.— L'Autorité. (Québec)	1.50
1928.— Le Problème Économique. (Saint-Hyacinthe)	1.50
1929.— La Cité. (Chicoutimi)	1.50
1931.— L'Etat. (Ottawa)	1.50
1932.— L'Ordre Social Chrétien. (Montréal)	1.50
1933.— Le Problème de la terre. (Rimouski)	1.50
1935.— L'Education Sociale. (Joliette)	1.50
1936.— L'Organisation Professionnelle. (Trois-Rivières)	1.50
1937.— La Coopération. (Saint-Hyacinthe)	1.50
1938.— Pour une Société chrétienne. (Sherbrooke)	1.50

Remarques : a) On devra ajouter 0.15 par volume, pour frais de port. **b)** Le volume " **La Famille** " ne se vend qu'avec la série complète.

FAITES ÇA... ET VOUS VIVREZ

L'Evangile de N. S. J. C. par Lepin. Edition récente imprimée sur meilleur papier et en un plus beau texte que l'ancienne édition. Un volume de 350 pages, orné de plus de 50 illustrations. Ouvrage de propagande par excellence sur l'Evangile. 200,000 ex. écoulés en un an. Prix : $0.10 l'unité, par la poste, comme suit :

Québec, Ont. provinces Marit.		L'Ouest	
1 copie	$0.13	1 copie	$0.13
3 copies	$0.38	3 copies	$0.40
6 copies	$0.75	6 copies	$0.80
12 copies	$1.45	12 copies	$1.60
24 copies	$2.85	24 copies	$3.20

N. B.— Tout ecommande doit être accompagnée du montant correspondant en bon de poste.

La Librairie de l' " Action Catholique ",
1, Boulevard Charest, Québec.

Notre Galerie des Evêques de Québec...



Son Exc. Mgr Paul-Eugène Roy.

Dix-huitième évêque,

Huitième archevêque de Québec.

Né à Berthier-en-Bas, le 9 novembre 1859 ; ordonné prêtre à Québec, le 13 juin 1886 ; nommé le 8 avril 1908, évêque titulaire d'Éleuthéropolis et auxiliaire de Mgr L.-N. Bégin ; sacré le 10 mai suivant dans la Basilique de Québec ; nommé archevêque titulaire de Séleucie, le 8 septembre 1914 ; nommé coadjuteur de S. E. le Cardinal Bégin avec future succession le 1er juin 1920 ; directeur de l'Action Sociale Catholique depuis sa fondation le 30 mars 1907, jusqu'au mois de novembre 1923 ; devenu archevêque de Québec, le 18 juillet 1925, décédé le 20 février 1926.

Calendrier 1940

Comput ecclésiastique. — Les saisons. — Les éclipses. — Jours de jeûne et d'abstinence. — Fêtes religieuses et fêtes légales. — L'époque des moissons.

DURÉE DE L'ANNÉE

L'ANNÉE a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 7 h., 9 m., 9 s., 5 en temps moyen, tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5 h., 48 m., 46 s., 08. L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours). L'année 1940 est bissextile ; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre ; elle a une durée de 366 jours, soit 52 semaines et 2 jours. Les prochaines années bissextiles seront : 1944, 1948, 1952.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1940

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)	3
Epacte (nombre de jours écoulés entre la dernière nouvelle lune et le 1er janvier de l'année considérée)	21
Cycle solaire (il est de 28 ans)	17
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	8
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	GF
Lettre du Martyrologe	B

SAISONS

Le printemps commence le 21 mars.

L'été commence le 22 juin.

L'automne commence le 23 septembre.

L'hiver commence le 22 décembre.

L'heure est celle du " Eastern Standard Time " : 75e ou en retard de 5 heures sur le temps moyen de Greenwich.

Longitude de Québec, 4 h. 44 m. 49 s. 38, ou 71° 12' 21" ouest de Greenwich. — Latitude de Québec, 46° 48' 26" 2 nord.

ÉCLIPSES

En 1940 il y aura deux éclipses de soleil et aucune éclipse de lune.

Le 7 avril, une éclipse annulaire de soleil, visible dans la majeure partie du Canada, excepté dans les territoires du Nord-Ouest. Commencement de l'éclipse, à midi et 17 minutes ; milieu de l'éclipse à 3 heures 28 minutes de l'après-midi ; fin de l'éclipse, à 6 heures 14 minutes du soir.

Le 1er octobre, une éclipse totale de soleil invisible au Canada. Cette éclipse pourra se voir en Amérique du Sud, et dans la partie sud de l'Afrique.

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.
L'Ascension de Notre-Seigneur, 2 mai.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée-Conception, 8 décembre.
Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

JEÛNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 14, 16 et 18 février, — les 15, 17 et 18 mai — les 18, 20 et 21 septembre, — les 18, 20 et 21 décembre ; 2° le carême tout entier, excepté les dimanches ; les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de la solennité de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année — 2° Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception — 3° Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne — 4° Le mercredi des Cendres — 5° Tous les mercredis du carême.

TEMPS OÙ LA CÉLÉBRATION SOLENNELLE DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques, inclusivement.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES)

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 7 février, les Cendres.
Le 22 mars, le Vendredi Saint.
Le 25 mars, le lundi de Pâques.
Le 2 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, fête de la reine Victoria.
Le 10 juin, fête du Roi.
Le 24 juin, la Saint Jean-Baptiste.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 2 septembre, Fête du Travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier-février : Australie, République Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande. — *Mars :* Indes Orientales, Haute Egypte. — *Avril :* Basse Egypte, Chypre, Syrie, Asie Mineure, Perse, Cuba. — *Mai :* Algérie, Asie Centrale, Japon, Texas, Floride. — *Juin :* France méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Californie, Orégon, Louisiane, Mississipi, Alabama, Georgie, Caroline, Tennessee, Virginie, Kentucky, Kansas, Arkansas, Utah, Colorado, Missouri. — *Juillet :* France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Russie méridionale, Nebraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, New-York, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada. — *Août :* Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Bas-Canada, Colombie Anglaise, Manitoba. — *Septembre-octobre :* Ecosse, Suède, Norvège, Russie septentrionale. — *Novembre :* Pérou, Afrique australe. — *Décembre :* Birmanie.

CHRONOLOGIE POUR 1940

L'ANNÉE 1940 de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C.) dans le calendrier grégorien, introduit le 15 octobre 1582, correspond aux années indiquées dans le tableau ci-dessous :

6653 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques ;
5940 de la création du monde, d'après les calculs basés sur la Bible ; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans ;
5700 de l'ère de Juifs ;
4846 depuis le déluge biblique ;
2818 de la fondation de Carthage ;
2716 de la 1ère Olympiade ;
2694 de la fondation de Rome, selon Varron ;
2687 de l'ère de Nabonassar ;
1907 de la mort de Jésus-Christ ;
1870 de la destruction de Jérusalem ;
844 de la première Croisade ;
509 de la mort de sainte Jeanne d'Arc ;
468 de l'impression du premier almanach ;
448 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ;
406 de la découverte du Canada ;
332 de la fondation de Québec ;
298 de la fondation de Montréal ;
177 de la cession du Canada à l'Angleterre ;
165 de l'indépendance des États-Unis d'Amérique ; l'année 164 a commencé le 4 juillet 1939 ;
147 du régicide de Louis XVI, par la Révolution française ;
121 de l'érection du siège de Québec en Métropole ecclésiastique par Pie VII ;
73 de la Confédération des provinces canadiennes ;
69-70 de la 3e République française (4 septembre 1870) ;
63 de la découverte du téléphone ;
43 de la découverte de la radiographie ;
33 de la fondation de l'A. S. C. et de *l'Action Catholique*.
29 du premier Congrès de Tempérance, de la fondation de la Société diocésaine de Tempérance et du Conseil Central de la Croix-Noire, au diocèse de Québec ;
28 du premier Congrès de la Langue française en Amérique (à Québec) ;
22 de la signature de la paix à Versailles, mettant fin à la Grande Guerre ;
13 du sacre de S. Ex. Mgr Plante, auxiliaire à Québec ;
11 du Congrès Marial de Québec ;
9 de l'intronisation de S. Ém. le Cardinal Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec ;
4 de l'avènement de S. M. Georges VI ;
3 du deuxième Congrès de la Langue française (à Québec).
2 du premier Congrès eucharistique national du Canada (à Québec).
1 de l'avènement de S. S. Pie XII.

FÊTES MOBILES DE 1940 à 1950

ANNÉES	NOMBRE D'OR	EPACTE	CENDRES	PAQUES	ASCENSION	PENTECOTE	1er DIM. DE L'AVENT	CYCLE SOLAIRE	INDICTION	LETTRE DOMINICALE
1940	3	21	7 février	24 mars	2 mai	12 mai	1 décembre	17	8	*GF*
1941	4	2	26 février	13 avril	22 mai	1 juin	30 novembre	18	9	*E*
1942	5	13	18 février	5 avril	14 mai	24 mai	29 novembre	19	10	*D*
1943	6	24	10 mars	25 avril	3 juin	13 juin	28 novembre	20	11	*C*
1944	7	5	23 février	9 avril	18 mai	28 mai	3 décembre	21	12	*BA*
1945	8	16	14 février	1 avril	10 mai	20 mai	2 décembre	22	13	*G*
1946	9	27	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin	1 décembre	23	14	*F*
1947	10	8	19 février	6 avril	15 mai	25 mai	30 novembre	24	15	*E*
1948	11	19	11 février	28 mars	6 mai	16 mai	28 novembre	25	1	*DC*
1949	12	*	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin	27 novembre	26	2	*B*
1950	13	11	22 février	9 avril	18 mai	28 mai	3 décembre	27	3	*A*

POURQUOI PAS UN SERIN

Un jeune écossais avait pris femme, une jeune anglaise. Quelque temps après, le jeune marié va faire visite à un oncle célibataire, en Écosse.

— J'ai su que t'as pris femme, Sandy, dit l'oncle.

— Oui.

— A quoi est-elle bonne ?

— Bonne ? Que voulez-vous dire ?

— Sait-elle coudre, tricoter, raccommoder ton linge ?

— Non, dit confusément le jeune homme.

— Faire la cuisine, préparer le porridge ?

— Non, non ; c'est la servante qui fait tout cela. Mais si vous l'entendiez chanter ! Une voix d'oiseau.

— Ah . . . d'oiseau. Alors, c't'un serin qui t'fallait.

JARGON PARLEMENTAIRE

Je demande le maintien de la suppression du rétablissement de ce paragraphe.

— Une crise très violente, mortelle celle-là, s'est produite, mais elle n'eut pas de conséquences graves . . .

— Je ne voudrais éveiller les susceptibilités d'aucun de mes collègues : aussi je veillerai à revêtir mes paroles d'une feuille de vigne . . .

OBLIGEANCE

Instituteur : Jean, donne moi ce que tu as dans la bouche.

Jean : Je le voudrais bien, c'est un mal de dent.

PLAUSIBILITÉ

Lui (choqué) — Crois-tu tout ce que le premier fou venu te dit ?

Elle. — Ah non, mais tu es si plausible, parfois.

BONNE CONDUITE

Mademoiselle. — Mais c'est un bon jeune homme, tante ?

Tante. — Bon jeune homme ? A qui le dis-tu ? La dernière fois qu'il a fait de la prison on a dû lui abréger sa peine de huit mois à cause de sa bonne conduite.

AH, LE CHAPEAU ?

Agent de police — En vous voyant tourner le coin, je me suis dit tout de suite : quarante-cinq au moins.

La femme au volant. — Vous en avez du toupet : c'est mon chapeau qui me vieillit.

IL FAUT CHOISIR

— Pourquoi te poudres-tu la figure, demande une petite nièce à sa tante.

— Pour me faire jolie, ma chérie.

La petite, après un moment de réflexion : C'est p't'être pas de la bonne que tu mets.

CONTRASTE

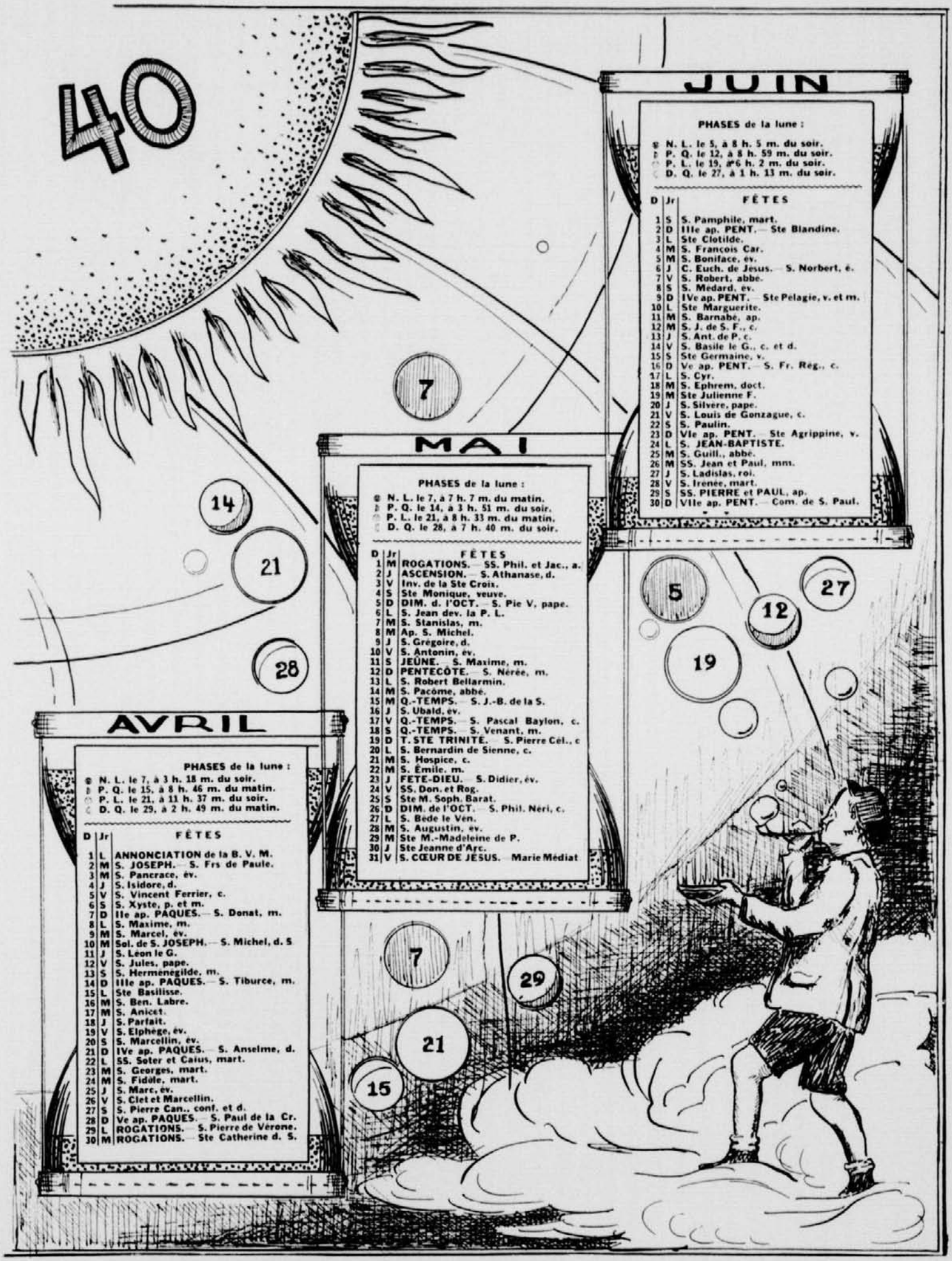
— J'ai mangé du bœuf toute ma vie, et me voilà fort comme un bœuf.

— Étrange. Moi j'ai mangé du poisson toute ma vie, et je ne sais pas encore nager.

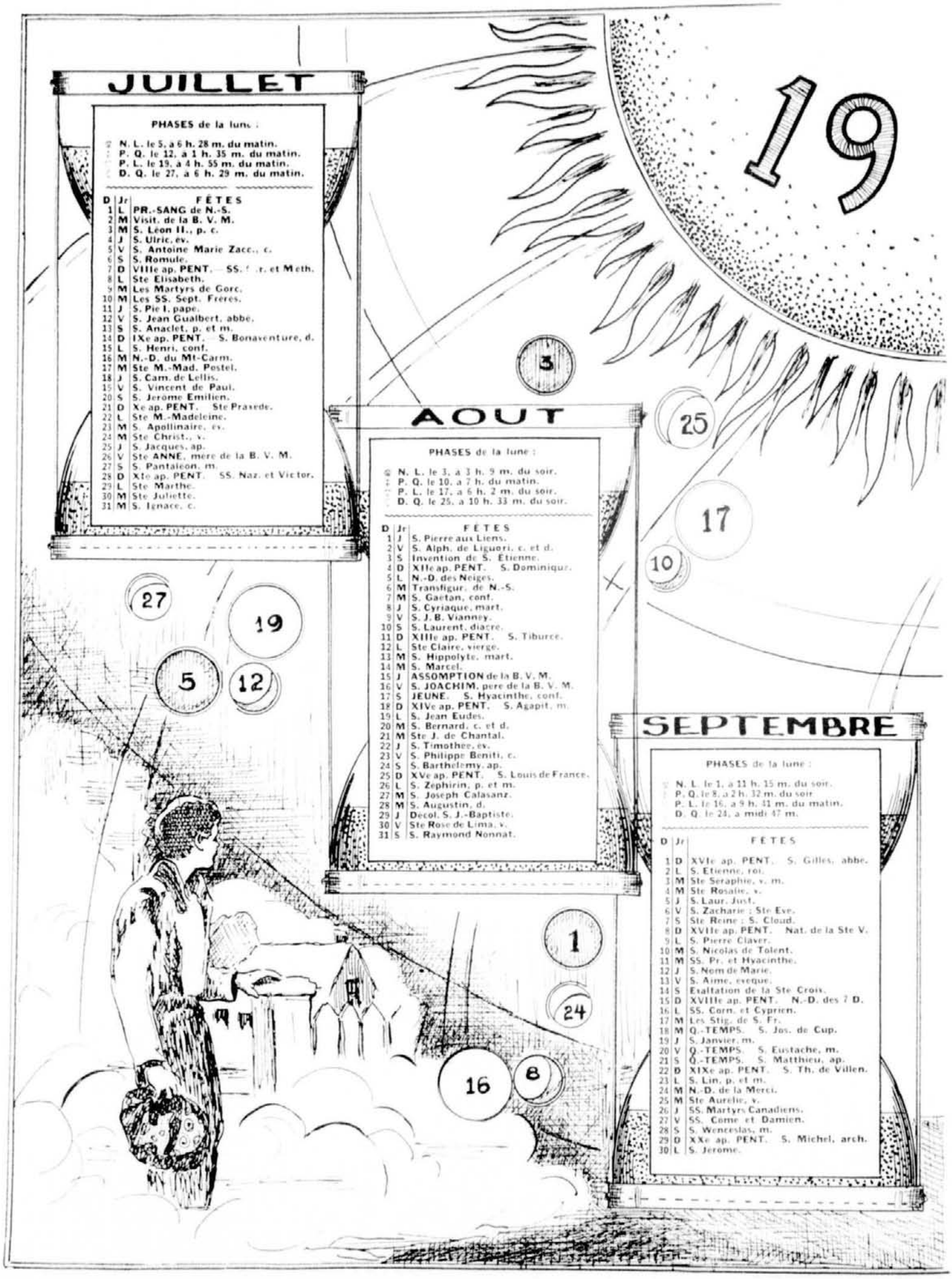
DÉCLARATION MINISTÉRIELLE EN RACCOURCI

Ministère des Finances : Économiser.
Ministère des Travaux Publics : Dépenser.
Ministère des Régions libérées : Réparer.
Ministère de la Guerre : Démolir.
Ministère du Commerce : Importer.
Ministère de l'heure légale : Avancer.
Ministère des Postes et Télégraphes : Retarder.
Ministère de l'Intérieur : Promettre.
Ministère des Affaires étrangères : Ne pas tenir.
Ministère du Travail : Travailler.
Ministère des Pensions : Dormir.


19
JANVIER
PHASES de la lune :
D. Q. le 1, à 11 h. 56 m. du soir.
N. L. le 9, à 8 h. 53 m. du matin.
P. Q. le 17, à 1 h. 21 m. du soir.
P. L. le 24, à 6 h. 22 m. du soir.
D. Q. le 31, à 9 h. 47 m. du matin.
D Jr FÊTES
1 L CIRCONCISION (d'obligation).
2 M S. NOM DE JESUS. — S. Mac.
3 M Ste Genevieve.
4 J S. Rigobert, ev.
5 V S. Telesphore, pape.
6 S EPIPHANIE.
7 D I ap. l'EPIPH. — Ste Fam. J. M. J.
8 L S. Lucien, ev. — Ste Gudule.
9 M S. Julien. — Ste Basilisse.
10 M S. Guillaume, ev.
11 J S. Hygin, mart.
12 V S. Arcade, m.
13 S Oct. de l'Epiph. — S. Leonce, ev.
14 D II ap. l'EPIPH. — S. Hilaire, doct.
15 L S. Paul l'Ermite.
16 M S. Marcel, p.
17 M S. Antoine.
18 J Chaire de S. P. a Rome.
19 V Ste Marthe, m.
20 S SS. Fab. et Seb., mart.
21 D SEPTUAGESIME. — Ste Agnès, vge.
22 L SS. Vinc. et Anast.
23 M S. Ray. de Pen., c.
24 M S. Timothee, m.
25 J Conversion de S. Paul.
26 V S. Polycarpe, mart.
27 S S. Jean Chrysostome.
28 D SEXAGESIME. — S. Pierre Nolas., c.
29 L S. Francois de Sales.
30 M Ste Martine.
31 M S. Jean Bosco, c.
FEVRIER
PHASES de la lune :
N. L. le 8, à 2 h. 45 m. du matin.
P. Q. le 16, à 7 h. 55 m. du matin.
P. L. le 23, à 4 h. 55 m. du matin.
D. Q. le 29, à 9 h. 35 m. du soir.
D Jr FÊTES
1 J S. Ignace.
2 V Purific. de la B. V. M.
3 S S. Blaise, m.
4 D QUINQUAGESIME. — S. André Cor.
5 L Ste Agathe, v.
6 M S. Tite ev.
7 M LES CENDRES. — S. Romuald, abb.
8 J S. Jean de Matha, conf.
9 V S. Cyrille d'Alex.
10 S Ste Scholastique.
11 D Ie du CAREME. — App. de la B. V. M.
12 L Les 7 SS. Fond.
13 M S. Polyeucte.
14 M Q.-TEMPS. — S. Valentin, m.
15 J SS. Faust et Jovite, mm.
16 V Q.-TEMPS. — S. Onésime.
17 S Q.-TEMPS. — S. Théodule, mart.
18 D IIe du CAREME. — Ste Bernadette v.
19 L S. Julien, m.
20 M S. Eucher, ev.
21 M S. Félix, ev.
22 J Ch. S. Pierre à Ant.
23 V S. Pierre D., ev.
24 S S. Modeste, ev.
25 D IIIe du CAREME. — S. Césaire.
26 L S. Mathias, ap. — S. Donat, m.
27 M S. Nestor, ev.
28 M S. Gabriel de l'Add.
29 J S. Romain, ab.
MARS
PHASES de la lune :
N. L. le 8, à 9 h. 23 m. du soir.
P. Q. le 16, à 10 h. 25 m. du soir.
P. L. le 23, à 2 h. 33 m. du soir.
D. Q. le 30, à 11 h. 20 m. du matin.
D Jr FÊTES
1 V Ste Eudoxie.
2 S SS. Jov. et Bas.
3 D IVe du CAREME. — Ste Cunégonde.
4 L S. Casimir ; S. Lucius.
5 M S. Adrien, m.
6 M Stes Perpet. et Felicité.
7 J S. Thomas d'Aquin.
8 V S. Jean de Dieu, conf.
9 S Ste Franc. Rom.
10 D PASSION. — Les Quarante Martyrs.
11 L S. Euloge, m.
12 M S. Gregoire le Grand.
13 M Ste Euphrasie.
14 J Ste Mathilde, reine.
15 V N.-D. de Pitié. — S. Longin, mart.
16 S S. Julien, mart.
17 D DES RAMEAUX. — S. Patrice, ev.
18 L S. Cyrille de Jerusalem.
19 M S. Léonce.
20 M S. Vulfran ; Ste Photine.
21 J JEUDI SAINT. — S. Benoit, ab.
22 V VENDREDI SAINT. — S. Zacharie, p.
23 S SAMEDI SAINT. — S. Victorien.
24 D PAQUES. — S. Gabriel, arch.
25 L S. Pelage, ev. ; Ste Lucie Filippini.
26 M S. Ludger, ev.
27 M S. J. Damascene.
28 J S. Jean Capistran, c.
29 V S. Victorin, m.
30 S S. Prosper.
31 D QUASIMODO. — S. Amos, prop.
1
9
24
17
31
23
8
29
16
8
16
21
29


40
AVRIL
PHASES de la lune :
N. L. le 7, à 3 h. 18 m. du soir.
P. Q. le 15, à 8 h. 46 m. du matin.
P. L. le 21, à 11 h. 37 m. du soir.
D. Q. le 29, à 2 h. 49 m. du matin.
D Jr FÊTES
1 L ANNONCIATION de la B. V. M.
2 M S. JOSEPH. — S. Frs de Paule.
3 M S. Pancrace, év.
4 J S. Isidore, d.
5 V S. Vincent Ferrier, c.
6 S S. Xyste, p. et m.
7 D IIe ap. PAQUES. — S. Donat, m.
8 L S. Maxime, m.
9 M S. Marcel, év.
10 M Sol. de S. JOSEPH. — S. Michel, d. S
11 J S. Leon le G.
12 V S. Jules, pape.
13 S S. Hermenegilde, m.
14 D IIIe ap. PAQUES. — S. Tiburce, m.
15 L Ste Basilisse.
16 M S. Ben. Labre.
17 M S. Anicet.
18 J S. Parfait.
19 V S. Elphège, év.
20 S S. Marcellin, év.
21 D IVe ap. PAQUES. — S. Anselme, d.
22 L SS. Soter et Caius, mart.
23 M S. Georges, mart.
24 M S. Fidèle, mart.
25 J S. Marc, év.
26 V S. Clet et Marcellin.
27 S S. Pierre Can., conf. et d.
28 D Ve ap. PAQUES. — S. Paul de la Cr.
29 L ROGATIONS. — S. Pierre de Vérone.
30 M ROGATIONS. — Ste Catherine d. S.
MAI
PHASES de la lune :
N. L. le 7, à 7 h. 7 m. du matin.
P. Q. le 14, à 3 h. 51 m. du soir.
P. L. le 21, à 8 h. 33 m. du matin.
D. Q. le 28, à 7 h. 40 m. du soir.
D Jr FÊTES
1 M ROGATIONS. — SS. Phil. et Jac., a.
2 J ASCENSION. — S. Athanase, d.
3 V Inv. de la Ste Croix.
4 S Ste Monique, veuve.
5 D DIM. d. l'OCT. — S. Pie V, pape.
6 L S. Jean dev. la P. L.
7 M S. Stanislas, m.
8 M Ap. S. Michel.
9 J S. Grégoire, d.
10 V S. Antonin, év.
11 S JEÛNE. — S. Maxime, m.
12 D PENTECÔTE. — S. Nérée, m.
13 L S. Robert Bellarmin.
14 M S. Pacôme, abbé.
15 M Q.-TEMPS. — S. J.-B. de la S.
16 J S. Ubald, ev.
17 V Q.-TEMPS. — S. Pascal Baylon, c.
18 S Q.-TEMPS. — S. Venant, m.
19 D T. STE TRINITE. — S. Pierre Cél., c
20 L S. Bernardin de Sienne, c.
21 M S. Hospice, c.
22 M S. Émile, m.
23 J FETE-DIEU. — S. Didier, év.
24 V SS. Don. et Rog.
25 S Ste M. Soph. Barat.
26 D DIM. de l'OCT. — S. Phil. Néri, c.
27 L S. Bède le Vén.
28 M S. Augustin, ev.
29 M Ste M.-Madeleine de P.
30 J Ste Jeanne d'Arc.
31 V S. CŒUR DE JÉSUS. — Marie Médiat
JUIN
PHASES de la lune :
N. L. le 5, à 8 h. 5 m. du soir.
P. Q. le 12, à 8 h. 59 m. du soir.
P. L. le 19, à 6 h. 2 m. du soir.
D. Q. le 27, à 1 h. 13 m. du soir.
D Jr FÊTES
1 S S. Pamphile, mart.
2 D IIIe ap. PENT. — Ste Blandine.
3 L Ste Clotilde.
4 M S. François Car.
5 M S. Boniface, év.
6 J C. Euch. de Jesus. — S. Norbert, é.
7 V S. Robert, abbé.
8 S S. Médard, év.
9 D IVe ap. PENT. — Ste Pelagie, v. et m.
10 L Ste Marguerite.
11 M S. Barnabé, ap.
12 M S. J. de S. F., c.
13 J S. Ant. de P. c.
14 V S. Basile le G., c. et d.
15 S Ste Germaine, v.
16 D Ve ap. PENT. — S. Fr. Rég., c.
17 L S. Cyr.
18 M S. Ephrem, doct.
19 M Ste Julienne F.
20 J S. Silvere, pape.
21 V S. Louis de Gonzague, c.
22 S S. Paulin.
23 D VIe ap. PENT. — Ste Agrippine, v.
24 L S. JEAN-BAPTISTE.
25 M S. Guill., abbé.
26 M SS. Jean et Paul, mm.
27 J S. Ladislas, roi.
28 V S. Irenée, mart.
29 S SS. PIERRE et PAUL, ap.
30 D VIIe ap. PENT. — Com. de S. Paul.
7
14
21
28
7
29
21
15
5
12
19
27

19



JUILLET

PHASES de la lune :

- N. L. le 5, à 6 h. 28 m. du matin.
- P. Q. le 12, à 1 h. 35 m. du matin.
- P. L. le 19, à 4 h. 55 m. du matin.
- D. Q. le 27, à 6 h. 29 m. du matin.

D	Jr	FÊTES
1	L	PR.-SANG de N.-S.
2	M	Visit. de la B. V. M.
3	M	S. Léon II., p. c.
4	J	S. Ulric, ev.
5	V	S. Antoine Marie Zacc., c.
6	S	S. Romule.
7	D	VIIIe ap. PENT. — SS. [illegible]r. et Meth.
8	L	Ste Elisabeth.
9	M	Les Martyrs de Gorc.
10	M	Les SS. Sept. Frères.
11	J	S. Pie I, pape.
12	V	S. Jean Gualbert, abbé.
13	S	S. Anaclet, p. et m.
14	D	IXe ap. PENT. — S. Bonaventure, d.
15	L	S. Henri, conf.
16	M	N.-D. du Mt-Carm.
17	M	Ste M.-Mad. Postel.
18	J	S. Cam. de Lellis.
19	V	S. Vincent de Paul.
20	S	S. Jérôme Emilien.
21	D	Xe ap. PENT. — Ste Prasede.
22	L	Ste M.-Madeleine.
23	M	S. Apollinaire, ev.
24	M	Ste Christ., v.
25	J	S. Jacques, ap.
26	V	Ste ANNE, mère de la B. V. M.
27	S	S. Pantaléon, m.
28	D	XIe ap. PENT. — SS. Naz. et Victor.
29	L	Ste Marthe.
30	M	Ste Juliette.
31	M	S. Ignace, c.

AOUT

PHASES de la lune :

- N. L. le 3, à 3 h. 9 m. du soir.
- P. Q. le 10, à 7 h. du matin.
- P. L. le 17, à 6 h. 2 m. du soir.
- D. Q. le 25, à 10 h. 33 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	J	S. Pierre aux Liens.
2	V	S. Alph. de Liguori, c. et d.
3	S	Invention de S. Etienne.
4	D	XIIe ap. PENT. — S. Dominique.
5	L	N.-D. des Neiges.
6	M	Transfigur. de N.-S.
7	M	S. Gaetan, conf.
8	J	S. Cyriaque, mart.
9	V	S. J. B. Vianney.
10	S	S. Laurent, diacre.
11	D	XIIIe ap. PENT. — S. Tiburce.
12	L	Ste Claire, vierge.
13	M	S. Hippolyte, mart.
14	M	S. Marcel.
15	J	ASSOMPTION de la B. V. M.
16	V	S. JOACHIM, père de la B. V. M.
17	S	JEUNE. — S. Hyacinthe, conf.
18	D	XIVe ap. PENT. — S. Agapit, m.
19	L	S. Jean Eudes.
20	M	S. Bernard, c. et d.
21	M	Ste J. de Chantal.
22	J	S. Timothée, ev.
23	V	S. Philippe Benîti, c.
24	S	S. Barthélemy, ap.
25	D	XVe ap. PENT. — S. Louis de France.
26	L	S. Zéphirin, p. et m.
27	M	S. Joseph Calasanz.
28	M	S. Augustin, d.
29	J	Décol. S. J.-Baptiste.
30	V	Ste Rose de Lima, v.
31	S	S. Raymond Nonnat.

SEPTEMBRE

PHASES de la lune :

- N. L. le 1, à 11 h. 15 m. du soir.
- P. Q. le 8, à 2 h. 12 m. du soir.
- P. L. le 16, à 9 h. 41 m. du matin.
- D. Q. le 24, à midi 47 m.

D	Jr	FÊTES
1	D	XVIe ap. PENT. — S. Gilles, abbé.
2	L	S. Etienne, roi.
3	M	Ste Seraphie, v. m.
4	M	Ste Rosalie, v.
5	J	S. Laur. Just.
6	V	S. Zacharie ; Ste Eve.
7	S	Ste Reine ; S. Cloud.
8	D	XVIIe ap. PENT. — Nat. de la Ste V.
9	L	S. Pierre Claver.
10	M	S. Nicolas de Tolent.
11	M	SS. Pr. et Hyacinthe.
12	J	S. Nom de Marie.
13	V	S. Aime, evêque.
14	S	Exaltation de la Ste Croix.
15	D	XVIIIe ap. PENT. — N.-D. des 7 D.
16	L	SS. Corn. et Cyprien.
17	M	Les Stig. de S. Fr.
18	M	Q.-TEMPS. — S. Jos. de Cup.
19	J	S. Janvier, m.
20	V	Q.-TEMPS. — S. Eustache, m.
21	S	Q.-TEMPS. — S. Matthieu, ap.
22	D	XIXe ap. PENT. — S. Th. de Villen.
23	L	S. Lin, p. et m.
24	M	N.-D. de la Merci.
25	M	Ste Aurélie, v.
26	J	SS. Martyrs Canadiens.
27	V	SS. Come et Damien.
28	S	S. Wenceslas, m.
29	D	XXe ap. PENT. — S. Michel, arch.
30	L	S. Jérôme.



OCTOBRE

PHASES de la lune :

- N. L. le 1, a 7 h. 41 m. du matin.
- P. Q. le 8, a 1 h. 18 m. du matin.
- P. L. le 16, a 3 h. 15 m. du matin.
- D. Q. le 24, a 1 h. 4 m. du matin.
- N. L. le 30, a 5 h. 3 m. du soir.

D	Jr	FETES
1	M	S. Remi, eveque.
2	M	SS. Anges, c.
3	J	Ste Ther. de l'Enfant-Jesus.
4	V	S. Fr. d'Assise, conf.
5	S	S. Placide.
6	D	XXIe ap. PENT. S. Bruno, conf.
7	L	Tres S. Rosaire.
8	M	Ste Brigitte, veuve.
9	M	S. Denis, ev.
10	J	S. Francois de Borgia, c.
11	V	Maternite de Marie.
12	S	SS. Felix et Cypr., mm. ; S. Wilf.
13	D	XXIIe ap. PENT. S. Edouard le C.
14	L	S. Calixte, p. et m.
15	M	Ste Therese, v.
16	M	Ste Hedwige.
17	J	Ste Marg.-Marie.
18	V	S. Luc, ev.
19	S	S. Pierre d'Alcantara.
20	D	XXIIIe ap. PENT. S. J. de K. D. d. l. P. F.
21	L	S. Hilarion, abbe.
22	M	Ste Marie Salome
23	M	S. Severin, ev.
24	J	S. Raphael, arch.
25	V	S. Chrysanthe et Ste Darie.
26	S	S. Evariste, m.
27	D	XXIVe ap. PENT. Fete du C.-ROI.
28	L	SS. Simon et Jude, ap.
29	M	S. Theodore ; Ste Eusebie.
30	M	S. Alp. Rodr., conf.
31	J	JEUNE. S. Quentin, m.

NOVEMBRE

PHASES de la lune :

- P. Q. le 6, a 4 h. 8 m. du soir.
- P. L. le 14, a 9 h. 23 m. du soir.
- D. Q. le 22, a 11 h. 36 m. du matin.
- N. L. le 29, a 3 h. 42 m. du matin.

D	Jr	FETES
1	V	LA TOUSSAINT.
2	S	COMMEMOR. DES MORTS.
3	D	XXVe ap. PENT. S. Hubert.
4	L	S. Charles Borr., ev.
5	M	Les Stes Reliques.
6	M	S. Leon, c.
7	J	S. Wilbrod, ev.
8	V	Les Quatre Couronnes.
9	S	Ded. de la B. du Sauveur.
10	D	XXVIe ap. PENT. S. Andre Av., c.
11	L	S. Martin de Tours.
12	M	S. Aurele, ev.
13	M	S. Didace, ev.
14	J	S. Josaphat, m.
15	V	S. Albert le G. ; S. Eugene.
16	S	Ste Gertrude ; S. Edm., ev.
17	D	XXVIIe ap. PENT. S. Gr. le Th., e.
18	L	Ded. de la B. de SS. P. et P.
19	M	Ste Elisabeth de H.
20	M	S. Felix de V. ; S. Oct.
21	J	Present. de la Ste Vierge.
22	V	Ste Cecile, v. et m.
23	S	S. Clement, pape.
24	D	XXVIIIe ap. PENT. S. J. de la Cr.
25	L	Ste Catherine, v. et m.
26	M	S. Leon, de P. M.
27	M	S. Valerien.
28	J	S. Gregoire III
29	V	S. Saturnin, ev.
30	S	S. Andre, ap. ; Ste Justine.

DECEMBRE

PHASES de la lune :

- P. Q. le 6, a 11 h. 1 m. du matin.
- P. L. le 14, a 2 h. 38 m. du soir.
- D. Q. le 21, a 8 h. 45 m. du soir.
- N. L. le 28, a 3 h. 56 m. du soir.

D	Jr	FETES
1	D	Ier de l'AVENT. S. Eloi, ev.
2	L	Ste Bibiane, v.
3	M	S. Frs.-Xavier.
4	M	S. Pierre Chrys., c. d.
5	J	Ste Crispine, m.
6	V	S. Nicolas, ev.
7	S	S. Ambroise, c. doct.
8	D	IIe de l'AVENT. IMM.-CONCEPT.
9	L	Ste Leocadie, v.
10	M	Ste Eulalie.
11	M	S. Damase, p.
12	J	S. Maxence ; Ste Denise.
13	V	Ste Lucie ; Ste Odile.
14	S	S. Nicaise, ev.
15	D	IIIe de l'AVENT. Ste Chretienne.
16	L	S. Eusebe, ev.
17	M	S. Lazare.
18	M	Q.-TEMPS. S. Gatien, ev.
19	J	S. Nemese, m.
20	V	Q.-TEMPS. S. Philogone.
21	S	Q.-TEMPS. S. Thomas, ap. ; S. Sev.
22	D	IVe de l'AVENT. S. Flavien.
23	L	Ste Victoire.
24	M	JEUNE. Ste Tharsille.
25	M	NOEL.
26	J	S. Etienne, 1er m.
27	V	S. Jean, ap.
28	S	SS. Innocents.
29	D	Dim. de l'OCT. S. Th. de Cantorb.
30	L	Ste Anysie, m.
31	M	S. Sylvestre.



Copyright, Star Newspaper Service.

Sa Majesté le Roi Georges VI



Copyright, Star Newspaper Service.

Sa Majesté la Reine Élisabeth



Le 10 février 1939 *le monde apprenait la nouvelle tant appréhendée depuis deux ans : la mort venait de mettre fin aux souffrances physiques et morales de Pie XI.*

*Il convient que l'Almanach de l'*Action Catholique *conserve à ses lecteurs quelques uns des hommages rendus à l'œuvre de l'un des papes les plus marquants des deux derniers siècles de l'Église :*

Pontificat social et concordataire

Le grand pontificat qui vient de se clore marque une date dans l'histoire sociale, une date dans l'histoire diplomatique de l'Église romaine . . . L'encyclique *Quadragesimo anno* suffirait à fonder sa gloire : par ce document, l'Église a pris dans la mêlée des systèmes économiques une attitude conforme à ces exigences du bien commun, dont jamais ne se désintéressera son esprit de charité ; et c'est dans son attachement même à la théologie traditionnelle, interprète de ces exigences, qu'elle a su trouver certaines orientations, certaines directions, pour la vie économique des lendemains.

Le nom de Léon XIII et le nom de Pie XI demeureront à jamais associés sous cette rubrique : « Papes sociaux » ; leurs pages doctrinales sur ces questions brûlantes de l'heure présente contiennent plus et mieux que des définitions ; elles ont une émotion, elles ont une vie, parce qu'elles décèlent des aspirations, parce que les deux pontifes y affirment, au nom même des volontés divines, leur faim et leur soif d'une justice terrestre.

Volontiers relèverai-je, entre ces deux pontificats, un autre trait commun : tous deux furent des pontificats concordataires.

Au commencement de 1936 on ne comptait pas moins de dix-huit concordats mis en vigueur ou conclus par Pie XI.

Mais quelque éclatants qu'aient été ces divers aspects de son activité, on peut dès maintenant affirmer que dans le recul des temps la physionomie de Pie XI se dessinera surtout comme celle d'un Pape missionnaire ; d'un Pape dont la pensée, sans cesse tendue vers les marches extrêmes de la chrétienté, visait toujours à reculer ces frontières, et à préparer des conquêtes.

Jamais en aucune époque des temps modernes on n'avait vu la Papauté déployer une pareille activité pour la diffusion de l'Évangile, jamais on ne l'avait sentie plus impatiente de multiplier en terre païenne les postes d'occupation, où son action pouvait rayonner. L'organisation des forces apostoliques, sous le pontificat de Pie XI, a pris de plus en plus nettement un aspect de mobilisation, à mesure que se développait en face d'elles, l'offensive des sans-Dieu. Par réaction contre une telle offensive, l'action missionnaire, telle que la concevait et la voulait Pie XI, devenait tout à la fois œuvre de défense et œuvre de conquête, pour cette cité de Dieu dont jadis avait parlé saint Augustin. Elle ne tendait plus seulement à dégager de la gangue païenne des populations qui jusque-là y étaient enlisées, à lutter contre cette torpeur séculaire, contre cette incurable immobilité où leur paganisme s'attardait. Un autre genre de combat désormais s'imposait, non plus seulement contre la passivité, purement statique, de certaines forces de résistance, mais contre cet actif dynamisme que déchaînaient à travers le monde les propagandes bolchéviques, s'acharnant à dénoncer, comme malfaisante, la croyance en Dieu. Pie XI sut comprendre ces conditions nouvelles, il sut outiller l'Église missionnaire pour les besoins nouveaux.

Georges Goyau, dans la
Revue des Deux Mondes.

La puissance de l'esprit . . .

« Bon gré mal gré, croyants ou incroyants, toutes les opinions, toutes les classes ont salué en Pie XI la puissance de l'esprit. C'est un des spectacles les plus consolants auxquels il nous a été donné d'assister. L'esprit courbant les fronts dans ce siècle de la force. Debout en face de Napoléon, Pie VII disait autrefois que, s'il n'était pas le Pape, il ne serait qu'un misérable moine, nommé Barnabé Chiaramonti. Parce qu'Il était le Pape il a dominé l'empereur formidable. Ainsi Pie XI sans la tiare et l'anneau du pêcheur, n'aurait été qu'un octogénaire dont les jours étaient comptés. Ce qui lui a valu l'admiration et la tendresse du monde, c'est surtout la dernière phase de son existence, celle

où l'âme intrépide animait le corps défaillant. Plus l'âge et la souffrance lui refusaient service, plus il montait dans les sphères supérieures où habite l'esprit pur. Cette voix qu'on a entendue, aux heures les plus sombres de septembre, n'appartenait déjà plus à la terre. Pie XI offrant sa vie pour la paix, l'incrédulité de jadis aurait jugé le cadeau dérisoire : un vieillard si faible et chevrotant, dont les paroles devaient peser si peu, dans les conjonctures humaines, après les coups de clairon de Berlin et de Nuremberg. Or cette voix a fait passer un frisson ; tous l'ont écoutée avec émoi, beaucoup avec larmes. Il ne pouvait rien, on le savait, et cependant on prêtait l'oreille comme s'il pouvait tout. Chacun a respiré, en l'écoutant, la douceur d'une communication céleste. Par lui, la Papauté a reçu un nouveau prestige. On a compris que sa mission était de faire triompher la beauté de la paix, selon le texte du prophète. « *Sedebit populus meus in pulchritudine pacis.* »

Robert Havard de la Montagne, dans la *Revue Universelle.*

Le courage de la vérité . . .

Pour lui, il eut à un degré sublime le courage de la vérité. Ce n'est pas pour rien qu'il s'appelait Ambroise, et qu'il s'appelait Achille. Les parents qui lui avaient donné ces deux noms ne se doutaient guère qu'ils lui traçaient à l'avance son horoscope et sa vocation : le nom de l'archevêque de Milan, qui refusa l'entrée du temple à l'empereur Théodose, et ne s'inclina pas devant la puissance de César, le nom du guerrier grec qui ne trembla devant personne : quelle prédestination pour l'avenir, quelle préfiguration de ce que devait être le vieillard intrépide.

Il restera grand devant les siècles, cet homme sans arme, ce vieux curé octogénaire qui, ne disposant d'aucune troupe, d'aucune milice, tint tête à toutes les tyrannies, et jamais ne capitula devant la terreur et la force. C'est ce qui lui avait donné dans l'univers un si prodigieux prestige. Lui seul, dans ce monde écrasé par le poids des armements, la dure contrainte de la matière, représentait les choses du Ciel et maintenait les droits de l'Esprit.

Louis Gillet, dans *Paris-Soir.*

Le don de force . . .

Pie XI était de la lignée des Grégoire VII et des Innocent III. Il a combattu intrépidement pour la vérité, pour la liberté de la parole de Dieu, pour la liberté de la conscience humaine. C'est le don de Force qui paraissait en lui avec un éclat extraordinaire. Or, les sept dons procèdent de l'esprit du Christ, de cet Esprit qui est l'Amour du Père et du Fils. Face à toutes les formes inhumaines et avilies de la force, face à toutes les violences, c'est de la Force évangélique que Pie XI a porté au monde le témoignage, et c'est pourquoi, le monde, en le perdant, se sent orphelin.

Jacques Maritain.

Les bienfaits du pontificat catholique romain . . .

« Ce n'est pas la première fois que notre âge de fer est comparé aux durs moments du plus haut Moyen Âge : si les maux sont les mêmes, les bienfaits qui dérivent du pontificat catholique romain y ont correspondu



S. S. PIE XI

dans l'exacte mesure des nouvelles nécessités. *Incessu patuit* . . . À son pas, comme à son action, s'est révélée l'âme et la destination dans l'ordre temporel d'un Sacerdoce supérieur : les empires sont comme « l'Empire », leurs épées se sont toujours brisées contre la crosse. Autour du cercueil de Pie XI va se développer, comme la plus émouvante des processions jubilaires, un des plus grands triomphes qui aient été remportés par l'Église. »

L'Action Française,
sous la signature de Chs Maurras.

La presse anglaise . . .

Dans un long éditorial, le *Times*, de Londres du 11 février qui, par ailleurs, consacre à Pie XI deux pages entières de photographies et de texte, retrace, en l'exaltant, l'œuvre du Souverain Pontife et s'incline devant une figure à laquelle les trois dernières années de lutte avaient conféré une grandeur nouvelle. Il affirme enfin que l'opinion britannique tout entière s'associait au deuil des Anglais d'obédience romaine.

« Ceux qui ne pouvaient reconnaître l'autorité du Pape, écrit, de son côté, le travailliste *Daily Herald*, se souviendront de sa constance, de sa foi profonde et de la fermeté de son cœur. Les ennemis de la liberté et de la culture dans le monde se réjouiront de sa mort. Cela donne la mesure de sa grandeur. »

L'hommage d'un protestant suédois . . .

Le grand journal suédois *Nya Daligt Allehanda* a consacré, en article de tête, au souvenir de Pie XI les lignes suivantes, dont nous empruntons la traduction à la *Liberté*, de Fribourg, Suisse, numéro du 13 mars :

« Le Saint-Père est mort. Qu'est-ce que cela peut bien nous faire à nous, protestants ? eût-on dit autrefois. Mais les temps ont changé. Cette nouvelle qui, jadis eût été accueillie en Suède avec un haussement d'épaules, éveille maintenant parmi les Suédois, chrétiens ou non chrétiens, un sentiment puissant et plein de respect : le sentiment que le monde s'est appauvri.

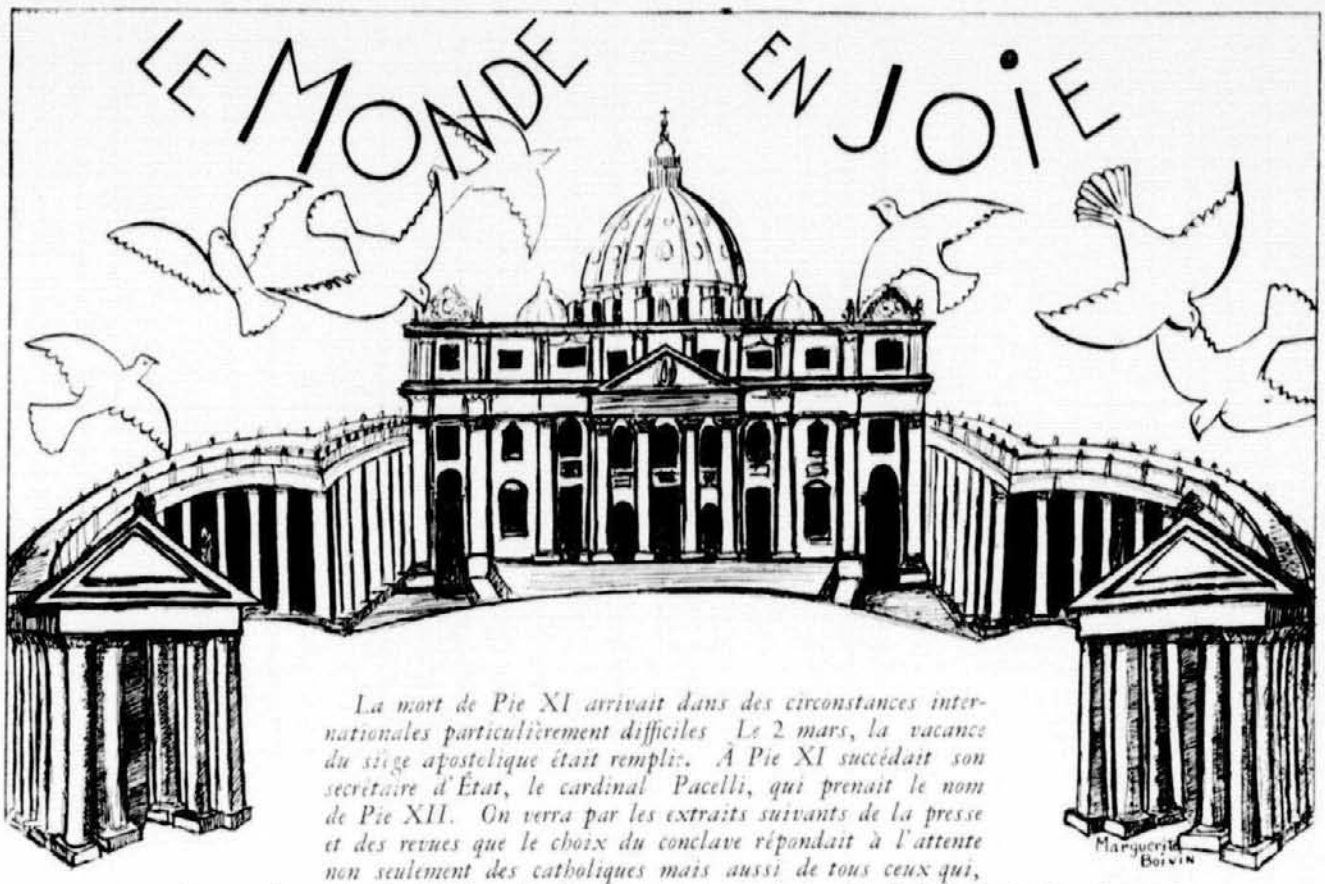
« Le Pape Pie XI, Achille Ratti, n'était pas seulement le chef de plusieurs centaines de millions de catholiques et le deux cent soixante et unième souverain d'une dynastie qui, pendant que les idéologies varient, que les empires croissent et disparaissent, que les conquérants s'écroulent les uns sur les autres comme un vol d'éperviers, que les mœurs et les manières de penser changent, donne seule l'exemple de la continuité dans la grande trame de l'histoire.

« Le vieux Pape était aussi prudent que pieux, sage et bon. Dans ce crépuscule du monde qui va s'assombrissant, on pouvait compter sur ce souverain, le plus élevé de tous, qui savait dire des paroles conciliantes et douces et qui, quand la situation l'exigeait, ne craignait pas de dire : « Arrière, Satan ! » Pie XI réussit à jeter un pont non seulement au-dessus du fossé qui sépare les chrétiens des diverses confessions, mais aussi au-dessus de l'abîme qui sépare les chrétiens et les gentils. Tous les Occidentaux qui n'adorent pas la violence comme un fétiche s'unissent dans la profonde estime, dans le solennel respect de sa personnalité et de son action.

« Aujourd'hui, un Suédois adepte de l'Église d'État considère le maintien de l'Église catholique comme le facteur le plus important, pour l'instant, de la civilisation chrétienne. Quand le paganisme déferle sur le monde, quand la cruauté ou la brutalité triomphent partout, il faut être bien aveugle pour ne pas admettre que l'Église catholique, en luttant contre la barbarie, défend également notre propre liberté chrétienne . . .



Au couchant — *Bois gravé de Maurice Gaudreau*



La mort de Pie XI arrivait dans des circonstances internationales particulièrement difficiles. Le 2 mars, la vacance du siège apostolique était remplie. A Pie XI succédait son secrétaire d'État, le cardinal Pacelli, qui prenait le nom de Pie XII. On verra par les extraits suivants de la presse et des revues que le choix du conclave répondait à l'attente non seulement des catholiques mais aussi de tous ceux qui, sans admettre l'autorité de l'évêque de Rome, reconnaissent le prestige de la papauté dans le monde.

Désarmé mais confiant

Tel se présente le nouveau Pontife « devant les maux immenses qui menacent le monde ». A l'entendre, on reconnait l'écho de cette voix intrépide dont la liberté souveraine nous tenait naguère interdits. Voici bien la même robuste assurance, les mêmes saintes partialités : « Nous saluons . . . spécialement ceux qui sont éprouvés par la pauvreté et par la souffrance » ; voici la même tendre sollicitude envers tous les membres de la famille humaine : « Notre pensée va aussi à ceux qui sont hors de l'Église . . . » ; l'intention suprême enfin pour laquelle Pie XI a offert sa vie : « Cette paix, don sublime de Dieu, qui dépasse tout sentiment, que tous les hommes de cœur ne peuvent pas ne pas désirer . . . , cette vraie paix qui est l'expression la plus profonde des cœurs.»

Ainsi le vœu du Père souligne la providentielle rencontre si sensible à notre génération : dans la crise présente où se débat le monde, les exigences de l'Esprit coïncident manifestement avec les aspirations les plus foncières de l'homme ; et l'homme déçu par ses conquêtes, lassé de ses propres désirs, ne peut plus retrouver courage qu'au rappel de son devoir.

. . . Un grand humaniste contemporain, « le meilleur politique du conclave », ont écrit, au lendemain de l'élection, des observateurs sagaces et non sans arrière-pensées. Mais le peuple chrétien qui est charmé de ces éloges, repousse les allusions obliques : il refuse d'opposer le prêtre au nonce, le « politique » au « religieux » ; il contemple avec la même ferveur le négociateur au visage mobile penché sur sa grande table de travail et le masque impassible, aux yeux clos, du légat pontifical priant à Lourdes pour la paix.

— *Les Études*, sous la signature de René d'Ouince.

Habemus Papam

Ce conclave d'une brièveté impressionnante, aussi bien que le choix de l'élu, apportent à tout catholique une profonde satisfaction du cœur, à tout homme qui pense et qui possède le sens de la grandeur une intense satisfaction de l'esprit. Comment ne pas se livrer avec Joseph de Maistre, en présence d'un événement aussi important et aussi heureux, à quelques réflexions « sur le gouvernement temporel de la Providence » ? L'insurrection des forces spirituelles en face du matérialisme communiste et du panthéisme totalitaire est le plus noble et le plus réconfortant spectacle qui ait été depuis longtemps offert à l'humanité enlisée dans la fange des intérêts matériels. La survie extraordinaire, certains ont dit miraculeuse, d'un Pie XI de plus en plus désincarné, de plus en plus réduit à l'esprit et à la volonté, l'élection triomphale, pour lui succéder, du cardinal qui a le plus intimement pénétré sa pensée et servi ses intentions, sont autant de faits merveilleux ; on voudrait, pour en célébrer la vertu, trouver des accents nouveaux et des mots plus forts, car le sublime nous environne et nous pénètre.

— *La Revue des Deux Mondes*, sous la signature de René Pinon.

Le soleil à l'horizon . . .

Il est monté comme le soleil à l'horizon, pour l'illumination des faces et des cœurs. Rarement élévation au souverain pontificat a produit autant de joie. Cette élection fulgurante a dissipé bien des nuages. On a parlé d'un arc-en-ciel au-dessus du Vatican. On a re-



Copyright ALINARI, Milan *Reproduction interdite*

S. S. PIE XII

trouvé cet arc-en-ciel dans le blason du cardinal Pacelli. Il y avait un autre signe de paix, déjà, dans ses armes : la colombe ayant à son bec le rameau d'olivier. Paix est dans Pacelli. *Opus justitiæ pax* est la divise que gardera Pie XII. Son premier discours, son premier message au monde, argument de ce que sera sans doute sa prochaine encyclique, est pour exprimer avec une merveilleuse tendresse le désir de paix que n'a pas eu besoin de lui léguer son prédécesseur, notre vénéré Pie XI, parce que ce désir de paix habitait depuis toujours le cœur du prêtre appelé à devenir Pie XII. Il est des phrases pontificales qu'on s'en voudrait d'oublier. Gardons celle-ci dans nos mémoires, qui est belle comme du saint Thomas : « Nous invitons tous les hommes à la paix, *à la paix des consciences tranquilles dans l'amitié de Dieu.*»

Après les événements presque décourageants de ces dernières années, qui nous ont fait assister à une offensive terrible contre l'image de Dieu dans la créature humaine, voici enfin une heure où l'on n'a pas envie de rudoyer l'espérance. Ainsi, il est encore des hommes qui méritent de régner ! Pie XI l'avait prouvé. Et Pie XII, à son tour, est jugé « le plus digne » de représenter Jésus-Christ sur la terre, non seulement par l'ensemble du Sacré-Collège, mais bien par l'univers entier qui applaudit — « *Bravo, Papa ! ! !* », comme on s'écrie familièrement à Rome, en pleine basilique de Saint-Pierre, quand le Souverain Pontife est exalté sur sa *sedia gestatoria* et qu'éclatent, en haut, les trompettes d'argent ! — à ce choix du Saint-Esprit.

C'est que Pie XII semble réunir les qualités dont Aristote prétendait, avec toutes les apparences de la raison, que, si elles se trouvaient dans un homme, celui-ci devrait régner sur les autres. Ces qualités de nature ne sont pas indispensables pour faire un pape, certes, et même pour faire un bon pape, le Souverain Pontife recevant du Saint-Esprit en temps opportun les lumières nécessaires à son état de pape. Néanmoins, quand elles se rencontrent, comme chez Pie XII, dans l'élu d'un conclave, c'est autant de gagné pour l'harmonie qui s'établit, avec sans doute moins d'effort, entre la nature et le surnaturel.

— *Temps Présent*, Paris.

Tout désigné

Le cardinal Pacelli paraissait vraiment marqué pour le souverain pontificat. Toute sa vie y était un acheminement mystérieux : toutes ses missions en furent le providentiel apprentissage. Ses légations pontificales, où il représenta Pie XI avec tant de lustre, et qui firent monter si haut le prestige de la Papauté, lui conféraient déjà une sorte d'auréole émanant du Siège de Pierre, avec lequel il semblait insensiblement ne plus faire qu'un. L'identification est complète aujourd'hui. Notre-Dame de Lourdes et sainte Thérèse de Lisieux, qu'il a si magnifiquement exaltées sur place, n'auront pas été étrangères à la suprême investiture de leur pieux « orateur », au sens de la Divine Comédie, et saint Joseph, patron de l'Église universelle, sous l'égide duquel s'ouvrait le Conclave, au premier jour du mois de mars, qui lui est consacré, n'aura pas manqué de préparer un pareil Vicaire à Jésus-Christ. La nef mystique est donc entre bonnes mains. Au large ! Elle avance *suaviter et fortiter*, proclamant à tous les vents, selon la devise de son capitaine, l'avènement de la justice et de la paix : *opus justitiæ pax !*

(*La Croix*, Paris).

Radieuse journée

Tout ravit et tout transporte dans cette élection : la rapidité extraordinaire avec laquelle le choix du Conclave s'est effectué — et qui donne à ce choix le caractère d'une véritable manifestation en faveur de l'ancien secrétaire d'État de Pie XI ; la magnifique indépendance que le Sacré-Collège a ainsi affirmée ; le souci que les cardinaux ont montré de donner à l'Église le chef le plus capable de bien la diriger dans ces temps difficiles. « Louée soit à jamais cette grande Mère majestueuse aux genoux de qui j'ai tout appris.» Ce cri que Paul Claudel adressait jadis à l'Église catholique, il fut hier sur la bouche, dans le cœur de tous les catholiques, quand ils apprirent qu'un si grand Pape succédait à un si grand Pape ! Vladimir d'Ormesson, dans le *Figaro de* Paris.

La plus grande force morale

Il n'y a que ceux qui méditeraient de substituer à la société chrétienne une société humaine asservie à l'esprit de contrainte, de force et de domination, qui puissent accueillir avec une réserve, d'ailleurs très circonspecte dans ses expressions, l'élection d'un pape dont la ferveur religieuse s'accompagne d'un génie politique ayant fait ses preuves, et qui en servant fidèlement l'Église et tout ce qu'elle représente dans la chrétienté, sert par là même le bien des peuples et la dignité des hommes libres.

(*Le Temps*, Paris.)

Presse anglo-saxonne . . .

« Aucun conclave, dans les temps modernes, n'a poursuivi ses délibérations avec une conscience plus vive de sa responsabilité vis-à-vis de l'Église et de l'humanité. Il est sans exemple, ajoute-t-il, que les non-catholiques aient partagé à un tel degré toutes ses préoccupations . . . » *The Observer*, Londres.

En termes compréhensifs, l'éditorial du *Sunday Times* traite également du nouveau pontificat :

« Dans les controverses qui pourront séparer les puissances, conclut-il, il ne convient pas de penser que le nouveau Pape veuille prendre parti. Dans l'esprit de sa première allocution, il cherchera à promouvoir la paix au milieu des nations, « cette paix qui est le fruit de la justice et de la charité », mais nous avons vu, dans les dernières années, que la grande Église a été capable de faire jouer toute sa force morale en faveur de l'humanité et de la décence lorsque toutes deux se trouvaient outragées par les passions d'un nationalisme déchaîné. Le flambeau que le Pape Pie XI brandissait au-dessus d'un monde en détresse, Pie XII saura le tenir avec le même courage. Dans ces heures difficiles qui nous attendent, il est bon que la charge du catholicisme romain repose sur un Pontife d'un caractère aussi éprouvé et d'une telle expérience et qui, en même temps, est assez jeune pour porter sur ses épaules les fardeaux les plus lourds.»

Le *New York Times*, considère Pie XII comme :

« Un allié des démocraties occidentales dans la défense des droits de la personne humaine et de la fraternité humaine contre leurs ennemis dans le monde entier . . . Encore une fois, écrit le même journal, l'Église catholique se tient à côté des démocraties pour défendre l'intégrité de l'esprit humain contre les servitudes que prétendent lui imposer les barbaries modernes.»

Marie-de-l'Incarnation

MÈRE DE LA PATRIE

par ANGE-LINE

Il y a trois cents ans, un groupe de religieuses, les premières missionnaires de l'univers entier, arrivaient à Québec, pour s'y livrer à l'exercice d'une sublime charité, les Hospitalières en soignant les malades, les Ursulines en instruisant les jeunes filles. La colonie française était alors à son berceau et, malgré le désir de ses fondateurs de la voir se développer rapidement, elle n'avait qu'une existence incertaine environnée qu'elle était de tribus sauvages qui se disputaient sa possession.

Cependant Dieu protégeait ce pays avec une prédilection particulière et lui préparait en Marie de l'Incarnation la mère qui devait veiller sur lui et lui assurer un brillant avenir.

Marie-de-l'Incarnation ! Ce grand nom, répété depuis plus d'un an à tous les échos du monde, par la presse et la radio, est celui d'une Ursuline de France qu'une mystérieuse vocation allait attirer sur nos bords pour y accomplir, avec ses héroïques compagnes, une tâche presque surhumaine. L'enfant prédestinée, née à Tours, le 28 octobre 1599, eut, dès l'éveil de sa raison, le pressentiment de sa destinée. Qu'il est suave le récit de sa première rencontre avec le Bien-Aimé ! Elle avait sept ans. Dans un songe — était-ce vraiment un songe ? — la petite Tourangelle vit le plus beau des enfants des hommes descendre du ciel ouvert et se pencher vers son innocence. Elle l'entendit lui demander : « Voulez-vous être à moi ? » Naïvement, de tout l'élan de son cœur, elle répondit : « Oui. » Alors elle reçut de cette bouche divine un baiser qui scellait ainsi sa promesse d'appartenance au Christ.

De longues années semées d'épreuves, devaient cependant s'écouler avant sa réalisation. Marie Guyart allait d'abord connaître les devoirs de l'épouse et les joies de la mère. Cette maternité humaine la préparait à une maternité plus haute puisque, dans son cœur dilaté par la grâce, cette femme accueillerait un jour tous les Français et les Sauvages de cette terre lointaine entrevue dans ses oraisons.

A dix-neuf ans, elle était veuve et chargée d'un fils qu'elle aima dans le sacrifice, car, volontairement, afin de ne pas trop attacher son cœur, elle se priva de caresser son petit Claude qu'elle s'apprêtait déjà à quitter pour répondre aux desseins de Dieu sur elle. Alors commencèrent ces merveilleuses visions qui, d'étape en étape, la conduisirent jusqu'à la contemplation du mystère de la SainteTrinité. Pourtant des appels encore confus lui venaient d'au-delà des mers et son esprit cherchait partout les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Toute les aspirations de son zèle brûlant, elle les a cristallisées dans une prière apostolique que nos lèvres ont appris à murmurer : « C'est par le Cœur de mon Jésus . . . . »

* * *

Comment la grande mystique, devenue Mère Marie-de-l'Incarnation, pourrait-elle suivre sa vocation missionnaire puisqu'elle était religieuse et religieuse cloîtrée ? Dieu allait le lui révéler dans la vision de ce vaste pays enveloppé d'ombres que dominait une chapelle où trônait la sainte Vierge tenant entre ses bras son doux Jésus. « La divine Mère, écrira Marie-de-l'Incarnation, jetait des regards pitoyables sur ce pays désolé et, baissant la tête, elle en entretenait le saint Enfant-Jésus ; il me semblait aussi qu'elle lui parlait de moi, ce qui m'enflammait le cœur de plus en plus. »

Un jour qu'elle était en oraison, elle entendit Dieu lui dire intérieurement : « C'est le Canada que je t'ai montré. Il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie. » Des obstacles sans nombre se dressaient devant la jeune moniale. L'un après l'autre, ils tombèrent, car l'Evangile nous le dit : « Rien n'est impossible à Dieu. »

Le 4 mai 1639, Marie-de-l'Incarnation s'embarquait à Dieppe avec Madame de la Peltrie, la généreuse fondatrice des Ursulines de Québec, avec l'aimable et angélique Mère Saint-Joseph, sa compagne de Tours, et une Ursuline de Dieppe, Mère Sainte-Croix, qui s'offrit généreusement pour partager les labeurs du nouvel établissement. Elles étaient, ainsi que prophétiquement l'avait annoncé Monseigneur Deschau, archevêque de Tours, en les bénissant, les pierres fondamentales d'un édifice qui devait résister à toutes les tempêtes et défier les siècles. Trois Hospitalières les accompagnaient dans cette héroïque expédition. Ensemble elles abordèrent à Québec le 1er août suivant.

* * *

Où s'agenouillèrent-elles en touchant le sol de la Nouvelle-France ? Les vagues fuyantes enlevèrent aussitôt toute trace du baiser qu'elles donnèrent alors à la terre canadienne, mais l'acte qu'il symbolisait demeure. C'était la donation d'elles-mêmes aux tribus indigènes qui la peuplaient, c'était aussi la consécration d'un dévouement jamais démenti.

Dès le lendemain de leur arrivée, les nobles « amazones du grand Dieu » inaugurèrent leur saint apostolat. Marie-de-l'Incarnation aima tout de suite, et de toute son âme, sa patrie adoptive. Elle épousa ses intérêts, se réjouit de ses prospérités, s'affligea de ses désastres

et pleura sur ses malheurs. Il faut l'entendre raconter dans ses lettres les espérances, les luttes, les épreuves de la colonie. Pas un événement ne la laissait indifférente, mais si elle exultait à la nouvelle des découvertes des explorateurs, à l'annonce des expéditions qui étendaient au loin l'influence heureuse de la France, parce que tout cela préparait les voies aux messagers de la plume furent écrites avec ses larmes. Pourtant sur le récit du sombre drame rayonne déjà la lumière de l'éternité, car elle sent que ces héros magnanimes ont conquis la palme de la victoire. Si elle éprouvait une douleur amère à la pensée des tortures de ces héroïques apôtres des Hurons qu'elle connaissait si bien, ne savait-elle pas que, devenus par leur mort cruelle plus puissants



L'APPARITION DE LA VIERGE

bonne Nouvelle, elle suivait encore avec un amour plus grand les progrès de l'évangélisation des sauvages. Elle note, dans sa correspondance, les visites des missionnaires à la grille claustrale. Elle suit par la pensée les ouvriers de la vigne mystique à travers les forêts peuplées d'ennemis barbares, sur les lacs et les rivières, routes ordinaires parcourues dans des canots d'écorce au prix de mille privations.

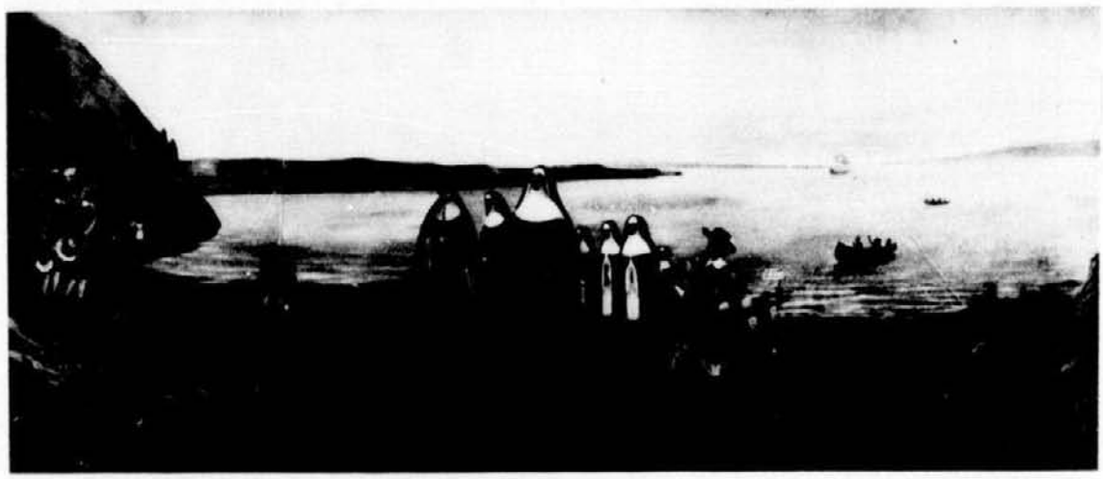
Le martyre de nos premiers apôtres, maintenant élevés à la gloire des autels, émut profondément son âme ; on dirait que les pages immortelles tombées alors de sa auprès de Dieu, ils hâteraient de leur prière la conversion des pauvres enfants des bois, les délices de son cœur.

* * *

L'arrivée du premier évêque de Québec, le Vénérable Monseigneur François de Montmorency-Laval, lui inspira des pages d'une incomparable beauté. Personne mieux qu'elle ne sut apprécier ses éminentes qualités et pressentir le bien qu'il opérerait par son zèle et ses vertus en Nouvelle-France.

Il faudrait citer en entier le récit de l'exploit des héros du Long-Sault, Dollard des Ormeaux en tête, des terribles alertes de la colonie dans l'attente des farouches Iroquois, mais il nous faut revenir au monastère que les mains vaillantes de Mère Marie-de-l'Incarnation érigèrent en 1642. Un incendie désastreux ruina huit ans plus tard, en plein hiver, l'œuvre d'amour accomplie au prix de tant de labeurs et de privations et ce fut une grande épreuve pour sa foi.

La population de Québec dans l'angoisse se demandait si les Ursulines n'allaient pas retourner en France, mais la courageuse Mère Marie de l'Incarnation malgré la pauvreté extrême à laquelle sa communauté était réduite n'hésita pas à demeurer au pays, à relever les ruines en s'appuyant sur la bonne Providence. C'est pourquoi le printemps suivant la trouva, au premier éclatement des bourgeons des arbres, au premier chant des oiseaux revenus, assise sous le vieux frêne, dont les rameaux étendaient au loin leur ombre bienfaisante, pour catéchiser les petites filles sauvages. Déjà, sous l'influence bénie de cette femme aux merveilleuses intuitions, la barbarie reculait ses bornes et la forêt toute proche n'abritait plus que des wigwams où pénétraient les bienfaits de la civilisation chrétienne et d'où s'élevait souvent le murmure de la prière.



LE DÉBARQUEMENT EN TERRE CANADIENNE, LE 1er AOÛT 1639

* * *

Arrêtons-nous un instant à contempler ce tableau. Il évoque le souvenir de Marie-de-l'Incarnation telle qu'elle fut. Jamais cette religieuse consultée par les autorités civiles, vénérée par ses supérieurs ecclésiastiques, ne cessa d'être abîmée dans ce qu'elle appelait son néant. Dans sa communauté dont elle était l'âme, sans trêve jusqu'au dernier soir de sa vie, ainsi que la plus humble de ses Sœurs, elle se livra aux plus durs labeurs. Maternellement penchée vers les filles sauvages elle goûtait un indicible bonheur à leur enseigner les voies du salut, car elle eût voulu faire passer son cœur par ses lèvres afin de leur communiquer l'amour qui la consumait pour Dieu. Merveilleusement douée au point de vue intellectuel, elle maîtrisa si bien les langues indigènes qu'elle put en fixer les règles dans des dictionnaires et des grammaires qui portent le sceau de son génie transcendant. Les livres donnés par ses filles à des missionnaires « du Grand Silence blanc » contribuèrent puissamment au siècle dernier à convertir les tribus errantes du Nord canadien.

Si la Mère Marie de l'Incarnation accomplit tant de bien, si l'avenir de son monastère parut solidement assuré au moment de sa mort, c'est que sa rayonnante sainteté attirait sur les âmes et sur son œuvre les bénédictions de Dieu. Elle avait un jour écrit cette parole qui se vérifie en elle : « Plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles.» Unie à Lui, par une très haute oraison, elle fut toujours extraordinairement éclairée dans les affaires de ce monde, mieux que cela, elle les jugea avec une sûreté étonnante, car la première supérieure des Ursulines de Québec vivait cachée dans le secret de son cloître et c'était une orante qui n'accueillait les nouvelles qui lui venaient de partout qu'en fonction de la gloire qu'elles pouvaient procurer à son divin Époux.

La Servante de Dieu avait maintenant soixante-douze ans et le moment de la récompense était proche. Elle pouvait murmurer avec Jésus agonisant : « Tout est consommé.» Son fils abandonné aux bons soins de la Providence était devenu un saint religieux, la gloire de la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, le Canada s'orientait de mieux en mieux dans la voie du progrès. Que lui restait-il à accomplir ici-bas ? Il était temps de répéter le chant du Psalmiste, son chant d'adieux à la terre : « Je me suis réjouie de la parole qui m'a été dite, nous irons dans la maison du Seigneur.»

* * *

Six heures sonnaient au monastère, le 30 avril 1672 au soir, lorsque, son âme sainte, brisant ses liens de chair, s'envola dans le sein de la Trinité, jadis contemplée dans l'extase, maintenant possédée dans l'ineffable vision du ciel.

Un rayon d'immortalité se posa aussitôt sur le doux visage. Les religieuses à travers le voile de leurs pleurs admirèrent cette beauté surhumaine de leur Mère endormie du suprême sommeil et entonnèrent le Te Deum qui éclate encore en accents de triomphe près des restes précieux de Marie de l'Incarnation quand revient, chaque année, l'anniversaire béni.

De nouveau, à l'occasion des fêtes qui magnifient sa personne et son œuvre, la grande figure extatique de la Vénérable Mère Marie-de-l'Incarnation, — car l'Église



À SILLERY, LE 2 AOÛT 1639

a proclamé l'héroïcité de ses vertus,— se dresse devant nous auréolée de gloire. Ses sacrifices, ses prières, son union à Dieu ont attiré sur notre patrie des grâces sans nombre.

Qui sait si elle ne lui doit pas en partie la conservation de sa croyance ? En tous cas, elle lui est sûrement redevable de la formation de ses mères, de ces femmes admirables qui, de génération en génération, se sont transmis le flambeau de leur foi, qui, demain, lègueront encore à leurs fils et à leurs filles l'inestimable trésor des principes sauveurs qui assurent le bonheur des peuples et préparent une floraison de sainteté.

L'Église et l'État ont voulu s'unir dans la célébration du troisième centenaire de l'arrivée des Ursulines de Québec. Ce témoignage d'estime pour le magnifique travail de formation des jeunes filles qu'elles ont accompli, elles en renvoient la gloire d'abord à Dieu, ensuite à Marie-de-l'Incarnation, la Mère de la Patrie canadienne.

Bientôt, un élégant portique sera érigé au monastère. Il servira de piédestal à la statue, coulée dans le bronze, de la Thérèse du Nouveau-Monde. L'artiste représente son héroïne debout, un livre en mains, symbole de science. Ceux qui passeront devant ce monument de la reconnaissance et de la générosité, non seulement du gouvernement provincial mais encore de la ville, du clergé — l'archevêché d'abord — et des amis du monastère, verront encore la Vénérable Mère Marie-de-l'Incarnation leur sourire et leur répéter par son geste d'éducatrice que la seule science qu'il importe de connaître ici-bas est celle qui rapproche l'homme de Dieu.

Puisse l'Église poser bientôt au front de Marie-de-l'Incarnation l'auréole des bienheureux ! Alors, de tous les points de l'univers, de Québec surtout, s'élèvera l'invocation fervente : « Mère de la patrie, priez pour nous. »

ANGE-LINE.

Québec, 1er août 1939.

— Les œufs que j'ai achetés hier n'étaient pas frais.
— C'est votre faute, madame.
— Par exemple !
— Eh oui, je vous les ai offerts la semaine dernière et vous n'en avez pas voulu.

* * *

Un sot raillait un homme d'esprit sur ses oreilles qu'il avait fort longues.
— Il est vrai lui répondit ce dernier : J'ai les oreilles trop longues pour un homme, mais convenez que vous en avez de trop petites pour un âne.

Un avocat aussi médiocre que fât, après un plaidoyer détestable demandait à un maître du barreau : « N'ai-je pas bien réussi à exciter la compassion ? »
— A merveille, lui répondit son interlocuteur, votre discours a fait pitié à tout le monde.

* * *

— Hé, mon ami, nous nous faisons vieux, dit un jour quelqu'un au célèbre compositeur Auber.
— Que voulez-vous, répond le maître en souriant, il faut nous résigner ; vieillir est le seul moyen de vivre longtemps.

Ce que Québec

AURAIT DÛ DEMANDER

à nos gracieux Souverains

THE *Sanctus Bell*, aurions-nous dû dire, comme des gentils hommes impeccablement courtois autant que loyaux.

Et Leurs Majestés auraient compris . . .

C'est en effet sous le nom sacré de *The Sanctus Bell* qu'on nomme aujourd'hui encore en Écosse la cloche trois fois centenaire dont l'âme sonore, du haut du beffroi de la basilique de Québec, gémit sous les canonnades du Siège de 1759, pour sonner le glas du Régime Français sur les arpents de neige du Canada.

Atteint sans doute dans sa cage aérienne par un boulet égaré ou haineusement pointé, le noble oiseau de bronze se tut. Depuis 1663 il était né pour chanter là-haut, à la hauteur de nos courages et de nos drapeaux, durant près d'un siècle, les angelus de notre foi et les espoirs de nos amours, avant de pleurer ce requiem d'hiers à jamais défunts, mais ensevelis de gloire au champ d'honneur de la Nouvelle-France.

Sous les avalanches de mitrailles déchiquetant les murs sacrés du temple catholique, notre *caput et mater* nationale, la cloche s'abîma dans un dernier appel. Et ce cri suprême fut entendu. Par qui ? Que je voudrais pouvoir vous le dire ! Et vous raconter aussi comment ce sauveur imprévu réussit à répérer, dans son *in pace* noirci par les poudres, cette vieille berceuse de rêves, cette toujours jeune chanteuse d'alléluias. Et dire encore par quel discret stratagème ce pilleur d'épaves parvint à sauver, de son naufrage de décombres, cette vasque sonore devenue aphone ; et comment elle fut déportée, sans des heurts dénonciateurs, pour la tenir cachée pendant 40 ans.

Le choix de faire ainsi « filer à l'anglaise » cette cloche catholique et française devait vouloir cacher une grave infraction aux décisions du Traité de Paris, en 1765,— si nous consentons que la cloche attendît jusque là pour passer les mers. L'Article IV de ce Traité stipule : « Sa Majesté Britannique donnera les ordres les plus « précis et les plus effectifs pour que ses nouveaux sujets « catholiques romains puissent professer le culte de « leur religion.» De ce chef, tous les objets utilisés pour l'exercice du culte catholique romain au Canada recevaient la garantie royale d'être respectés et conservés. La simple bienséance commandait qu'on ne les vendît pas et qu'ils fussent à l'abri de toute profanation. Ce dernier point semble avoir été exécuté.

Secret de famille ou secret d'État, le féal sujet de Sa Majesté Britannique devait à la tranquillité de son *Home* de garder le silence sur son pieux ou fanatique délit. Et le secret fut en effet bien conservé. Ce furent très probablement ses descendants ou ses héritiers qui, 40 ans après le Siège de Québec, libérèrent la vieille cloche québécoise de sa prison, pour lui permettre de chanter encore sa foi antique dans un azur nouveau.

* * *

La cloche *The Sanctus Bell* sonne toujours là-bas et là-haut . . . On l'a suspendue dans une très vieille tour qui porte le nom d'un roi d'Écosse, contiguë à une église paroissiale dont elle est la voix pieuse. Si l'on consent à grimper les échelons d'un antique escalier essoufflant, on pourra voir sur ses flancs de bronze une croix et des fleurs de lis qui attestent son acte de naissance. Cet acte s'y trouve d'ailleurs gravé mieux qu'en un registre de chancellerie. On lit, en caractères latins, — non gothiques : *SIT NOMEM DOMINI BENEDICTUM. I.H. Fecit* 1663. On y trouve également quatre médaillons : l'un représentant l'effigie de Notre-Dame — titulaire de la basilique, et celle de Louis XIV, monarque régnant lors de sa naissance. Les deux autres médaillons sont indéchiffrables. Aux archives de l'église voisine on conserve un document qui se résume ainsi : « *Cette cloche a été prise au Siège de Québec et donnée à la paroisse par . . . de . . . le 6 avril* 1801 ». Comme preuve d'authenticité, que demander de plus ?

Un nouveau détail aura sa valeur. Jadis, cette tour, intimement liée aux histoires d'Écosse et d'Angleterre, se terminait par un clocheton. Celui-ci était surmonté d'une longue croix de bois recouverte de plomb. Ceci correspond bien à ce que nos anciens historiens nous ont dit du clocher de la basilique. Comme la guerre incivile ici, la Guerre civile là-bas abattit la croix. Mais là-bas, la justice immanente voulut qu'on dépouillât la croix de son enveloppe de plomb pour l'utiliser à la fonte de balles pour mousquets.

En guise de *devoirs de vacances* nous demandons à nos érudits de nous révéler, à leur heure, en utilisant le récit donné par B. SULTE au *Bulletin des Recherches Historiques*, en 1908, pp. 54-55 :

1. Où cette cloche fut-elle fondue ? Et le nom en toutes lettres du fondeur. Nous connaissons en fait de cloches, je dirais, nationales, celle donnée en 1646 à l'église paroissiale de Québec par la Compagnie du Canada, à la suggestion de M. de Montmagny. Celle de 1206 livres bénite le 1er août 1743. Une autre offerte en 1774 par Mgr Briand lorsque l'église fut élevée au rang des basiliques mineures. Mais celle-là ?

2.— Trouver le nom de cette tour qui porte le nom d'un roi d'Écosse et qui reste intimement liée à l'histoire britannique. Nous saurons alors où se trouve cette relique de notre passé.

* * *

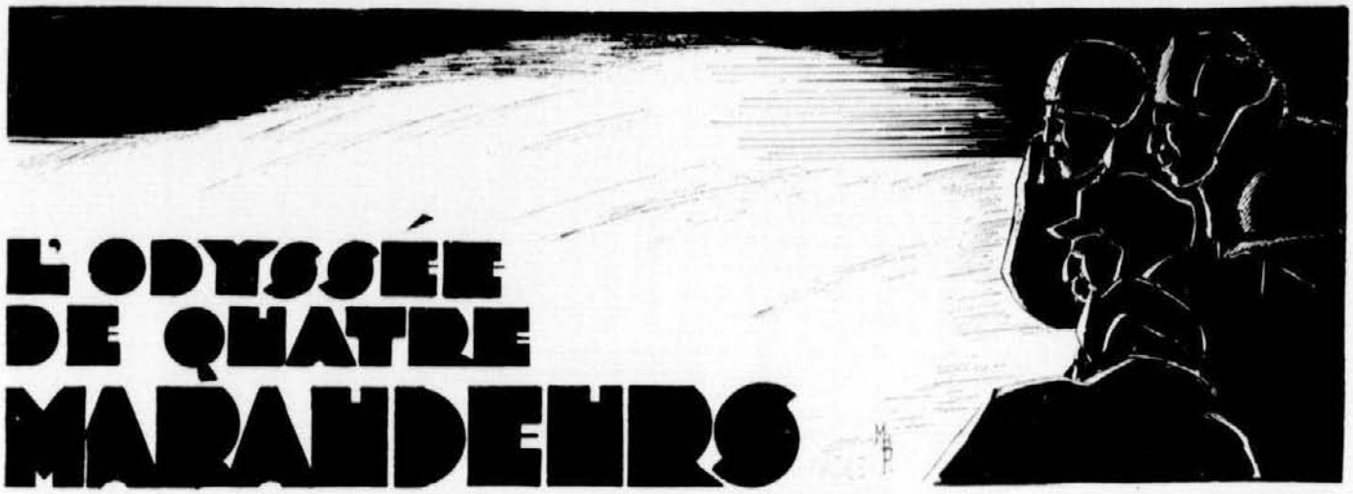
The Sanctus Bell sonne toujours là-haut, là-bas . . . Son dernier glas fut entendu chez nous par un ennemi. Ce fut son salut. J'entends d'ici que, de sa voix tremblante d'aïeule, elle nous prie ainsi : « Montréal s'honore à bon droit de vénérer la *cloche de Louisbourg*. Pourquoi Québec jadis si docile à ma voix, ne me rendrait-il pas cet honneur dû à mon âge, à ma mission d'antan, et mes malheurs d'expatriée ? »

Si nous avions demandé *The Sanctus Bell* à nos augustes et si bienveillants Souverains, ils nous l'auraient rendue. Et sa voix de bronze, rapatriée dans son azur national, éterniserait chez nous le souvenir, fait de charme et de grâce, de Leurs Majestés Souveraines.

Paul FOURNIER



NOS GRACIEUX SOUVERAINS À LEUR RETOUR AU PALAIS DE BUCKINGHAM



L'ODYSSÉE DE QUATRE MARAUDEURS

Sur le pont de glace qui, cette année-là, reliait Québec à ses environs immédiats, tard, un soir de la mi-hiver 1864-65, cheminaient péniblement à travers une tempête de nord-est deux attelages obliquant vers Beauport, pendant qu'au bout de l'Ile d'Orléans trois amis de ces mystérieux voyageurs qui devaient les rejoindre conjecturaient anxieusement sur leur sort.

Inquiets du retard de ceux-là au rendez-vous convenu à l'auberge Saint-Charles, sur le chemin de Beauport, ceux-ci en étaient venus à croire qu'ils s'étaient égarés dans la tempête, et ils étaient partis à leur recherche, pendant que les premiers, enfin arrivés au chemin du Roi, se disaient que leurs amis devaient avoir perdu patience, pris les devants et les attendre plus loin.

C'est à Sainte-Anne de Beaupré qu'on se rejoignit, à l'auberge Bacon où les quatre voyageurs déguisés en « habitants » étaient à se réconforter.

Sur le coup de midi la porte s'ouvrit soudain et un type de belle prestance et d'allure solide, s'adressant aux voyageurs attablés, leur demanda s'ils connaissaient un citoyen de Québec du nom de David Têtu.

A ce nom tous quatre se lèvent joyeux et accueillent chaleureusement le nouveau venu.

— Allons, dit celui-ci, bon appétit et le plus tôt nous serons prêts à filer le mieux ce sera.

VERS LA LIBERTÉ

Pourquoi ? C'est que ces quatre voyageurs cherchaient à recouvrer leur liberté et que David Têtu, mis au courant de leur situation, s'était engagé à s'employer de son mieux à cette fin.

Collins, Scott, Bruce et Doty — tels étaient les noms des quatre jeunes gens que Têtu avait pris sous sa protection,— étaient des soldats de l'Armée du Sud qui un jour de la mi-octobre 1864 étaient venus piller trois ou quatre banques de Saint-Alban, état du Vermont, pour venger les atrocités dont les soldats de l'armée du Nord se rendaient coupables dans le Kentucky. Aussitôt le coup fait, quatorze des maraudeurs ou *raiders* comme on les désignait plutôt passèrent au Canada, savoir Bennett Young, leur chef, Samuel Eugène Lackey, Squire Turner Teavis, Alamando Pope Bruce, Charles Moore Swager, George Scott, Caleb McDowell Wallace, James Alexander Doty, Joseph McCroty, Thomas Brondson Collins, Marcus Spun, William H. Hutchison, Samuel Simpson Cregg et Dudley Moore, lesquels avaient en leur possession quelque quatre-vingt-dix mille des deux cents mille dollars que les *raiders* avaient, disait-on, râflé aux banques de Saint-Alban.

Arrêtés à Saint Jean, Québec, ces quatorze furent subséquemment transférés à Montréal où le procès qu'on leur fit tourna à leur avantage, le juge Coursol devant qui ils comparurent se déclarant (16 décembre) incompétent à les juger.

Remis en liberté, les maraudeurs de Saint-Alban s'en donnèrent à cœur joie à Montréal où la grande majorité de la population leur était sympathique. Le gouvernement américain leur intenta un autre procès en extradition qui se termina encore par leur acquittement. Le juge Smith qui présidait celui-ci les reconnut comme des belligérants et refusa de les livrer à leurs ennemis.

Entre temps, les circonstances avaient séparé les maraudeurs en trois groupes dont l'un avait réussi à s'échapper, un autre ayant à sa tête le chef Bennett Young avait essayé de passer au Nouveau-Brunswick mais avait été arrêté à Saint-François quelques milles plus loin que la Rivière-du-Loup en bas, ramené à Montréal, puis transféré à Toronto pour y subir un troisième procès sur l'inculpation d'avoir ourdi le complot en Canada, et, finalement, acquitté, sauf le chef Bennett Young qui, admis à caution, disparut ensuite sans que l'on sût ce qu'il devint.

Collins, Scott, Bruce et Doty qui formaient le troisième groupe s'étaient dissimulés à Montréal même, grâce à la sympathie de la population pour la cause des états confédérés jusqu'à ce que des amis jugeassent plus sage de favoriser leur évasion, ce que du reste ils désiraient ardemment. Et c'est à David Têtu, trappeur des plus réputés pour son ingéniosité, son dévouement et son courage, que l'on avait songé à confier l'affaire. Têtu avait des intelligences à peu près partout. Il accepta la tâche qu'on lui proposa et, tel que convenu entre les amis des maraudeurs et lui, ceux-là voyagèrent de Montréal à Québec par la rive sud, s'arrêtant deux jours à St-Nicolas pour se reposer de ce long voyage toujours pénible et parfois périlleux en cette saison.

De St-Nicolas le trajet se fit par une tempête croissante, à tel point que de part et d'autre on se demandait si l'aventure n'allait pas finir tragiquement.

David Têtu était une figure bien connue à Québec et son absence prolongée pouvait éveiller maints soupçons à un moment où l'autorité faisait surveiller toutes les routes. Pour blouser celle-ci, Têtu, que l'on savait s'intéresser à la mise en valeur de certains gisements de minerais sur la côte nord, avait donné à entendre qu'un homme d'affaires de Montréal (lequel n'était autre que l'ami des maraudeurs qui s'intéressait à leur sort) désirait juger par lui-même de la valeur de ces gisements et donc qu'il lui fallait de nécessité l'accompagner. C'est

donc avec monsieur le Montréalais et un autre que Têtu avait, le même après-midi que nos quatre maraudeurs étaient arrivés en face de Québec, pris le chemin du pont de glace à la recherche de ceux-ci et que finalement, après bien des transes de part et d'autre on s'était retrouvé chez Bacon à Sainte-Anne de Beaupré. Mais, là, Têtu décida que ses deux compagnons seraient de trop et qu'il était plus prudent pour tous qu'il continuât seul avec ses maraudeurs.

FAUSSE ALERTE

— Fouette, Baptiste, cria David au conducteur de la première voiture, après qu'on fut installé dans les carioles et bien emmitouflé dans les peaux de buffle.

— Lieutenant, fit Têtu, en s'adressant pendant que les voitures, entraînées au grand trot des chevaux, glissaient avec un grincement sur la neige du chemin, vous voyez cette vieille église derrière nous ? C'est un lieu de pèlerinage célèbre dans notre pays. Ce matin, en venant à votre recherche, je suis entré un instant dans ce sanctuaire et j'ai recommandé notre expédition à la patronne du lieu. Car, voyez-vous, moi, je suis catholique comme un Canadien. Vous allez peut-être me prendre pour un homme superstitieux. Que voulez-vous, c'est ma conviction. Dans tous les cas, cette prière ne saurait nous nuire.

— Vous avez raison, reprit Collins ; j'appartiens à une autre religion que la vôtre, mais je respecte votre croyance.

En peu de temps, les voyageurs eurent atteint la paroisse de Saint-Joachim.

Les *raiders*, que l'entrain du voyage et les joyeux incidents des heures précédentes avaient mis en belle humeur, se renvoyaient d'une voiture à l'autre des bribes de conversations.

Soudain, le bruit des grelots d'une voiture qui semblait vouloir les atteindre les inquiéta. Les individus qui la montaient leur parurent avoir une mine suspecte. Le charretier, comme on dit communément au pays, ne cessait de presser son cheval et, en peu de temps, il eut considérablement diminué la distance qui le séparait des jeunes gens.

Les prétendus ennemis furent bientôt assez proches pour que Têtu pût reconnaître un brave et inoffensif marchand de Québec, M. Jacques Belleau, qui, en compagnie d'un ami, se rendait par affaires au lac Saint-Jean, avec quelques intentions de chasse, et qui avait toute autre chose en vue que de s'emparer des *raiders*.

Dès que la connaissance eut été faite, cette fausse alerte amusa beaucoup M. Belleau aussi bien que les jeunes confédérés.

Avant la fin du jour, les deux voitures étaient engagées dans les Caps, montant, descendant d'éternelles côtes suivant un chemin à peine tracé dans la forêt, où l'on ne rencontrait pas une seule habitation.

La première nuit se passa chez un nommé Bédard, dont la maison était le repos des voyageurs, au milieu des Caps.

Le lendemain, qui était un samedi, les voitures arrivaient sans accident à la Baie Saint-Paul, où on passa la nuit.

Le dimanche, de grand matin, les fugitifs se remirent en route pour ne pas rencontrer les paroissiens se rendant à la messe. Entre la Baie Saint-Paul et les Éboulements, ils firent une station chez un habitant pour éviter d'être aperçus par les voitures qui revenaient de l'église.

Dans l'après-midi, après avoir traversé le ruisseau Jureux, qui descend entre les montagnes de la Baie Saint-Paul et les Éboulements, ils abandonnèrent le chemin royal et prirent une route des concessions, dans la crainte de faire de fâcheuses rencontres, auxquelles les loisirs du dimanche et les allées et venues du jour les exposaient davantage.

En passant à travers le village des Éboulements, les voyageurs coururent un danger qui aurait pu leur être fatal, mais dont heureusement ils n'eurent aucun soupçon. Le seigneur du lieu, l'honorable Marc-Pascal de Sales Laterrière, vieillard d'une haute intelligence, au fait de tous les incidents politiques, esprit fin et perspicace auquel rien n'échappait, n'eut pas plutôt appris le passage des deux carioles, qu'il devina qu'elles devaient porter quelques-uns des *raiders*. Mais, gagné d'avance à la cause des confédérés, il se donna bien garde de laisser percer ses soupçons qui, dans sa pensée, étaient presque des certitudes.

Aux limites de la paroisse des Éboulements, Têtu fit descendre les voitures à travers les champs et prit le chemin du rivage.

A Saint-Irénée, il fallut songer à se procurer d'autres chevaux. En peu de temps, David eut mis la main sur le sieur Jean Savard, habitant de l'endroit, qui lui loua



chevaux et voitures pour faire la route jusqu'à l'entrée du Saguenay.

DE LA MALBAIE AU SAGUENAY

Le soir du même jour, nos amis avaient fait la descente des énormes montagnes de la Malbaie et se reposaient à la Pointe-à-Pic, chez Venant Tremblay, où ils passèrent la nuit.

Ils continuèrent à suivre le littoral et atteignirent la Baie-des-Rochers, située à douze milles de l'entrée du Saguenay.

David avisa un campement d'où s'élevait une légère fumée à l'entrée du bois. Comme de raison, il était en connaissance avec quelques-uns des hommes du chantier, et lui et ses compagnons furent accueillis avec la plus cordiale hospitalité.

Le mardi, après une longue et pénible marche, les fugitifs étaient parvenus à l'Anse Sainte-Catherine, en face de l'embouchure du Saguenay. Là il fallait abandonner chevaux et voitures qui furent congédiés.

Devant eux se dressaient les caps sauvages et escarpés de l'immense rivière dont les eaux noires et profondes charriaient d'énormes glaçons. Comment se risquer à traverser cette vaste embouchure, dangereuse même en été, et qui n'a pas moins d'un mille de largeur. Il n'y avait cependant pas à hésiter. Le seul lieu de refuge regardé comme sûr, par leur guide, était situé au-delà du Saguenay. Il eut bien vite trouvé deux canots, et, après avoir fait quelques recommandations à ses amis sur la manière de s'y tenir et de manier les avirons, il se lança bravement à travers les glaces.

Enfin, après des dangers, des inquiétudes et des fatigues de toutes sortes, ils abordèrent à la terre ferme. Elle leur parut hospitalière, en dépit de ses neiges et de ses frimas.

Vers le milieu du jour, ils étaient rendus à la Pointe-à-la-Cariole, qu'ils croyaient devoir être leur dernière étape pour l'hiver. Il était temps ; car, malgré leur énergie, leur courage et leur habitude de fatigue, les maraudeurs étaient à bout de forces.

LA POINTE-À-LA-CARIOLE

Qu'est-ce que cette Pointe-à-la-Cariole, terme du voyage, et qui avait été assignée aux fugitifs, comme le plus sûr refuge que le Canada pût alors leur offrir ? Une lande ou une batture déserte et stérile adossée à d'âpres rochers qui servent de contreforts aux rivages ; çà et là quelques sombres bouquets d'épinettes et de sapins à demi ensevelis sous la neige, en un mot, un coin de la Sibérie exposé à toutes les bourrasques du fleuve, sous un ciel presque toujours chargé de brouillards et de nuages de plomb : telle était la Pointe-à-la-Cariole au moment où nos voyageurs y mettaient le pied. La Pointe-à-la-Cariole a reçu ce nom singulier, à cause de la ressemblance de l'énorme rocher qui la forme, avec l'avant d'une de nos carioles.

— Où est votre maison ? demanda Bruce, en s'arrêtant pour faire du regard le tour de l'horizon.

— Vous l'avez devant vous, répondit David.

— Quoi ! cette masure ? reprit l'autre.

En effet, la maison de Têtu était loin d'être un château. Ce n'était qu'un pauvre réduit en planches, mal bâti et bon tout au plus pour une station de pêcheur. Il n'y avait pas même un poêle pour se chauffer, ni une bouchée de provision pour apaiser la faim.

— Soyez sans inquiétude, mes amis, dit David à ses hôtes. Je vais vous faire un bon feu de cheminée et pendant que vous vous reposerez en vous réchauffant ensemble, je vais me rendre à cinq milles d'ici, aux Petites Bergeronnes. Peut-être aurai-je la chance d'y rencontrer M. Barry. Je révèlerai à celui-ci le secret de votre arrivée à la Pointe-à-la-Cariole, et les embarras de notre situation. Son caractère loyal et généreux m'est connu depuis longtemps. Nous pouvons compter sur lui ; il fera tout en son pouvoir pour m'aider à adoucir votre position.

Contre son attente, il ne trouva pas M. Barry qui venait de partir pour les Escoumains. Sans se décourager, notre intrépide marcheur se procura un cheval, une voiture, quelques paires de raquettes, et reprit le chemin de la Pointe-à-la-Cariole, dans l'intention de ramener avec lui les maraudeurs.

Sa surprise fut grande de les rencontrer sur sa route, aux environs de l'Anse-aux-Pilotes. Après avoir patienté pendant quelque temps, ennuyés d'attendre et grelottant de froid, les quatre exilés avaient pris le parti, pour se dégourdir les membres, d'aller à la rencontre de leur ami.

Têtu les trouva enfoncés dans la neige, épuisés, découragés et fort en peine de savoir comment se tirer de ce mauvais pas. Il les installa du mieux qu'il put dans son traîneau, et, tantôt marchant, tantôt assis sur le bord de la voiture, il les conduisit aux Petites Bergeronnes, chez un nommé Réal Bouliane, encore un de ses amis, comme bien on se l'imagine.

De là, il écrivit à M. Barry, pour le mettre au fait de l'aventure de ses quatre amis et pour lui demander un poêle, ainsi que des provisions, afin de rendre possible le séjour à la Pointe-à-la-Cariole.

La réponse de M. Barry ne se fit pas attendre et l'on put reconnaître sa générosité à l'abondance des provisions qu'il confia au messager de David.

Le lendemain, la petite troupe avait quitté les Bergeronnes et était revenue au château de David Têtu.

— Maintenant, mes amis, leur dit-il, un bon matin, ma tâche est remplie. Il me faut vous quitter pour remonter à Québec, où je vais m'occuper de me procurer une goélette et de faire tous mes préparatifs pour mettre à la voile aussitôt que le port sera libre de glaces. Quand vous apercevrez une goélette portant pavillon en berne, vous pourrez être sûrs que je serai à bord. D'ici à Halifax, où vous prendrez la ligne transatlantique pour l'Europe, nous serons bien malchanceux si nous rencontrons un croiseur canadien qui nous donne la chasse.

Les quatre maraudeurs avaient presque des larmes dans les yeux en serrant chaleureusement la main de David, lorsqu'il partit, et ils le suivirent du regard jusqu'à ce qu'il disparut derrière les bancs de glace du rivage.

AUTRE ALERTE ET DÉMÉNAGEMENT

Chaussé de solides raquettes, Têtu longea d'abord les courbes de la falaise, puis, apercevant devant lui un champ de glaces vives recouvert de neige qui paraissait solidement attaché au rivage, il s'avisa d'abréger sa route en suivant une ligne droite jusqu'à la pointe voisine.

Mais, au moment de reprendre la terre ferme, il ne s'aperçut pas que ce pont de glace avait été détaché depuis peu du rivage, par la marée montante, et qu'il n'y était relié que par une couche trop faible pour le porter. Tout à coup, la glace cède sous ses raquettes et notre imprudent voyageur se trouve enfoncé jusqu'aux épaules, dans l'eau glacée. En vain il fait des efforts pour remonter à la surface, en s'aidant des bras et des

mains, la glace cède toujours devant lui et il ne fait qu'agrandir l'abîme qu'il a creusé. Avec la merveilleuse agilité dont il est doué, il pourrait bien faire un bond et se glisser à plat ventre sur la glace, mais il craint de briser ses raquettes qui lui sont indispensables pour le long trajet qu'il lui reste à faire.

Deux arpents de glace séparent Têtu de la terre ferme Il se met à avancer péniblement vers la falaise en se faisant un chemin à travers la glace qu'il brise avec ses coudes et ses poings. Après un travail de géant, il arrive enfin à terre.

Tout autre serait tombé d'épuisement, mais David, après avoir secoué un peu ses vêtements, continua sa route, comme si rien n'était, avec la même agilité, sur les bonnes raquettes qu'il avait eu la présence d'esprit de conserver. Il franchit bravement les sept milles qui le séparaient du *Jardin des Jésuites*, situé en haut du moulin à Baude, près de Tadoussac.

Le *Jardin des Jésuites* était un poste que ces Pères avaient établi, à l'est de l'embouchure du Saguenay. Ils avaient là une terre magnifique, un verger et une résidence. C'était une excellente place de pêche qu'ils utilisaient pour l'entretien de la mission. Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus au Canada, cette propriété fut vendue. Vers 1890 un nommé Poitras en était propriétaire.

C'est sous ce toit hospitalier que David s'arrêta pour sécher ses vêtements et prendre quelque nourriture. Têtu se trouvait chez lui ; Poitras, comme de juste, était un de ses amis.

Le même soir, il loue une petite berge, et, se faisant accompagner par deux jeunes garçons, il traverse le Saguenay.

Parvenu à la Pointe-aux-Bouleaux, à l'endroit même où les Jésuites avaient autrefois un autre poste, il prend quelques heures de repos et se désaltère à une excellente fontaine que les missionnaires de la Compagnie y avaient fait creuser jadis.

Arrivé aux premières maisons, notre brave voyageur apprend que le postillon qui fait le trajet entre la Pointe-aux-Bouleaux et la Malbaie, est parti depuis quelque temps.

Sans perdre une minute, David fait une course de deux milles, en raquettes, et vient à bout de le rejoindre. Aussitôt installé dans la voiture du courrier, il met la conversation sur les nouvelles du jour et ne tarde pas à apprendre que certaines rumeurs ont transpiré au sujet de ses protégés, que même on a lancé à leurs trousses un individu du nom de McNider, du Port-au-Persil. Celui-ci, paraît-il, avait reçu l'ordre de découvrir quels étaient les voyageurs qui étaient descendus sous la conduite de David Têtu, et d'en faire un rapport au gouvernement. L'espion, dit le courrier, est actuellement à la Baie-des-Rochers, où il doit passer la nuit.

Têtu n'a pas besoin d'en entendre davantage, et, aussitôt qu'il peut quitter le courrier sans faire naître ses soupçons, il descend de voiture et se dirige droit vers la Baie-des-Rochers. Il connaît McNider : c'est un autre de ses amis. D'ailleurs ils sont tous ses amis. Il espère bien pouvoir lui faire entendre raison et l'amener à abandonner sa poursuite.

Après une marche de quatre milles à travers les bois, David arrive, au commencement de la nuit, à la Rivière-aux-Renards, chez le nommé Roger Thérien, où il espère pouvoir prendre quelques heures de repos. Mais, en ouvrant la porte, Thérien lui annonce que son fils vient de mourir de la petite vérole et que toutes les maisons de la localité sont infectées par le terrible fléau. Impossible d'y trouver un asile.



Sans perdre une minute, David fait une course de deux milles, en raquettes, pour le rejoindre.

Forcé de continuer à pied sa pénible marche, David arrive à minuit, dans un camp situé à la Baie-des-Rochers, à trois milles de la mer.

Il dépêche aussitôt chez Jean Savard, où on lui a dit que devait se trouver McNider, un messager chargé de lui dire que David Têtu l'attendait au campement pour affaires importantes.

Lancé à la poursuite de Têtu et de ses amis, celui-ci ne demande pas mieux que de profiter de la bonne occasion qui se présente, et, à l'aube du jour, il est rendu au camp.

David Têtu lui raconte en peu de mots tout ce qu'il a fait pour sauver les incursionistes et tout ce qu'il se propose de faire encore pour eux ; « J'espère bien, continue-t-il, que tu ne m'arrêteras pas maintenant dans l'exécution de cette œuvre de dévouement. A quoi va te servir de jouer le rôle ignoble d'espion ? Que t'ont fait ces jeunes gens pour que tu t'acharnes à leur poursuite et que tu révèles le lieu de leur retraite ? Si ton devoir d'office te le commandait, ce serait autre chose, mais tu n'es pas un homme de police. Crois-moi, il est plus noble pour toi de t'intéresser avec moi à ces malheureux, que de travailler à leur perte. D'ailleurs, les gens de la Malbaie, qui t'envoient, ne savent pas à qui ils auront affaire ; le premier qui se présentera pour s'emparer des jeunes confédérés recevra certainement une balle à la bonne place et le second aura le même sort. Les maraudeurs sont exaspérés ; ils ont assez souffert, disent-ils, et sont disposés à se battre jusqu'à la mort, plutôt que de se livrer entre les mains des émissaires du gouvernement. Tu feras mieux de leur porter cette lettre et de les accompagner ensuite aux Escoumains, chez M. Barry, où je leur conseille de se rendre. Tu pourras ensuite aller dire aux messieurs de la Malbaie de ne pas se donner de mal pour chercher des gens qu'ils ne trouveront pas. Et toi, tu auras fait une bonne action, car au lieu d'aider à livrer ces infortunés à leurs bourreaux, te seras devenu un de leurs sauveurs. "

McNider était bon garçon, puisqu'il était l'ami de Têtu. Il se rendit tout de suite à ses raisons et, non seulement il promit de ne rien faire contre les jeunes

confédérés, mais encore de se constituer le messager de David.

Suivant à la lettre les instructions qui lui étaient données, il se rendit sans délai à la Pointe-à-la-Cariole, où il trouva les maraudeurs fort ennuyés de leur nouvelle prison. Heureux de recevoir des nouvelles de leur ami dévoué, mais un peu intrigués à l'idée de changer si vite le lieu de leur retraite, ceux-ci hésitèrent d'abord à suivre son avis. Mais, après avoir mûrement délibéré sur les motifs que Têtu leur donnait dans sa lettre, ils comprirent la sagesse de sa nouvelle détermination.

Le soir du même jour, les maraudeurs étaient installés au milieu de la famille Barry.

AU FOYER BARRY

Les quatre maraudeurs n'eurent pas lieu de regretter le misérable taudis qu'ils avaient laissé à la Pointe-à-la-Cariole, en pénétrant dans la maison de leur hôte où s'étalait tout le confort de la civilisation. Entourés de toutes sortes de soins et d'attentions délicates et jouissant, autant qu'on peut jouir en exil, de toutes les commodités de la vie, ils se félicitèrent vite d'avoir accepté l'invitation de M. Barry.

Peu de jours après leur installation aux Escoumains nos maraudeurs se trouvaient pour ainsi dire chez eux, et, grâce aux dispositions de leur âge, ils eurent bientôt mis à profit leurs loisirs, partageant leur temps entre la lecture et les cartes dont ils étaient d'intrépides joueurs, sortant peu dans la journée, de crainte de faire des rencontres dangereuses ; le soir faisant du chant et de la musique. Car Collins était un violoniste remarquable, Doty avait une voix superbe, Bruce et Scott d'excellentes voix de chœur.

L'éloignement et la difficulté d'être atteints dans cette solitude presque inaccessible ne les empêchaient cependant pas de redouter quelque surprise et ils ne sortaient jamais sans être accompagnés de leurs revolvers dont ils savaient admirablement se servir.

Une fois par semaine, M. Barry était obligé d'aller visiter l'un des chantiers dont il avait la surveillance, et il avait l'habitude d'amener avec lui l'un ou l'autre



. . . le soir faisant du chant et de la musique.



. . . dès les premiers jours d'avril il arrivait aux Escoumains.

des incursionistes. C'était la seule sortie que ceux-ci croyaient prudent de se permettre.

De son côté, M. Barry avait pris toutes les précautions possibles pour prévenir toute attaque imprévue. Dans le cas où quelque étranger viendrait de Tadoussac, il devait en être de suite informé, et si la présence de ce nouvel arrivé était suspecte, les confédérés auraient pu alors se cacher pour un jour, et, la nuit venue, M. Barry leur aurait fait prendre le chemin des chantiers, en leur donnant un guide sûr.

Les semaines s'écoulaient assez vite aux Escoumains ; cependant nos exilés hâtaient de leurs vœux le retour du printemps. Il leur tardait de prendre la mer et de faire voile vers une terre de liberté. Avant même que l'hiver fût terminé, ils interrogeaient l'horizon pour apercevoir quelques signes de l'ouverture de la navigation. Il leur semblait déjà que la goélette de David tardait à arriver.

À LA VOILE

Or, le 28 mars, David Têtu faisait voile du chantier Gilmour à St-Joseph de Lévis, car le pont de glace ne bronchait pas, et dès les premiers jours d'avril il arrivait aux Escoumains. Il faisait nuit.

Sans attendre le jour, David se fit débarquer à terre et se rendit au poste, où le commis lui dit que les maraudeurs devaient partir pour les chantiers, à quatre heures, le lendemain.

L'alarme était au milieu d'eux depuis quelques jours, car ils avaient appris que certains espions avaient pris des informations sur leur compte et étaient à la veille d'arriver aux Escoumains. M. Barry leur avait conseillé de prendre le chemin des bois jusqu'à ce que ses motifs d'appréhension fussent dissipés.

D'un bond, David fut rendu à la maison de M. Barry, où son entrée produisit l'effet d'une apparition ; car les maraudeurs, malgré leur empressement de partir, n'osaient espérer le voir arriver si tôt.

La joie fut grande de part et d'autre ; les Sudistes surtout ne pouvaient contenir leur ivresse, car il leur semblait déjà voir luire le jour de la délivrance.

On tint conseil, et il fut décidé de partir dès le lendemain : le séjour des Escoumains n'était plus sans péril et on savait bien qu'une fois en mer, peu d'embarcations oseraient se risquer à la poursuite des maraudeurs, à cette époque de l'année.

NAVIGATION D'HIVER

Le 4 avril, vers midi, tous les voyageurs, y compris l'ami de Montréal, étaient réunis à bord de la goélette ; le capitaine donna le signal de lever l'ancre.

A peine pouvait-on hisser les voiles, tant elles étaient raidies par les glaces. Il fallait être doué d'une constitution de fer comme David Têtu et ses matelots, pour résister sur le pont, par le froid intense qu'il faisait, et que rendait encore plus piquant le vent violent qui soufflait du nord.

Dès les premières heures du départ, le froid avait commencé à retarder la marche de la goélette qui était de petite dimension et loin d'être assez solidement construite pour affronter les glaces sans danger.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés qu'elle parvint à se frayer une route jusqu'aux Petits Escoumains. Là, nouveau contretemps ; la brise tourna à l'est, accompagnée d'une neige épaisse qui bientôt couvrit le pont d'un tapis dangereux et glissant. Elle finit par tomber en si grande abondance, que le capitaine en était à se demander s'il n'allait pas être obligé de chausser ses raquettes, avec ses matelots, pour faire la manœuvre.

Force fut donc de jeter l'ancre à l'Anse-aux-Basques et d'y attendre le retour d'une éclaircie et d'un vent plus favorable.

On put enfin mettre à la voile, et grâce à l'habile direction du capitaine, qui savait aussi bien profiter du vent que des courants, on put se rendre aux Cawees, petites îles situées en bas de la Pointe-des-Monts. Une nouvelle tempête de neige y attendait les navigateurs.

La goélette était encore dans les parages des Cawees, lorsqu'on se vit en face d'une immense banquise, qui barrait le passage.

Après l'avoir côtoyée pendant quelque temps, Têtu aperçut, du côté du nord, un chenal, à travers lequel il lança sa goélette. Ce passage pouvait avoir une dizaine d'arpents de largeur entre la glace et la terre ferme. Il était impossible de juger jusqu'à quelle distance il pouvait être libre.

On atteignit successivement les Sept-Iles, Moisie, et enfin le Petit-Hâvre, à dix milles plus bas, où il fallut s'arrêter : le chenal se trouvant fermé.

Comme il était évident qu'on serait obligé d'y faire escale, pendant plusieurs jours, le capitaine et les passagers prirent le parti de descendre à terre, laissant les deux matelots à la garde de la goélette.

Têtu avait un ami au Petit-Hâvre : personne n'en sera étonné. C'était le père Chisholm, vieux pêcheur et trappeur du golfe.

Écossais de naissance, il était venu très jeune au pays où, dès son arrivée, il avait été engagé en qualité d'agent de la Compagnie du Nord-Ouest.

Pendant son séjour à Mingan, il épousa une sauvagesse, ce qui indisposa les directeurs de la Société, dont il cessa dès lors de faire partie.

En quittant Mingan, le père Chisholm vint se fixer au Petit-Hâvre, où, depuis bien des années, il y menait la vie de trappeur et de pêcheur, vivant du produit de ses courses.

À l'époque où David vivait habituellement dans ces parages, il eut, pendant six ans, pour associé, le père Chisholm. Tous deux avaient des magasins à Moisie et au Petit-Hâvre, et ils gardaient à leur service vingt-huit familles de Naskapis.

Quoique M. Chisholm fût protestant, il travaillait, avec son associé, à la conversion au catholicisme des familles sauvages.

En 1860, ils firent baptiser vingt-et-un adultes, par le Père Arnaud, un des plus zélés missionnaires de ces régions, et un ami intime de David Têtu.

CHASSE AUX MARGOTS

Les glaces ayant livré passage à la goélette, nos amis dirent adieu à la famille Chisholm, et le capitaine David donna l'ordre de lever l'ancre et de mettre le cap sur Halifax.

Malgré les glaces, la brume et les vents contraires, on arriva en vue des Iles de la Madeleine. Du côté sud de ces îles, l'œil se perdait sur d'immenses champs de glace impossibles à franchir. Force fut donc de changer la course de la goélette et d'incliner vers le nord.

Dans le cours de la journée, le matelot qui tenait la barre signala le navire *Shandon*, de Liverpool, qui sortait d'un champ de glace au moment où la goélette allait y entrer.

Après bien des difficultés, on finit par trouver un passage libre entre l'île Bryon et le Rocher-aux-Oiseaux. A quelques encablures de cette île, la goélette se trouva *encalmée*. La journée était magnifique, la température douce et le ciel clair, comme une eau de roche.

Ce fut l'occasion d'un *sport* amusant et tout à fait nouveau pour les maraudeurs. Ils se livrèrent, avec David, à la chasse aux margots.

David servit le soir à ses amis un festin aux margots, apprêtés à toutes les sauces ; et en particulier des tranches de ce gibier qui chatouillèrent si agréablement le palais de nos Sudistes, qu'ils en parlèrent jusqu'à leur arrivée à terre.

Le calme dura toute la nuit, mais, à l'aube du jour, on fut assailli par un vent contraire qui retarda considérablement la marche de la goélette. Il fallut louvoyer jusqu'à ce qu'on fut par le travers de l'Ile Saint-Paul.

Le matin du 23 avril, qui était un dimanche, on put doubler la pointe nord de l'île Saint-Paul ; la mer était débarassée des glaces.

Malgré les bancs de brume qu'on eut à traverser, on fit une marche assez rapide, et on arriva en vue des côtes du Cap-Breton, où on jeta enfin l'ancre dans le port de Sydney.

Les voiles n'étaient pas encore ferlées qu'une chaloupe, portant deux officiers de douane, accosta la goélette ; la visite de la cargaison fut bientôt terminée, car le genre de contrebande que faisait notre capitaine ne se composait pas de marchandises.

Les officiers de douane n'ayant découvert rien de suspect, retournèrent à terre, contents d'eux-mêmes, sans remarquer le sourire moqueur que David cachait sous sa moustache et les soupirs de soulagement que poussèrent les maradeurs quand les douaniers furent redescendus dans leur chaloupe.

Dans l'état d'épuisement où se trouvaient ces pauvres gens, il ne fallait pas songer à continuer la route en goélette jusqu'à Halifax.

A peine étaient-ils arrivés à l'hôtel, avec David, qu'ils apprirent une nouvelle plus étourdissante que tout ce qu'ils auraient pu rêver. Le chef de leurs mortels ennemis, celui-là même qui avait présidé aux destinées



. . . leur ancien capitaine, les saluait de la main, tandis qu'eux-mêmes agitaient leurs mouchoirs en signe d'adieu.

des hommes du Nord, pendant cette guerre meurtrière, dont ils avaient été les victimes, avec tant d'autres de leurs compatriotes, le président Lincoln enfin, venait d'être tué, le Vendredi-Saint, en plein théâtre, par la balle du comédien Booth.

* * *

Quelques jours après, un navire à vapeur de Terre-neuve, en destination d'Halifax, entra dans le port de Sydney, pour prendre du charbon. Ce fut une bonne fortune pour les amis de David, qui se hâtèrent d'en profiter : leur intention étant de s'embarquer immédiatement pour l'Europe.

Il est plus facile de comprendre que d'exprimer les sentiments qu'éprouvèrent nos jeunes Américains, au moment de se séparer de l'ami généreux à qui ils pensaient bien être redevables de la vie et qui, plus d'une fois, avait exposé ses jours pour eux, par un pur motif d'humanité, et qui les avait traités avec la tendresse et le dévouement d'un père.

Ce ne fut pas sans la plus vive émotion qu'il vit s'éloigner ces quatre jeunes gens auxquels il s'était attaché, comme à ses enfants, pour qui il s'était sacrifié, qu'il avait enfin réussi à mettre en liberté et dont il fallait se séparer pour toujours.

N'ayant plus aucune affaire dans la petite ville de Sydney, il était remonté dans son embarcation lorsque le steamer leva l'ancre pour Halifax.

Au moment où le navire glissait en silence, à une demi encablure de distance de la goélette, les quatre maraudeurs, appuyés au bastingage, avaient les yeux tournés vers la petite embarcation qui les avait déposés à bon port, et regardaient leur ancien capitaine qui, assis sur le gaillard d'avant, les saluait de la main, tandis qu'eux-mêmes agitaient leurs mouchoirs, en signe d'adieu.

David suivit de l'œil le steamer, jusqu'à ce qu'il eût disparu derrière la pointe est qui protège l'entrée de la rade. Se levant alors brusquement : — Hisse la misaine ! crie-t-il à tue-tête à l'un de ses matelots, pour cacher l'émotion qui lui serrait la gorge. Nos provisions sont-elles toutes à bord ? Si le vent continue, nous n'aurons qu'à tirer une bordée pour nous rendre à Saint-Pierre-Miquelon.

Que devinrent les quatre maraudeurs rendus à la liberté par David Têtu ? Mystère.

Quant à ce dernier, David Têtu, — fils de Charles Têtu de la Rivière-Ouelle, marchand actif et entreprenant, — David Têtu, grand coureur des bois, connu dans tout le bas de Québec, côte nord et côte sud, de taille imposante, fortement musclé, indemne à la fatigue, pourrait-on dire, ingénieux, affable, généreux jusqu'à la prodigalité, auteur de plusieurs inventions utiles qui profitèrent beaucoup plus aux autres qu'à lui-même, après une vie fort aventureuse comme le démontre le récit ci-dessus on le retrouve gardien du phare de la pointe sud de l'Ile d'Anticosti.

Son dévouement et sa générosité ne reculaient devant rien. Entre autres traits qu'on cite de lui à ce sujet, le suivant mérite d'être retenu :

Un jour, étant de passage à Québec, il entend dire qu'un de ses anciens coparoissiens est retenu en prison pour dettes, à Saint-Thomas de Montmagny. Aussitôt le chagrin s'empare de lui ; il ne dort plus jusqu'à ce qu'il ait apporté quelque soulangement à ce malheur. Il traverse à la Pointe-Lévi, prend le premier train qui se présente. Descendu à la gare de Montmagny, il va droit à la prison où il demande à voir sa vieille connaissance.

— Qu'est-ce qui vous retient ici, dit-il, en l'apercevant ?

— Une bagatelle, reprend l'autre : une trentaine de piastres.

— Ce n'est que cela, répond David. J'aurai bien vite arrangé votre affaire.

Et, sans plus tarder, il sort de la prison, s'en va payer la somme, et revient, triomphant, délivrer son ami de la captivité.

Il n'y avait qu'un inconvénient à cet acte de générosité : c'est qu'après l'avoir accompli, David n'avait plus un seul sou dans ses poches, et qu'il fut obligé d'emprunter quelques piastres à ses tantes pour payer ses frais de passage à Québec.



DAVID TÊTU

Novembre et le cimetière

C'était hier, tout dans la nature,
Ses chants, ses parfums, sa verdure,
Charmaient les pas du voyageur ;
Ses yeux, sur la voûte azurée,
Comme sur la plaine dorée,
Se reposaient avec bonheur.

Mais, ô vicissitude amère !
Aujourd'hui, le soleil n'éclaire
De son rare et faible rayon,
Dans les campagnes désolées,
Que des ruines amoncelées
Par le souffle de l'aquilon.

Les gais hôtes de la feuillée,
Loin de la branche dépouillée
Vont chercher des climats plus doux ;
Où jouaient leurs airs philomèle,
Le chardonneret, l'hirondelle,
L'on n'entend plus que les hiboux.

De cette immense nécropole
Il faut savoir faire une école ;
La mort donne aussi des leçons :
Notre vie est une ombre vaine :
Apparus un jour sur la scène,
Demain nous en disparaissons.

C'est alors, écoutez, ô touchante harmonie !
Que retentit partout le glas de l'agonie
La voix lugubre des tombeaux.
L'on accourt ; quel théâtre ! un drap noir, une bière,
Des sanglots et des pleurs, la croix, une prière,
Des feuilles sèches en monceaux.

Sous les mêmes cyprès, dans le même silence,
Tout vient, tout se confond, la pauvreté, l'aisance
Trouvent ici le même sort.
Celui qui possédait la couronne et le sceptre,
Qui régnait en monarque et commandait en maître,
Comme l'esclave ici s'endort.

Qu'on ait eu le palais ou la hutte grossière,
Le château somptueux ou la sombre chaumière,
Ici l'on habite un cercueil ;
Qu'on ait de diamants enrichi sa parure,
Que l'on ait porté les haillons ou la bure,
Ici l'on apporte un linceul.

Ambition, fortune, honneur, gloire, génie,
Partage des heureux au banquet de la vie,
Viennent ici s'anéantir.
L'on ne peut des mortels changer les destinées ;
Et les fils d'Esculape avec leurs panacées,
Ne les savent point garantir.

Toi . . . dont le monde entier redoutait la puissance
Qui semblais défier la terrible sentence,
Comme une inexpugnable tour ;
Et toi dont tout un peuple était le tributaire,
Quoi ! vous êtes un jour égaux au prolétaire,
Quoi ! vous mourez à votre tour.

Ce qu'on nomme grandeur est un dehors qui trompe ;
De leurs riches trésors et de toute leur pompe
Les Crésus ici n'ont plus rien.
Des plus fameux héros la vaste renommée,
Ici, s'évanouit . . . vain bruit . . . vaine fumée . . .
Hélas ! Si l'on y pensait bien.

Le plus riche est celui dont le néant étale
Un marbre froid portant l'inscription fatale
Vains masques de ce qui n'est plus.
C'est du luxe, dit-on, si quelques fleurs fanées
Symboles de vertu par la mort emportés,
S'y voient . . . Ornements superflus . . .

Pourquoi donc s'attacher à des biens éphémères
Pourquoi ne pas s'aimer comme s'aiment des frères
Nous tous enfants du même Dieu ?
Que ne recherchez-vous la solide richesse,
En suivant les conseils que dicte la sagesse,
Futurs citoyens de ce lieu ?

Je lis un mot qui vaut un livre :
Ici ne prétendez pas vivre,
Soyez prêts avant d'y venir ;
Comme on est au port on demeure,
Songez à votre dernière heure,
Ayez vivant de quoi mourir.

Pour semer le bon grain attendrez-vous la tombe ?
Ce n'est pas en hiver, lorsque la neige tombe,
Qu'on fait les travaux de l'été :
Pour un jour incertain pleins de solitude
Serez-vous étrangers à la plus noble étude :
L'éternité ! l'éternité !

L'abbé RAYNAUD

Quelques souvenirs inédits . . . . . sur DORION

par M. le docteur **Albert JOBIN**

Tout a été dit sur le Dr Jules Dorion. Jamais, que je sache, un canadien n'aura eu une aussi bonne presse. Ce fut unanime et quasi universel. Cependant, M. le Chanoine Chamberland m'a prié de rappeler dans cet Almanach, auquel Dorion collaborait fidèlement avec ses « Contes du Père Jean », de rappeler, dis-je, quelques souvenirs inédits touchant cet homme de bien.

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que Dorion fut universel. Personne ne peut se flatter de tout connaître. Mais, volontiers, je dirai qu'il avait des aptitudes pour une foule de choses. Il était fertile en ressources variées et adroites. En deux mots, il était très habile de ses mains. Ainsi, en outre de ses connaissances professionnelles, Dorion était à ses heures musicien, menuisier, dentiste, photographe, jardinier, mécanicien, terrassier et même typographe.

Eh oui ! il fut typographe à une heure où des troubles existaient dans les ateliers d'imprimerie à Québec. La main d'œuvre manquait. Alors Dorion se fit typographe et machiniste d'occasion. Et cela, afin de permettre à son journal de paraître régulièrement. Et ainsi il réussit à passer la crise.

Photographe

La photographie n'avait pas de secrets pour lui. Non seulement il posait bien et avec goût,— car il y avait de l'artiste en lui — mais il faisait lui-même le développement des négatifs, et les imprimait sur de jolis papiers.

Musicien

Dorion avait des connaissances en musique. Ainsi il touchait assez bien le piano, et jouait encore mieux du violon. Même il réunissait quelques amis pour faire du chant,— en partie, s'il vous plaît.— C'était notre maître-de-chapelle. Et, tout en nous dirigeant avec son archet, il chantait avec nous. Hélas ! nous n'étions pas des Caruso ; et notre chœur de chant a vécu ce que vivent les roses. N'empêche que cet art d'agrément nous a permis de passer de bien belles heures ensemble.

Mécanicien

Le Dr Dorion fut un des pionniers de l'automobilisme à Québec. Avec le Dr Casgrain, il fut un des premiers à avoir une auto. Ceci n'est que de l'ordinaire, me direz-vous. Soit... Mais ce qui est remarquable, c'est que c'est lui-même qui a monté son auto. Il en a fait venir toutes les pièces de la manufacture : châssis, carosse, engin, accessoires, etc. Lui seul en a fait tous les raccordements électriques, et ajusté toutes pièces, si bien qu'il l'a mise sur pied et en marche. Comme il était fier de son coup, et avec raison ! Il s'en est servi plus de trois ans pour faire la visite de ses malades et des promenades à la campagne. Sa voiture avait pour marque de fabrique une « Metz ». Ce fut la première machine, à Québec, à marcher sous l'action d'un magnéto-aimant. La lumière de ses phares se faisait au moyen de l'acétylène ; et le klaxson au moyen d'une poire. Les héritiers du Dr Dorion possèdent encore cette relique des premiers âges de l'auto. Je m'imagine qu'elle pourrait figurer dans les expositions d'auto, ne serait-ce que pour montrer tous les progrès réalisés dans ce domaine depuis 30 ans.

Dentiste

Sait-on que Dorion fut un dentiste remarquable ? Il eut, en effet, son heure de célébrité, non pas comme mécanicien pour refaire une dentelure ; mais, comme arracheur de dents, il n'avait pas son pareil dans son temps. Il fut le premier à populariser l'extraction des dents sans douleur, grâce à l'anesthésie locale. Il était renommé pour son habileté. Son bureau ne désemplissait pas. On venait de partout réquérir ses services. Ce fut même une de ses principales sources de revenu. Ce n'est pas d'hier ; il y a de cela 40 ans. Il n'y avait alors que trois ou quatre dentistes à Québec (Casgrain, Venner, Pourtier, Dorval.)

Menuisier

Fils et frère de menuisier, Dorion devait nécessairement avoir quelqu'idée de l'art de travailler le bois. En tout cas, il avait son établi et son coffre d'outils. Et il s'en est servi à l'occasion. Ainsi lorsque les charpentiers eurent terminé la charpente de sa maison de campagne, c'est lui qui en a fini l'intérieur et l'extérieur.

Et pour se remettre des tracasseries du journalisme,— et Dieu sait s'il y en a dans un pareil milieu,— il embellissait sa villa soit par la plantation des arbres, soit par la culture des fleurs qu'il aimait, soit encore en faisant du jardinage.

Il manquait une nappe d'eau sur sa villa. Son esprit ingénieux lui fit trouver les moyens d'avoir cet agrément. Sur le versant du côteau, sur lequel était sise sa maison, coulait un petit ruisseau. Grâce à une chaussée,— faite en ciment de ses propres mains,— il réussit à transformer ce petit filet d'eau en un étang assez profond et assez spacieux pour pouvoir s'y baigner et y canoter. Et voilà comment il fut terrassier.

J'allais souvent, avec ma famille, jouir de son hospitalité simple mais très accueillante. Un jour, je le trouvai en frais de labourer un petit morceau de terre avec une charrue en bois, de son invention... Tiens !... tiens !..., lui dis-je, en badinant : Nouveau Cincinnatus ! « Espères-tu être nommé dictateur en quelque part ? — On ne sait jamais... répondit-il sur un ton sérieux — Que veux-tu dire ? — Je t'apprendrai, mon cher, que Sa Grandeur Mgr Bégin vient de me nommer « Directeur de l'Action Sociale » et... j'ai accepté... — Bigre ! !

Homme d'oeuvre

Dorion avait en effet une âme d'apôtre. Sans parler de sa carrière de journaliste catholique, à laquelle il a consacré les 32 dernières années de sa vie, il a attaché son nom à d'autres

œuvres sociales, qui ne manquent pas d'importance et qui portent son empreinte. Je n'en citerai que trois :

a) La Société médicale de Québec ;

b) La Caisse populaire de Québec-Est ;

c) Le Corps des Zouaves.

a) A propos de la Société Médicale, je rappellerai qu'à la fin du siècle dernier, la Faculté de Québec n'avait aucune société médicale, ni aucun journal de médecine, et cela depuis plus de 50 ans. Eh bien! Ce sera le mérite de Dorion de les avoir ressuscités tous les deux. Voici comment :

À l'automne de 1899, le Dr Michael Abern, le maître-chirurgien de son temps, convoqua les médecins à l'École de médecine. Il s'agissait tout simplement de souscrire pour l'érection d'un monument à Pasteur, à Paris. L'on souscrivait libéralement. On allait se séparer lorsque Dorion,— le plus jeune d'entre nous,— proposa de fonder une Société médicale. Mouvement de surprise. Puis le Dr Abern, qui présidait la réunion, tout en se disant favorable à l'idée, nous dit ses appréhensions. Il avait vu, dit-il, bien d'autres mouvements de ce genre. Mais l'enthousiasme du début n'avait pas duré. Il n'y eut jamais de lendemain, ajoutait-il. Ce fut une vraie douche d'eau froide. Malgré cette prophétie de mauvaise augure, Dorion revint à la charge, tant et si bien que l'assemblée accepta le principe d'une société et même d'un périodique qui en serait l'organe. Un comité fut formé à cet effet, et Dorion en fit partie. L'on sait le reste. Ces deux organismes médicaux ont vécu sans interruption depuis 40 ans. Et, je le répète, ce sera le mérite de Dorion d'en avoir été le parrain.

b) Ce sera encore au crédit de Dorion d'avoir doté sa paroisse natale d'une caisse populaire. En 1906, il réunit un groupe de citoyens de St-Roch, et fonda « La Caisse populaire de Québec-Est », aujourd'hui très florissante.

c) En octobre 1900, le Colonel Rouleau organisa une Compagnie de Zouaves. Le premier rendu à l'appel fut le Dr Dorion. Il fut même le bras droit du Colonel Rouleau. A la mort de celui-ci, Dorion, en sa qualité de Lieutenant Colonel, en fut le commandant. Et jusqu'à sa mort, il est resté la cheville ouvrière de cette Compagnie de Zouaves pontificaux.



(1870-1939)

JULES DORION

JOURNALISTE

Directeur-Fondateur de " L'Action Catholique "

(1907-1939)

A propos des trois organismes ci-dessus, il convient de noter deux qualités chez Dorion : sa prévision et son esprit de suite. Le fait que, depuis 40 ans, ces sociétés ont vécu et prospéré, montre bien qu'elles répondaient à un besoin des temps, et que Dorion avait vu juste.

De plus, dans ces sociétés, dues la plupart à son initiative, Dorion ne s'est pas contenté d'être un membre quelconque, aux bras croisés ; au contraire, toute sa vie, il y a pris une part très active. C'est un beau témoignage de son esprit de suite et de continuité.

Ce qui me permet d'ajouter que son nom passera sûrement dans l'histoire comme un homme d'œuvres. Et ainsi il aura vécu une carrière bien remplie et bien utile.

Charitable

Je ne puis terminer cet article sans rappeler un de ses traits de charité. Ceci se passa il y a 35 à 40 ans. Stadacona n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui. C'était un petit village de pauvres gens. Quelques rares médecins s'y dévouaient pour l'amour de Dieu. Dorion en était un. Un soir, par une grosse tempête d'hiver, deux hommes de cette localité vinrent le chercher.

Ce n'était pas qu'une petite course à faire. Par ce gros temps, il n'était question de voiture. Il fallait faire à pied un trajet long de deux milles. Et ce qu'il y avait de pire, c'était la traversée de « La Pointe aux Lièvres », où il n'y avait aucune habitation, ni aucune lumière qui put servir de point de repère. C'était facile d'y perdre son chemin. C'est aussi ce qui est arrivé, à un citoyen de Stadacona qui s'y est écarté, un soir de tempête, et ne s'est retrouvé que le lendemain, au point du jour, battant de la semelle sur la Rivière St-Charles pour s'empêcher de geler.

Or donc, ce jour-là, il faisait une tempête à tout casser. On ne voyait ni ciel, ni terre. Ceci n'est pas une formule faite à plaisir. C'est la vérité pure, me disait Dorion. C'était donc un voyage périlleux. N'importe. Dorion s'arme de courage, s'emmitoufle jusqu'au nez, chausse ses raquettes, et part accompagné de ses deux acolytes, portant chacun un fanal. De peine et de misère, il arrive juste à temps pour délivrer sa malade.

J'ai tenu à rapporter ce fait authentique, parce qu'il dépeint bien l'homme du devoir.

La vitesse des vagues de l'océan...

Il n'est assurément personne qui, à la première vision de la mer, n'ait été frappé d'abord de son immensité si imposante, puis du perpétuel mouvement de va-et-vient qui agite, à sa surface, la masse gigantesque de ses eaux. C'est là un spectacle majestueux et grandiose, devant lequel aucune âme humaine ne peut rester indifférente.

Mais se fait-on une idée de la vitesse des vagues, qui, s'élevant et glissant les unes sur les autres, tour à tour s'approchent et s'éloignent des côtes ?

Un éminent ingénieur hydrographe anglais a fait à ce sujet de patientes observations, dont voici un résumé :

Par un vent faible, la vitesse des vagues de l'océan est déjà de 7 mètres 50 à la seconde ; soit de 450 mètres à la minute et de 27.000 mètres ou 27 kilomètres à l'heure.

Quand la brise est plus accentuée, ou fraîche, comme disent les marins la vague parcourt de 10 à 12 mètres à la seconde. Enfin, par un vent fort, elle atteint une vitesse de 15 à 18 mètres dans le même temps.

Mais celle-ci peut encore être dépassée de beaucoup.

L'auteur des observations qui précèdent a calculé que, durant une grande tempête qu'il a essuyée en pleine mer, la surface des eaux avait une vélocité de 24 mètres à la seconde, par conséquent de passé 86 kilomètres à l'heure : plus de 17 lieues ! Les vagues se suivaient à un intervalle de 15 secondes, et leur longueur atteignait 362 mètres.

Enfin on a observé, dans des cas de tempêtes très violentes ou de cyclones, que la vitesse des vagues s'est élevée jusqu'à 96 kilomètres à l'heure ; et il a été constaté, dans l'Océan Pacifique, qu'à la suite d'un tremblement de terre, la vitesse de translation imprimée aux couches supérieures des eaux de la mer avait dépassé 577 kilomètres à l'heure : plus de 115 lieues !



Vieille grange — ***Bois gravé de Maurice Gaudreau***



L'ÉGLISE de Saint-Léon de Westmount

MANQUER de voir l'église de Saint-Léon de Westmount, Avenue Western, quand on se trouve à Montréal, c'est se priver d'une jouissance rare. Les vues qu'en reproduit ici l'Almanach de l'Action Sociale Catholique et la description même n'en donnent qu'une idée imparfaite. Il faut voir l'œuvre même.

L'église de Saint-Léon de Westmount, conception de l'architecte G.-A. Monette, date de 1901. Pour commencer on se borna à l'essentiel. Ce n'est qu'en 1920 que furent entrepris les travaux de parachèvement dont on profita pour modifier certaines lignes intérieures et aussi l'aspect général de la façade. En 1928, des travaux de restauration furent décidés et une bonne fortune exceptionnelle voulut que la paroisse, M. le curé tout probablement, ou quelque paroissien bon amateur, connut un maître artiste, M. Guido Nincheri, qui se donna entièrement à l'œuvre qui lui fut confiée.

On voit par les illustrations reproduites ici que St-Léon est de style roman, style qui se prête à une décoration de « plantureuse abondance », est-il dit dans la plaquette descriptive où nous puisons largement.

LES FRESQUES

« Tout ce qui est en pierre à l'extérieur de l'église a été doublé en-dedans avec de la pierre de Savonnières et avec du marbre. Tout le reste, à part le mobilier, (autels, chaire, confessionnaux, bancs et statues), a été décoré à fresque.

« Ce genre de peinture est assez inconnu à Montréal, et, on peut dire partout en dehors de l'Italie. Une plaquette intéressante, publiée dernièrement à Paris, commence par ces lignes : « Aujourd'hui on appelle fresque tout ce qui est décoration murale . . . et ce mot fresque est employé trop souvent sans raison et à contresens : les littérateurs l'ont dénaturé en le donnant indistinctement à des peintures, à l'huile, à la cire, à la détrempe, sur plâtre et sur toiles marouflées . . . Nous entendons dire : Les fresques de Puvis de Chavannes au Panthéon, de Delacroix au Palais-Bourbon . . . Or ces décorations sont loin d'être de la fresque : aucun de ces artistes, sachons-le bien, ne la pratiquait ni ne la connaissait.»

« Par ailleurs, tous déclarent que la technique de la fresque est sans rivale, et qu'elle donne aux couleurs un charme mystérieux et inimitable, « un aspect mat et profond de tapis d'Orient, de tapisserie des Gobelins ». Molière, dans une poésie peu connue qu'il écrivit à la demande d'Anne d'Autriche, la mère de Louis XIV, sur la Gloire du Dôme du Val-Grâce, fait un parallèle piquant entre la fresque et les autres procédés de peinture. C'est que la fresque n'est pas seulement « supérieure pour les coloris » ; elle est en même temps « la plus durable ». Elle s'applique sur l'enduit « frais » d'un mur, (et c'est pour cela qu'on l'appelle fresque, du mot italien fresco qui veut dire « frais », tout simplement), — et cet enduit, qui reçoit la couleur, en est imprégné, saturé, assez fortement pour la retenir tout le temps de sa durée.— Mais aussi, la fresque est beaucoup plus difficile à pratiquer et elle demande, avec des préparatifs minutieux, une connaissance des matériaux employés (enduits et couleurs), et aussi une délicatesse de touche qui se rencontrent rarement. Le travail de préparation est minutieux parce que les retouches ne sont pas possibles ; les couleurs posées sont de suite absorbées, et l'enduit qui sèche très vite ne prend plus les couleurs quand il est sec. Et puis, la fresque se fait sur place ; l'artiste doit monter sur des échafaudages et travailler dans des chantiers humides et froids, et dans des positions fatigantes et malcommodes ; tandis que la peinture à l'huile peut se faire dans le studio, lentement tout à l'aise, sur des toiles qui seront ensuite collées au mur. C'est la raison qu'on donne pour expliquer que la fresque a été abandonnée après l'invention de la peinture à l'huile, attribuée aux Van Eyck au 15e siècle : on pouvait produire des chefs-d'œuvre sans se donner tant de mal, et avec moins de risque d'insuccès. . .

« À St-Léon, on avait décidé de faire au-dessus du maître-autel une glorification du patron de l'église, ce qui par ailleurs est bien dans l'esprit des prescriptions de la Sacrée Congrégation des Rites. Il s'agissait d'un des plus grands papes de l'Histoire, dont le règne reste une des gloires de l'Église,—

et parce qu'il a consolidé l'autorité du Saint-Siège, en affirmant en mille occasions et en faisant définir le dogme de la Primauté de l'Évêque de Rome, et parce que ses relations avec les empereurs de Rome et de Constantinople, et avec les rois barbares Attila et Genséric, ont influé considérablement sur le cours des événements dans l'histoire du monde. Nous voulions donc rappeler, par des groupes de personnages, qui feraient cortège à un S. Léon-le-Grand, en habits pontificaux, Attila avec des Huns, (types de Mongols), — Valentinien, avec les faisceaux et les aigles romaines, ainsi que Théodose-le-Jeune en costume oriental, — l'Impératrice Eudoxie (épouse de Valentinien III), qui fut emmenée captive avec ses deux filles, (et 60,000 romains) par Genséric, roi des Vandales, et dont S. Léon s'occupa pour les secourir et les rapatrier, — le Concile de Chalcédoine, par des évêques et des théologiens, — enfin des moines de Palestine et d'Afrique qui reçurent maintes directions et des fidèles pour représenter les foules qui se rendaient aux sermons du Pape. (Le Bréviaire nous en fait lire souvent.) (1)

Pour accentuer ce soin qu'a pris S. Léon 1er d'affirmer que pour être avec le Christ, il faut être avec Pierre, et que pour être avec Pierre, il faut être avec le Pape, évêque de Rome, on a représenté au-dessus de S. Léon, un S. Pierre, debout en apparition dans la porte du paradis. Il se penche, une clef dans chaque main, vers son successeur, pour lui dire : Tu es Petrus. *Sous les pieds de S. Léon, un extrait d'un de ses sermons, confirme :* Beatus Petrus suscepta Ecclesiæ gubernacula non relinquit. *Chaque côté de cette porte de paradis, sur un fond de ton plus léger que celui des figures terrestres qui entourent S. Léon, il y a des groupes d'anges portant divers emblèmes. — Plus haut, ce sont de petits chérubins qui s'échelonnent jusqu'à une grande colombe enfermée dans un cercle d'étoiles et de lumières jusqu'au centre du « Ciel d'après la vision de S. Jean dans l'Apocalypse ». C'est le sujet de la décoration de tout le transept. D'abord, au milieu, d'après les chapitres IV et V, le Père Éternel, avec l'Agneau et le Livre scellé, les emblèmes des évangélistes, les vingt-quatre vieillards prosternés ou debout avec des harpes et des couronnes et une multitude d'anges. Dans la voûte de la nef, à partir de l'entrée de l'église, — pour préparer ces scènes du ciel de l'Apocalypse, — on a représenté des catégories de Saints du ciel. Dans chaque section formée par les arcs-doubleaux en pierre qui supportent la voûte, dix médaillons sont consacrés : aux Patriarches et Prophètes, aux Vierges, aux Martyrs, aux Confesseurs. Sous le jubé des chantres, à la porte centrale, les armoiries de la paroisse, un Lion avec la Croix, celles de Pie XI, celles de Mgr Bruchési, et celles de la cité de Westmount.*

« En résumé, la décoration générale peut s'expliquer ainsi : En entrant dans l'église, la NEF rappelle les catégories de saints du ciel ; les TRANSEPTS, le ciel d'après l'Apocalypse, et le CHŒUR, un prolongement du ciel jusqu'à sa porte où se trouve S. Pierre, — et S. Léon, entouré de personnages qui rappellent les épisodes de son histoire. « Les petites chapelles de l'Immaculée et de S. Joseph, ainsi que les rotondes consacrées à S. Jean-Baptiste et à Sainte Anne, où se trouvent les confessionnaux, sont décorées en rapport avec les saints auxquels elles veulent rendre honneur, indépendamment des sujets traités dans le reste de l'église. On remarquera le genre très différent des anges au-dessus de S. Joseph, qui sont rangés en hommage silencieux dans une attitude hiératique, et des anges au-dessus de la T. S. Vierge, plus mouvementés, à genoux ou debout, et rappelant des invocations des litanies de Lorette.

« Pour ces divers groupes, l'artiste a fait d'abord des maquettes en couleurs, très détaillées, avec les nuances exactes du tableau final. Puis, afin d'assurer le naturel des attitudes et des gestes, les effets de lumière et d'ombre dans les plis des draperies, il a fait, pour chaque personnage, une étude au fusain, d'après modèle vivant. Et combien il est difficile ici de trouver des modèles de valeur ! Les types de vieillards à grande barbe blanche par exemple, sont devenus rares, — les vieux juifs, pour des motifs rituels, (?) refusant de poser, même s'ils sont bien payés. (1) *Il a fallu que Nincheri s'en allât plusieurs fois, à une heure de Montréal, pour trouver quelqu'un qui consentit, moyennant un cachet considérable, et seulement au jour qui lui convenait, à s'asseoir devant lui pendant une heure ou deux.*

Après quoi, il reste encore à faire les agrandissements très exacts, pour que les dessins couvrent juste l'espace à remplir. Et sur ces dessins agrandis, on marque tous les contours et lignes principales d'une infinité de trous d'épingles. Quand le plâtrier a fini de couvrir et de bien niveler de son mortier l'espace que l'artiste a décidé de peindre dans sa journée on étend le dessin sur l'enduit, et avec une poncette (sac de toile) remplie de noir de fumée, on le tamponne légèrement; le noir passe à travers les trous d'épingle, et décalque les lignes sur l'enduit.

Ces précautions prises, le peintre se met vite au travail de l'exécution finale, et ne le quitte souvent que tard dans la soirée quand tout est complet à sa satisfaction. — Le lendemain il sera trop tard pour achever ou corriger. Il lui faut mettre des masses de couleur, passer et repasser cent fois, à mesure que l'enduit frais absorbe la couleur, pousser les teintes au foncé parce qu'en séchant elles deviendront plus claires. Et pour tout cela, d'un bout à l'autre de son sujet, ne pas attendre que l'acide carbonique de l'air forme sur les surfaces une croûte de silicate qui rapidement devient dure comme une cuirasse ; car alors le mortier n'absorbe plus, et les couleurs prennent un aspect fort désagréable.

LE MAITRE-AUTEL

Le Maître-Autel est riche, tout en restant sobre et de lignes sévères, presque lourdes, comme il convenait au style. — La richesse vient de l'importance des blocs de marbre employés. Les gradins du rétable ne sont pas des planches minces qui habillent un fond de ciment ou briques, mais des blocs solides à même desquels on a tiré les moulures et qu'on a creusés sur les faces pour y incruster les marbres de couleur. De même, les deux statues avec la colonne qui les sépare, sont tirées de la même pièce, à chaque bout du rétable. Les deux surfaces planes, chaque côté du tabernacle, où l'on a mis neuf symboles eucharistiques, (18 en tout), sont chacune, un seul morceau dans lequel on a placé des fonds de couleur pour faire ressortir les sujets représentés. Le tabernacle avec la niche qui le surmonte est surtout remarquable. Au lieu de le laisser rejoindre par les gradins, on lui a donné une importance plus grande en le détachant, pour en faire une pièce à part depuis le tombeau de l'autel jusqu'au sommet de la petite coupole qui le termine. L'entrée du tabernacle forme une arcade profonde, qui rappelle en petit un portail extérieur, avec des voussures en retrait les unes sur les autres, et soutenues par des colonnettes ou de petits pilastres très variés dans leurs détails. Ce tabernacle est, lui aussi, une pièce de marbre considérable, qu'on a percé d'un travers à l'autre pour avoir

(1) La grande inscription, — si caractéristique de S. Léon et pour le fond et pour la forme, — qui fait tout le tour de l'abside, se lit comme suit : « *Si quid cum Petro commune ceteris Christus voluit esse principibus, — nunquam, nisi per ipsum dedit, quidquid aliis non negavit.* » — S. Léo. M. Sermo 4.

(1) Nincheri avait découvert un vieillard à belle barbe dans un hospice de Montréal. Il fut convenu que le samedi suivant, on viendrait le prendre en auto pour une séance au studio. Au jour dit, Nincheri se présente, et au bonhomme, bien mis qu'il trouve tout souriant à la porte de l'hospice, il déclare : « Je viens chercher un M. X. . . » — « C'est moi . . . X ; — je me suis mis « propre », hein ! . . .

— « Mais . . . malheureux, qu'avez-vous fait ? . . . vous avez coupé votre barbe . . . Je n'ai plus besoin de vous. . . !



INTÉRIEUR, VUE D'ENSEMBLE PRISE DE LA PORTE D'ENTRÉE

une porte à chaque bout et, sur les côtés pour y introduire un panneau cintré très riche de couleur et de ciselures. La niche sur le tabernacle est un autre beau morceau, qu'on a ouvert en plein-cintre, sur les quatre faces, avec, en avant, deux colonnettes de futs et de chapiteaux différents, et sur les côtés, pour remplir là l'ouverture cintrée, un panneau blanc tout ajouré, en forme de grille.

« Le palier de ce maître-autel est composé de trois panneaux de belle mosaïque. L'un, carré, au centre, porte une croix grecque avec entre ses branches les lettres du mot Iktus ; les autres sont, à droite, une branche d'olivier, et à gauche, une branche de chêne, dont les feuilles, les olives et les glands sont frappants par leur dessin nettement tranché et le naturel des nuances finement variées.

LES CONFESSIONNAUX

« Les confessionnaux principaux sont aussi en marbre, avec une porte en bronze. On les a faits ainsi, à cause de l'endroit où ils sont placés, dans les enfoncements circulaires aux angles du transept. Ils se trouvent ainsi à faire face et pendants aux autels de S. Joseph et de l'Immaculée,— et l'on a voulu à cause de cela, faire là des sortes de chapelles en l'honneur de S. Jean-Baptiste et de Sainte Anne, où il y aurait un confessional au lieu d'un autel sous la statue puis, les verrières et la fresque de la coupole dédiés à ces Saints. Pour que ces confessionnaux n'aient pas l'air de meubles d'utilité, disparates dans leur entourage, on les a bâtis en marbre, avec des lambris chaque côté, et une grande plaque de couleur pour fond de statue, le tout dans les mêmes tons, et dans le même genre de décoration que les petites chapelles à l'opposé. La partie du confesseur fait pendant au tabernacle et la partie des pénitents aux rétables plus enfoncés . . . Sur la face du mur, devant le pénitent, une inscription tirée des écrits de S. Léon et se rapportant à la rémission des péchés, est incrustée en lettres de marbre plus foncé.

Les portes de ces confessionnaux d'après un dessin, toujours de Nincheri, ont été modelées et coulées à Florence. Ce ne sont pas des grilles quelconques mais une belle composition, pleine de signification, avec ses clefs symboliques au bas, le lion de notre église au centre et la colombe de la paix au sommet . . . Dans les marbres, il faut faire mention enfin des « encadrements de portes,» d'aspect monumental, chaque cadre différent des autres et surmonté d'une belle corniche, aussi différente et des cadres et des autres corniches. Les linteaux, les piédroits et les corniches sont des pièces de dix pouces de largeur et d'épaisseur et de huit à douze pieds de longueur, dans lesquelles les sculptures larges et profondes, sont de la plus belle venue.

LE BRONZE

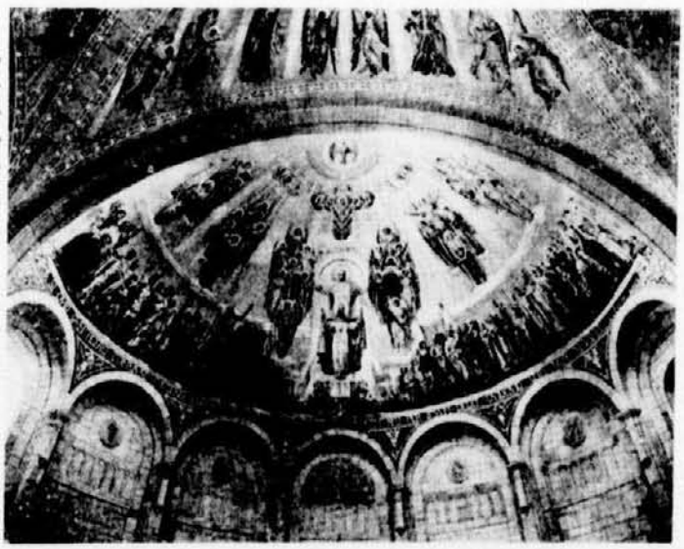
En bronze, outre les portes des confessionnaux, il y aura les portes de la balustrade de communion, dont le modèle a été fait par le même artiste qui a modelé les stations du Chemin de la Croix.

Sont en bronze aussi les Croix, Chandeliers, et Canons d'autel, tous exécutés, d'après dessin de Nincheri, par le sculpteur Casini, le même qui a fait le monument de Jean Cabot, à la Place Atwater, en face du Forum, à Montréal . . . Les croix portent un lion à la base, les chandeliers et les canons, le chiffre « S. L. » — Ces canons, qui encadrent un texte très lisible, sont bas et très solides, évitant l'inconvénient de ces grands formats, encadrés ou non, qui nuisent, glissent et tombent sur l'autel.

SCULPTURE SUR BOIS

Les travaux de sculpture sur bois représentant une entreprise comme il ne s'en est pas vu encore au Canada et comme il ne s'en voit pas même en Europe depuis un siècle ou plus.

On se sert d'un noyer importé du Honduras, qui a été adopté à cause de sa teinte et de sa texture plus uniformes. Il y a partout un relief et une vie, un souci de ménager le jeu d'ombre et lumière, qui font l'admiration de tous. Dans tout cela, il n'y a pas de reproduction, de copie ; tout est original. Les bancs d'acolythes sont ornementés de burettes, missels, encensoirs, clochettes, cierge pascal . . . ; la banquette, d'une forme bien nouvelle (qui tranche sur la forme traditionnelle si peu artistique), aura aux bas-reliefs, les évangélistes, un Christ-Roi, et d'autres symboles. A la balustrade du jubé, les niches porteront des statues de David, de Sainte Cécile, une scène de S. Grégoire, avec des moines psalmodiant, et des chœurs d'enfants . . . .



UNE GLORIFICATION DU PATRON DE L'ÉGLISE

LA PIERRE

« La pierre employée pour le revêtement des murs a été importée de France. C'est une pierre crayeuse, dans le genre de la pierre de Caën. Mais au lieu de venir de Normandie, elle est originaire de Savonnières, une petite ville du Dépt de la Meuse, non loin de Châlons-sur Marne. Cette pierre est arrivée en blocs de 5 à 7 tonnes, a été sciée en plaques d'un pouce d'épaisseur pour couvrir les surfaces générales, et en morceaux beaucoup plus forts pour les colonnes, et aussi pour les pièces à sculpter.

« Toutes ces sculptures, en beau relief et pleines de sens, donnent de l'intérêt et de la vie à ces surfaces de pierre et rompent leur monotonie sans enlever trop de leur sévérité qui est voulue pour séparer et faire valoir le brillant des lambris de marbres polychromes dans le bas des murs, et des fresques si riches en couleurs dans toutes les voûtes.

VERRIÈRES

A S.Léon, il y avait (et à un moindre degré, il y a encore), toute une leçon de choses pour faire saisir la valeur relative des verrières : les unes très belles sous tout rapport ; d'autres avec de bonnes parties voisinant les pauvretés et enfin ce qu'on pourrait appeler des « croûtes ».— Trop souvent, on a tenu en ne payant qu'un ou deux dollars du pied carré, a avoir de la couleur quand même dans toutes les fenêtres de nos églises. Pour répondre à ces conditions, des fabricants font reproduire, sur la vitre, des tableaux connus, dont on a les images coloriées, (comme les élèves de nos couvents copient des images de calendrier) ; on donne une cuisson pour faire tenir un peu cette peinture, on ajoute une « architecture » et une bordure d'après modèles séries, en verre de couleur . . . Et l'on appelle cela du vitrail d'art.— Un vitrail, composé par un artiste, monté tout entier en verre de couleur de haute qualité, et travaillé par le peintre, (pour ce qui est des figures et des draperies), avec l'oxyde de fer posé à l'huile de lavande authentique, non pas une fois mais quatre ou cinq fois, après autant de cuissons. (Ceci exige qu'on démonte et remonte chaque fois tout le vitrail qui a été collé au ciment morceau par morceau sur une glace pour être travaillé dans la lumière véritable casse-tête chinois),— tout cela évidemment oblige à payer plus cher, mais qu'on vienne à S.Léon faire la comparaison des deux genres de verrières, et l'on constatera vite la différence et pour l'effet produit et ce qui est plus important encore pour la durée des dessins et des couleurs.

Les sujets traités sont des scènes de la vie cachée de Notre-Seigneur, du côté de l'épître, et des scènes de la vie publique du côté de l'évangile. Dans le sanctuaire, on a des symboles de l'Eucharistie d'après l'Ancien et d'après le Nouveau Testament. Dans la chapelle de S. Joseph, la mort du chrétien avec un idéal : la mort de S. Joseph ; puis un atelier d'ouvrier, avec au-dessus la Sainte-Famille. Dans la chapelle de la Ste Vierge : Notre-Dame des Victoires,— et les noces de Cana, 1re victoire de Marie ; — puis le couronnement de la S. Vierge, avec la scène du calvaire : Marie est couronnée au ciel parce qu'elle est la Mère du Rédempteur.— Pour S. Jean-Baptiste, nous avons l'annonce de sa naissance à Zacharie, et la Prédication dans le désert ; dans l'autre fenêtre, la décapitation du Saint dans sa prison, et la présentation de sa tête coupée dans la salle du banquet d'Hérode.— Ce sont là les verrières faites par Nincheri dans son studio de Maisonneuve.



Peinture murale de Sheriff Scott représentant la concession de l'établissement de la colonisation du Canada, à la Compagnie des Cent Associés, exécutée pour l'ornementation du Grill Room du château rustique, à Lucerne-en-Québec ou Seignory Club.

S.E. LE CARDINAL J.M.R. VILLENEUVE o.m.i.

à

DOMRÉMY

FRANCE

JESUS' MARIA



PENDANT LA MESSE PONTIFICALE



L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE JEANNE D'ARC REMET AU CARDINAL LÉGAT UNE CROSSE ARTISTIQUE, OEUVRE DE MAXIME DEL SARTO



S.E LE CARDINAL LÉGAT, À LA RÉCEPTION DE DOMRÉMY



S.E. LE CARDINAL LÉGAT SIGNE LE LIVRE D'OR DU MUSEE DE JEANNE D'ARC, À DOMREMY



S.E. LE CARDINAL LÉGAT ET MGR VALERI, NONCE PAPAL EN FRANCE

RADIO-VATICAN

UN SERVICE MONDIAL D'UNE GRANDE IMPORTANCE

par le **R. P. Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.,**
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Le 7 avril 1938, en séjour à Rome, j'étais appelé, à 4 h. de l'après-midi, au parloir de notre maison. C'était l'auto de Radio-Vatican, conduite par un jeune jésuite canadien, en service au poste, qui venait me chercher pour une causerie destinée à l'Amérique.

En quelques tours de roue, nous sommes dans les magnifiques jardins du Vatican. J'ai le temps d'y faire une rapide promenade, sur des routes propres et larges, le long de belles pelouses soigneusement entretenues, coupées de fontaines, de pieux sanctuaires,— Lourdes, sainte Thérèse de Lisieux,— de quelques édifices : le palais du gouverneur, le séminaire éthiopien, etc., et nous voici en face d'un simple bâtiment, de modeste apparence. C'est la station de T.S.F.

En l'absence du directeur, le P. Soccorsi, S.J., actuellement en Égypte où il prend part au congrès international de la Radio, un de ses assistants laïcs me reçoit aimablement et m'installe au micro.

J'allais commencer une causerie sur l'exposition de la presse communiste qui se tenait alors à Rome, lorsqu'un messager du Vatican arrive en toute hâte. Il porte le texte français de la nouvelle déclaration que S. Ém. le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, accouru hier d'Autriche en avion, vient de rédiger à la demande du Souverain Pontife, et dans laquelle tout en reconnaissant l'autorité du Führer, il rappelle fermement les droits de l'Église.



INTÉRIEUR DE LA STATION ÉMETTRICE DE RADIO-VATICAN

Deux minutes plus tard, les groupes de langue française dispersés à travers l'Amérique prenaient connaissance de ce texte, comme ceux de langue anglaise, allemande, espagnole, etc., allaient le faire bientôt quand viendrait la causerie qui leur était destinée.

Si je raconte cet incident, c'est qu'il illustre bien le rôle important, nécessaire même à l'heure actuelle, de ce service mondial radiophonique établi par Pie XI et dont le grand Pontife voulut, dans les derniers mois de son règne, étendre encore le rayonnement.

Il faut bien l'avouer, les agences internationales de presse sont presque toutes entre les mains de groupements hostiles à l'Église. Il n'en est aucune en tout cas, sur laquelle celle-ci puisse compter entièrement. Et ainsi se répandent de jour en jour, à travers le monde, avec la rapidité de l'éclair, des nouvelles tendancieuses, déformées, fausses même souvent, dont souffre la religion. Les journaux catholiques ne sont pas toujours dupes de ces mensonges, souvent leur instinct les avertit que ce ne peut être la vérité. Mais qui leur donnera le récit exact des faits survenus, le texte précis des paroles prononcées à de longues distances de leurs pays ? Attendre le courrier, c'est se condamner à un retard qui risque d'enlever tout intérêt à la version authentique qu'ils publieront.

En outre, que d'événements survenus sur tous les points du globe, en particulier à Rome, qui intéressent les membres de l'Église et que les grandes agences ignorent totalement.

Tenir les catholiques de l'univers au courant, de jour en jour, de ces faits ; rectifier les nouvelles fausses ou tendancieuses, mises en circulation par les ennemis de l'Église ; diffuser à l'occasion son enseignement sur les grands problèmes actuels : telle est la triple tâche qui parut urgente au Souverain Pontife et pour laquelle il réussit, avec la collaboration de Marconi, à établir l'organisme nécessaire.

Pour diverses raisons, dont la maladie et la mort de son premier directeur le P. Gianfranceschi, S.J., président de l'Académie des Sciences pontificales, le nouveau service ne donna pas au début son plein rendement.

Mais il vient d'être réorganisé et son efficacité apparut au grand jour, lors de l'élection récente du Souverain Pontife. Le monde entier put recevoir la première bénédiction de Pie XII, quelques minutes après son élection, grâce aux dispositions prises par Radio-



S. S. Pie XI de regrettée mémoire inaugure Radio-Vatican. A sa droite, on distingue le pape actuel, S. E. le cardinal Pacelli

Vatican et à l'appel que ce poste lança aussitôt en plusieurs langues : « Le Pape est élu . . . Que les stations extérieures qui ont prévu une liaison par câble avec Rome la demandent immédiatement.»

Et que dire des fêtes du couronnement où le radio-reportage des cérémonies se fit en neuf langues différentes.

Depuis ces événements mémorables, Radio-Vatican continue de perfectionner son service régulier. Il s'est assuré des correspondants dans la plupart des pays. Ceux-ci lui transmettent régulièrement les nouvelles susceptibles d'intéresser les catholiques du monde entier. Après le filtrage nécessaire, le poste les diffuse chaque jour, à des heures déterminées, en plusieurs langues.

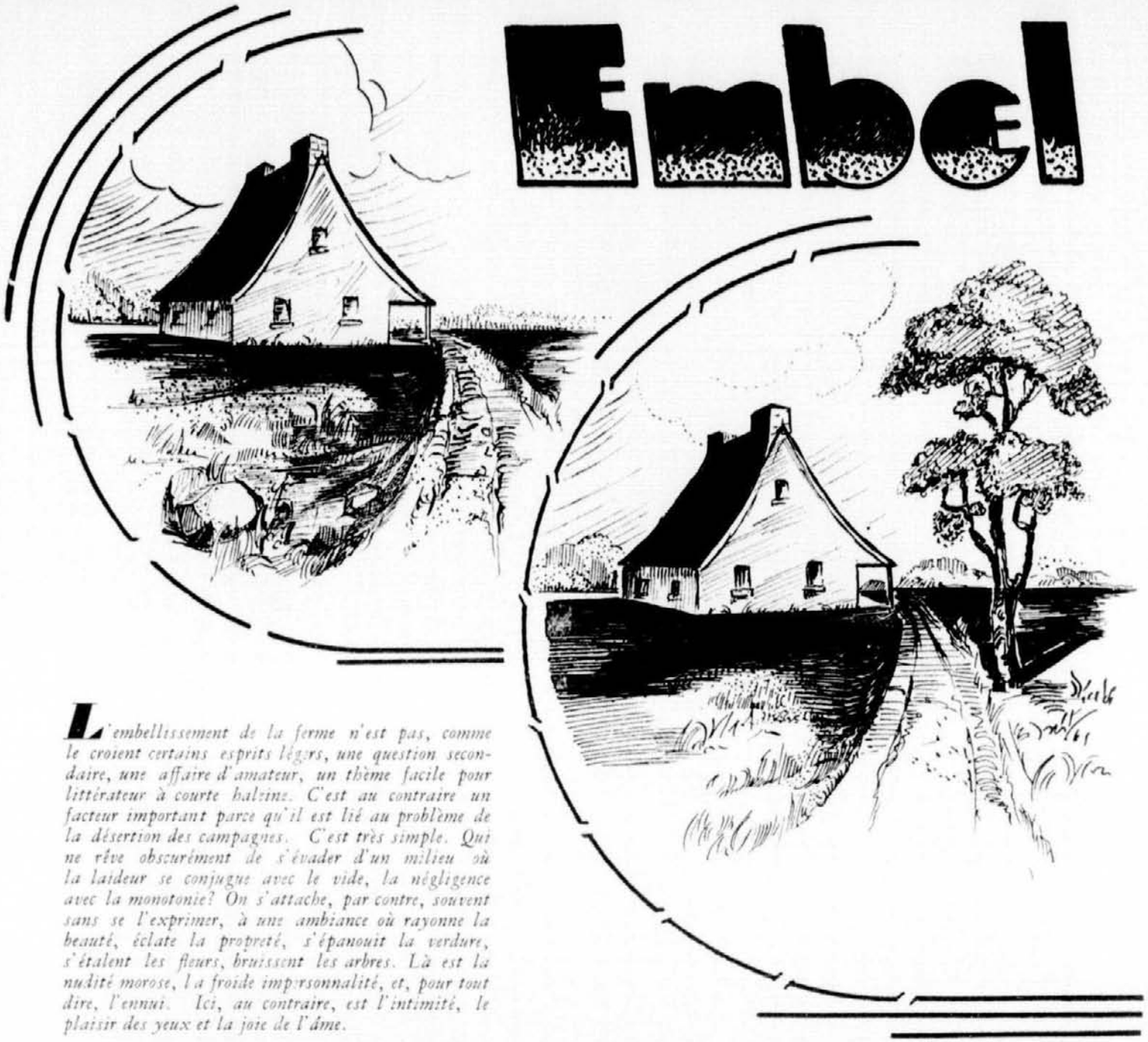
Outre ces informations ordinaires qu'il peut toujours capter, le Canada reçoit chaque semaine, une émission qui lui est spécialement destinée. Il est à souhaiter que cette émission soit transmise et annoncée par Radio-Canada, ce qui permettrait à un plus grand nombre d'en bénéficier. Des négociations dans ce sens sont actuellement en cours.

« Quelle joie, dirons-nous, pour conclure, avec le correspondant romain de « La Croix,» de voir une admirable découverte de l'esprit humain, non seulement donner aux catholiques du monde entier la possibilité de s'unir aux grands événements de la vie de Rome, mais encore permettre à l'Église d'atteindre tant d'hommes qui la connaissent mal et de leur faire entrevoir, à travers ses fastes extérieurs, quelque chose de sa réalité surnaturelle ! »



EXTÉRIEUR DE LA STATION RADIO-VATICAN

Embel



L'embellissement de la ferme n'est pas, comme le croient certains esprits légers, une question secondaire, une affaire d'amateur, un thème facile pour littérateur à courte haleine. C'est au contraire un facteur important parce qu'il est lié au problème de la désertion des campagnes. C'est très simple. Qui ne rêve obscurément de s'évader d'un milieu où la laideur se conjugue avec le vide, la négligence avec la monotonie? On s'attache, par contre, souvent sans se l'exprimer, à une ambiance où rayonne la beauté, éclate la propreté, s'épanouit la verdure, s'étalent les fleurs, bruissent les arbres. Là est la nudité morose, la froide impersonnalité, et, pour tout dire, l'ennui. Ici, au contraire, est l'intimité, le plaisir des yeux et la joie de l'âme.

« Les enfants reviennent à la maison presque tous les dimanches de l'année, nous disait, l'été dernier, un vieil agriculteur de la Côte de Beaupré dont nous visitions le petit domaine. Je ne sais pas ce qui les attire, mais ils reviennent toujours. » Contemplant une habitation pourtant bien simple, mais peinte en couleurs jeunes et gaies, sur deux pans enlacée de lierre, précédée d'un parterre lui aussi très simple, mais cependant coquet, flanquée d'un jardin opulent et mystérieux, nous comprenions très bien pourquoi les enfants reviennent si souvent. Ils y arrivent avec fierté, s'y apaisent physiquement et moralement. Ils y prennent un bain de tendresse et donnent autant de bonheur qu'ils en savourent eux-mêmes. Et pourtant répétons-le, rien de coûteux, rien de recherché n'a présidé à la réunion des humbles richesses qui entourent ce foyer comme un cercle magique. De très beaux arbres, il est vrai, mais qui furent jadis jeunes et frêles. Un homme d'esprit s'imposa le léger effort de les planter, escomptant de la joie pour lui et surtout pour les autres : ombre tutélaire, abri propice, belles lignes tendues vers le ciel et, qui sait? peut-être cet aïeul était-il, sans s'en rendre compte, sensible à la musique du vent dans les branches. Plus tard, d'autres que lui se donnèrent la tâche pénible, mais bien récompensée, de blanchir à la chaux toutes les dépendances de la ferme. Une toute petite dépense qui fit de la véritable magie blanche, c'est le cas de le dire. Portes et fenêtres sont revêtues d'une couche d'ocre rouge, le toit est goudronné, et l'opération entière recommence tous les trois ou quatre ans. Il n'est pas exagéré de dire qu'à ce rythme le bois durera deux fois plus longtemps. Et, à trois milles de distance, les gens disent admirativement : « Les belles granges du père X . . . » Elles sont un agrément du paysage, presque un bien communal.

Si la chaux fit de la magie sur les bâtiments, la peinture, à son tour, accomplit un miracle sur la maison. Une vraie cure de rajeunissement. Quelques couches de peinture peuvent-elles effacer ainsi la trace des années, ranimer ce qui sombrait dans la grisaille, faire chanter ce qui auparavant paraissait muet, rire ce qui semblait morose? Mais oui, et ce miracle vous pouvez le répéter vous-mêmes n'importe où avec un pinceau et un pot de peinture. Ajoutez-y le goût : telles persiennes peintes en couleurs vives marquent toute la différence qu'il y a entre la pâleur et la fraîcheur . . .

Le parterre, lui, à la vérité, a demandé bien du travail, mais une fois l'allée centrale et les plates-bandes tracées, ce furent des mains féminines qui y firent surgir un étincellement

lisons ...

Un exemple plutôt qu'une leçon

par **Armand LÉTOURNEAU**, L. S. A.,
chef du service de la Publicité au ministère de l'Agriculture, à Québec.

floral aux cent couleurs. Au pied de l'escalier central, il y avait jadis, nous apprend-on, à chaque coin, deux grosses touffes d'asperges sauvages. C'était comestible, mais peu décoratif. « Les petites filles, nous explique le vieillard, finirent par me décider à les remplacer par des rosiers. » Les roses, on le sait, ne sont supportables que dans la littérature, et encore. On les remplaça donc par des quatre-saisons, à moins que ce ne soit par des massifs de ces fleurs qu'on a baptisées du nom gracieux de pied-de-veau, je ne sais plus. On m'a appris trop de noms à la fois. Rappelons-le : le parterre n'a rien de classique, mais il a réclamé et réclame beaucoup de soins ; seulement la gracieuse personne qui s'en charge assure que « s'occuper des fleurs n'est pas un travail ». Alors !

La pelouse est petite, mais celui qui la rase trois ou quatre fois durant l'été la trouve peut-être trop grande.

Le jardin était opulent, disions-nous. Ne prenez pas au pied de la lettre ce majestueux qualificatif. Plus simplement, le potager était riche en légumes et petits fruits de toutes sortes. La maîtresse de céans est très jardineuse *de tempérament, assure son époux. Aussi prodigue-t-elle ses soins diligents à deux ou trois fois plus de produits horticoles qu'on n'en trouve sur les fermes ordinaires. Trésors de la cave et du fruitier, vous y étiez tous. Quelles peines doit-on se donner pour vous amener à fleur, mais quelles joies vous donnez en retour ! . . . Au fond du jardin il y avait jadis un puits qu'on a comblé et remplacé par une tonnelle. Une vigne vierge la recouvre à demi et, complice, en fait un abri charmant. Le père assure que c'est sur ce banc rustique que les* "petites filles" *ont commencé leurs amours,* dans le temps . . . *mais j'ai l'impression de m'éloigner un peu de mon sujet.*

Est-ce tout ? Non. Il y a une haie d'épine-vinette qui ne requiert que quelques heures de taille annuelle. La clôture, elle, demande un lait de chaux tous les trois ans. Est-ce bien tout ? Non, puisque nous oublions un point capital, primordial et sine qua non, *comme disent les conférenciers.*



Nous voulons parler de la propreté. Partout autour de la ferme elle règne, elle éclate. La propreté et sa sœur l'ordre. Pas d'embellissement sans ordre. Guerre aux traîneries ! *Tout programme de décoration paysagiste doit commencer par une déclaration de guerre à la malpropreté, une guerre sans merci, dut-on recourir aux gaz asphyxiants contre la vermine. . .*

Et voilà pourquoi presque à chaque beau dimanche que le Bon Dieu fait luire sur cette prestigieuse Côte de Beaupré, les enfants du père X, sans se concerter, arrivent à la maison paternelle. Deux sont cultivateurs dans des villages voisins, et les deux autres travaillent à Québec. Des facteurs d'ordres divers, psychologiques ou autres, concourent sans doute à ramener ainsi les enfants au berceau. On ne nous ôtera cependant pas de la tête l'idée que l'appel aux mille voix intimes de la maisonnette enchassée dans la verdure et ceinturée de grands arbres protecteurs n'y est pas pour beaucoup. Nous voulons laisser le lecteur sur cette impression de beauté qui est, à sa manière, une leçon.

Embellissez pour que ceux qui vivent sur la ferme y trouvent attrait et bonheur. Embellissez pour que ceux qui en sont partis y reviennent avec fierté.

M-B. PAGEOT

Haïti

par **Jean-Charles MAGNAN,** agronome,
DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PORT-AU-PRINCE. — UN PAYS FRANÇAIS, À VISAGE FRANÇAIS... — DES HÉROS ET DES MARTYRS. — UNE TERRE ENSOLEILLÉE ET CAPTIVANTE. — PAYS DE FLEURS, DE FRUITS ET D'AIMABLES GENS. — UNE LEÇON D'ATTACHEMENT À LA TERRE ET D'AMOUR DU PAYS !

A bord du "Saint-Domingue," un navire français, nous sommes en route vers Haïti. L'Ile de Cuba disparaît lentement à nos yeux dans l'air translucide. Vers le sud lointain, c'est la Jamaïque, avec ses montagnes bleues, son café, son rhum et son piment. Au nord, accrochées à leurs bancs de coraux, ce sont les Iles Lucayes ou de Bahama, terre préférée de l'orange, du raisin et de l'éponge.

Après dix heures de traversée, sur une mer paisible, le voyage s'achève au matin d'un jour radieux. Le soleil dore l'atmosphère, l'air se parfume, et sur le vert vitreux des vagues, un groupe d'oiseaux étranges voltigent. Dans le lointain on voit la terre hospitalière d'Haïti qui réjouit nos yeux et nos cœurs. Deux immenses presqu'îles, comme deux bras amis, se tendent vers nous ; et maintenant, au centre de la baie, c'est le cœur d'Haïti qui s'approche, c'est Port-au-Prince, la capitale du pays.

Port-au-Prince, avec ses 140,000 âmes, fondées en 1749, est devenue la ville des affaires et du commerce, la cité des législateurs et de l'armée ; c'est aussi le centre religieux, par son archevêché et ses nombreuses communautés. Jolie capitale, bien française, par son visage, sa civilisation et par son peuple (1).

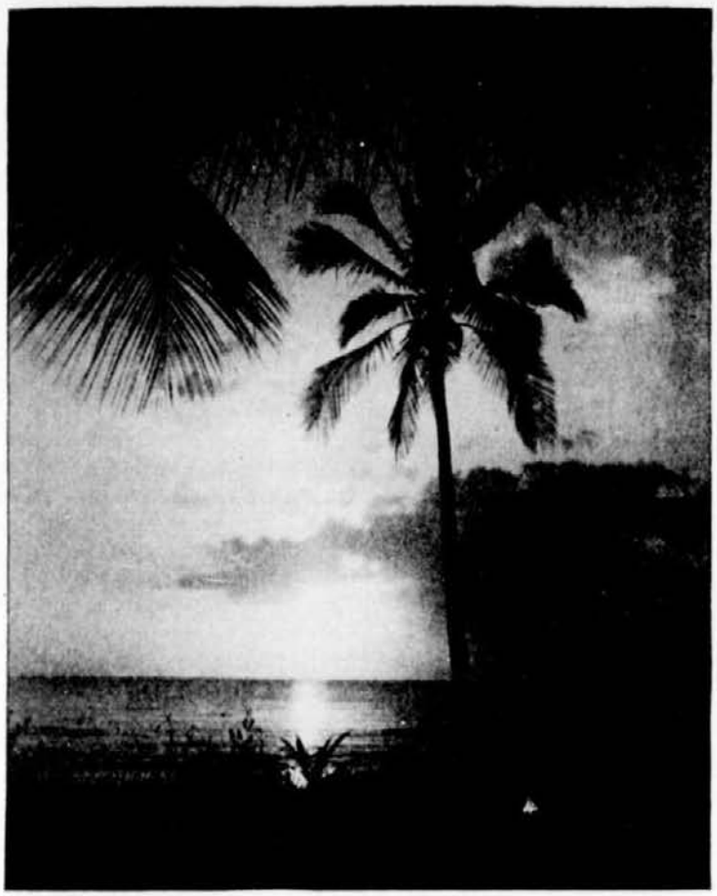
(1) Son Excellence M. Sténio Vincent, ami du Canada, est actuellement président de la République d'Haïti ; M. Dominique Hippolyte, avocat, en est le procureur. M. Hyppolyte est docteur es-lettres de l'Université Laval de Québec.

Du taxi qui m'emporte vers l'Hôtel Sans-Souci, je constate avec joie que partout l'on parle français. Je vois, à gauche et à droite, sur le parcours, des noms, des affiches, des inscriptions de langue française. Pays français, visage français ! C'est encore mieux que le paysage du Québec... ! Bref, le chauffeur me quitte et me remet gentiment la monnaie de mon argent, en centimes et en gourdes, aux belles devises françaises. Du français partout, dans les différents services et ceci, dès l'arrivée aux douanes, où les fonctionnaires s'expriment avec une correction et un goût qui étonnerait nos *sérénissimes* douaniers de Montréal ! Disons en passant que la masse des gens du peuple utilisent la langue créole, un mélange de français et d'espagnol.



Comme leurs ainés, les jeunes agriculteurs d'Haiti se rendent au marché avec une charge d'ananas. *(Cliché C. N. R.)*

Quoique de civilisation française, la République d'Haïti constitue un pays absolument indépendant et autonome. Ce petit pays, d'une population de trois millions, est maître de sa langue, de ses lois, de son sol et de ses destinées. Il a conquis lui-même cet état de dignité nationale et de liberté légitime. Cette glorieuse conquête vient de sa résistance, de son initiative, de sa fierté et surtout du sang de ses héros et de ses martyrs. Il y a quelque 120 ans, Toussaint Louverture et le général Dessalines assurèrent la libération d'Haïti ; leurs monuments ornent le parc du Palais de la présidence à Port-au-Prince. Toussaint est né en 1743, au Haut-du-Cap. D'après la tradition, il était le petit-fils d'un noir Gaou-



Un coucher de soleil sur un rivage de la mer tropicale. *(Cliché C. N. R.)*

Guinou, roi des Aradas ; ce petit-fils de roi vécut plus de quarante ans dans l'esclavage. Instruit, organisateur, assoiffé de liberté, homme d'autorité et doué d'un sens aiguisé de la stratégie militaire, Toussaint joua le rôle d'un Spartacus, vengeur et libérateur de la race noire. Dessalines, son successeur, acheva son œuvre le 20 décembre 1803 où Rochambeau lui cède le dernier fort du môle Saint-Nicolas. Le chant national haïtien, en l'honneur du général Dessalines, porte justement le nom de *La Dessalinienne*.

La République d'Haïti occupe à peu près le tiers occidental de l'île, et la République dominicaine, vers l'est, couvre les deux autres tiers. Haïti, avec ses îles, comprend une étendue de 10,203 milles de superficie ; elle est environ 31 fois plus petite que la Province de Québec. Ce pays, très montagneux, laisse difficilement croire qu'une aussi grande population puisse y trouver sa vie, dans une région aussi rugueuse. Mais, heureusement, la terre y est grasse, profonde et très fertile.

Le sol de ces régions produit le café, le coton, la canne à sucre, le cacao, le tabac, la banane, l'orange, le citron et aussi la plupart des autres fruits et légumes tropicaux. A côté d'industries importantes, l'agriculture demeure la principale source de vie des habitants de cette île. En somme, pays charmant où le soleil, assez brûlant, est tempéré par la fraîche brise de la mer et des montagnes. Haïti, terre ensoleillée, captivante, où les routes multiples, ombreuses et d'une aimable sauvagerie, conduisent chez d'agréables gens, dans un paysage enchanteur et toujours nouveau...

Dans l'Ile d'Haïti, le climat tropical domine ; très chaud au cours de l'année, sauf en hiver. La saison hivernale de janvier à mars ressemble, par sa température, à notre époque des canicules de juillet, à Montréal et à Québec. En nulle saison on n'y voit de gelée, de neige ou de glace, même sur les plus hautes montagnes où l'air, cependant, se maintient très frais. Les grandes averses, de la saison des pluies, tombent en mai et en octobre ; deux saisons pluvieuses et deux sèches permettent donc deux périodes pour semer et planter et deux autres pour récolter.

Bien que la République soit située dans un pays tropical, il n'y a que peu de régions, et de très petite étendue, où la végétation présente un aspect de forêts tropicales impénétrables, tel qu'on se l'imagine parfois. La flore indigène est très riche et offre des spécimens bien jolis et très variés. Dans la forêt, on remarque des arbres curieux et gigantesques, tels que le bois de chêne, le tavernon, le sablier, le mapou, l'arbre à coton et l'acajou. On y voit aussi le palmier royal, le cocotier, le calebassier, le bois trompette. En plus, beaucoup d'arbres fruitiers indigènes se rencontrent dans la forêt. Parmi eux, il y a l'avocatier, le carossolier, le sapotillier, l'abricotier, le cahiman, le caimitier, l'arbre à pain, le goyavier, et le manguier. Les fougères arborescentes et les bégonias constituent en partie la végétation des terrains volcaniques des hautes altitudes. Le bambou pousse en fourré épais, jusqu'à la hauteur incroyable de 80 pieds et une grande variété de lianes enlacent les arbres, à toutes les altitudes.

Haïti, c'est bien la patrie des fleurs et des arbres. La grande forêt, paysage mystérieux, qui entoure les mornes (1) et les plateaux fertiles, réjouit l'œil par ses dessins et ses couleurs, et procure un ombrage bienfaisant aux voyageurs fatigués du soleil ardent. Dans cette forêt sillonnée de sentiers, témoins silencieux des luttes héroïques du passé, il semble que l'humus garde encore l'empreinte large et forte des pas humains qui s'y sont posés, et, qu'il conserve le souvenir des généreux ancêtres et de la vieille patrie qu'ils ont conquise et libérée... !

Ces montagnes et ces mornes portent tous de très jolis noms français, ce qui ajoute à leur charme et à leur beauté ! Ici ce sont les montagnes de Plaisance qui se détachent de la chaîne de la Marmelade ; ensuite il y a la série de Vallière, celle de la Grande-Rivière et le fameux Bonnet-à-l'Évêque où s'élève l'historique citadelle Laferrière, construite par le roi Christophe. Enfin ce sont les mornes de Fursy, de la Salle, de la Hotte, de Verrettes, la chaîne des Cahots et le Gros-Morne, assurément un frère exilé de notre Grand-Morne, situé chez nous en Gaspésie.

En regard de tous ces beaux noms français, il y a ceux des villes, des paroisses, des rivières, etc..., tout aussi pittoresques que délicieux : Terreneuve, Plaisance, Limonade, Mirebalais, Lachapelle, Croix-de-Paix, l'Anse-à-Veaux, Hainault, Grand-Gosier, Bassin-Bleu, St-Louis-du-Sud, et un vrai nom de chez-nous, Les Trois-Rivières... Ah ! les noms charmants... et disons-le, Ah ! les braves gens... (2)

Il n'y a donc qu'une langue officielle en Haïti. De fait, l'enseignement, aux cours des études, se donne en français dans toutes les écoles ; néanmoins la langue créole, dans les écoles rurales, est en usage durant les

(1) Morne, mot créole qui signifie une petite montagne isolée dans les Antilles.

(2) Comme dans la chanson, « Noms canadiens qui nous viennent de France »...

deux premières années du cours primaire. L'enfant acquiert naturellement mieux, dans sa langue maternelle, les éléments des sciences et de la religion ; la pédagogie et le bon sens sont respectés en ce pays ! L'agriculture à l'école primaire rurale tient une place d'honneur. Avec M. André Liautaud, directeur de l'enseignement primaire, j'ai eu le grand plaisir de visiter quelques écoles rurales dans les environs de Port-au-Prince. Souvent, près des écoles, on trouve le jardin scolaire où le maître et l'élève travaillent en commun. Les jardins couvrent une grande étendue et les profits sont partagés, en parts égales, entre le professeur et les petits jardiniers. Des musées scolaires, des tableaux agricoles et des traités élémentaires d'agriculture ou de géographie rurale, mis entre les mains des maîtres et élèves, font un grand bien, assure-t-on. (1)

Après une courte visite à l'École d'agriculture de Damien, en compagnie du sympathique M. Jules Ménos, agronome et chef du Service de l'élevage, nous avons rencontré les Frères de l'Instruction chrétienne qui dirigent avec grand succès l'Institution St-Louis-de-Gonzague, soumise à l'autorité avisée du cher Frère Yves-Joseph. Ces religieux, les mêmes que ceux de chez nous, ont grand prestige en Haïti et font honneur à leur brillante communauté !

A la vue de ce beau pays et de ce peuple haïtien, d'utiles leçons se dégagent pour notre plus grand bien. L'amour du travail et de l'économie, l'attachement à la terre, la haute idée de la dignité nationale, le respect des saines traditions, nulle part, dans les Antilles, ces caractéristiques ne se dégagent avec autant de netteté, de relief, que chez le peuple haïtien, dont ces éminentes qualités l'ont haussé au niveau des plus grands.

La force spirituelle d'Haïti, c'est pour elle d'avoir été une continuité, une ténacité dans son œuvre d'indépendance et de liberté, c'est de s'être élevée neuve sur des prestiges anciens, c'est d'avoir connu plus de maux que de douceur, plus de travail que de loisir, plus d'angoisses que de certitudes, et cependant d'être restée confiante dans ses destinées, d'être tendue pleine d'espoir vers l'avenir !

Le 18 janvier nous quittions à regret le pays du café et de l'acajou, le pays des guildives et des mornes, la région du soleil et des fruits.

L'Haïti vient de démarrer, et libéré de son étreinte, il nous sépare de cette terre, de ces gens auxquels nous étions déjà attachés... Une lumière douce et sereine baigne le paysage tranquille, le vent nous apporte la forte odeur des quais, les montagnes lointaines reflètent des tons lumineux, et, cette symphonie de teintes, pures comme un sourire, augmente le charme de l'environnement. Puis, lentement l'Ile d'Haïti disparaît dans le mirage éblouissant d'une mer ensoleillée.

Le voyage est fini... Mais l'enchantement, la leçon, le souvenir, demeurent à jamais gravés au plus profond de la mémoire et du cœur !

(1) Mlle Jeanne Sylvain, d'Haïti lors d'une récente tournée de conférences dans notre pays, a admirablement traité ce sujet.



Le ravenala ou l'arbre du voyageur, voisin du palmier et du bananier. *(Cliché C. N. R.)*

— Jacques, pourquoi rentrez-vous si tard le soir ?
— C'est une habitude qui date du temps où je te courtisais.

* * *

— Je crains, docteur, disait une femme à un médecin, que mon mari ne soit affligé de quelque grave affection mentale. Parfois je lui parle des heures durant, puis je m'aperçois qu'il n'a rien entendu.
— Ce n'est pas une affliction, madame, c'est un don inappréciable.

* * *

— Ce pain de neuf sous est bien petit, observe une acheteuse.
— Il vous sera moins lourd à porter, répond en souriant l'épicier.
— Eh bien, voici dix sous, rétorque la cliente, ce vous sera plus facile à compter.

* * *

Agent de police.— Je crois que nous avons retrouvé votre femme.
Lui.— Vous pensez ? Que dit-elle ?
Agent de police.— Rien.
Lui.— Ce n'est pas ma femme.

— Avant de vous engager, dit la maîtresse de maison à une bonne qui sollicitait de l'emploi, je dois vous dire que nous faisons la prière du matin en commun. J'espère que vous n'y avez pas objection.
— Non, madame, pourvu que vous la mettiez en pratique.

* * *

— Est-ce que cet orchestre ne vous rend pas sourd ?
— Non, malheureusement.

* * *

— De qui tient-elle son beau teint ?
— De son père, un bel homme vraiment.
— Non, elle le doit au chimiste.

* * *

— Enfin votre mari va mieux ?
— Oui, et ça me met dans une jolie situation : j'ai vendu ses habits pour acheter un lot au cimetière.



MGR ART. ROBERT,
Recteur de l'Univ. Laval



MGR PH.-J. FILLION,
Recteur de l'Univ. Laval



M. LE CHAN. DENIS GARON,
Curé de St-Victor, Bce



M. LE CHAN. H. FRECHETTE,
Curé de Ste-Claire, Dor.

Nos BIENFAITEURS DÉCÉDÉS

Depuis janvier 1938



M. L'ABBE ART. FERLAND,
Curé de St-Fabien, Mont.



M. L'ABBÉ
CYRILLE FOURNIER
Curé de St-Basile, Port.



M. L'ABBE W. ROY
Curé de St-Martin, Bce



MGR J.-F. DUPUIS
Curé de Plessisville Mrg



M. L'ABBÉ H. BOIS
Inspecteur des Écoles Ménagères

R I P



M. L'ABBE A.-A. VINCENT,
Curé Les Écureuils, Port.



M. L'ABBÉ U.-T. DUMAS,
Curé en retraite



M. L'ABBE L.-L. PARADIS,
Curé de Lotbinière



M. J.-ART. GAULIN
Industriel

Le cinquantenaire des

Petites Franciscaines de Marie

par le **R. P. Georges SIMARD, O. M. I.,** *de l'Université d'Ottawa.*

LA BAIE SAINT-PAUL — SES ORIGINES

Le touriste, avide de grands panoramas et ne manquant pas d'esprit, ne saurait mieux faire pour contenter ses goûts d'artiste que de visiter, en été, notre Suisse du Canada. Il peut l'atteindre, soit par la route pittoresque qui relie Montmorency à Charlevoix, soit par les bateaux du Saguenay, soit encore par la ligne du Canadien National. S'il choisit ce dernier mode de locomotion, il longe la Côte de Beaupré, salue au passage, avec un certain effroi, le Cap Tourmente et puis, après avoir serpenté pendant une trentaine de milles entre les rochers abrupts des Laurentides et les eaux mouvantes du Saint-Laurent, il débouche, au tournant d'un dernier cap, sur une baie large de deux milles et profonde de trois, au centre de laquelle est assise une jolie petite ville qui grandit là, toute française et catholique, depuis maintenant plus de 250 ans.

Ouverte à la colonisation peu après le terrible tremblement de terre de 1663, la Baie Saint-Paul doit ses origines aux deux patriarches dont les descendants sont aussi nombreux que les sables du rivage ancestral. Noël Simard et Pierre Tremblay s'établirent à l'embouchure d'un cours d'eau, appelé plus tard la rivière du Moulin, et le village dont ils fixèrent l'orientation suivait le sens de la voie ferrée actuelle. A peine se rapprochait-il un peu plus de la mer, comme l'on dit si savoureusement au pays de Charlevoix. L'endroit était merveilleux pour la culture et la paix. Mais on imagine mal ce qu'il dut falloir d'endurance et de muscles pour défricher une terre où croissaient des pins « de qui la tête au ciel était voisine et dont les pieds touchaient à l'empire des morts ». Peu à peu la forêt recula sous la cognée. Mais hélas! après le passage des Anglais qui, en 1759, saccagèrent et brûlèrent le coquet village, tout fut à recommencer.

L'on recommença.



Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie
La Baie Saint-Paul

SOUVENIRS

A la lecture des registres et des lettres conservées dans les archives de la paroisse et de l'archevêché de Québec, il appert que nos aïeux aimaient la dispute. Pour un pont, pour une route, pour le site de l'église, ils se chamaillent et se divisent. Ils sont chrétiens, c'est certain, mais non pas jusqu'à satisfaire tous leurs pasteurs, des figures originales parmi lesquelles quelques-unes marquées d'un relief saisissant. Tel vieux curé prédit à ses paroissiens, s'ils ne s'amendent, que les transatlantiques iront amarrer à Saint-Urbain, à neuf milles à l'intérieur des terres, par le lit de la rivière du Gouffre. Tel autre écrit à son évêque que sans le secours d'une communauté de religieuses il n'y a pas à espérer l'amélioration morale de ses ouailles. Belle modestie, à la vérité.

On peut être sûr que l'amendement prêché avec tant de véhémence et de désir s'est accompli. Car les Empress évitent soigneusement l'estuaire de la rivière du Gouffre ; les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame forment depuis quatre-vingt-dix ans des mères de famille distinguées et chrétiennes; et les pasteurs, très adoucis, desservent avec consolation un groupe de fidèles qui s'élèvent à 3500 âmes. Il convient de mentionner qu'en 1904 les Frères Maristes se chargèrent de l'éducation des jeunes gens du village.

LE CURÉ FAFARD

La Baie Saint-Paul n'ignora pas les retentissantes querelles qui accompagnèrent les débuts du parti libéral canadien. Elle eut, avec l'abbé Joseph Sirois, un curé ardent auquel survint l'honneur de compter parmi les victimes de l'influence indue. Son successeur, l'abbé Pierre-Hubert Beaudet, me semble avoir esquivé les grandes luttes. Après lui, messire Ambroise Fafard se trouva mêlé à l'effroyable tourmente fédérale de 1896. Et pour deux élections : l'une partielle, en janvier; l'autre générale, en juin.

Digne au possible, saint prêtre capable de porter avantageusement une mitre, le curé Fafard a inauguré une ère nouvelle à la Baie Saint-Paul. Il est reconnu que l'élan moderne de la paroisse date du séjour, trop court, qu'il y fit, la mort l'ayant fauché en 1899, après dix ans de zèle et d'activité. Il y établit une centrale

électrique destinée à l'éclairage de l'église et du village ; et il y fonda un hospice et une communauté de religieuses.

En son temps, les pauvres, hébergés moins que de nos jours par les institutions publiques, n'échappaient pas tout à fait à une vie d'aventures, soit qu'ils n'eussent pour résidence qu'un abri misérable, soit qu'ils pratiquassent la profession de *quêteux*.

DINA BOIVIN ET LES SOEURS FRANCISCAINES

Le compatissant curé résolut d'ouvrir une maison de charité. A cette fin il sollicita le concours d'une demoiselle qui n'était plus jeune, Dina Boivin, dont le nom demeure indissolublement attaché aux origines de l'Hospice Saint-Anne. Comme il était évident qu'une seule bonne volonté ne suffirait pas longtemps à la tâche, le prudent curé se mit à la recherche d'une communauté qui consentirait à adopter son œuvre. C'est alors qu'il découvrit quelques pieuses filles, d'âge divers, portant les couleurs franciscaines et s'occupant d'orphelins. Groupées à Worcester, dans le Massachusetts, elles craignaient d'avoir à se disperser par suite des tracasseries d'un excellent prêtre soudainement opposé à une entreprise dont il avait béni les commencements.

A cette heure de leur vie, ces vaillantes filles eurent l'insigne fortune de rencontrer un Oblat qui se trouvait incidemment en ces parages. Entre l'humeur chagrine de leur curé et l'attitude paternelle de monsieur l'abbé Fafard, il servit d'intermédiaire et, de l'aveu des fondatrices, sauva l'institut naissant. Le Père Zotique Durocher, se sachant incapable de soutenir longtemps une œuvre de ce genre, se hâta de confier au curé Fafard ses intrépides protégées.

Arrivées à la Baie Saint-Paul en 1891, immédiatement celles-ci prirent possession de la nouvelle fondation des pauvres, devinrent communauté diocésaine et commencèrent leur noviciat canonique.

Leur premier contact avec la paroisse eut pour effet heureux de recruter un nombre considérable de jeunes et de moins jeunes personnes auxquelles la Providence offrait tout à coup un accès facile à la vie religieuse. Voilà pourquoi le groupe des Sœurs venant à la suite des fondatrices compte-t-il tant de noms de la Baie Saint-Paul. Il me souvient de la première petite chapelle si pieuse et si modeste, où les premiers vœux furent prononcés, et où les familles peu habituées à ces cérémonies émouvantes cachaient mal à nos yeux d'enfants leurs larmes de joie et de bonheur.

L'ARBRE GÉANT

Depuis lors le grain de sénevé a pris la taille d'un arbre dont les branches s'étendent au Canada et aux Etats-Unis. Six cent soixante-quatre Sœurs sont devenues professes et vingt-quatre maisons ont été ajoutées à celles de Worcester et de la Baie Saint-Paul. Cinq hospices, trois hôpitaux, seize écoles, deux orphelinats sollicitent l'attention et l'intelligence des abeilles laborieuses dont la belle simplicité de manières dans les rapports sociaux et la prière, dont le dévouement inlassable dans les œuvres, dont le respect profond à l'égard du prêtre semblent aller sans cesse grandissants.

Pour une part, honneur en soit rendu au zèle intelligent des aumôniers.

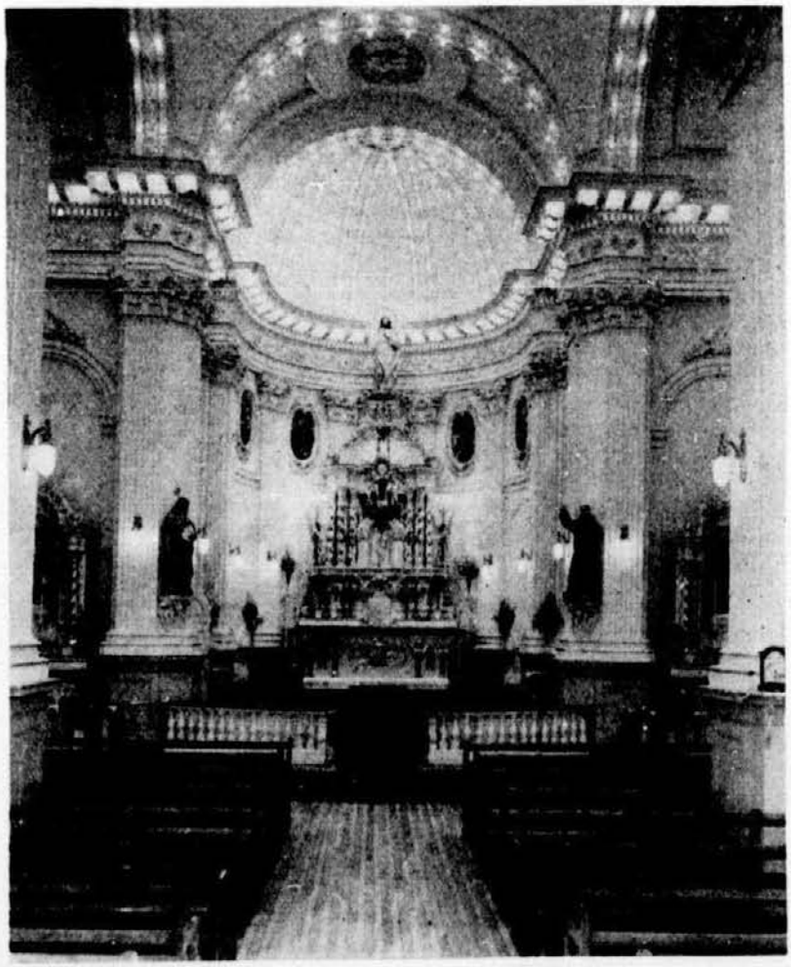
Jusqu'à date, quatre Sœurs ont exercé le commandement suprême. La première, la Mère M.-Anne-de-Jésus, est restée célèbre par la verve persuasive et l'incroyable esprit de foi qui gagnaient à sa cause quiconque était approché par elle. La deuxième fut la Mère Marie-Dominique. Dieu la garde pour qu'elle transmette aux jeunes générations son esprit franciscain et quelque chose de son inlassable bonhomie, de son bon sens jamais en défaut et de sa douceur qui sait à propos se tempérer de fermeté.

La troisième supérieure générale, la Mère M.-Claire-d'Assise, une Acadienne d'une très grande dignité, avait su conquérir les cœurs des novices avant de remplir la plus haute fonction de sa communauté. Le malheur voulut que sa santé ne lui permit pas de continuer un règne qui eût été très fructueux.

Puis, la Mère M.-Dominique revint au timon de l'Institut. Après quelle opposition et quelles larmes ! ses électrices ne l'ont pas oublié.

LES FÊTES DE JUILLET DERNIER

Enfin nous voici à la très révérende Mère M.-Agnès-de-Jésus de qui l'on peut au moins écrire, sans craindre nulle censure de sa part, qu'elle restera l'initiatrice active d'un cinquantenaire parfaitement organisé et



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DE LA MAISON-MÈRE
des Petites Franciscaines de Marie, Baie Saint-Paul.



MAISON-MÈRE, BAIE SAINT-PAUL, CHARLEVOIX.

réussi. On croirait même que pour une couple de jours le bon Dieu avait remis entre ses mains le sort de la température. Alors que tout était instable dans le firmament et que les fêtes devaient se dérouler au grand soleil, il arriva que le beau temps parut à chaque levée du rideau et que la pluie tomba . . . aux entr'actes.

Nous étions dans l'après-midi du second jour des fêtes cinquantenaires. Les foules, laïques et religieuses, réunies au cimetière des Sœurs où se déroulait la bénédiction d'un superbe calvaire, écoutaient dévotement l'éloquent sermon du révérend père Paul-Eugène Trudel, de l'ordre des Frères mineurs. Le ciel était sombre et menaçant. Tout à coup, par-dessus les pics qui, au nord et au nord-ouest, émergent du cirque granitique dont la Baie Saint-Paul est royalement entourée, de lourds nuages apparurent grisâtres, rapides, déchirés. La pluie, en torrents, s'épandit sur les hauteurs de Saint-Gabriel et sur le Cap Diamant ; puis, après avoir traversé la vallée où se regardent en face la Rémi et la Goudronnerie, elle gravit et inonda les arrières du Cap au Corbeau. On eût dit que la masse liquide, sillonnée du feu des éclairs, était tenue par quelque main invisible dans l'impuissance de descendre vers le village ou le fleuve.

Immédiatement les automobiles, pleines à répandre, se mirent en route, nerveuses et fuyant la tempête. Tout à côté, sur le trottoir, le ruban brun, infini, que formait la théorie des Sœurs qui n'avaient pu trouver place dans les voitures, se hâtait lentement vers la maison-mère. Une quinzaine d'arpents, c'est long quand la pluie, la grêle, le tonnerre, sont là, prêts à fondre sur vous.

Les postulantes alertes, les novices et les jeunes professes déjà plus dignes et plus réservées, les Sœurs que l'âge a habituées depuis longtemps au pas grave du cloître se demandaient si elles gagneraient leur gîte à temps. Quand les dernières des anciennes furent sur le point de franchir le seuil de la demeure si convoitée, les premiers gros grains de pluie commençaient à tomber. A peine étaient-elles entrées toutes que les nuages crevèrent et ce fut l'orage.

Le salut était complet pour les personnes et les choses. Sûrement, la très révérende Mère Générale n'avait pas voulu que tant de bures et tant de sœurs aillent au séchoir à la fin d'une si splendide journée.

Trois heures plus tard, sous un ciel déchargé mais non pacifié, les mêmes foules accouraient se grouper autour de l'estrade et de l'autel dressés au cœur même de l'un des endroits les plus historiques du village. Il s'agissait cette fois des noces d'or de l'alliance contractée, cinquante ans passés, entre la paroisse et l'Institut des Petites Franciscaines de Marie. La première tenait à féliciter le second. Chacun des orateurs, délégués à cette fin, y alla de ses évocations. Admirable litanie de louanges, à l'adresse des Sœurs proclamées en termes vibrants :

Paratonnerre du bon Dieu ;
Secours et consolations des malades et des affligés ;
Modèle de fermières intelligentes ;
Sources de revenus et de richesses même temporelles ;
Annonce et gloire de la Baie Saint-Paul.



HOSPICE ST-FRANÇOIS D'ASSISE WORCESTER, MASS., E. U.

Sur le point particulier des revenus, il me plaît de citer un passage suggestif, extrait du sermon prononcé à la grand-messe par le très distingué curé de la paroisse : « Les chiffres, ici, disait monsieur le chanoine, nous édifieraient. Je ne crois pas indiscret, ni indélicat de citer en exemple l'institution que nous fêtons. En cinquante ans, les Petites Franciscaines de Marie ont versé, en salaires, à la Baie Saint-Paul, $423,819.00. Leur budget d'il y a trois ans, je crois, accusait une somme de $39,375.00 en salaires, plus une autre de $26,336.00 en paiements à l'agriculture et au commerce de notre paroisse. Si j'établis la proportion, j'arrive à ce résultat : en cinquante ans, la Communauté a distribué chez nous une somme approximative de $800,-000.00 comme contribution directe au budget local ; si l'Hospice Sainte-Anne n'était qu'une industrie, ce ne serait déjà point un apport si méprisable à la prospérité de la paroisse, et point ne serait nécessaire de recourir au souhait de l'américain : d'ériger une cheminée d'usine à la place de ce clocher conventuel . . . »

Naturellement il ne convenait pas aux Sœurs de remercier elles-mêmes en une telle circonstance tant de bienfaiteurs et de bienfaitrices. Elles le firent par la bouche du curé, inépuisable de tact, de bons mots et de solides pensées.

Il paraît que le ménage avait connu quelques légères brouilles. Des paysans, attachés à la glèbe, comprennent lentement que des firmes aux édifices immenses aient besoin de leur aide et même de leurs secours pécuniaires. De l'autre côté, peut-être aussi saisit-on avec quelques difficultés que nos *habitants* puissent tenir tellement à leurs sous, les eussent-ils gagnés avec peine. Pour ce qui est de mes compatriotes, on les dit économes. Mais ils savent se procurer de l'aisance et du confort ; ils aiment les manières, la tenue, l'instruction ; et ils ont gardé l'originalité de prêter de l'argent et de payer leurs dettes. C'est bien quelque chose.

Pendant tout le beau tapage des discours d'apparat où les maires — la Baie Saint-Paul se paie le luxe de trois maires — le clergé et les représentants des diverses associations religieuses égrenaient les avé de leurs compliments, la nuit, descendue des montagnes, avait fini par s'étendre pesamment sur la vaste plaine. Il semble qu'aux vivants s'étaient jointes dix générations de morts, qui, à une portée de voix, au fond des cimetières, écoutaient ce que leurs descendants se remémoraient à plaisir.

Vraiment ils pouvaient être contents, ces vieux et ces jeunes morts. Malgré leurs imperfections, leurs petites et grandes querelles, leurs fautes et leurs péchés, ils avaient, par la continuité de leurs services à la terre et à l'Eglise, formé une paroisse d'une homogénéité rare, d'où était sortie à son heure, comme un fruit nécessaire, une communauté destinée sans nul doute à une large et salutaire expansion.



ORPHELINAT DE L'IMMACULÉE ET SCOLASTICAT SAINT-BONAVENTURE, CHICOUTIMI.

Puis le feu des pièces pyrotechniques commença. En même temps, très haut sous la voûte du ciel, parfois des lumières étincelaient. Etaient-ce des étoiles qui s'y allumaient ? Ou étaient-ce les aïeux, rutilants de gloire, qui venaient suivre à la clarté des fusées les ébats joyeux de leurs fils et de leurs filles ? On ne le saura jamais bien. Ce qui reste de vrai, c'est que l'alliance renouvelée ce soir-là ne gardait plus rien des souvenirs un peu amers du passé.

Et, au fait, si la Baie Saint-Paul méritait d'être le foyer des Petites Franciscaines de Marie, les Petites Franciscaines de Marie ont conquis, hautement, leur droit de cité en ce coin laurentien vieux comme la Nouvelle-France, voué au culte du sol, pur de toute hérésie, et où l'on attend, loin des bruits et des troubles urbains, la paix et le repos que le Maître souverain réserve pour quiconque l'a servi fidèlement, que ce soit dans les amours du siècle ou la privation des cloîtres.

Toute joyeuse une jeune mère annonce à son mari qui rentre, qu'on a pesé le bébé pour la première fois.

Le père.— Et il pèse combien ?

La mère.— Près de quarante-sept livres.

Le père.— Quarante-sept livres à un mois seulement ; c'est impossible. De quoi t'es-tu servie pour le peser ?

La mère.— De la romaine avec quoi tu pèses le poisson quand tu vas à la pêche.

* * *

— A quoi attribuez-vous votre bonne santé ?

— En partie au fait que, né avant la découverte des microbes, ils m'ont moins fatigué l'esprit.

Le créancier.— Écoutez, je n'ai pas le temps de venir tous les jours réclamer mon dû.

Le débiteur.— Eh bien disons que vous ne viendrez qu'une fois le mois.

* * *

— Vous vous êtes engagé dans l'aviation ?

— Oui, mon père m'a toujours dit que je serais un être inutile sur la terre.

* * *

Le pharmacien.— Si ce remède-là ne vous fait pas de bien, vous reviendrez et je vous donnerai quelque chose qui vous soulagera.

Le client.— Ne pourriez-vous pas me le donner maintenant ce remède ?

Guerre au bruit

Par **M. E.-T. SAMPSON.** *de Atlas Asbestos Company Ltd.*

Rien d'aussi funeste que le bruit. Le bruit empoisonne l'existence, ébranle la santé, nuit au succès. C'est, en outre, un ruine-profits, en ce qu'il diminue la valeur locative des terrains, des usines, affaiblit le système et cause des troubles nerveux. Comme agent destructeur, c'est certainement le « GRAND ENNEMI » à combattre.

Au contraire, le calme et la tranquillité aident la santé, favorisent la concentration de l'esprit et le travail de précision, réduisant ainsi au minimum les occasions d'erreurs ; dispensent de l'effort inutile ; font la vie plus confortable et plus agréable ; invitent la clientèle ; en bref, calme et tranquillité sont synonymes d'économie de temps, donc d'argent.

La fiévreuse activité de notre temps exige que tout travail s'accomplisse dans le calme et la tranquillité, et c'est aux autorités concernées à s'occuper de la solution du problème du bruit dans les institutions publiques et privées comme les écoles, hôpitaux, maisons d'enseignement, si l'on veut que diminue leurs frais de maintien.

C'est surtout dans les écoles, les églises et les salles de réunion que l'on devrait entreprendre l'élimination du bruit, autant que possible, sans quoi la fin de ces constructions se trouve fortement compromise et, parfois, absolument ruinée. C'est tout le contraire du bon sens, n'est-ce pas ?

Le problème est également urgent dans le domaine commercial et industriel. Rien ne prouve que l'ouvrier s'habitue au bruit. Il se peut que d'aucuns y soient apparemment indifférents, mais ses pernicieux effets ne se produisent pas moins. Nombre de travailleurs doivent à certaines défectuosités de l'enseignement, directement attribuables au bruit, des lacunes qui les empêchent de donner toute leur mesure à leur ouvrage.

Ceux qui, sous une forme ou sous une autre, à l'école, au gymnase, à l'université, ou à titre de conférenciers, pratiquent l'enseignement, vous diront que le bruit distrait et nuit considérablement. Fermer tiroirs et portes rudement, causer dans les corridors, aller et venir sont autant de causes de distraction nuisibles à l'enseignement dont la conséquence se traduit en frais d'administration. On pourrait même dire que là se trouve une des causes directes du coût élevé de l'instruction.

Et combien d'églises dont l'acoustique ne permet pas aux fidèles de comprendre ce qui se dit ; ce qui est fort ennuyeux et pour les auditeurs et pour l'orateur. Et si celui-ci force sa voix, il peut en résulter pour lui des conséquences fâcheuses, sans aucun avantage pour son auditoire. Prenez la peine de comparer une église dont l'acoustique est parfaite avec une autre dont l'acoustique est défectueuse et vous constaterez la différence.



Ouvrier posant de l'amiante au moyen d'un fusil à air comprimé

L'examen des propriétés acoustiques d'une pièce, qu'il s'agisse d'une école, d'un hôpital ou d'une salle de théâtre relève d'un expert en acoustique. C'est lui qui vous donnera une idée du prix de rectification (réduit actuellement à un chiffre bien raisonnable). Mais quel qu'en soit le prix, l'effet en est bien supérieur. Dans le fait, les résultats feront plus que le compenser en peu de temps. Est-il logique de consacrer de grosses sommes d'argent à la construction d'immeubles où le bruit ruinera, dans une large mesure, l'objet auquel ils seront affectés ? Les frais d'acoustique ou de rectification d'acoustique ne représentent plus un demi de un pour cent des frais d'ensemble de construction. Et l'on tolère encore ce fléau du bruit !

L'assourdissement du bruit ou la rectification acoustique ne sont plus œuvre de hasard : la photographies ci-haut le prouve.

De pair avec le bruit va la vibration résultant du fonctionnement de machines. L'édifice en souffre et les machines aussi. Il peut arriver que la résonnance ajoute au problème à résoudre. Aujourd'hui, cependant, on arrive aisément à atténuer et même à éliminer complètement ces vibrations énervantes et souvent dangereuses, par l'usage d'appareils et de matières appropriés.

Il n'est donc pas de bonnes raisons de tolérer davantage « le grand fléau » du bruit. Prendre tout de suite la résolution d'éliminer le bruit et les vibrations, c'est, ainsi que le démontrent les observations ci-dessus, en même temps que soigner son propre intérêt, se rendre service et concourir au bien de l'humanité. En termes dollars et sous, le résultat n'est peut-être pas facile à estimer, mais les effets bienfaisants n'en sont pas moins multiples et inestimables.

Nos Statistiques

Par M. **Jean-Thomas PERRON,**
rédacteur du SUPPLÉMENT de "l'Action Catholique"

L'ALMANACH de l'*Action Sociale Catholique* vous présente encore ses "statistiques". Cette année, nous les avons presque exclusivement réservées à la vie religieuse, civile et politique. Avant de présenter le résultat de nos recherches, nous voulons signaler quelques uns des principaux événements qui se sont produits depuis la publication de notre édition de 1939 et aussi quelques anniversaires qui seront célébrés au cours de 1940.

Rappelons tout d'abord que l'année 1939 a été marquée d'un grand deuil non seulement pour l'Eglise catholique mais aussi pour toute l'humanité, par la mort de S. S. le Pape Pie XI. Ce grand Pape, dont le pontificat se résume dans la devise qu'il avait faite sienne : "La paix du Christ dans le règne du Christ", fut un chef, et un chef surnaturel, à la foi intrépide. Si Pie IX fut le "défenseur des droits de l'Eglise", Léon XIII, "le philosophe et le docteur social", Pie X, "l'apôtre de l'Eucharistie et le réorganisateur de la Curie romaine", Benoît XV, "la victime de la guerre et le héraut de la paix", Pie XI restera à la fois "le Pape des Missions et le Pape de l'Action catholique" et celui qui sut, d'une façon si merveilleuse, libérer l'Eglise des compromissions humaines.

L'œuvre de Pie XI fut considérable et son prestige immense. D'une énergie surhumaine, laborieux et tenace, il témoigna d'une personnalité des plus marquées. Il avait le goût de l'autorité. La religion seule l'inspirait et il fut non seulement le premier champion de la civilisation mais encore la plus haute autorité morale de l'univers. Pape pacificateur, Pape de la charité, soldat de la spiritualité et défenseur de la personne humaine, Pie XI est mort, hélas ! sans avoir achevé sa tâche. Son successeur la continuera. Pie XII est, en effet, le nouveau Pape de la paix, l'héritier spirituel du regretté Pie XI.

Le dernier document pontifical de Pie XI fut une lettre à l'Episcopat des Philippines sur l'Action catholique. Sa dernière allocution fut prononcée le 3 février (il est mort le 10 février), en présence des élèves du Collège pontifical canadien et du Cardinal Villeneuve.

Un autre événement important de l'année qui s'achève est la guerre nouvelle déclenchée en Europe par la folie ambitieuse du peintre autrichien devenu le chef de la nation allemande. La cause de la catastrophe ne fait pas de doute, dans le monde entier. On l'attribue à l'orgueil d'un seul homme, incapable de s'élever au-dessus de la conception raciste. Personne ne croit que la guerre a été déclenchée par une nécessité fatale.

Dès les débuts de son pontificat, S. S. Pie XII a élevé sur les autels deux serviteurs de Dieu : la vénérable Emilie de Vialar, fondatrice des Religieuses de l'Apparition de Saint-Joseph, béatifiée le 18 juin 1939, et le vénérable Justin de Jacobis, Lazariste, premier vicaire apostolique de l'Abyssinie, béatifié le 25 juin 1939. Rappelons ici que les dernières béatifications de Pie XI eurent lieu en novembre 1938 (les 6, 13 et 20) et que les servantes de Dieu élevées sur les autels ont été la Bse Marie-Josèphe Rossello, fondatrice des Filles de N.-D. de la Miséricorde, la Bse Françoise-Xavière Cabrini, fondatrice des Sœurs Missionnaires du S.-C. de Jésus, et la Bse Marie-Dominique Mazzarello, fondatrice des Filles de Marie-Auxiliatrice.

* * *

L'année 1939 a également été marquée, au Canada, par la visite qu'y ont faite (mai-juin) Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth. En France, on a vu la soumission au Saint-Siège de l'"Action Française".

Dans un pays de mission où les nôtres travaillent sous la direction d'un évêque canadien-français (Mgr Bonhomme, Vic. ap. du Basutoland) les indigènes ont été plongés dans le deuil par la mort de leur chef vénéré, le roi Nathanael Griffith, catholique convaincu et zélé que l'on a surnommé le "Clovis africain".

Ces dernières années les noms de plusieurs pays ont été modifiés. On ne parle plus aujourd'hui de la Russie, mais de l'U. R. S. S. ; la Perse est devenue l'Iran et l'Etat libre d'Irlande, l'Eire. En juin 1939, le gouvernement du Siam décidait de remplacer les mots *Siam* et *Siamois* par *Thailande* et *Thai*.

Les journaux nous apprenaient, le 8 septembre, la mort de Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth, Allemagne.

* * *

Que sera l'année 1940 ? Que nous apportera-t-elle ? Personne ne le sait. Nous pouvons cependant prévoir certains événements, spécialement ceux qui marqueront des anniversaires.

Jetons d'abord un coup d'oeil sur l'histoire du Canada. Nous voyons qu'en 1640 les Pères Chaumont et Brébeuf, jésuites, découvrent le lac Erié. La même année est fondée la Compagnie de Montréal, qui acheta l'île où se trouve la Métropole du Canada. L'année 1690 est celle de l'exploit de Madeleine de Verchères et de l'échec de l'amiral anglais Phipps venu assiéger Québec, après s'être emparé de Port-Royal. Le cinquième évêque de Québec, Mgr de l'Auberivière, arrive à Québec en 1740 pour mourir aussitôt. C'est en 1840 que fut adopté l'Action d'Union et qu'est né, à Lévis, le cardinal L.-N. Bégin, arch. de Québec. La même année, arrive à Halifax le premier navire de la ligne Cunard. Cinquante ans plus tard, soit en 1890, les Ecoles séparées du Manitoba sont abolies.

Si nous regardons au delà que nos frontières, et plus loin dans l'histoire, on trouvera les anniversaires suivants :

40.— A Vienne (Dauphiné), mort de Ponce-Pilate ;
240.— Mort d'Artaxercès, fondateur du second empire des Perses ;
440.— Invasion des Francs dans le nord de la Gaule. Cologne, Mayence et Troyes sont saccagées et brûlées ;
540.— Fondation du royaume d'Yvetôt ;
740.— Charles Martel, roi des Francs, tient les Sarrasins en respect ;
840.— Dissolution de l'empire de Charlemagne par la mort de Louis le Débonnaire ;
1040.— Macbeth assassine Duncan, roi d'Ecosse et usurpe le trône. (Incident illustré par Shakespeare) ;
1140.— Condamnation par le Concile de Sens des doctrines d'Abélard ;
1440.— La Praguerie.— Premiers essais de l'imprimerie à types mobiles ;
1549.— La Compagnie de Jésus est confirmée par le Pape Paul III ;
1640.— Révolution en Angleterre contre Charles Ier.— Fondation de l'Imprimerie royale française, sous Louis XIII.— Mort de Paul Rubens.

C'est en 1940 que devait avoir lieu le congrès eucharistique international de Nice, mais ces solennelles assises eucharistiques ont été remises à plus tard, par suite de la guerre. Ce conflit, par toutes ses répercussions, se fera sentir dans tous les domaines de la vie et ce, non seulement dans les pays directement et immédiatement affectés par lui, mais dans presque tous les autres. Comme la guerre de 1914, on peut déjà la qualifier de guerre mondiale. Espérons que les prières qui, constantes et ferventes, montent vers le Prince de la Paix, sauront amener un règlement juste et durable des questions qui dressent les peuples les uns contre les autres.

Les dernières béatifications de Pie XI



La Bse Franç.-Xavière CABRINI,

fondatrice de l'Institut des Sœurs missionnaires du S.-C. de Jésus, béatifiée le 23 novembre 1938.



La Bse Marie-Josèphe ROSELLO,

fondatrice des Filles de N.-D. de la Miséricorde, beatifiée le 6 novembre 1938.



La Bse M.-Dominique MAZZARELLO,

fondatrice de l'Institut des Filles de Marie-Auxiliatrice, béatifiée le 20 novembre 1938.

I. — La vie religieuse

LA SAINTE ÉGLISE

A l'heure des grandes crises, l'Eglise catholique est le " dernier espoir, dernier refuge, dernier rempart " de l'humanité. Cette conviction est de plus en plus partagée par les catholiques non pratiquants et les non-catholiques. La pérennité de cette Eglise, fondée par le Christ-Dieu, mais avec des hommes et au milieu des hommes, est un signe manifestement divin, un motif puissant entre tous de crédibilité. Société purement humaine, elle aurait dix fois disparu sous le coup des persécutions qu'elle a subies ou des misères intestines qui furent son lot.

Etudiant une " Histoire de l'Eglise " de M. Paul Lesourd, M. l'abbé Merklen dit que l'histoire de l'Eglise est résumée dans l'histoire de la Papauté. Si les premiers chapitres de l'histoire de l'Eglise peuvent s'intituler : " L'Eglise primitive ", " De Constantin à Clovis ", " De Clovis à Charles-Martel ", les époques postérieures de l'histoire ecclésiastique sont symbolisées exclusivement par des noms de Papes : Zacharie, Alexandre II, Grégoire VII, Boniface VIII, Jules II, Pie VII, Pie IX, Léon XIII, Pie XI.

Pourvu que l'autorité du Saint-Siège soit sauve, les Papes pratiquent volontiers, par esprit de conciliation, la politique des concessions. L'intransigeance doctrinale, qui s'impose et ne peut être mise en discussion, n'y met pas obstacle ; le sens des adaptations nécessaires y incline. Il est facile de constater, depuis les origines jusqu'à nos jours, cette faculté extraordinaire d'adaptation qui est la force divine de l'Eglise, mais qui ruinerait une société purement humaine.

C'est la raison qui permet à la Papauté, malgré les siècles, de rester toujours jeune ; aux successeurs des apôtres d'accomplir sans arrêt et avec succès leur évangélique mission.

L'Eglise, d'ailleurs s'établit, et de nos jours plus encore que par le passé, en dehors et au-dessus des controverses spécifiquement politiques. Respectant la juste liberté de ses enfants d'opter, suivant leurs goûts ou d'après des motifs rationnels, entre les divers régimes politiques que prônent des opinions légitimes, elle se désolidarise de ces discussions humaines, sans trop de regrets du passé, trop de confiance en l'avenir, trop d'attache au présent, mettant toute son espérance dans le Christ seul.

Se tenant également éloignée des idéologies nuageuses, des intransigeances aveugles et des faiblesses dangereuses et coupables, l'Eglise affiche un certain réalisme politique.

C'est l'enseignement intégral de l'Evangile qui restaurera la clarté dans les intelligences, la stabilité dans les âmes, la paix dans les sociétés.

Léon XIII, Pie X, Benoit XV (qui aurait été un très grand Pape s'il eût vécu plus longtemps), Pie XI, dont le pontificat de lucidité apostolique et d'audace tranquille est encore dans toutes les mémoires, ont travaillé en ce sens, reculant les frontières de la chrétienté par le développement des Missions épurant et vivifiant la vie religieuse en pays chrétiens ou déchristianisés par l'institution de l'Action catholique.

Même humainement, l'Eglise est ainsi une réalisation admirable. Mais ne vouloir voir en elle qu'une institution humaine et la couvrir d'éloges pour mieux étouffer l'esprit chrétien qui l'anime est une tentative aussi odieuse que sacrilège. L'Eglise catholique n'est pas seulement une hiérarchie magnifique, une organisation sociale calquée plus ou moins sur l'administration de l'ancienne Rome païenne ; c'est l'agent de l'œuvre divine, institué par Jésus de Nazareth, chargé jusqu'à la fin du monde, de faire connaître à tous les hommes la vérité religieuse et de répandre en eux la vie surnaturelle, avec le droit de s'interposer chaque fois que risqueraient d'être méconnues ces voies de salut.

SA SAINTETÉ PIE XII

Sa Sainteté le Pape **Pie XII,** glorieusement régnant sur le trône de Pierre, est le 267e chef suprême de l'Eglise. Eugène Pacelli est né à Rome le 2 mars 1876. Il fut ordonné prêtre le 2 avril 1899 puis il poursuit ses études ecclésiastiques supérieures à l'Apollinaire où il conquiert brillamment ses doctorats. C'est vers l'enseignement qu'il se trouve d'abord conduit. Mais la Secrétairerie d'Etat, connaissant sa distinction, sa prudence et sa valeur, le réclame exclusivement à son service. Il travailla tout d'abord avec Mgr della Chiesa, le futur Benoit XV. En 1912, Pie X le nomma à la tête du secrétariat des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le 23 avril 1917, Don Pacelli est élu archevêque titulaire de Sardes. Trois jours auparavant Benoit XV l'avait nommé nonce apostolique en Bavière. Il fut sacré par le Pape le 13 mai. Mgr Pacelli, en 1925, devint le premier titulaire de la nonciature de Berlin.

Quelques mois après la signature des accords du Latran, le cardinal Gasparri ayant voulu prendre sa retraite, Pie XI appela, pour lui succéder à la Secrétairerie d'Etat, Mgr Pacelli à qui il conféra la pourpre cardinalice. Créé cardinal-prêtre du titre des Saints-Jean et Paul, le 16 décembre 1929, il fut nommé secrétaire d'Etat le 7 février 1930. Pie XI le nomma aussi archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre et préfet des Congrégations des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et de la Fabrique de Saint-Pierre. Le 1er avril 1935, il devenait camerlingue de la Sainte Eglise.

Le 2 mars 1939, il était élu Pape et prenait le nom de Pie XII. Il fut couronné solennellement à Saint-Pierre le 12 mars. Le 13 mai suivant il prenait possession de la cathédrale Saint-Jean de Latran.

Les premières béatifications de Pie XII



La Bse Émilie de VIALAR,

fondatrice des Religieuses de St-Joseph de l'Apparition, béatifiée le 18 juin 1939.



Le Bx Justin de JACOBIS, Lazariste.

premier vicaire apostolique de l'Abyssinie, béatifié le 25 juin 1939.

Dès le lendemain de l'élection de Pie XII, Mgr Fontenelle écrivait dans la "Croix" :

"Le cardinal Pacelli paraissait vraiment marqué pour le souverain pontificat. Toute sa vie y était un acheminement mystérieux ; toutes ses missions en furent le providentiel apprentissage. Ses légations pontificales, où il représenta Pie XI avec tant de lustre, et qui firent monter si haut le prestige de la Papauté, lui conféraient déjà une sorte d'auréole émanant du siège de Pierre, avec lequel il semblait insensiblement ne plus faire qu'un. L'identification est complète aujourd'hui. Notre-Dame de Lourdes et sainte Thérèse de Lisieux, qu'il a si magnifiquement exaltées sur place, n'auront pas été étrangères à la suprême investiture de leur pieux "orateur", au sens de la Divine Comédie, et saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, sous l'égide duquel s'ouvrait le conclave, au premier jour du mois de mars, qui lui est consacré, n'aura pas manqué de préparer un pareil Vicaire à Jésus-Christ. La nef mystique est donc entre bonnes mains. Au large ! Elle avance **suaviter et fortiter,** proclamant à tous les vents, selon la devise de son capitaine, l'avènement de la justice et de la paix : **opus justitiæ pax !**"

Le Pape de la Sainte Eglise Romaine, c'est le successeur de saint Pierre ; c'est aussi le Docteur de l'humanité, le guide sûr des individus et des peuples, le suprême gardien de la doctrine et des admirables institutions du Christ, la plus haute autorité morale de l'univers.

Le Pape, et le Pape seul, devant un monde qui court à l'abîme, devant les systèmes qui croulent, apparaît comme l'interprète magnifique et courageux de la vérité, comme l'incarnation véritable de la conscience humaine. Pie XII surtout, noble et grand, représente quelque chose d'indispensable, en face de tout ce qui est capable d'avilir ou d'humilier l'humanité.

De Pie XII, le cardinal Gerlier disait, peu de temps après le conclave, qu'il était vraiment marqué de l'Esprit de Dieu :

— "Tous les dons semblent s'être donnés rendez-vous en cet être privilégié aussi bien de la nature que de la grâce, une majesté superbe dans une simplicité délicieuse, des pensées lumineuses nourries d'une culture immense, un véritable prince de l'éloquence et qui l'est avec le même charme et la même maîtrise en huit ou neuf langues différentes.

"Il est l'homme de la prière. Pourquoi ne vous dirais-je pas mon impression personnelle, lorsque, appelé à l'assister de si près à l'autel de sa première messe papale, j'ai senti avec tant d'émotion l'union intime vraiment inexpliquable de Jésus-Christ à son Vicaire, et voilà, à mon sens, la cause de l'extraordinaire influence qu'il exerce déjà sur l'humanité tout entière.

"Notre monde moderne, qui se croit sceptique, a besoin de sentir au milieu de lui un Pontife qui, plus encore que l'autorité suprême, incarne la vérité, la douceur, la lumière, l'idéale charité de Jésus-Christ. Et c'est pourquoi, de tous les cœurs humains, a jailli en l'honneur de Pie XII le cri d'allégresse filiale dont le monde est encore ébranlé."

A propos du conclave, on se souvient des pronostics aventurés faits par la presse. Le cardinal Verdier, à qui on les répétait, répondit :

"Sans violer le secret, je puis vous dire une chose, c'est que de tous les chiffres cités par les journaux pour les trois scrutins, pas un seul, entendez-vous — pas un seul — n'est exact !

"La seule chose vraie, c'est que l'atmosphère du Conclave fut réconfortante et émouvante par la cordialité, par l'unité de vue et d'aspiration !"

Le 267e pape a été élu tandis que l'Europe et le monde traversaient une exceptionnelle période de tension ; c'est là un fait qui ne peut nous laisser indifférents, car si les destins individuels sont entraînés dans l'orbite des destins collectifs dont ils dépendent, l'évolution de l'Eglise est étroitement liée à celle d'une civilisation que le christianisme a marquée de son sceau dès sa naissance. Notre ère n'est pas pour rien celle du Christ.



Son Ém. le card. Louis MAGLIONE,

secrétaire d'État de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

On a déjà appliqué à Pie XII l'épithète latine **Pastor angelicus** (le pasteur angélique) ; c'est l'épithète qu'attribue au 267e titulaire officiel du trône de Pierre, l'antique et célèbre prophétie dite de saint Malachie, qui "fixe" le nombre des papes appelés à régner sur la catholicité avant l'époque redoutable que décrit dans les termes suivants la dernière phrase de cette prophétie :

"Lors de la dernière persécution de la Sainte Eglise romaine, siégera un Pierre romain (**Petrus romanus**), qui paîtra ses brebis au milieu de nombreuses tribulations ; celles-ci passées, la cité aux sept collines (Rome) sera détruite et le juge terrible jugera le peuple."

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE

Parmi ceux qui vivent en dehors de l'Eglise, mais qui n'en émettent pas moins sur son compte, en toute occasion, des jugements de toute sorte, qui la connaît, elle et son gouvernement ? Combien y en a-t-il, même dans la foule des catholiques pratiquants, des catholiques cultivés, qui en connaissent vraiment l'organisation ? On voit, dans le "gouvernement de l'Eglise", le pouvoir pontifical de l'Eglise ; le pouvoir épiscopal et les pouvoirs ecclésiastiques locaux qui lui sont hiérarchiquement subordonnés. Ce sont les organismes de l'Eglise, tels qu'ils existent aujourd'hui.

Tout d'abord, comme il convient, disons que l'autorité du Pape se présente sous la double forme du magistère doctrinal et du pouvoir disciplinaire. Le magistère doctrinal se rattache à l'ordre de la croyance et est la mission officielle qu'a le Souverain Pontife d'enseigner au peuple fidèle la doctrine religieuse que celui-ci devra tenir pour vraie, mission qui s'exerce couramment par les diverses modalités de l'enseignement pontifical touchant la foi ou les mœurs, et, dans certains cas, par la définition **ex cathedra.** Dans tous ces actes du magistère doctrinal, l'adhésion ou l'obéissance à la décision du Saint-Père s'impose aux catholiques.

Combien parlent à tort et à travers ceux qui, à propos de chacune des décisions ou instructions doctrinales et disciplinaires de l'autorité romaine, posent étourdiment la question de savoir si l'infaillibilité du Pape se trouve engagée.

"C'est, écrit le Père de la Brière, S. J., commettre une erreur que de regarder comme facultatives l'adhésion ou l'obéissance à une décision authentique du Saint-Siège, par cette simple raison que le document mis en cause ne constitue pas une définition **ex cathedra** et n'engage pas l'infaillibilité pontificale. En même temps que le pouvoir d'enseigner la doctrine et de l'enseigner, dans certaines conditions, avec infaillibilité, le Pontife romain possède le pouvoir de gouverner le troupeau tout entier de Jésus-Christ et de régir l'Eglise universelle par les actes et les préceptes de son autorité suprême. C'est ici qu'intervient le droit de subordination et d'obéissance hiérarchique, parfaitement distinct du problème de l'infaillibilité doctrinale."

Le pouvoir disciplinaire du Souverain Pontife est une "juridiction plénière, ordinaire et immédiate sur l'Eglise universelle, sur tous les pasteurs, sur tous les fidèles et sur chacun d'eux". Le Pape exerce ce pouvoir "avec l'assistance efficace de l'Esprit de sainteté et de vérité, préservant l'Eglise de rien prescrire dans ses lois universelles, dans ses lois obligatoires, qui soit contraire à la foi, aux mœurs, aux règles essentielles de l'Eglise". Obéissance est donc due à ce pouvoir disciplinaire.

L'Eglise ne prétend à aucun pouvoir **direct** sur les affaires d'ordre purement temporel et politique, mais elle a le droit d'intervenir dans les questions politiques et temporelles auxquelles se trouve mêlé un intérêt ou un droit moral, spirituel ou religieux. Dans ces questions mixtes, le Pape ne donne pas une direction d'ordre politique, il condamne, dans une doctrine ou un mouvement d'ordre politique, ce qui s'y trouve de contraire à la foi ou à la morale, et, dans ce cas, la conscience des croyants a l'obligation grave d'obéir. Quelle noblesse, quelle grandeur morale cette obéissance du catholique ne tire-t-elle pas, d'ailleurs, de la sainteté et de la majesté du pouvoir qui lui commande !

* * *

Par quels organismes s'exerce l'autorité du Pape ? La Curie romaine est l'ensemble de ces organismes dont voici les divers éléments : le Collège des Cardinaux, avec

les deux sortes de leurs assemblées, Consistoire et Conclave, et les services de la Curie pontificale, Congrégations romaines, Tribunaux pontificaux, Offices pontificaux, Commissions pontificales.

Pour faire mieux comprendre le domaine et l'action de ces divers services de la Curie romaine, présentons-les en nous servant de l'analogie plus ou moins grande qu'ont ces services avec les ministères des gouvernements séculiers.

Au " ministère des Cultes " appartiennent la **Congrégation du Saint-Office** — avec une section pour la censure des livres, exercée précédemment par la Congrégation de l'**Index,** — la **Congrégation des Sacrements,** la **Congrégation des Rites** et la **Commission des Études bibliques.**

Au " ministère de l'Intérieur ", c'est-à-dire aux services administratifs du gouvernement spirituel de l'Eglise, appartiennent la **Congrégation consistoriale,** la **Congrégation du Concile,** la **Congrégation de l'Eglise orientale** et la **Congrégation des Religieux.**

Le " ministère de l'Instruction publique ", c'est la **Congrégation des Séminaires et Universités.**

Sous la rubrique " ministère de la Justice " sont rassemblés : trois tribunaux apostoliques : la **Pénitencerie ;** la **Rote** (ainsi appelée parce que les neuf juges qui la composent siègent trois par trois à tour de rôle, ou de **roue**) ; la **Signature apostolique** qui est une Cour de cassation ; — et trois Offices pontificaux : la **Chancellerie,** Office de rédaction et d'expédition des Bulles ; la **Daterie,** d'où partent les lettres et brevets apostoliques, et la **Chambre apostolique,** bureau de gestion des biens temporels du Saint-Siège.

L'Eglise a, elle aussi, son " ministère des Colonies ", combien au-dessus des ministères séculiers, par la pensée et par le but : la **Congrégation de la Propagande.** Cette Congrégation a pour objet " la diffusion de l'Evangile et de l'Eglise dans les pays de Mission ". Elle " représente le plus grand effort conquérant et la plus grande espérance spirituelle de l'Eglise dans sa vocation divine à l'universalité ".

Enfin l'Eglise a son " ministère des Affaires étrangères ", la **Secrétairerie d'Etat,** chargée de pourvoir aux relations du Saint-Siège avec les puissances temporelles. Au sujet de la représentation du Saint-Siège, distinguons les missions religieuses des légats et des délégués apostoliques, et les missions diplomatiques des nonces et des internonces. Notons enfin que le **Code canonique** a vu, grâce à des Concordats, certaines de ses dispositions entrer dans les législations temporelles.

Vient ensuite le **" pouvoir épiscopal ".** Ce pouvoir regarde l'évêque dans son diocèse : il est législatif, judiciaire et coercitif. Les collaborateurs de l'évêque sont les vicaires généraux, le Chapitre cathédral, le Théologal, le Pénitencier, l'Official, le Chancelier. La paroisse est la " cellule sociale de l'organisation ecclésiastique ".

Sortant maintenant des frontières d'un diocèse particulier, signalons l'action du **corps épiscopal** dans la catholicité, par l'action collective de ce corps dans les Conciles provinciaux, interprovinciaux, nationaux, par l'enseignement quotidien et concordant de l'épiscopat dispersé, et enfin par les Conciles œcuméniques qui rassemblent les évêques du monde entier et qui ont pour objet les grands problèmes spirituels se rattachant aux graves préoccupations de l'heure.

Ainsi, du Souverain pontife au vicaire d'une paroisse rurale, du Concile œcuménique au Synode diocésain, l'ordonnance même du gouvernement de l'Eglise se manifeste avec les caractères d'une admirable sagesse, à la fois très haute et très pratique, et qui pourrait servir de modèle à l'organisation des gouvernements temporels. L'Eglise catholique y apparaît clairement ce qu'elle est : à la fois religion d'autorité et religion de l'esprit.

L'Eglise n'est-elle pas la cité rayonnante de blancheur que, de la montagne des Béatitudes, Jésus montrait, de l'autre côté du lac de Génésareth, et dont il disait à la foule : **" On ne peut la cacher, la cité construite au sommet de la montagne. "**



Son Ex. Mgr Paul BRUCHÉSI,

archevêque de Montréal, décédé le 20 septembre 1939, à l'âge de 83 ans et 10 mois, après 59 ans de sacerdoce et 42 ans d'épiscopat.

LES CONGRÉGATIONS ROMAINES

Les Congrégations romaines sont les suivantes :

Saint Office.— Préfet : N. S. Père le **Pape ;** Secrétaire : Son Em. le cardinal François **Marchetti Selvaggiani.**

Consistoriale.— Préfet : N. S. Père le **Pape ;** Secrétaire : S. Em. le cardinal Raphaël **Rossi.**

Eglise orientale.— Préfet : N. S. Père le **Pape ;** Secrétaire : S. Em. le cardinal Eugène **Tisserant.**

Séminaires et Universités.— Préfet : S. Em. le cardinal G. **Fizzardo ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Ernest **Ruffini.**

Sacrements.— Préfet : S. Em. le card. Dominique **Jorio ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Frs **Bracci.**

Concile.— Préfet : S. Em. le cardinal François **Marmaggi ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Joseph **Bruno.**

Religieux.— Préfet : S. Em. le cardinal Vincent **La Puma ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr L.-H. **Fasetto.**

Propagande.— Préfet : S. Em. le card. Pietro **Fumasoni-Biondi ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Celse **Costantini,** arch. tit. de Theodosia.

Rites.— Préfet : S. Em. le cardinal Chs **Salotti ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Alphonse **Carinci.**

Cérémoniale.— Préfet : S. Em. le card Granito **Pignatelli di Belmonte ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Benjamin **Nardone.**

Affaires ecclésiastiques extraordinaires.— Préfet : S. Em. le cardinal Ls **Maglione ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr D. **Tardini.**

Fabrique de Saint-Pierre.— Préfet : S. Em. le cardinal **Tedeschini ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Louis **Kaas.**

Grand Pénitencier.— S. Em. le cardinal Laurent **Lauri.**

Signature apostolique.— Préfet : S. Em. le cardinal Henri **Gasparri ;** Secrétaire : S. Exc. Mgr Frs **Morano.**

Rote.— S. Exc. Mgr J. **Grazioli,** doyen.

Chancellerie apostolique.— Chancelier : S. Em. le cardinal Pio-T. **Boggiani ;** Régent : S. Exc. Mgr Vincent **Bianchi-Cagliesi.**

Daterie apostolique.— Dataire : S. Em le cardinal Fr. **Tedeschini ;** Régent : S. Exc. Mgr Jos. **Guerri.**

Chambre apostolique.— Camerlingue : S. Em. le cardinal

* * *

Les autres charges importantes, au Vatican, sont les suivantes :

Secrétaire d'Etat.— Secrétaire : S. Em. le cardinal Louis **Maglione ;** sous-secrétaire aux affaires extraordinaires : S. Exc. Mgr D. **Tardini ;** secrétaire du chiffre : S. Exc. Mgr J.-B. **Montini.**

Maître de Chambre pontifical.— S. Exc. Mgr Alberto **Arborio-Mella di S. Elia.**

Aumônier apostolique.— S. Exc. Mgr Jos. **Migone,** Arch. tit. de Nicomédie.

Bibliothécaire et archiviste de la Sainte-Eglise.— S. Em. le cardinal Giovanni **Mercati.**

Doyen du Sacré-Collège.— S. Em. le cardinal G. **Granito di Belmonte.**

Premier prêtre.— S. Em. le cardinal W. **O'Connell.**

Premier diacre.— S. Em. le cardinal Camille **Caccia-Dominioni.**

Vicaire de Sa Sainteté, pour Rome.— S. Em. le cardinal Frs **Marchetti-Selvaggiani.**

Vicaire général de Sa Sainteté, pour le Vatican.— S. Exc. Mgr A.-C. **de Romanis,** évêque titulaire de Porphyre, sacriste.

Gouverneur du Vatican.— S. Exc. Mgr le Commandeur Camille **Serafini.**

Maître de chapelle.— Mgr Lorenzo **Perosi.**

Vice-maître de chapelle.— Mgr Ant. **Rella.**

* * *

Il existe au Vatican de nombreuses Commissions permanentes. Mentionnons les plus importantes : Etudes bibliques, Interprétation authentique du Droit canon, Révision de la Vulgate, Archéologie sacrée, Art sacré en Italie, Préservation de la foi à Rome, Conservation des monuments historiques et artistiques du Saint-Siège, etc.

FAMILLE PONTIFICALE

La " famille pontificale " se compose des Cardinaux palatins (le secrétaire d'Etat et le dataire), des prélats palatins, du Grand Maître du St-Hospice, des camériers secrets participants, du sacriste, du Maréchal du Conclave, des camériers

" di numero " de cape et d'épée, des prélats domestiques, des états majors des gardes pontificales et de NN. SS. les camériers secrets et d'honneur.

CHAPELLE PONTIFICALE

La " chapelle pontificale " se compose de toutes les personnes et de tous les collèges qui ont leur rang marqué dans la Chapelle pontificale et doivent, en cette qualité, faire cortège au Souverain Pontife dans ses fonctions publiques, consistoires, chapelles, processions, soit :

Le Sacré-Collège des Cardinaux ; le Collège des Assistants au trône, lequel comprend 6 patriarches, 88 archevêques et 85 évêques ; les prélats " di fiochetti " et les princes assistants ; les assesseurs et secrétaires des Congrégations romaines ; les archevêques et les évêques ; les protonotaires apostoliques ; le Commandeur du St-Esprit ; le Régent de la Chancellerie ; les abbés " nullius " ; les abbés généraux des chanoines réguliers et des Ordres monastiques ; les Généraux des Ordres mendiants ; le Grand Maître du Saint-Hospice ; les prélats de la Rote ; le Maître du Sacré Palais ; les prélats de la Chambre apostolique ; les prélats de la Signature papale de justice ; les maîtres des cérémonies pontificales ; les avocats consistoriaux ; le collège des procureurs des SS. Palais apostoliques ; les ministres assistants aux chapelles pontificales ; le collège des chantres pontificaux ; les clercs de la chapelle ; les maîtres portiers de la " virga rubea " ; les massiers ; les cursores apostoliques.

LE SACRÉ-COLLÈGE

Le Saint-Père est assisté, dans le gouvernement de l'Eglise, par le Sacré-Collège des Cardinaux. Ce Sénat de l'Eglise catholique se compose de 70 membres ; il en compte actuellement 57, les vacances étant au nombre de 13. Au cours de la dernière année, six membres du Sacré-Collège sont décédés : LL. EE. les cardinaux D. Sbaretti (1er avril 1939), secrétaire du Saint-Office ; L. de Skrbenski-Hriste (24 déc. 1938), premier prêtre ; A. Kakowski (30 déc. 1938), archevêque de Varsovie ; D. Mariani (23 avril 1939), administrateur des biens du Saint-Siège); A.-M. Dolci (14 septembre 1939), évêque de Palestrina et archiprêtre de Ste-Marie-Majeure, et G. Mundelein (2 oct. 1939), archevêque de Chicago.—Une autre vacance a été créée dans les rangs du Sacré-Collège par l'élection du cardinal Pacelli au Souverain Pontificat.

Des 57 cardinaux, **quatre** sont de l'Ordre des évêques, **quarante-six** de l'Ordre des prêtres et **sept** de l'Ordre des diacres.

Le Sacré-Collège est actuellement composé comme suit :

CARDINAUX-ÉVÊQUES (4) :

Granito di Belmonte, Janvier, évêque d'Ostie et d'Albano, Doyen, préfet de la Cérémoniale ;

Boggiani, Pie-Thomas, évêque de Porto et Ste-Rufine, Chancelier de la Ste-Eglise romaine et commanditaire du titre presbytéral de St-Laurent-in-Damaso ;

Gasparri, Henri, évêque de Velletri, préfet de la Signature apostolique ;

Marchetti Selvaggiani, François, évêque de Frascati, archiprêtre de St-Jean de Latran, vicaire-général de Sa Sainteté pour la ville et le district de Rome, secrétaire du Saint-Office ;

CARDINAUX-PRÊTRES (46) :

O'Connell, Guillaume, du titre de St-Clément, archevêque de Boston, premier prêtre ;

Ascalesi, Alexis, du titre de St-Calixte, archevêque de Naples ;

Bertram, Adolphe, du titre de Ste-Agnès hors les Murs, archevêque de Breslau ;

Faulhaber, Michel, du titre de Ste-Anastasie, archevêque de Munich ;

Dougherty, Denis, du titre des Sts-Nérée et Achillée, archevêque de Philadelphie ;

Vidal y Barraquer, Frs d'Assise, du titre de Ste-Sabine, archevêque de Tarragone ;



Son Ex. Mgr Georges GAUTHIER,

5e évêque et 3e archevêque de Montréal (depuis le 20 septembre 1939, alors qu'il succéda, de plein droit, à Mgr Bruchési, décédé).

Schulte, Charles-Joseph, du titre des IV Saints-Couronnés, archevêque de Cologne ;

Nasalli-Rocca, Jean-Baptiste, du titre de Ste-Marie " in Transpontina ", archevêque de Bologne ;

Verde, Alexandre, du titre de Ste-Marie " in Cosmedin ", archiprêtre de Ste-Marie-Majeure ;

Lauri, Laurent, du titre de Saint-Pancrace, grand Pénitencier ;

Van Ruey, Joseph-Ernest, du titre de Ste-Marie " in Ara Cœli ", archevêque de Malines ;

Hlond, Auguste, du titre de Ste-Marie de la Paix, archevêque de Poznan ;

Segura y Saenz, Pierre, du titre de Ste-Marie du Transtévère, archevêque de Séville ;

Seredi, Justinien-Georges, du titre des Sts-André et Grégoire au Cœlius, archevêque d'Esztergom et prince-primat de Hongrie ;

Schuster, Alf.-Ildefonse, du titre des Sts-Sylvestre et Martin, archevêque de Milan ;

Gonçalves Cerejeira, Emmanuel, du titre des Sts-Marcellin et Pierre, patriarche de Lisbonne ;

Lavitrano, Louis, du titre de Saint-Sylvestre " in Capite ", archevêque de Palerme ;

Mac Rory, Joseph, du titre de St-Jean Porte Latine, archevêque d'Armagh ;

Verdier, Jean, du titre de Ste-Balbine, archevêque de Paris ;

Leme da Silveira Cintra, Sébastien, du titre des Sts-Boniface et Alexis, archevêque de Rio de Janeiro ;

Rossi, Raphael-Charles, du titre de Ste-Praxède, secrétaire de la Consistoriale ;

Liénart, Achille, du titre de St-Sixte, évêque de Lille ;

Fumasoni-Biondi, Pierre, du titre de Ste-Croix de Jérusalem, Préfet de la Propagande ;

Tedeschini, Frédéric, du titre de Ste-Marie de la Victoire, dataire, archiprêtre de St-Pierre du Vatican ;

Fossati, Maurille, du titre de Saint-Marcel, archevêque de Turin ;

Salotti, Charles, du titre de Saint-Barthélemy en l'Ile, préfet de la Congrégation des Rites ;

Villeneuve, Jean-Marie-Rodrigue, du titre de Sainte-Marie des Anges, archevêque de Québec ;

Dalla Costa, Elie, du titre de Saint-Marc, archevêque de Florence ;

Innitzer, Théodore, du titre de Saint-Chrysogone, archevêque de Vienne ;

Tappouni, Ignace-Gabriel 1er, du titre des XII Apôtres, patriarche syrien d'Antioche ;

Sibilia, Henri, du titre de Sainte-Marie la Neuve ;

Marmaggi, François, du titre de Ste-Cécile, préfet de la Sacrée Congrégation du Concile ;

Maglione, Louis, du titre de Sainte-Pudentienne, préfet de la Congrégation du Concile, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté ;

Cremonesi, Charles, du titre de Saint-Laurent " in Lucina " ;

Baudrillart, H.-M.-Alfred, du titre de Saint-Bernard aux Thermes, recteur de l'Institut catholique de Paris ;

Suhard, Emmanuel-Célestin, du titre de Saint-Onuphre, archevêque de Reims ;

Kaspar, Charles, du titre des Saints-Vital, Gervais et Protais, archevêque de Prague ;

Copello, Jacques-Louis, du titre de Saint-Jérôme des Esclavons, archevêque de Buenos-Ayres ;

Goma y Tomas, Isidore, du titre de Saint-Pierre " in Montorio ", archevêque de Tolède ;

Boetto, Pierre, de la diaconie de Saint-Ange " in Pescheria " élevée temporairement au titre presbytéral, archevêque de Gênes ;

Tisserant, Eugène, de la diaconie des Saints-Vite, Modeste et Crescentia, élevée temporairement au titre presbytéral, secrétaire de la Congrégation de l'Eglise orientale, président de la Commission des Etudes bibliques ;

Piazza, Adéodat, du titre de Saint-Prisce, patriarche de Venise ;

Pellegrinetti, Herménégilde, du titre de Saint-Laurent " in Panisperna " ;

Hinsley, Arthur, du titre de Sainte-Suzanne, archevêque de Westminster ;

Pizzardo, Giuseppe, du titre de Sainte-Marie " in Via lata ", président de l'Office central de l'Action catholique, préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités ;

Gerlier, Pierre, du titre de la Très Sainte Trinité au " Monte Pincio ", archevêque de Lyon et primat des Gaules.

CARDINAUX-DIACRES (7) :

Caccia-Dominioni, Camille, de la diaconie de Sainte-Marie " in Dominica ", premier diacre ;

Canali, Nicolas, de la diaconie de Saint-Nicolas " in Carcere ", président de la Commission pontificale de la Cité du Vatican ;

Jorio, Dominique, de la diaconie de St-Apollinaire, préfet de la Congrégation des Sacrements ;

La Puma, Vincent, de la diaconie des Saints-Côme et Damien, préfet de la Congrégation des Religieux ;

Cattani Amadori, Frédéric, de la diaconie de Sainte-Marie " in Aquiro " ;

Massimi, Maxime, de la diaconie de Sainte-Marie " in Porticu ", président de la Commission pontificale pour l'interprétation authentique du code du Droit canonique ;

Mercati, Janvier, de la diaconie de St-Georges " in Velabro ", bibliothécaire et archiviste de la Sainte Eglise Romaine.

* * *

Camerlingue du Sacré-Collège : Son Ém. le cardinal

Secrétaire du Sacré-Collège : S. Exc. Mgr Vincent **Santoro.**

Les cardinaux actuels se répartissent comme suit, par nationalité : 31 Italiens, 6 Français, 2 Américains, 5 Allemands (dont 1 Autrichien et 1 Tchéco-Slovaque), 3 Espagnols, 1 Polonais, 1 Belge, 1 Brésilien, 1 Hongrois, 1 Irlandais, 1 Portugais, 1 Canadien, 1 Argentin, 1 Syrien et 1 Anglais.

Onze cardinaux appartiennent au clergé régulier, soit : 2 Bénédictins (cardinaux Schuster et Seredi), 2 Carmes déchaussés (cardinaux Rossi et Piazza), 1 Dominicain (cardinal Boggiani), 1 Jésuite (cardinal Boetto), 1 Missionnaire du Précieux-Sang (cardinal Ascalesi), 1 Salésien (cardinal Hlond), 1 Sulpicien (cardinal Verdier), 1 Oblat de Marie Immaculée (cardinal Villeneuve) et 1 Oratorien (cardinal Baudrillart).

Le doyen d'âge du Sacré-Collège est le cardinal Granito Di Belmonte, né le 10 avril 1851 (il est donc âgé de 88 ans). Deux autres cardinaux sont octogénaires : les cardinaux Cattani-Amadori et Baudrillart. Le benjamin du Sacré-Collège est toujours le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira, âgé de 51 ans. 24 cardinaux demeurent à Rome où ils s'occupent de l'administration des diverses Congrégations romaines et sont, pour cette raison, appelés " Cardinaux de Curie ".

Des cardinaux créés par Pie X, il reste deux survivants et 7 de ceux créés par Benoît XV vivent encore. 43 des cardinaux actuels ont reçu la pourpre de Pie XI, tandis que 70 cardinaux (et un ancien cardinal, le Père Billot, S. J.), sont morts pendant le pontificat de Pie XI. Quatre cardinaux sont morts depuis l'élection de Pie XII.

LA REPRÉSENTATION DU SAINT-SIÈGE

Le Saint-Siège a une représentation diplomatique auprès de **38** Etats ; en outre, **32** délégations apostoliques, sans caractère diplomatique. **38** nations et le souverain Ordre de Malte ont leur propre représentation auprès du saint Siège.

Voici la liste des délégations apostoliques avec la date de leur établissement et le nom du titulaire pour chacune. — On trouvera aussi la liste des nonces apostoliques et des ambassadeurs et ministres accrédités près le Saint Siège.

DÉLÉGATIONS APOSTOLIQUES

Les Délégués apostoliques sont des représentants du Saint-Siège, mais sans caractère diplomatique. Les uns dépendent de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, les autres de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Voici la liste des délégations apostoliques, avec la date de leur établissement et leur titulaire :

AFRIQUE (pour les Missions). — Erigée le 11 janvier 1930. — Son Exc. Mgr Ant. Riberi, arch. tit. de Dara.

AFRIQUE DU SUD. — Erigée le 7 décembre 1922. — Son Exc. Mgr B.-A.-J. Gijlwijk, O. P., arch. tit. d'Euchaita.

AFRIQUE ORIENTALE ITALIENNE. — Erigée le 25 mars 1937. — Son Exc. Mgr J.-N.-E. Castellani, O. F. M., arch. tit. de Perge.



Son Ex. Mgr J.-Aldée DESMARAIS,

1er évêque du nouveau diocèse d'Amos. — Il a été intronisé le 21 septembre 1939. Depuis 1931, il était auxiliaire à St-Hyacinthe.

ALBANIE. — Erigée le 12 novembre, 1920. — Son Exc. Mgr L.-J.-B. Negris, arch. tit. de Philippi.

AUSTRALASIE. — Erigée le 15 avril 1914. — Son Exc. Mgr Jean Panico, arch. tit. de Justiana Prima.

BULGARIE. — Erigée le 26 septembre 1931. — Son Exc. Mgr Jos. Mazzoli, arch. tit. de Germa.

CANADA et TERRE-NEUVE. — Erigée le 3 août 1899. — Son Exc. Mgr I. Antoniutti, arch. tit. de Synnada.

CHINE. — Erigée le 9 août 1922. — Son Exc. Mgr Mario Zanin, arch. tit. de Trajanopolis.

CONGO BELGE. — Erigée le 10 janvier 1930. — Son Exc. Mgr J.-B. Dellepiane, arch. tit. de Stauropolis.

ÉGYPTE, ARABIE, ÉRYTHRÉE, ABYSSINIE et PALESTINE. — Erigée pour l'Egypte et l'Arabie, le 28 mai 1839 ; pour l'Erythrée et l'Abyssinie, le 7 mars 1929 ; pour la Palestine, le 11 mars 1929. — Son Exc. Mgr Gust. Testa, arch. tit. d'Amasea.

ÉTATS-UNIS d'Amérique. — Erigée le 21 janvier 1893. — Son Exc. Mgr A.-J. Cicognani, arch. tit. de Laodicea de Phrygia.

GÉORGIE et CAUCASE. —

GRANDE-BRETAGNE. — Erigée le 21 novembre 1938. — Son Exc. Mgr G. Godfrey, arch. tit. de Cius.

GRÈCE. — Erigée le 9 juin 1874. — Son Exc. Mgr A.-J. Roncalli, arch. tit. de Mesembria.

INDES ORIENTALES. — Erigée le 25 septembre 1884. — Son Exc. Mgr L.-P. Kierkels, Pass., arch. tit. de Salamis.

INDOCHINE. — Erigée le 20 mai 1925. — Son Exc. Mgr Ant. Drapier, O. P., arch. tit. de Neocaesarea.

IRAN (Perse). — Erigée en 1832. — Son Exc. Mgr Alc. Marina, Laz., arch. tit. d'Héliopolis de Phénicie.

IRAQ, KURDISTAN et ARMÉNIE. — Erigée le 17 décembre 1832. — Son Exc. Mgr Geo. de Jonghe d'Arboye, arch. tit. de Misthia.

JAPON. — Erigée le 26 novembre 1919. — Son Exc. Mgr Paul Marella, arch. tit. de Docea.

MEXIQUE. — Erigée en 1895. — Son Exc. Mgr Ls-M. Martinez y Rodriguez, arch. de Mexico.

PHILIPPINES. — Erigée en novembre 1901. — Son Exc. Mgr G. Piani, arch. tit. de Nicosia.

SYRIE. — Erigée le 27 juin 1762. — Son Exc. Mgr Rémi Leprêtre, O. F. M., arch. tit. de Rhusium.

TURQUIE. — Erigée en 1831. — Son Exc. Mgr A.-J. Roncalli, arch. tit. de Mesembria.

ORDRES PONTIFICAUX

Les Ordres pontificaux sont les suivants :

1. — **Ordre Suprême du Christ** ou **Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** — Classe unique de chevaliers avec collier. — Ordre institué par Jean XII, le 14 mars 1319.

2. — **Ordre de l'Éperon d'Or** ou **Milice dorée.** — Classe unique de 100 chevaliers. — Institué autrefois, vers 1600, et restauré par Pie X, le 7 février 1905.

3. — **Ordre de Pie IX.** — Trois classes : Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers. — Institué par Pie IX, le 17 juin 1857.

4. — **Ordre de St-Grégoire le Grand.** — Trois classes au titre militaire et trois classes au titre civil. — Institué par Grégoire XVI, le 1er septembre 1831.

5. — **Ordre de St-Sylvestre.** — Trois classes. — Institué par Grégoire XVI, le 31 octobre 1841, et réformé par Pie X, le 7 février 1905.

6. — **Médaille " Benemerenti ",** instituée par Pie VII et conservée par ses successeurs et à leur effigie.

Pays	Nonciatures apostoliques			Ambassades près le Vatican		
	établie en	Nonce	arch. tit. de	établie en	Titulaire	Titre
Allemagne	1920	Mgr C. Orsenigo	Ptolémaïs	1920	Baron D. Von Bergen	ambassadeur
Argentine	1916	Mgr Jos. Fietta	Serdica	1928	Dr E. R. Guinaza	"
Belgique		Mgr Cl. Micara	Apamea	1921	A. Nieuwenhuys	"
Bolivie	1925	Mgr E. Lari	Tyrus		Dr D. Gosalvez	ministre
Brésil		Mgr B. A. Masella	Caesarée de M.	1919	M. J. de Andrada e Silva	ambassadeur
Chili	1916	Mgr A. Laghi	Nicaea	1920	Don L. Eguiguren	"
Colombie	1917	Mgr Chs Serena	Myra	1927	Dr D. Echandia	"
Costarica	1908	Mgr Ch. Chiarlo	Amida		Ls Dobles Segreda	ministre
Cuba	1935	Mgr G. J. Caruana	Sebastea	1935	Comte del Rivero	"
Equateur	1937	Mgr Eph. Forni	Darnis	1937	Dr J. M. Larrea Jijon	"
Espagne		Mgr G. Cicognani	Ancyra		Dr L. A. Guzman y Aspiaza	ambassadeur
Estonie	1925	Mgr Ant. Arata	Sardes	1933	Dr O. Strandman	ministre
France		Mgr V. Valeri	Ephesus	1921	F. Charles-Roux	ambassadeur
Grande-Bretagne				1921	F. Osborne	ministre
Guatémala	1936	Mgr Alb. Levame	Chersonesus	1936	Dr F. Fiquera	"
Haïti	1930	Mgr M. Silvani	Naupactus	1891		"
Hollande	1915	Mgr Paul Giobbe	Ptolemaïs de T.			
Honduras	1908	Mgr Fr. Lunardi	Side	1929	Baron P. A. de Groote	ministre
Hongrie	1921	Mgr Ange Rotta	Thebae	1920	Baron G. Apor d'Altorja	"
Irlande	1929	Mgr P. C. Robinson	Tyana	1929	G. Macaulay	"
Italie	1929	Mgr Frs Borgongini-Duca	Heraclea	1929	Comte B. P. Bonifacio	ambassadeur
Lettonie	1925	Mgr Ant. Arata	Sardes	1925	G. Albat	ministre
Liberia		Mgr Jean Collins	év. Thala (1)	1927	C. B. Van Oudkarspel	"
Lithuanie	1927	Mgr J. Valega	Nicopolos d'Epire	1919	S. Girdvainis	"
Luxembourg	1917	Mgr Cl. Micara	Apamea	1917		
Monaco					G.-L. M. Dard	ministre
Nicaragua	1908	Mgr Ch. Chiarlo	Amida		Dr C. H. Téran	"
Panama	1923	Mgr Ch. Chiarlo	Amida	1929	Gén. N. de Obarrio	"
Paraguay	1920	Mgr Jos. Fietta	Serdica			
Pérou	1917	Mgr F. Cento	Seleucia de P.	1919	Comte P. S. Membela	ambassadeur
Pologne	1919	Mgr Ph. Cortesi	Sirace	1919	M. Papee	"
Portugal		Mgr P. Cirinci	Tarsus	1918	Dr Vasco de Quevedo	ministre
Roumanie	1920	Mgr A. Cassulo	Leontopolis	1920	N. M. P. Comnène	ambassadeur
Saint-Domingue	1930	Mgr M. Silvani	Naupactus	1930	Marquis S. Persichetti	ministre
Salvador	1908	Mgr Alb. Levame	Chersonesus	1928	R. Contreras	"
Slovaquie					Dr C. Sidor	"
Saint-Marin				1926	Marquis P. S. Crescenzi	"
Suisse	1920	Mgr Ph. Bernardini	Antiochia de P.			
Uruguay	1930				Dr J. S. Illa	ministre
Vénézuéla	1920	Mgr Ls Centoz	Edessa	1919	S. A. Dominici	"
Yougoslavie	1920	Mgr H. Felice	Corinthus	1919	Dr N. Mirosevic Sorgo	"
Ordre de Malte				1930	Prince V. R. della Scaletta	"

(1) Chargé d'affaires, vic. ap. de Liberia.

7.— **Croix " pro Ecclesia et Pontifice ",** instituée par Léon XIII et conservée par ses successeurs avec son effigie.

Les autres distinctions pontificales sont : les titres nobiliaires romains, missionnaires apostoliques et fournisseurs pontificaux.

* * *

Il existe un autre Ordre de chevalerie, l'**Ordre du Saint-Sépulcre,** placé sous la protection du Saint-Siège. Fondé en juillet 1099, restauré par Pie IX le 4 janvier 1866, réformé par Pie X le 3 mai 1907 et par Pie XI le 6 janvier 1928 et le 5 août 1931, il comprend trois classes (Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers) pour les hommes et trois classes pour les femmes (Dames du St-Sépulcre, 1ère classe, 2e classe et 3e classe).

LA HIÉRARCHIE

Au 31 décembre 1938, d'après l'" Annuario Pontificio ", la hiérarchie catholique, dans le monde, se divisait comme suit :

Sacré-Collège	70
Patriarcats résidentiels	10
Patriarcats titulaires	4
Sièges métropolitains résidentiels	219
Sièges archiépiscopaux résidentiels	36
Sièges épiscopaux résidentiels	935
Archevêchés et évêchés titulaires	772
Prélatures et abbayes " nullius "	50
Vicariats apostoliques	292
Préfectures apostoliques	135
Missions	19



Son Ex. Mgr Jos. CHARBONNEAU,

premier évêque du nouveau diocèse de Hearst.— Il a été sacré à Ottawa le 15 août 1939 et intronisé à Hearst le 7 septembre 1939.

D'autre part, l'" Annuaire pontifical catholique " de la Bonne Presse nous fournit les renseignements suivants :

Sièges résidentiels	1239
Rite latin	1143
Rites orientaux	96
Sièges titulaires	1715
Abbayes et prélatures " nullius "	49
Administrations apostoliques	17
Vicariats apostoliques	297
Préfectures apostoliques	135
Missions	29

Ces derniers chiffres se répartissent comme suit :

SIÈGES RÉSIDENTIELS

Rite latin	**1143**

EUROPE : 645 sièges

Albanie	5
Allemagne	31
Belgique	6
Bulgarie	1
Dantzig	1
Espagne	59
France	87
Grande-Bretagne	27
Grèce	9
Hollande	5
Hongrie	13
Irlande	28
Italie	279
Lettonie	2
Lithuanie	5
Luxembourg	1
Monaco	1
Pologne	20
Portugal	15
Roumanie	9
Russie	5
Suisse	6
Tchéco-Slovaquie	10
Yougoslavie	18

ASIE : 61 sièges

Chine	1
Océan indien	1
Indes	17
Iraq	1
Japon	6
Palestine	1
Iran	1
Rhodes	1
Sibérie	1
Turquie	1

AFRIQUE : 14 sièges

AMÉRIQUE : 383 sièges

Antilles	7
Argentine	21
Bolivie	7
Brésil	72
Canada	43
Chili	13
Colombie	16
Costarica	2
Cuba	6
Equateur	7
Etats-Unis	111
Guatémala	3
Haïti	5
Honduras	2
Mexique	33
Nicaragua	4
Panama	1
Paraguay	3
Pérou	10
S. Salvador	3
Terre-Neuve	3
Uruguay	3
Vénézuéla	10

OCÉANIE : 40 sièges

Australie	21
N.-Zélande	4
Philippines	14
Tasmanie	1

Rite orientaux ..... **96 sièges**

Rite alexandrin	3
Rite syrien	10
Rite arménien	22
Rite byzantin	30
Rite syrochaldéen	19
Ordinariats	11

VICARIATS APOSTOLIQUES : 297

Europe	**10**
Asie	**121**
Arabie	1
Chine	88
Corée	3
Indes	3
Indochine	16
Japon	2
Mandchourie	4
Siam	1
Sibérie	1
Syrie	1
Turquie	1
Afrique	**101**
Colonies anglaises	11
Congo belge	22
Colonies espagnoles	2
Colonies françaises	16
Colonies italiennes	7
Egypte	3
Libéria	1
Madagascar	6
Amérique	**36**
Antilles	2
Bolivie	3
Canada	7
Chili	2
Colombie	1
Costarica	1
Equateur	3
Etats-Unis	1
Guyane	3
Honduras	1
Honduras brit.	1
Mexique	1
Nicaragua	1
Panama	1
Pérou	1
Vénézuéla	1
Océanie	**28**

PRÉFECTURES APOSTOLIQUES 135

Asie :	**72**
Chine	10
Corée	3
Indes anglaises	6
Indes hollandaises	8
Indochine	3
Japon	9
Mandchourie	3
Afrique :	**42**
Colonies anglaises	22
Colonies belges	5
Colonies françaises	6
Colonies italiennes	4
Colonies portugaises	2
Madagascar	3
Amérique :	**15**
Brésil	2
Colombie	1
Equateur	2
Autres pays	4
Océanie :	**6**
Malaisie	2
Philippines	3
Polynésie	1

* * *

Les Ordres et Familles religieuses d'**hommes** sont au nombre d'environ 250. Les communautés religieuses de **femmes** sont, de leur côté, au nombre de 535.

* * *

La population de la terre est d'environ 2,134,000,000 d'habitants. De ce nombre on compte près de 700 millions de chrétiens, soit 332 millions de catholiques romains, 144 millions de catholiques orthodoxes, 206 millions de protestants, et 10 millions de chrétiens coptes.

Les non-chrétiens sont encore les plus nombreux, soit 350 millions de confucianistes, 230 millions d'hindous, 209 millions de musulmans, 150 millions de bouddhistes, etc.

AU CANADA

L'Eglise catholique, au Canada, comprend l'organisation suivante : une délégation apostolique (à Ottawa) et 50 territoires ecclésiastiques, soit : 12 archidiocèses, 30 diocèses, 7 vicariats apostoliques et une abbaye "nullius", ainsi qu'un diocèse national pour les Ruthènes. Il y a onze provinces ecclésiastiques et un archevêché dépendant directement du Saint Siège.

L'épiscopat canadien se compose de 59 archevêques et évêques. Cet épiscopat est réparti comme suit :

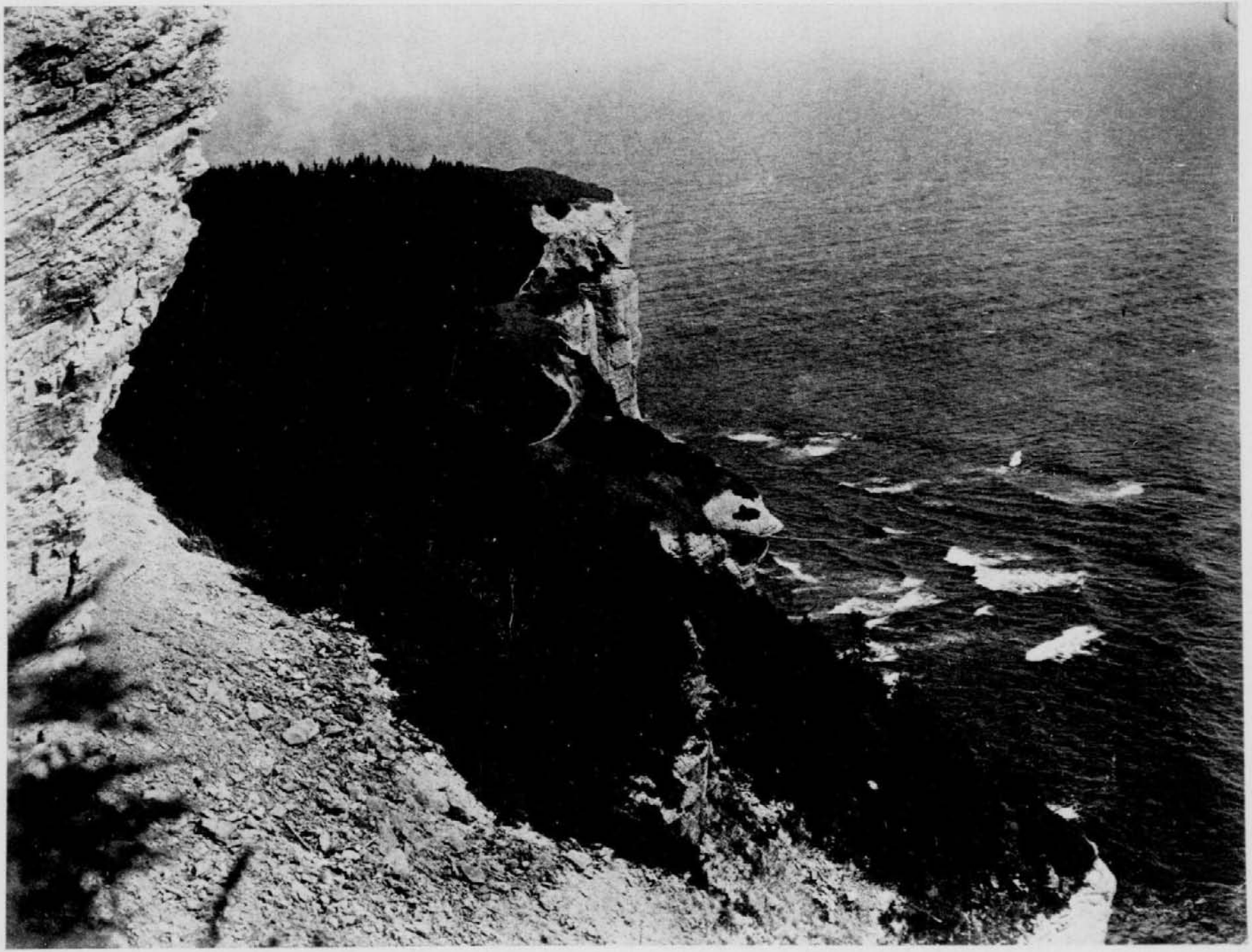
1 cardinal-archevêque ;
13 archevêques ;
1 archevêque-coadjuteur ;
17 évêques ;
6 évêques coadjuteurs ou auxiliaires ;
6 vicaires apostoliques ;
3 évêques en retraite.

Plusieurs changements se sont produits, au cours de la dernière année, dans l'épiscopat canadien. S. Exc. Mgr Paul **Bruchési,** archevêque de Montréal depuis le 25 juin 1897, est décédé le 20 septembre 1939, à l'âge de 83 ans, 10 mois et 22 jours, après 60 ans de sacerdoce et 42 ans d'épiscopat. S. Exc. Mgr Georges **Gauthier,** administrateur apostolique depuis 1921 et coadjuteur "avec future succession" depuis le 14 février 1923, est devenu le cinquième évêque et le troisième archevêque de Montréal. Le 7 octobre 1939, décédait à l'hôpital St-François d'Assise, à Québec, Son Ex. Mgr Jos **Hallé,** év. tit. de Ferrhée ancien vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, à l'âge de 65 ans et après 19 ans d'épiscopat.

Son Exc. Mgr J.-Aldée **Desmarais,** depuis 1931 évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a été nommé premier évêque du nouveau diocèse d'Amos, établi le 3 décembre 1938. Il a été intronisé le 21 septembre à Amos. D'autre part, Mgr Joseph **Charbonneau,** vicaire général d'Ottawa, a été nommé premier évêque du nouveau diocèse de Hearst, le vicariat apostolique de l'Ontario-Nord ayant été érigé en évêché le 3 décembre 1938. Le nouvel évêque a été sacré à Ottawa, le 15 août 1939 et intronisé, à Hearst, le 7 septembre 1939. Enfin, un nouveau Vicariat apostolique, celui de la **Baie James,** a été érigé le 3 décembre 1938. Le chef de cette nouvelle division ecclésiastique canadienne n'a pas encore été désigné par Rome.

QUELQUES CHIFFRES

La population catholique du Canada était d'un peu plus de quatre millions en 1931 lors du recensement. Les chiffres que l'on relève dans le "Canada ecclésiastique" (édition de 1939) accusent un total de 4,599,732, soit une légère augmentation sur le total donné pour 1937. Cette population, répartie en 4,939 paroisses, missions ou dessertes, est desservie par 8,626 prêtres ou religieux. Le tableau suivant donne une idée de la progression constante du nombre des catholiques et du clergé, au Canada, depuis 1928.



SHIP'S HEAD : Un cap pittoresque de la Gaspésie *(Cliché C. N. R.)*

Année	Catholiques	Clergé
1928	3,540,336	6,411
1929	3,790,448	5,691
1930	3,997,171	6,807
1931	4,028,314	7,016
1932	4,102,644	7,284
1933	4,191,643	7,477
1934	4,348,940	7,639
1935	4,458,458	7,844
1936	4,566,032	8,124
1937	4,567,639	8,200
1938	4,599,732	8,626

Avant de donner les détails sur chacun des diocèses du Canada, qu'on nous permette de donner quelques autres chiffres intéressants sur le catholicisme. Disons tout d'abord que l'Empire britannique compte près de 18 millions de catholiques. En Angleterre et au pays de Galles, la population catholique est de 2,375,196 âmes. Il y en a environ 37 millions en Allemagne.

Il y a, aux Etats-Unis, 21,451,460 catholiques, 19 archevêchés, 93 évêchés, 2 vicariats apostoliques et une abbaye " nullius ", 132 archevêques (dont 2 cardinaux) et évêques, 32,668 prêtres et 18,428 paroisses et missions.

LA DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Une délégation apostolique a été établie au Canada et à Terre-Neuve, en 1899. Le siège de la délégation est à Ottawa. Cette délégation a actuellement à sa tête Son Exc. Mgr H. **Antoniutti,** archevêque titulaire de Synnade, 6e délégué apostolique.

Le secrétaire de la délégation est Mgr G. **Morelli,** C. S.

* * *

Les anciens délégués apostoliques au Canada sont :

Mgr Diomède **Falconio,** plus tard cardinal, maintenant décédé, de 1899 à 1902 ;

Mgr Donato **Sbaretti,** plus tard cardinal, maintenant décédé, de 1902 à 1910 ;

Mgr Francesco **Stagni,** décédé, de 1910 à 1918 ;

Mgr Pietro **di Maria,** plus tard nonce apostolique, décédé, de 1918 à 1926 ;

Mgr Andrea **Cassulo,** maintenant nonce apostolique en Roumanie, de 1927 à 1937.

* * *

Auparavant, avaient été envoyés au Canada, en missions spéciales :

Mgr Georges **Conroy,** en 1877 ;

Mgr Henry **Smeulders,** en 1883 ;

Mgr R. **Merry del Val,** plus tard cardinal et Secrétaire d'Etat, en 1896.

ÉVÊQUES-RELIGIEUX

Parmi l'épiscopat canadien, tant au Canada qu'en pays de mission, il se trouve plusieurs religieux, soit :

12 Oblats : S. Em. le card. Villeneuve, NN. SS. Rhéaume, Lajeunesse, Turquetil, Guy, Bunoz, Bonhomme, Breynat, Langlois, Fallaize, Clabaut et Coudert ;

5 Pères Blancs : NN. SS. Michaud, Trudel, Morin, Lacoursière et Julien ;

4 Eudistes : NN. SS. Chiasson, Leventoux, Bray et La Brie ;

3 Dominicains : NN. SS. Couturier, Lemieux et Duprat ;

1 Sulpicien : Mgr Yelle ;

1 Franciscain : Mgr Durand ;

1 Jésuite : Mgr Côté ;

1 Rédemptoriste : Mgr Murray ;

1 Prêtre des Missions étrangères : Mgr Lapierre ;

1 Père de Ste-Croix : Mgr Lepailleur ;

1 Basilien : Mgr Ladyka ;

1 Passionniste : Mgr O'Gara ;

Un Bénédictin, Don Gertken, est abbé " nullius ".

À TRAVERS LES DIOCÈSES

Voici maintenant quelques détails et statistiques sur chacun des diocèses et vicariats apostoliques du Canada :

ALEXANDRIA. — Evêché. Etabli le 23 janvier 1890. Métropolitain, Kingston. — 30,080 catholiques, 28 prêtres, 19 paroisses, 2 hospices, 120 religieuses, 10 couvents, 28 églises.

S. Exc. Mgr Félix **Couturier,** O. P., 3e évêque, (1876-1919) (1)

Vicaire général : Mgr A.-A. McRae.
Chancelier : M. l'abbé W.-J. Smith.

AMOS. — Evêché. Etabli le 3 décembre 1933. Métropolitain, Québec. — Nous ne connaissons pas encore les statistiques de ce nouveau diocèse.

S. Exc. Mgr Aldée **Desmarais,** 1er évêque, (1891-1931).

ANTIGONISH. — Evêché. Etabli le 21 septembre 1844 ; jusqu'au 23 août 1886, diocèse d'Arichat. Métropolitain, Halifax. — 99,532 catholiques, 135 prêtres, 1 collège universitaire, 73 paroisses, 41 missions, 9 hôpitaux, 2 asiles.

S. Exc. Mgr J. **Morrison,** 4e évêque, (1861-1912)

Vicaire général : Mgr H.-P. MacPherson.
Chancelier : M. l'abbé J.-R. MacDonald.

BAIE D'HUDSON. — Vicariat apostolique. Erigé le 15 décembre 1931. Préfecture apostolique depuis le 15 juillet 1925. Métropolitain, Saint-Boniface. — 2,573 catholiques, 27 Oblats de Marie Immaculée, 11 missions et 20 dessertes. Siège à Churchill, Manitoba.

S. Exc. Mgr A. **Turquetil,** O. M. I., 1er vicaire apostolique, évêque titulaire de Ptolémaïs, (1876-1931)

S. Exc. Mgr Armand **Clabaut,** O. M. I., évêque titulaire de Troïes et coadjuteur avec future succession, (1900-1937)

BAIE JAMES. — Vicariat apostolique. — Etabli le 3 décembre 1938 par démembrement des diocèses de Hearst et de Timmins. — Métropolitain, Ottawa —.

BATHURST. — Evêché. Etabli à Chatham le 4 mai 1852 et transféré à Bathurst le 15 mai 1938. Métropolitain, Moncton. — 114,252 catholiques, 160 prêtres, 120 paroisses et dessertes, 2 collèges, 2 orphelinats, 5 hôpitaux, 15 couvents.

S. Exc. Mgr P.-A. **Chiasson,** Eudiste, 3e évêque, (1867-1917)

Vicaire général :
Chancelier .M l'abbé N. Robichaud.
Vicaires forains : MM. les abbés A.-J. Babineau, J.-J. McLaughlin, Mgr A. Trudel, MM. les abbés F.-M. Lanteigne, C.-J. Cyr et W.-J. Conway.

(1) Ces chiffres indiquent la date de naissance et celle de l'élévation à l'épiscopat.

CALGARY. — Evêché. Etabli le 30 novembre 1912. Métropolitain, Edmonton. — 37,000 catholiques, 81 prêtres, 143 paroisses et missions, 5 hôpitaux, 1 orphelinat.

S. Exc. Mgr F.-P. **Carroll,** 4e évêque, (1891-1935)

Vicaire général : Mgr A.-J. Hethrington.
Chancelier : M. l'abbé E.-L. Doyle.
Vicaires forains : Mgr E.-J. McCoy et M. l'abbé M.-A. Harrington.

CHARLOTTETOWN. — Evêché. Etabli le 11 août 1829. Métropolitain, Halifax. — 46,395 catholiques, 80 prêtres, 59 paroisses et missions, 1 université, 2 hôpitaux, 1 hospice, 1 orphelinat, 59 églises.

S. Exc. Mgr J.-A. **O'Sullivan,** 7e évêque, (1886-1931)

Vicaire général : Mgr J.-C. McLellan.
Chancelier : M. l'abbé P. MacMahon.
Vicaire forain pour les îles de la Madeleine : Mgr J.-A.-H. Blaquière.

CHICOUTIMI. — Evêché. Etabli le 28 mai 1878. Métropolitain, Québec. — 152,363 catholiques, 269 prêtres, 96 paroisses et missions, 1 séminaire, 3 écoles normales, 3 hôpitaux, 95 églises ou chapelles.

S. Exc. Mgr C.-A. **Lamarche,** 4e évêque, (1870-1928)

Vicaire général et chancelier : Mgr Léon Maurice.
Vicaire général hon. : Mgr Eug. Lapointe.
Secrétaire : M. l'abbé A. Plourde.
Vicaires forains : MM. les chanoines Elz. Lavoie, Ph. Tremblay, S. Bluteau, J.-C. Tremblay, Jos. Lapointe, J.-E. Tremblay ; MM. les abbés Chs Michaud A. Bourgoing et Louis Renaud.
Chapitre de la cathédrale : Mgr Eug. Lapointe, doyen ; Mgr Léon Maurice ; MM. Ed. Duchesne, C.-R. Tremblay, F.-X.-E. Frenette, Elzéar Lavoie, Georges Cimon, Simon Bluteau, Lionel Lemieux, Philippe Morel et J.-E. Tremblay.
Chanoines honoraires : MM. J.-E. Lemieux, Ph. Tremblay, Art. Gaudreault, Jos. Lapointe et J.-C. Tremblay.

EDMONTON. — Archevêché. Erigé en diocèse de Saint-Albert le 23 septembre 1871 et en archidiocèse d'Edmonton le 30 novembre 1912. Suffragants : Calgary et les vicariats apostoliques de Grouard et de Mackenzie. — 90,000 catholiques, 191 prêtres, 331 paroisses et missions, 1 séminaire, 21 hôpitaux, 8 hospices et orphelinats, 1 juniorat, 5 collèges, 15 couvents.

S. Exc. Mgr J.-H. **MacDonald,** 4e évêque et 3e archevêque, (1881-1934)

Vicaire général : Mgr W.-B. Carleton.
Chancelier : M. l'abbé E.-O. Jennings.
Vicaires forains : NN. SS. W.-B. Carleton et M. Pilon ; MM. les abbés P. Harrington, J. O'Sullivan et J.-J. O'Halloran.

GASPÉ. — Evêché. Etabli le 5 mai 1922. Métropolitain, Québec. — 64,236 catholiques, 105 prêtres, 64 paroisses et dessertes, 1 collège classique, 1 école normale ; 3 hôpitaux, 2 hospices.

S. Exc. Mgr F.-X. **Ross,** 1er évêque, (1869-1922)

Vicaire général : Mgr J.-E. Matte.
Chancelier : M. l'abbé C. Lebel.

Vicaires forains : MM. les abbés Jos. Plourde, N. Riou, J.-A. Miville, Alexis Bujold, Mgr L.-O. Caron et M. l'abbé J.-C. Belles-Isles.

GOLFE SAINT-LAURENT. — Vicariat apostolique. Erigé en préfecture apostolique le 29 mai 1882 et en vicariat le 12 septembre 1905. Confié aux Eudistes le 13 juillet 1903. — Métropolitain, Québec. — 12,890 catholiques, 18 prêtres, 44 missions et stations, 5 couvents. Siège à Havre St-Pierre.

S. Exc. Mgr N.-A. **La Brie,** Eudiste,
4e vicaire apostolique,
Evêque titulaire de Limata,
(1893-1938)

Pro-vicaire : le Rév. Père J. Le Strat, Eudiste.

S. Exc. Mgr J.-M. **Leventoux,** Eudiste,
Evêque titulaire de Légio,
ancien vicaire apostolique,
retiré à Chicoutimi.
(1868-1922)

GRAVELBOURG. — Evêché. Etabli le 31 janvier 1930. Métropolitain, Régina. — 24,000 catholiques, 60 prêtres, 74 paroisses et missions, 1 collège classique, Grand Séminaire, 3 hôpitaux, 3 noviciats.

S. Exc. Mgr Jos. **Guy,** O. M. I.,
3e évêque,
(1883-1929)

Vicaire général : Mgr H. Kugener
Chancelier : M. l'abbé J.-S. Morin.
Vicaires forains : Mgr H. Kugener ; MM. les abbés J. Reibel, N. Poirier et A. Gravel.

GROUARD. — Vicariat apostolique. Erigé le 3 avril 1862. Métropolitain, Edmonton. — 16,940 catholiques, 59 prêtres, 83 paroisses et missions. — Siège à Grouard.

S. Exc. Mgr U. **Langlois,** O. M. I.,
3e vicaire apostolique,
Evêque titulaire de Risinium,
(1887-1938)

Vicaire délégué : Le Rév. Père S. Lajoie, O. M. I.

HALIFAX. — Archevêché. Erigé en vicariat apostolique en 1817, en évêché en 1842 et en archevêché le 4 mai 1852. Suffragants : Charlottetown et Antigonish. — 57,000 catholiques, 101 prêtres, 103 paroisses et dessertes, 1 collège classique, 2 orphelinats, 1 hôpital, 2 collèges.

S. Exc. Mgr J.-T. **McNally,**
9e évêque et 7e archevêque,
(1871-1913)

Vicaire général : Mgr C.-E. McManus.
Chancelier : M. l'abbé W.-J. Burns.
Doyens : MM. les abbés M.-K. Kinsella, E. Bourneuf et J. Cole.

HAMILTON. — Evêché. Etabli le 17 février 1856. Métropolitain, Toronto. — 75,000 catholiques, 132 prêtres, 96 paroisses et missions, 1 collège classique, 5 asiles, 3 hôpitaux.

S. Exc. Mgr J.-F. **Ryan,**
6e évêque,
(1897-1937)

Vicaire général : Mgr W.-C. Gehl.
Chanceliers : MM. Art. O'Brien et B.-A. Harris.
Doyens : Mgr G.-L. Cassidy ; MM. les abbés F.-A. Zettler, G.-P. Murphy et Wm Becker.

HEARST. — Evêché. — Etabli en préfecture apostolique le 13 mai 1919, en vicariat le 17 novembre 1920 et en évêché de Hearst le 3 décembre 1938. Métropolitain, Ottawa. — 20,200 catholiques, 43 prêtres, 63 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr **J. Charbonneau**
1er évêque,
(1892-1939)

Secrétaire : M. l'abbé Z. Lambert.

JOLIETTE. — Evêché. Erigé le 27 janvier 1904. Métropolitain, Montréal. — 72,303 catholiques, 223 prêtres, 48 paroisses, 1 collège classique, 1 école normale, 8 scolasticat, juvénats, noviciats, 18 hôpitaux, asiles, etc.

S. Exc. Mgr J.-A. **Papineau,**
3e évêque,
(1875-1928)

Vicaire général : Mgr E. Dugas.
Chancelier : M. le chan. J.-C. Garceau.
Vicaires forains : MM. les chan. J.-A.-H. Désy, et L.-P. Lamarche, Mgr E. Dugas et M. l'abbé A. Carrière.
Chapitre de la cathédrale : Mgr E. Dugas doyen ; Mgr J.-A. Piette ; MM. A. Roch, I. Gervais, J.-A.-H. Désy, E. Lachapelle, M. Clermont, F.-R. Bonin, J.-C. Garceau,



Mgr Alex. VACHON, P. A., V. G.,

recteur de l'Université Laval, à Québec.

L.-P. Lamarche, O. Bonin et O. Archambault.
Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr E. Curien, év. de la Rochelle (France) ; le T. R. Père F.-M. Roberge, ex-supérieur général des Clercs de Saint-Viateur ; MM. J.-J. Bourget, A. Choinard (France) L.-J.-B. Gagnon et le T. R. Père J. Latour.

KEEWATIN. — Vicariat apostolique. Erigé le 12 juillet 1910. Métropolitain, Saint-Boniface. — 9,000 catholiques, 44 prêtres, 52 missions et dessertes. — Siège à Le Pas, Manitoba.

S. Exc. Mgr M. **Lajeunesse,** O. M. I.,
2e vicaire apostolique,
Evêque titulaire de Bonusta.
(1890-1933)

KINGSTON. — Archevêché. Erigé en évêché le 27 janvier 1836 et en archevêché le 28 juillet 1889. Suffragants : Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie. — 45,000 catholiques, 93 prêtres, 66 paroisses et missions, 5 hôpitaux et asiles, 1 collège.

S. Exc. Mgr M.-J. **O'Brien,**
9e évêque et 4e archevêque.
(1874-1913)

Vicaire général : Mgr J.-F. Nicholson.
Chancelier : M. l'abbé L.-J. Byrne.
Doyens : MM. les abbés M. Meagher, A.-J. Hanley, J.-T. Hanley, D.-A. Cullinan et J.-J. O'Reilly.

LES TROIS-RIVIÈRES. — Evêché. Erigé le 8 juin 1852. Métropolitain, Québec. — 138,950 catholiques, 253 prêtres, 66 paroisses et dessertes, 1 séminaire, 2 écoles normales, 15 hôpitaux et établissements de bienfaisance.

S. Exc. Mgr Alf.-O. **Comtois,**
4e évêque,
(1876-1926)

Vicaire général : Mgr H. Trudel.
Vicaire général hon. : Mgr Ls Chartier.
Chancelier : M. l'abbé H.-P. Pellerin.
Vicaires forains : MM. les chan. L. Denoncourt, Donat Baril, T. Caron ; MM. les abbés E.-S. de Carufel, Hervé Trudel, Em. Trudel, Eug. Denoncourt et E. Brunelle.
Chapitre de la cathédrale : Mgr H. Trudel ; Mgr L. Chartier, prévot ; Mgr J.-F. Béland ; MM. Ls Denoncourt, G.-E. Panneton, Emile Gélinas, Mgr D. Gélinas, MM. D. Baril, Jos. Désilets, Geo. Panneton, J.-L. Beaumier.
Chanoines honoraires : MM. J.-A.-E. Laflèche, P.-A. Bellemare, Ths Caron, H. Vallée, Hervé Trudel.

LONDON. — Evêché. Etabli le 21 février 1855 ; transféré à Sandwich le 2 février 1859 et transféré à London le 3 octobre 1869. — Métropolitain, Toronto. — 109,581 catholiques, 195 prêtres, 112 paroisses et missions, 3 séminaires, 2 collèges, 16 couvents, 3 hôpitaux, 2 orphelinats.

S. Exc. Mgr J.-T. **Kidd,**
6e évêque,
(1868-1925)

Vicaire général : Mgr A.-P. Mahoney.
Chancelier :

MACKENZIE. — Vicariat apostolique. Erigé en 1901. Métropolitain, Edmonton. — 8,000 catholiques, 50 Oblats de Marie Immaculée, 35 missions. — Siège à Fort Smith, T. N. O.

S. Exc. Mgr G.-J.-E. **Breynat,** O. M. I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire d'Adramyte.
(1867-1901)

S. Exc. Mgr Pierre **Fallaize,** O. M. I. coadjuteur, évêque titulaire de Thmuis
(1887-1931)

Réside à Fort Simpson, T. N. O.
Vicaire délégué : Le Rév. Père A. Mansoz, O. M. I.
Chancelier : Rév. Père A. Laffont, O. M. I.

MONCTON. — Archevêché. Etabli le 22 février 1936. Suffragants : Saint-Jean, N. B. et Bathurst. — 48,000 catholiques, 67 prêtres, 46 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 hôpital, 3 hospices, 1 orphelinat.

S. Exc. Mgr Art. **Melanson,**
1er archevêque,
(1879-1932)

Vicaire général : Mgr A. Leménager.
Vicaire général honoraire : Mgr Jean Hébert.
Vicaires forains : Mgr E. Savage, MM. J.-M. L'Archevêque, Ph. Hébert, C. Poirier et Ad. Landry.
Chancelier : Mgr A. Leménager.

MONT-LAURIER. — Evêché. Etabli le 26 avril 1913. Métropolitain, Ottawa. — 47,166 catholiques, 111 prêtres, 53 paroisses et dessertes, 1 séminaire, 1

école normale, 3 hôpitaux, 3 orphelinats, 2 noviciats.

S. Exc. Mgr J.-E. **Limoges,**
2e évêque.
(1879-1922)

Chancelier : M. l'abbé Adrien Cadotte.
Vicaires forains : Mgr J.-B. Bazinet ; MM. les abbés A.-P. Neveu, J.-L. Pilon, D. Guay, J.-A. Génier, A. Mondou, R. Mercure et Jos. Cossette.

MONTRÉAL. — Archevêché. Etabli en évêché le 13 mai 1836 et en archevêché le 8 juin 1886. Suffragants : Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette et Saint-Jean de Québec. — 806,356 catholiques, 1,312 prêtres, 194 paroisses et dessertes, 1 université, 3 séminaires, 12 collèges classiques, 3 écoles normales, 65 scolasticats, noviciats et juvénats, 70 hôpitaux, asiles et orphelinats, 721 écoles et couvents.

S. Exc. Mgr Geo. **Gauthier,**
5e évêque et 3e archevêque.
(1871-1912)

S. Exc. Mgr A.-E. **Deschamps,**
auxiliaire, évêque titulaire de Thennesis.
(1874-1925)

Vicaires généraux : MM. SS. J.-C. Chaumont et G.-H. Chartier.
Vice-gérant : M. le chan. A. Harbour.
Chancelier : M. le chan. A. Valois.
Assistant-chancelier : M. le chan. L. Whelan.
Vicaires forains : Mgr L.-A. Dubuc ; MM. les Supérieurs de Saint-Sulpice, du Séminaire de Sainte-Thérèse, du collège de l'Assomption ; Mgr J.-A. Richard, MM. les abbés S. Clouthier, J.-A. Bourassa, H. Girard, J.-C. Jetté, H. Longpré.

Chapitre de la cathédrale : MM. A. Sylvestre, A. Harbour, J.-A. Mousseau, Emile Chartier, J.-D. Binette, Albert Valois, R. Drouin, L. Whelan, J. de Martigny et W. Lessard.
Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette ; S. Exc. Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean ; Mgr A.-V.-J. Piette ; MM. Elisée Hébert, J. Picotte, J.-N. Dupuis et Z. Alary.

NELSON. — Evêché. Etabli le 22 février 1936. Métropolitain, Vancouver. — 18,000 catholiques, 25 prêtres, 30 paroisses et missions, 2 hôpitaux.

S. Exc. Mgr M.-M. **Johnson,**
1er évêque.
(1901-1936)

Vicaire général : Mgr A.-K. MacIntyre.
Chancelier : M. E.-J. O'Brien.
Doyens : NN. SS. A.-K. MacIntyre et J.-C. McKenzie ; MM. B. McKenzie et A.-L. McIntyre.

NICOLET. — Evêché. Etabli le 10 juillet 1885. Métropolitain, Québec. — 105,978 catholiques, 208 prêtres, 74 paroisses, 1 mission, 1 séminaire, 1 école normale.

S. Exc. Mgr Albini **Lafortune,**
3e évêque.
(1893-1938)

Vicaire général : Mgr J.-A. Camirand.
Chancelier : M. l'abbé Em. Lauzière.
Vicaires forains : NN. SS. Z. Lahaye, O. Milot et L.-Alf. Côté ; MM. les chanoines Letendre, J.-E. Lemire et Geo. Melançon.
Chapitre de la cathédrale : NN. SS. A. Camirand, doyen, Z. Lahaye, O. Milot, L.-A. Côté et F.-A. Saint-Germain ; MM. Jos. Poirier, Jos. Bourgeois, Geo. Melançon, Théo. Melançon, J.-A. Pellerin, C. Arseneau et F.-X.-J. Letendre.
Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski ; MM. L. Hébert, R. Joyal, B. Morin et C.-E. Provencher et V.-E. Lemire.

OTTAWA. — Archevêché. Erigé en évêché le 25 juin 1847 et en archevêché le 8 juin 1886. Suffragants : Pembroke, Mont-Laurier, Haileybury, Hearst et le vic. ap. de la Baie James. — 190,000 catholiques, 535 prêtres, 116 paroisses et missions, 1 université, 3 séminaires, 3 collèges classiques, 15 hôpitaux et asiles, 9 scolasticats et juniorats.

S. Exc. Mgr G. **Forbes,**
5e évêque et 4e archevêque.
(1865-1913)

Vicaire général : Mgr J. Chartrand.
Chancelier : Mgr Jos. Lebeau.
Vicaires forains : NN. SS. J.-A. Myrand, J.-H. Touchette, T.-P. Fay, M. Chamberland ; MM. les chanoines H. Yelle, J.-A. Carrière ; MM. les abbés J.-A. Laflamme, D. Bélanger, A. Bélanger et W. T. McCauley.
Chapitre de la cathédrale : NN. SS. J.-H. Touchette, T.-P. Fay, J. Lebeau, J. Chartrand, L.-J. Archambault ; MM. On. Lalonde, J.-A. Carrière, L.-C. Raymond, G.-D. Prud'homme et J.-E. Secours.
Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr J. Charbonneau, év. de Hearst ; Mgr S. Corbeil ; M. J. Gascon, NN. SS. G.-G. Fitzgerald, J.-A. Myrand, MM. H. Yelle, G.-W. O'Toole.

PEMBROKE. — Evêché. Erigé en vicariat apostolique de Pontiac le 11 juillet 1882 et en évêché le 4 mai 1898. Métropolitain, Ottawa. — 50,000 catholiques, 81 prêtres, 83 paroisses et missions, 2 hôpitaux.

S. Exc. Mgr C.-Léo **Nelligan,**
3e évêque.
(1894-1937)

Vicaires généraux : Mgr H. Martel et Mgr W.-P. Breen.
Chancelier : M. l'abbé R.-M. Clarke.
Vicaires forains. — MM. les abbés H.-E. Letang, J.-J. Hogan et J. Kimpton. Mgr Z. Lorrain, M. l'abbé J.-J. Quilty.

S. Ex. Mgr Nelligan a été nommé par le gouvernement fédéral aumônier général de l'armée canadienne.

PETERBOROUGH. — Evêché. Erigé le 11 juillet 1882. Métropolitain, Kingston. — 27,000 catholiques, 47 prêtres, 63 paroisses et missions, 2 hôpitaux, 3 orphelinats.

S. Exc. Mgr D. **O'Connor,**
5e évêque.
(1884-1930)

Vicaire général : Mgr W.-J. McColl.
Chancelier : M. l'abbé V.-J. Corkery.

PRINCE-ALBERT. — Evêché. Erigé en vicariat apostolique en octobre 1890 et en diocèse le 3 décembre 1907. Métropolitain, Régina. — 30,711 catholiques, 94 prêtres, 122 paroisses et missions, 3 hôpitaux, 1 orphelinat.

S. Exc. Mgr Réginald **Duprat,** O. P.,
3e évêque.
(1877-1938)

Chancelier. — M. l'abbé C.-E. Charron.
Secrétaire : M. l'abbé E. Labbé.
Vicaires forains : Mgr J.-E. Joyal ; les Pères H. Delmas, O. M. I., J. Legris, O. M. I., et P. Chauvin, P. S. M. ; MM. les abbés G. Charpentier, C. Mollier, A.-L. LeBel et A.-D. Delisle ; le Rév. P. E. Tardif, O. M. I.

S. Exc. Mgr Jos. **Prud'homme,**
ancien évêque, évêque titulaire de Saldes.
(1862-1921)
Retiré au Séminaire des Missions étrangères, à Pont-Viau, près Montréal.

QUÉBEC. — Archevêché. Erigé en vicariat apostolique le 3 juin 1658, en évêché le 1er octobre 1674, en archevêché le 12 janvier 1819 et en métropole le 12 juillet 1844. Suffragants : Les Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Gaspé, Amos, et le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent. — 522,716 catholiques, 1,251 prêtres, 285 paroisses et missions, 1 université, 1 séminaire, 6 collèges classiques, 1 école apostolique, 46 hôpitaux et autres maisons de bienfaisance ; 4 écoles normales, 6 collèges ecclésiastiques.

S. Em. le cardinal J.-M.-R. **Villeneuve,**
O. M. I.,
20e évêque et 3e archevêque.
(1883-1930)

S. Exc. Mgr Omer **Plante,** auxiliaire
évêque titulaire de Dobero.
(1867-1927)

Vicaires généraux : NN. SS. B.-P. Garneau et Alex. Vachon.
Vicaire général honoraire : Mgr L.-A. Pâquet.
Chancelier : Mgr Paul Bernier, C. S.
Secrétaire : M. l'abbé Paul Nicole.
Vicaires urbains : Mgr Eug.-C. Laflamme ; MM. les chanoines Ls-Ad. Gagnon et Frs Blanchet.
Vicaires forains : MM. les abbés Ludger Picher, J.-I. Gélerneau, Ovide Godbout, J.-E. Pichette, J.-H. Cinq-Mars, Raym. Lamontagne, J.-Elz. Voyer, Aug. Castonguay, Alf. Boulet, Pierre Poulin, Elz. Parent, Mgr H. Fortier, Mgr J.-E. Feuiltault, M. Omer Carrier, M. le chanoine Eug. Carrier, MM. J.-E. Boucher, Hilaire Chouinard, Aug. Lessard, J.-E. Donaldson, J.-S. Théberge et J.-T. Thibaudeau.
Chapitre de la cathédrale : NN. SS. B.-P. Garneau, doyen, Cam. Roy, archidiacre, Eug.-C. Laflamme, archiprêtre ; MM. J.-B. Pelletier, Chs Beaulieu, Jules Laberge, Ulric Perron, Jos. Vaillancourt, Frs Blanchet, Victor Rochette, J.-A. Chamberland et Edgar Chouinard.
Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr Omer Plante, S. Exc. Mgr R.-O. Harscouet, évêque de Chartres ; S. Exc. Mgr L.-A. Marmottin, év. de St-Dié, France ; Mgr Am. Gosselin ; Mgr Geo. Miville ; M. Aug. Marcoux ; Mgr Eug. Beaupin (France) ; Mgr W. Lebon ; MM. Philippe Casgrain (Régina), J.-T. Lachance, Aug. Caron, L.-R. Morissette, C. Labrecque, Cyr. Gagnon, L.-A. Gagnon, Frs Lamontagne, Eug. Carrier, H. Raymond, Alph. Fortin, F. Vandry et A.-A. Godbout.

RÉGINA. — Archevêché. Erigé en évêché le 4 mars 1910 et en archevêché le 4 décembre 1915. Suffragants : Prince-Albert, Gravelbourg, Saskatoon et l'abbaye " nullius " de Saint-Pierre de Muenster. — 76,000 catholiques, 156 prêtres, 225 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 séminaire, 1 collège classique pour filles, 5 hôpitaux, 2 asiles, 6 scolasticats et noviciats.

S. Exc. Mgr Peter **Monahan,**
3e évêque et 3e archevêque.
(1882-1932)

Vicaire général : Mgr A.-J. Janssen.
Vicaire délégué pour les Religieux. — Rév. Père Célestin-Joseph, o. f. m.
Vicaires forains. — NN. SS. P.-E. Hughes et J. Bois ; MM. J. Lukas, Chs Sauner, J.-A. Lévesque et C. McMahon.
Chancelier : M. l'abbé G.-P. O'Donnell.

RIMOUSKI.— Evêché. Erigé le 15 janvier 1867. Métropolitain, Québec.— 138,977 catholiques, 244 prêtres, 111 paroisses et dessertes, 1 séminaire, 1 école normale, 5 hôpitaux, orphelinats, etc.

S. Exc. Mgr Geo. **Courchesne,**
4e évêque.
(1880-1928)

Vicaire général : Mgr J.-A. D'Amours.

Vice-gérant : Mgr M. Belzile.

Chancelier : M. le chan. S. Chénard.

Vicaires forains : MM. les chan. J.-V. Côté, L.-I.-T. Landry, C.-B. Beaulieu, D. Morin, David Michaud et J.-E. Gagnon ; MM. les abbés J.-A. Beaulieu, N. Caron, Ad. Richard, Ph. Belzile, Jos.-Alph. Saint-Pierre et Adh. Gagnon.

Chapitre de la cathédrale : MM. L. Roy, prévot, J.-V. Côté, L.-F. Côté, D.-A. Michaud, D.-F. D'Anjou, Eug. Pelletier, Jos. Perron, E.-S. Chénard, C.-B. Beaulieu, Ern. Gagnon et D. Morin.

Chanoines honoraires : MM. L.-C.-H' Tremblay, J.-C. Saindon et Elz.-J. Roy.

SAINT-BONIFACE.— Archevêché.— — Erigé en évêché le 4 juin 1847 et en archevêché le 22 septembre 1871. Suffragants : les vicariats apostoliques du Keewatin et de la Baie d'Hudson.— 55,000 catholiques, 160 prêtres, 104 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 juniorat, 6 noviciats, 5 hôpitaux, 1 crèche, 2 orphelinats et 1 hospice.

S. Exc. Mgr Art. **Béliveau,**
4e évêque et 3e archevêque.
(1870-1913)

S. Exc. Mgr E. **Yelle,** P. S. S.,
coadjuteur,
archevêque titulaire d'Arcadiopolis.
(1893-1933)

Vicaire général : Mgr W.-L. Jubinville.

Chancelier : M. l'abbé Ant. d'Eschambault.

SAINT - HYACINTHE.— Evêché. Erigé le 8 juin 1852. Métropolitain, Montréal.— 136,104 catholiques, 310 prêtres, 85 paroisses et dessertes, 1 séminaire, 1 collège classique pour filles, 1 école normale, 29 scolasticats, noviciats, 9 hôpitaux et asiles.

S. Exc. Mgr F.-Z. **Decelles,**
7e évêque.
(1870-1924)

Chancelier : M. l'abbé Victor Quintal.

Vicaires forains : M. le chan. J.-B.-O. Archambault, MM. les abbés J.-A. Laurence, Aug. Laurence, J.-Irénée Larose, Nérée Lévesque, Vincent Lincourt, E.-E. Pelletier et P. Darche.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS. L.-A. Sénécal et C.-P. Choquette ; MM. L.-A. Beaudry, J.-B. Houle, F.-A. Laroche, J.-A. Dubreuil, N. Desmarais, J.-B.-O. Archambault, J.-B. Nadeau, Nap. Delorme.

Chanoines honoraires : MM. J.-B.-A Allaire, P.-A. Saint-Pierre et L.-E. Cormier.

SAINT-JEAN, N. B.— Evêché. Erigé le 30 septembre 1842. Métropolitain, Moncton.— 30,000 catholiques, 61 prêtres, 65 paroisses et missions, 1 hospice, 1 hôpital, 4 orphelinats.

S. Exc. Mgr P. **Bray,** Eudiste,
6e évêque.
(1883-1936)

Vicaire général : Mgr F.-L. Carney.

Chancelier : M. l'abbé J. M. Milligan.

Vicaires forains : MM. J.-J. McDermott, C. P. J. Carleton et C. S. McLaughlin.

SAINT-JEAN DE QUÉBEC.— Evêché. Erigé le 9 juin 1933. Métropolitain, Montréal.— 64,934 catholiques, 140 prêtres, 45 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 école normale, 4 noviciats et juniorats, 9 hôpitaux et asiles.

S. Exc. Mgr A. **Forget,**
1er évêque.
(1885-1934)

Vicaire général : Mgr J.-E. Coursol.

Chancelier : M. l'abbé Luc Martin.

Vicaires forains : NN. SS. Ar. Chaussé et F. Jobin ; MM. les abbés G.-A. Fourronge, Alb. Picotte, A. Daigneau, J.-A. Majeau et Jos Chevalier.

— Un chapitre diocésain a été établi par une Lettre en date du 28 mai 1939. Les titulaires n'ont pas encore été désignés.



Le T. Rév. P. Ambroise LEBLANC, o. f. m.,

préfet apostolique de l'Urawa, Japon.

SAINT-PIERRE DE MUENSTER.— Abbaye " nullius ". Erigée en abbaye en 1911 et en abbaye " nullius " en 1921. Métropolitain, Régina.— 10,500 catholiques, 34 religieux bénédictins, 29 paroisses et missions, 1 séminaire, 2 hôpitaux, 1 hospice.

Le T. Rév. Père S. **Gertken,** O. S. B.,
3e abbé
(1881-1927)

Vicaire général : Le Rév. Père Windschiegl, O. S. B.

Chancelier : Le Rév. Père J. Sittenauer, O. S. B.

SASKATOON.— Evêché. Erigé le 9 juin 1933. Métropolitain, Régina.— 30,000 catholiques, 46 prêtres, 55 paroisses et missions, 3 hôpitaux.

S. Exc. Mgr G.-C. **Murray,** C. SS. R.,
1er évêque.
(1885-1930)

Doyens : M. l'abbé J.-O. O'Leary, V. F. et le Rév. Père Théo. Schweers, O. M. I.

SAULT SAINTE-MARIE.— Evêché. Erigé le 16 septembre 1904. Métropolitain, Kingston.— 31,000 catholiques, 113 prêtres, 144 paroisses et missions, 2 collèges classiques, 5 hôpitaux. Résidence temporaire à North Bay.

S. Exc. Mgr R.-H. **Dignan,**
2e évêque.
(1890-1934)

Vicaire général : Mgr J.-A. Lecuyer.

Chancelier : M. l'abbé J.-C. Humphrey.

SHERBROOKE.— Evêché. Erigé le 23 août 1874. Métropolitain, Montréal. 121,326 catholiques, 240 prêtres, 100 paroisses et missions, 1 séminaire, 1 école normale, 4 asiles et crèches.

S. Exc. Mgr A.-O. **Gagnon,**
3e évêque.
(1860-1923)

S. Exc. Mgr P.-S. **Desranleau,**
évêque titulaire de Sélé et
évêque-coadjuteur.
(1882-1937)

Vice-gérant : Mgr O.-Z. Letendre.

Vice-chancelier : M. l'abbé O. Vel.

Vicaires forains.— Mgr O.-Z. Letendre, MM. les chanoines A. Bonin et L.-N. Castonguay; MM. les abbés Léon Bouhier, J.-A. Ethier, J.-V. Lafontaine, Ths O'Neill, J.-A. Robidas, L. Adam, H. Desève, A. Turcotte, Art. Lemay, Léon Ledoux et Jos Veilleux.

Chapitre de la cathédrale Mgr J.-E. Vincent, doyen ; MM. H.-A. Simard, Mgr O.-Z. Letendre, MM. J.-P. Pilette, Chs Roy, J.-S. LaRocque, Chs McGee, J.-A. Bussière, Victor Vincent, Michel Couture et Arsène Goyette.

Chanoines honoraires : MM. J.-A. Hamel, N.-A. Gariépy, S. Gervais, W. Larue, Léon Marcotte Nap. Codère, L.-N. Castonguay et A. Bonin.

TIMMINS.— Evêché. Erigé en vicariat apostolique du Témiscamingue le 22 septembre 1908 et en évêché de Haileybury le 31 décembre 1915.— Transféré à Timmins le 10 décembre 1938. Métropolitain, Ottawa.— 119,524 catholiques, 1,330 Indiens catholiques, 145 prêtres, 131 paroisses et missions, 3 orphelinats, 7 hôpitaux, 7 pensionnats, 1 foyer.

S. Exc. Mgr Ls **Rhéaume,** O. M. I.,
2e évêque.
(1873-1923)

Chancelier : M. l'abbé V. Cormier.

TORONTO.— Archevêché. Erigé en évêché le 17 décembre 1841 et en archevêché le 18 mars 1870. Suffragants : Hamilton et London.— 164,000 catholiques, 339 prêtres, 140 paroisses et missions, 5 séminaires, 5 collèges classiques, 1 université, 4 hôpitaux, 3 orphelinats et asiles, 3 scolasticats.

S. Exc. Mgr J.-C. **McGuigan,**
8e évêque et 6e archevêque.
(1894-1930)

Vicaires généraux : NN. SS. P.-J. Coyle et E. Brennan.

Chanceliers : MM. les abbés H. J. Callaghan et J.-V. Harris.

Doyens : NN. SS. J.-P. Treacy et M. Cline ; MM. les abbés M. Cullinan, M. Jacques et M. Clair.

VALLEYFIELD.— Evêché. Erigé le 5 avril 1892. Métropolitain Montréal.— 60,392 catholiques, 158 prêtres, 50 paroisses et dessertes, 2 collèges classiques, 2 écoles normales, 1 hôpital, 3 hospices.

S. Exc. Mgr J.-Alf. **Langlois,**
3e évêque.
(1876-1928)

Vicaire général honoraire : Mgr L.-N. Préville.

Chancelier : M. l'abbé Aimé Pilon.
Vicaires forains : Mgr A.-P. Sabourin ; MM. les chanoines J.-N. Rémillard, J. Laframboise, O. Bissonnette, H. Julien et Ths Préville.
Chapitre de la cathédrale : Mgr L.-N. Préville, doyen ; NN. SS. Jean de la Croix Dorais, A.-P. Sabourin, J.-D. Neveu ; MM. J.-P. Bourget, E.-S. Aubin, L.-U. Mousseau, J.-A. Billette, J. Laframboise, O. Bissonnette, J.-F.-Donat Fortier, H. Julien.
Chanoines honoraires : Le Rév. Père Ducharme, C. S. V. ; MM. J.-N. Rémillard, A. Perreault et J.-F. Garcin (France).

VANCOUVER. — Archevêché. Erigé en vicariat apostolique de la Colombie anglaise le 14 décembre 1863, en évêché de New-Westminster le 2 septembre 1890 et en archevêché de Vancouver le 19 septembre 1908. Suffragants : Victoria, Nelson et le vicariat apostolique de Yukon et Prince-Rupert. — 50,084 catholiques, 95 prêtres, 168 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 séminaire, 5 hôpitaux, 1 hospice, 1 orphelinat.

S. Exc. Mgr W.-M. **Duke,**
6e évêque et 4e archevêque.
(1879-1928)
Vicaire général : Mgr M.-W. McKinnon
Chancelier : Mgr T.-M. Nichol.
Vicaires forains : NN. SS. J.-B. MacDonald et P. Carroll ; MM. J. Kane et Leo Hobson.

VICTORIA. — Evêché. Erigé en évêché le 4 juillet 1846 et en archevêché le 19 juin 1903. Redevenu évêché le 19 septembre 1908. Métropolitain, Vancouver. — 12,500 catholiques, 30 prêtres, 34 paroisses, dessertes et missions, 4 hôpitaux, 1 collège, 2 orphelinats.

S. Exc. Mgr John-C. **Cody,**
11e évêque.
(1899-1936)
Vicaires généraux : NN. SS. R. Beaton et A.-G. Baker.

S. Exc. Mgr Alex. **MacDonald,**
ancien évêque,
évêque titulaire d'Hébron.
(1858-1908)

WINNIPEG. — Archevêché dépendant directement du Saint-Siège. Erigé le 4 décembre 1915. — 70,715 catholiques, 116 prêtres, 127 paroisses et missions, 4 orphelinats, 6 hôpitaux, 2 asiles.

S. Exc. Mgr A.-A. **Sinnott,**
1er archevêque.
(1877-1915)
Vicaires généraux : NN. SS. J.-J. Blair et M. Kessler.
Chancelier : M. l'abbé F.-B. Wood.
Vicaires forains : Mgr A.-D. Rhéaume ; Mgr J.-A. Bastien ; MM. les abbés O.-J. McInerney, J.-A. Webb, A.-E. Théoret et W.-J. Holloway.

YUKON et PRINCE - RUPERT. — Vicariat apostolique. Erigé en préfecture apostolique le 9 mars 1908 et en vicariat le 20 novembre 1916. Métropolitain, Vancouver. — 7,650 catholiques, 30 prêtres, 44 paroisses et missions. Siège à Prince-Rupert.

S. Exc. Mgr E.-M. **Bunoz,** O. M. I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire de Tentyre.
(1864-1917)
S. Exc. Mgr Jean **Coudert,** O. M. I.,
coadjuteur et vicaire délégué,
évêque titulaire de Rhodiapolis.
(1895-1936)
Réside à Smithers, C. B.

DIOCÈSE DES RUTHÈNES. — Diocèse national, dépendant directement du Saint-Siège. Erigé en 1912. — 300,000 catholiques, 86 prêtres, 27 paroisses et 325 missions, 1 collège, 5 orphelinats. Résidence à Winnipeg.
S. Exc. Mgr Basile **Ladyka,** O. S. B. M.,
2e évêque,
évêque titulaire d'Abydo.
(1884-1928)
Chancelier : M. l'abbé P.-B. Kusnir.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les Communautés religieuses, au Canada, sont au nombre de 165, soit 54 communautés d'hommes et 111 communautés de femmes.

Les communautés d'hommes comprennent 43 communautés de prêtres et 11 communautés de Frères (exclusivement). On trouvera dans l'**Almanach** de 1939, une classification de ces communautés, tant d'hommes que de femmes.



Le T. Rév. P. Émilien MASSE, p.m.e.,
préfet apostolique de Lintong, Mandchourie.

LES MISSIONS

Pendant l'année 1938, la Sacrée Congrégation de la Propagande a érigé, dans les territoires de sa juridiction, dix nouvelles circonscriptions ecclésiastiques. Elle a, en outre, élevé au rang de vicariats apostoliques plusieurs missions et préfectures apostoliques.

Deux nouveaux vicariats apostoliques en Indochine et en Chine, et le diocèse de Trichinopoly, aux Indes, ont été confiés au clergé séculier indigène, ce qui porte à 38 le nombre des missions confiées au clergé indigène, ainsi distribuées au 1er janvier 1939 : un archidiocèse et six diocèses aux Indes ; trois vicariats apostoliques en Indochine ; un archidiocèse, un diocèse et une préfecture apostolique au Japon ; une préfecture apostolique en Corée ; 14 vicariats apostoliques et 10 préfectures apostoliques en Chine. Toutes ces missions sont confiées au clergé séculier indigène, sauf deux vicariats apostoliques confiés aux Lazaristes chinois, et une préfecture apostolique confiée aux Franciscains chinois. On trouve, en outre, en Chine, un vicariat apostolique, celui de Shienhsien, qui tout en n'étant pas confié au clergé indigène a pour vicaire apostolique un Jésuite chinois.

La Propagande a changé les noms et modifié les frontières de plusieurs circonscriptions ecclésiastiques. Encore au cours de 1938 la Propagande a nommé un délégué apostolique (en Albanie), deux archevêques (à Rhodes et à Colombo), 10 évêques, 19 vicaires apostoliques, 21 préfets apostoliques, 4 administrateurs apostoliques et un coadjuteur (Alaska).

La Propagande qui, le 1er janvier 1938, avait sous sa juridiction 535 missions, n'en a plus aujourd'hui, malgré les dix nouvelles missions créées durant l'année, que 526 ; ces 526 missions se classent ainsi : 23 archidiocèses, 72 diocèses, 4 abbayes " nullius ", 283 vicariats apostoliques, 130 préfectures apostoliques, 2 missions et 2 districts indépendants ; de ces missions, 236 se trouvent en Asie (137 en Chine et 53 aux Indes), 146 en Afrique, 56 en Amérique, 69 en Océanie et 19 en Europe. De ces 526 circonscriptions ecclésiastiques, 208 ont été créées sous le pontificat de Pie XI, c'est-à-dire du 1er février 1922 au 31 décembre 1938.

A la mort de Pie XI, la presse a relevé l'immense développement qu'a pris grâce à lui l'apostolat missionnaire dans le monde. En effet, pendant son règne Pie XI a érigé :

37 missions ;
148 préfectures apostoliques ;
111 vicariats apostoliques ;
15 administrations apostoliques ;
25 prélatures " nullius " ;
120 évêchés ;
35 archevêchés et métropoles.

L'organisme admirable de la Congrégation de la Propagande, avec l'aide des Oeuvres missionnaires, a obéi aux ordres de Pie XI et augmenté considérablement le champ et le chiffre des apôtres missionnaires, aidés de plus en plus par la générosité des catholiques de tous les pays.

Au sujet de la population catholique, dans les pays de mission, voici quelques renseignements que nous empruntons à la revue " Laboremus pro Missionibus ".

On trouve en Asie 7,911,370 catholiques alors qu'ils n'étaient que 6,029,029 en 1927. L'augmentation a donc été, en moyenne, de 188,000 par an. L'Afrique, moins étendue et moins peuplée que l'Asie, représente un champ beaucoup plus fécond pour l'apostolat missionnaire. En 1927, il y avait en Afrique 3,202,993 catholiques, mais leur nombre a plus que doublée depuis, puisqu'il était de 6,794,951 en 1937, soit une augmentation moyenne de 359,000 par an. En Océanie le nombre des catholiques est passé de 1,911,717 à 2,557,803, une augmentation de 65,000 par année.

Quant à l'Amérique, il faut se rappeler que seule une petite partie de ce territoire est encore considérée comme pays de mission. Les catholiques des missions américaines sont passés de 2,415,523 à 2,931,024, soit une augmentation moyenne de 50,000. Les pays européens qui dépendent de la Propagande sont très peu nombreux. Les territoires du ressort de la Propagande, comptent 948,180 catholiques contre 771,567, soit une moyenne d'augmentation de 17,000 par an.

En dix ans, les catholiques des terres de missions sont passés de 14,330,629 à

21,143,328. Certes, ces chiffres ne peuvent cacher et faire oublier le milliard d'infidèles qui n'a pas encore reçu la vérité de la foi, mais les progrès réalisés font ressentir ce que Pie XI a appelé la poésie des chiffres.

Le nombre des missionnaires, dans le monde, est de 200,000, dont environ 150,000 indigènes. Les missionnaires " étrangers " viennent de presque tous les pays d'Europe et d'Amérique.

LE CANADA ET LES MISSIONS

On connaît de plus en plus la participation canadienne au travail apostolique, en dehors des limites de notre pays, les missionnaires canadiens étant rendus dans toutes les parties du monde, en Asie comme en Afrique, sous tous les climats. Près de 3,000 Canadiens, hommes et femmes, dont environ 700 sont prêtres, travaillent à la Vigne du Seigneur. Au premier janvier 1939 il y avait exactement 2,839 sujets canadiens dans les missions. Il y avait dans les missions de la Propagande : 622 prêtres 251 Frères et 1,052 religieuses (Total: 1,925) et dans les autres missions: 137 prêtres, 85 Frères et 692 religieuses (Total: 914).

Un fait qui montre bien l'importance de ce travail apostolique, c'est que douze missionnaires canadiens, en pays étrangers, ont été élevés à la dignité épiscopale. Ce sont :

S. Exc. Mgr A.-A. **Lepailleur,** C. S. C., évêque de Chittagong, Bengale, Inde ;

S. Exc. Mgr M.-J. **Lemieux,** O. P., évêque de Sendai, Japon ;

S. Exc. Mgr G.-E. **Michaud,** D. P. B., évêque titulaire de Zabi et vicaire apostolique de l'Ouganda, Afrique ;

S. Exc. Mgr L.-A. **Lapierre,** P. M. E., évêque titulaire de Cardique et vicaire apostolique de Szepingkai, Mandchourie ;

S. Exc. Mgr G. **Trudel,** D. P. B., évêque titulaire de Noba et vicaire apostolique de Tabora, Afrique ;

S. Exc. Mgr J. **Bonhomme,** O. M. I., évêque titulaire de Tulna et vicaire apostolique du Basutoland, Afrique du Sud ;

S. Exc. Mgr Oscar **Morin,** D. P. B., évêque titulaire d'Utina et vicaire apostolique de Navrongo, Afrique ;

S. Exc. Mgr F.-X. **Lacoursière,** D.P.B., évêque titulaire de Vuturia et vicaire apostolique du Rwenzori, Afrique ;

S. Exc. Mgr M.-C. **O'Gara,** Passionniste, évêque titulaire d'Elis et vicaire apostolique de Chen-Tchéou Chine ;

S. Exc. Mgr Oscar **Julien,** D. P. B., évêque titulaire de Choba et vicaire apostolique du Nyassa, Afrique ;

S. Exc. Mgr Ph. **Côté,** S. J., évêque titulaire de Polystylus et vicaire apostolique de Suchow, Chine.

S. Exc. Mgr Louis **Durand,** O. F. M., évêque titulaire de Sebela et vicaire apostolique de Chefoo, Chine.

* * *

Dans les pays de missions, quelques autres Canadiens occupent des positions importantes, comme préfets apostoliques :

Le T. R. Père W.-C. **McGrath,** préfet apostolique de Chuchow, Chine ;

Le T. Rév. Père B.-F. **Meyer,** des Missions Etrangères de Maryknoll, préfet apostolique de Wuchow, Chine.

Le T. Rév. Père Ambroise **Leblanc,** O. F. M., préfet apostolique de l'Urawa, Japon. Cette préfecture a été érigée le 5 janvier 1939 par démembrement du diocèse de Yokohama et confiée aux Franciscains.

Le T. Rév. Père Emilien **Masse,** P. M. E., préfet apostolique de Lintong, Mandchourie ;

Le Rév. Père Clovis **Rondeau,** P.M.E., supérieur de la " Mission " de Davao, Philippines.

* * *

Parmi les autres dignitaires du clergé canadien, qu'on nous permette de mentionner :

Le Très Rév. Dom Pacome **Gaboury,** O. C., abbé mitré d'Oka ;

Le Très Rév. Dom François-Xavier **Huet,** O. C., abbé mitré de Mistassini ;



Mgr Adjutor FAUCHER, P. D.,

président national pour l'est du Canada des Oeuvres pontificales de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre-Apôtre.

Mgr Edgar **Larochelle,** P.A., P. M. E., Supérieur général de la Société des Missions étrangères de la province de Québec ;

Mgr Léonidas **Perrin,** P. A., P. S. S., chanoine de Saint-Jean de Latran ;

Mgr Arthur **Curotte,** P. A., chanoine de Saint-Jean de Latran ;

Le Très Rév. Père P.-Em. **Farley,** supérieur général des Clercs de Saint-Viateur ;

Le Très Rév. Père Alb. **Cousineau,** supérieur général des Pères de Sainte-Croix ;

Le Très Rév. Père M.-Eug. **Prévost,** fondateur et supérieur général de la Fraternité sacerdotale.

* * *

Ajoutons qu'un canadien d'origine occupe le siège épiscopal d'Oklahoma, Etats-Unis, S. Exc. Mgr Frs-C. **Kelly,** originaire de l'île du Prince-Edouard.

II.— La vie civile et politique

La superficie de la terre est de 196,550,000 milles carrés, dont 55,500,000 m. c. de terre et 141,050,000 m. c. d'eau. Le diamètre de la terre est de 7,926½ milles anglais à l'équateur et de 7,900 milles aux pôles. La circonférence équatoriale est de 24,901.8 milles anglais, divisés en 360 degrés de longitude, ayant chacun 69.17 milles anglais (60 milles géographiques).

L'étendue des divers continents est la suivante :

Europe	3,750,000 m. c.
Asie	17,000,000
Afrique	11,500,000
Amérique du Nord	8,000,000
Amérique du Sud	6,890,000
Océanie	3,450,000
Régions polaires	5,000,000

Les terres " britanniques " sont les plus grandes, soit 14,000,000 m. c. Viennent ensuite les terres soviétiques avec 8,250,000 m. c., les territoires français, avec 4,336,000 m. c., les terres américaines avec 3,750,000 m. c., etc.

La population, nous l'avons déjà vu, est, selon une statistique de la S. D. N., de 2,134,000,000 d'habitants. Cette population est inégalement répartie sur toute la surface des continents. L'Europe possède par mille carré presque deux fois plus d'habitants que l'Asie, seot fois plus que l'Amérique, elle-même pius peuplée que l'Afrique. Si tous les continents étaient aussi peuplés que l'Europe, le nombre total des habitants dépasserait cinq milliards et demi. On dit que la terre pourrait nourrir au moins 6 milliards d'êtres humains, chiffre que serait atteint vers l'an 2100, au taux actuel de l'augmentation.

Europe	538,600,000	habitants
Asie	1,153,700,000	"
Afrique	160,000,000	"
Amérique	270,420,000	"
Océanie	11,280,000	"
Total	2,134,000,000	habitants

La répartition de la population de la terre est la suivante par langues :

Chinois	400	millions
Anglais	200	"
Slaves	130	"
Espagnols	75	"
Allemands	80	"
Japonais	70	"
Français	70	"
Hindoustani	72	"
Italiens	50	"
Portugais	50	"

* * *

Le Français est langue officielle en France, en Belgique, en Suisse, en Corse, en Algérie, en Tunisie, au Canada, au Chili, à Haïti et dans les colonies françaises, à Madagascar, à la Martinique, à la Guadeloupe, à l'île Maurice. Il se parle couramment aux Etats-Unis, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, en Argentine, dans la Syrie et le Liban ; il est enseigné comme langue seconde un peu partout en Europe, mais surtout en Pologne, en Hongrie, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Suède. Le Français est la langue diplomatique.

Pays	Capitale	Régime	Chef d'Etat	Titre	Population	Superficie milles car.
Abyssinie	Addis Ababa	Empire	Victor-Emmanuel III	Empereur	7,000,000	350,000
Afghanistan	Caboul	Royaume	Mohamed Zahir Chah	Roi	11,000,000	245,000
Albanie	Tirana	Royaume	Victor-Emmanuel III	Roi	1,000,000	12,000
Allemagne	Berlin	Dictature	Adolf Hitler	Fuhrer	81,000,000	229,000
Andorre	Andorre-la-V	République	M. Père Torrès	Syndic	6,000	175
Annam	Huê	Empire	Bao-Dai	Empereur	5,660,000	58,000
Arabie					8,000,000	1,200,000
Saoudite	Riyadh	Royaume	Faisal al Saud	Roi	1,500,000	800,000
Koweit	Koweit	Principauté	Sir Ahmed al-Tabir as-Subah	Sheik	80,000	2,000
Katar	Doha	Principauté	Addulla Cin Jasim al Thani	Sheik	30,000	8,000
Bahrein	Manama	Emirat	Hamid bin Isa	Emir	115,000	200
Yeme	Sana'a	Royaume	Hamid Ud Din	Roi	3,500,000	74,000
Oman	Muscat	Sultanat	Said bin Taimur	Sultan	550,000	82,000
Argentine	Buenos-Ayres	République	Général Ortiz	Président	12,761,000	1,132,000
Australie	Canberra	Dominion	Lord Gowrie	Gouverneur	6,620,000	3,000,000
Belgique	Bruxelles	Royaume	Léopold III	Roi	8,129,824	11,750
Bolivie	La Paz	République		Président	3,000,000	600,000
Brésil	Rio de Janeiro	République	Dr G. Vargas	Président	45,000,000	3,300,000
Brunéi	Brunéi	Sultanat	Ahmed Tajudin	Sultan	30,000	2,500
Bulgarie	Sofia	Royaume	Boris III	Roi	6,170,000	40,000
Cambodge	Pnom-Pneh	Royaume	Sisowath Nowivong	Roi	2,500,000	70,000
Canada	Ottawa	Dominion	Lord Tweedsmuir	Vice-roi	10,400,000	3,700,000
Chili	Santiago	République	Pedro Aguirre	Président	4,300,000	290,000
Chine	Nankin	République	Lin Sen	Président	431,430,000	3,870,000
Colombie	Bogota	République	Alf. Lopez	Président	8,000,000	462,000
Costa-Rica	San Jose	République	L.-C. Castro	Président	516,000	23,000
Cuba	La Havane	République	F.-L. Bru	Président	3,130,000	44,130
Danemark	Copenhague	Royaume	Christian X	Roi	3,560,000	15,000
Dantzig	Dantzig	Etat libre	K. Burckhardt	Commissaire	400,000	730
Eire	Dublin	Etat libre	Douglas Hyde	Président	3,000,000	26,600
Equateur	Quito	République	Dr M. Borrero	Président	2,000,000	276,000
Espagne	Madrid	République	Fr. Franco	Caudillo	24,000,000	200,000
Esthonie	Tallinn	République	C. Paets	Président	1,126,000	18,630
Egypte	Le Caire	Royaume	Farouk 1er	Roi	16,000,000	363,200
Etats-Unis	Washington	République	F. D. Roosevelt	Président	138,751,000	4,328,186
Finlande	Helsinki	République	Kyosti Kallio	Président	3,670,000	150,000
France	Paris	République	Albert Lebrun	Président	42,000,000	213,000
Grande-Bretagne	Londres	Royaume	Georges VI	Roi	44,000,000	89,222
Grèce	Athènes	Royaume	Georges II	Roi	6,200,000	50,000
Guatémala	Guatémala	République	Gén. Ubico	Président	3,000,000	42,500
Haïti	Port-au-Prince	République	Stenio Vincent	Président	2,300,000	10,200
Honduras	Tegucigalpa	République	T.-C. Andino	Président	855,000	44,275
Hongrie	Budapest	Royaume	Amiral Horthy	Régent	9,600,000	40,330
Indes	Delhi	Empire	Georges VI	Empereur	353,000,000	1,667,000
Iran	Téhéran	Royaume	Reza Chah Pahlavi	Roi	15,000,000	630,000
Iraeq	Bagdad	Royaume	Fayçal II	Roi	3,000,000	150,000
Islande	Reykjavik	Royaume	Christian X	Roi	100,000	41,000
Italie	Rome	Royaume	Victor-Emmanuel III	Roi	43,606,000	120,000
Japon	Tokio	Empire	Hiro-Hito	Empereur	93,000,000	260,000
Lettonie	Riga	République	K. Ulmanis	Président	2,000,000	25,000
Liban	Beyrouth	République	Em. Edde	Président	860,000	4,000
Libéria	Monrovia	République	Ed. Barclay	Président	2,000,000	43,000
Liechtenstein	Vaduz	Principauté	François de Paule 1er	Prince	12,000	60
Lithuanie	Kovno	République	Ant. Smetona	Président	2,000,000	20,000
Luxembourg	Luxembourg	Grand-Duché	Charlotte	G.-Duchesse	300,000	1,000
Mandchoukouo	Hsin King	Empire	Kang Teh	Empereur	30,000,000	40,000
Maroc	Rabat	Sultanat	Sidi M. Ben Youssef	Sultan	5,000,000	314,000
Mexique	Mexico	République	L. Cardenas	Président	16,600,000	769,000
Monaco	Monaco	Principauté	Louis II	Prince	23,000	4
Nepaul	Kathmandu	Oligarchie	Y. Bir Birkam	Maharaja	5,600,000	54,000
Nicaragua	Managua	République	A. Somoza	Président	750,000	51,660
Norvège	Oslo	Royaume	Haakon VII	Roi	2,810,000	125,000
Nouvelle-Zélande	Wellington	Dominion	Le duc de Kent	Gouverneur	1,540,000	105,000
Palestine	Jérusalem	Mandat	Sir A. P. Wauchope	Haut com.	1,100,000	10,000
Panama	Panama	République	J. D. Arosemena	Président	442,000	31,390
Paraguay	Asuncion	République	J. F. Estigarribia	Président	800,000	62,000
Pays-Bas	Amsterdam	Royaume	Wilhelmine	Reine	8,000,000	13,214
Pérou	Lima	République	M. Benavides	Président	5,500,000	350,000
Philippines	Manille	République	Manuel Quézon	Président	13,000,000	115,000
Pologne	Varsovie	République	W. Raczkiencicz	Président	32,250,000	151,000
Portugal	Lisbonne	République	Gén. Carmona	Président	7,000,000	34,500
Roumanie	Bucarest	Royaume	Carol II	Roi	18,000,000	123,000
Saint-Siège	Vatican	Royaume	S. S. Pie XII	Pape	1,000	109 acres
San Salvador	S. Salvador	République	H. Martinez	Président	1,440,000	13,130
St-Domingue	Ciudad Trujillo	République	Don J. B. Reynado	Président	1,000,000	19,300
St-Marin	San Marino	République	C. Balsimelli et C. Gozi	Régents	13,000	38
Sarawak	Kuching		Sir Chs V. Brooke	Rajah	500,000	50,000
Sud-Africain	Le Cap	Dominion	P. Duncan	Gouverneur	9,600,000	800,000
Suède	Stockholm	Royaume	Gustave V	Roi	6,150,000	173,000
Suisse	Berne	République	Ph. Etter	Président	4,100,000	16,000
Slovaquie	Bratislava	République	Mgr J. Tiso	Président	2,650,000	1,727
Syrie	Damas	République	Hachem Atassi	Président	1,682,500	56,000
Thaïlande	Bangkok	Royaume	Ananda Mahidol	Roi	11,500,000	195,000
Tonga	Vakualofa	Royaume	Salotê	Reine		
Transjordanie	Ammun	Mandat	Abdullah	Emir		
Tunisie	Tunis	Régence	Sidi Ahmed II	Bey	2,600,000	45,000
Turquie	Ankara	République	Ismet Inonu	Président	16,000,000	410,000
Ulster	Belfast	Dominion	Duc d'Abercorn	Gouverneur	1,280,000	6,000
U. R. S. S.	Moscou	République	M. Kalinine	Président	162,000,000	8,242,000
Uruguay	Montevideo	République	A. Baldomir	Président	2,000,000	72,000
Vénézuéla	Caracas	République	E. L. Contreras	Président	3,100,000	363,730
Yougoslavie	Belgrade	Royaume	Pierre II	Roi	14,000,000	94,000

L'Anglais est langue officielle en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, dans toutes les îles Britanniques, aux Etats-Unis, au Canada, à Terreneuve, à la Jamaïque, dans les Antilles anglaises, à Trinidad, aux Bahamas, à Tobago, en Alaska, aux îles Hawaï, en Australie, en Tasmanie, en Nouvelle-Zélande, à Ceylan, aux Indes, à Chypre, à Malte, à Hong-Kong, à Singapore et les établissements du Détroit, dans l'Union Sud-Africaine, aux Bermudes, aux Philippines, à Panama dans la zone du Canal, au Honduras anglais, à la Guyane anglaise, à Sainte-Hélène et généralement toutes les colonies anglaises et américaines.

LES PAYS

Le monde est divisé en pays libres et autonomes dont nous donnons la liste, (en page 74), indiquant la capitale, le régime politique en vigueur, le nom du chef de l'Etat, avec son titre, la population (non compris les colonies, pour les pays qui en ont) et la superficie de chacun.

Sur la base des données les plus récentes —la plupart étant approximatives ou même, comme dans le cas de la Chine conjecturales — la population mondiale était, à la fin de 1937, de 2,134,000,000 d'êtres humains. Si l'on excepte la Chine, la population mondiale semble avoir augmenté de 18 millions, soit de 1.1 p. c., pendant l'année 1937.

Plus de la moitié de la population dans le monde vit en Asie, où l'Inde seule représente plus de 375 millions d'individus, et où la Chine compte, estime-t-on, 450 millions d'habitants. La population du Japon dépasse actuellement 72 millions, et celle de l'Empire japonais (c'est-à-dire les possessions y comprises) 100 millions.

La population de l'U. R. S. S. est estimée à environ 178 millions.

La population de l'Europe, l'U. R. S. S. non comprise, représente environ 397 millions, sur lesquels l'Allemagne, après les récentes modifications territoriales, compte plus de 80 millions, le Royaume-Uni, 47 ; l'Italie, 43 ; la France, 42 et la Pologne environ 35.

La population des Etats-Unis d'Amérique est actuellement supérieure à 130 millions ; les pays de l'Amérique du Sud comptent au total environ 90 millions, dont le Brésil représente près de la moitié.

Les taux de natalité et de mortalité ont marqué, les uns et les autres, une tendance à la baisse pendant la période d'après-guerre dans presque tous les pays européens, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, dans quelques pays de l'Amérique du Sud et au Japon.

En 1937, les taux de natalité les plus bas pour 1,000 habitants se trouvaient en Autriche (12.8), en Suède (14.3), en France (14.7), en Angleterre et dans le Pays des Galles (14.9), en Suisse (15.0), en Belgique et au Luxembourg (15.1) et en Norvège (15.3). Les taux les plus bas de mortalité apparaissent aux Pays-Bas (8.8), en Nouvelle-Zélande (9.1), en Australie (9.4), au Canada (10.2), en Norvège (10.4) et au Danemark (10.8). Dans deux pays, l'Autriche et la France, le nombre des décès dépassait légèrement celui des naissances.

Les taux de natalité et de mortalité les plus élevés que l'on ait constatés pour l'année 1937 en Europe sont ceux de la Roumanie (30.8 et 19.3 p. c. respectivement).

Il existe des taux de natalité et de mortalité plus élevés dans plusieurs pays de l'Asie et de l'Amérique du Sud où aucune tendance à la baisse ne peut encore être signalée en ce qui concerne les taux de natalité, alors que les taux de mortalité ont commencé à diminuer. Des statistiques sûres manquent pour la plupart des régions de l'Afrique.

* * *

La plus grande profondeur connue des océans (35,410 pieds, dans le Pacifique) n'est pas beaucoup plus grande que l'altitude la plus élevée des Himalayas. La profondeur moyenne des océans est de 12,000, pieds tandis que l'altitude moyenne des terres est de 2,300 pieds.

Dans l'Atlantique, la plus grande profondeur est de 27,962 pieds près de Porto Rico. Dans l'océan indien, près des îles



Le Rév. Père Henri CÔTÉ, d. P. B.,

provincial des Pères Blancs d'Afrique au Canada.

de la Sonde, on a une profondeur de 22,968 pieds. La plus grande profondeur connue des mers arctiques est, au pôle nord, de 13,200 pieds.

La plus haute montagne est le mont Everest, dans les Himalayas, avec 29,141 pieds. Le mot Manda Devi (dans les Himalayas), haut de 25,645 pieds, est le pic le plus élevé dont le sommet ait été atteint par l'homme.

LA MULTIPLICITÉ DES ILES

Les îles sont très nombreuses et il y en a des très grandes, des moyennes, des plus petites et des minuscules. La plus grande est le Groënland avec 827,300 milles carrés. Viennent ensuite : la Nouvelle-Guinée, 330,000 m. c. ; Bornéo, 307,000 m. c. ; Madagascar, 228,000 m. c. ; la terre de Baffin, 231,000 m. c. ; Sumatra, 163,000 m. c. ; la Grande-Bretagne, 88,745 m. c.

Qui dira le nombre des îles de la terre ? Afin de laisser pressentir ce nombre disons d'abord qu'il y a les îles de l'Océan, les îles cotières et les îles intérieures. Le Canada a son Saint-Laurent peuplées d'îles ; entr'autres, à la sortie du lac Ontario se trouvent les "Mille-Iles". Le Japon consiste en 524 îles ; la Corée est bordée de 1,018 îles et îlots. Les Iles Philippines contiennent 7,083 îles et îlots.

Les îles Britanniques forment un archipel de pas moins de 600 îles dont 400 sont habitées ; un auteur dit "5,000 îles, îlots et rochers émergés". Font partie de l'Archipel anglais les îles Scilly, 145 îles et îlots ; les Shetland, 86 ; les Orcades, 67 ; les Hébrides, 300 ; c'est déjà 598 îles. Les îles Falkland comptent deux grandes îles et 100 îlots. Les îles Bahamas sont au nombre de 500 environ dont 20 habitées. Les Bermudes sont 300 îles et îlots dont 12 habités. L'Archipel Alexandre contient 1,100 îles et îlots. Les îles de l'Archipel danois sont près de 500 dont 100 sont habitées.

Les îles du Cap Vert ne sont que 14, dont 7 habitées. Les îles Aléoutiennes sont plus de 150 dont quelques-unes sont grandes. Les îles Féroë sont 35 dont 17 habitées. Les îles Hawaï ne sont que 20, dont 8 habitées. Les îles Coco ne sont que 20 îlots ; les Fiji, 250 ; les Canaries, 13 ; les Madères, 2 îles et quelques îlots ; les Açores, 10 ; les Seychelles, 92 îles et îlots ; les Andaman 200 îlots et 5 grandes îles ; les Nicobar, 21 ; les Carolines, 549 ; les Laquedives, 14 îlots. Quant aux Moluques, aux Cyclades, aux Sporades, aux Antilles, elles sont presque innombrables. De même pour les îles d'Aland. Ajoutez les nombreux Archipels de l'Océanie et il sera facile de se faire une idée de la multiplicité des îles de la terre.

* * *

La plus grande rivière est le Missouri-Mississippi, d'une longueur totale de 4,502 milles. Viennent ensuite : l'Amazone (4,000 m.), le Nil (4,000 m.), le Yangtse (3,400 m.), le Yenisei (3,300 m.), le Congo (3,000 m.), etc. Le Saint-Laurent arrive en 19e place avec 1,800 milles.

Et les lacs ? Le plus grand est la "Mer Caspienne" qui a une longueur de 680 milles et une superficie de 170,000 milles carrés. Les autres sont :

	Longueur milles	Superficie mil. car.
Supérieur	412	31,200
Victoria	200	26,200
Aral	265	24,400
Huron	263	23,800
Michigan	335	22,450
Chad	...	20,000

L'Afrique possède le pont le plus long du monde. Il a été jeté au-dessus du Zambèse et a une longueur de 11,300 pieds. Viennent ensuite les suivants (la longueur comprend les approches) :

Tay (Ecosse)	10,200	pieds
Upper Stone (Inde)	9,750	"
Godvari (Inde)	8,795	"
Forth (Ecosse)	8,215	"
Rio Salado (Argentine)	6,640	"
Golden Gate (S. Francisco).	6,200	"
Rio Dulce (Argentine)	5,820	"
Hardinge (Inde)	5,350	"
Victoria (Montréal)	5,275	"
Moerdijk (Hollande)	4,650	"
Jacques-Cartier (Montréal)	3,960	"
Queensborough (N. Y.)	3,600	"
Brooklyn (N. Y.)	3,430	"
Québec	3,200	"

* * *

C'est aux Etats-Unis, à New-York, que se trouvent les deux plus hauts édifices : l'Empire State avec 1,248 pieds et le

Chrysler, 1,030 pieds. La tour Eiffel, à Paris, a 985 pieds. On trouve ensuite, encore à New York, l'édifice de Radio City qui a une hauteur de 840 pieds, la banque de Manhattan, 838 pieds, et l'édifice Woolworth, 792 pieds.

Viennent ensuite : la pyramide de Cheops avec 450 pieds et le clocher de la cathédrale de Salisbury, Angleterre, 404 pieds.

* * *

La ville la plus populeuse du monde est toujours Londres, avec 8,203,942 habitants. Les villes de plus de deux millions d'habitants sont les suivantes :

New-York	6,930,446
Tokio	6,000,000
Berlin	4,250,000
Moscou	3,360,000
Shanghai	3,550,000
Chicago	3,376,438
Osaka (Japon)	3,000,000
Paris	2,793,000
Leningrad	2,783,200
Buenos-Ayres	2,318,000

Vingt-cinq villes ont une population d'un million et plus. Ce sont Philadelphie, Vienne, Rio de Janeiro, Détroit, Pekin, Calcutta, Le Caire, Sydney (Océanie), Los Angeles, Rome, Varsovie, Bombay, Barcelone, Sao Paulo (Brésil), Hambourg, Glasgow, Milan, Budapest, Birmingham, Madrid, Montréal, Nankin, Nagoya (Japon), Kioto (Japon) et Melbourne.

Ajoutons que 43 villes ont une population allant de 500,000 à un million.

* * *

C'est en Russie que se trouve la plus grande étendue de terres arables, 558 millions d'acres, et de terres ensemencées, 250,500,000 acres. Viennent ensuite les États-Unis (323 et 179 millions), les Indes (303 et 157 millions), la Chine (178 et 139 millions), l'Argentine (63½ et 40 1-5 millions) Puis c'est le Canada, avec 58 4-5 et 46 millions d'acres

* * *

Une enquête a révélé que dans 25 pays qui ont fourni des informations, il y avait plus de 800,000 aveugles. C'est aux Indes qu'on en trouve le plus, 480,000. L'Angleterre en a 70,000, les États-Unis en ont 53,000, le Japon 52,000, l'Allemagne 35,000, l'Italie et la France 28,000, le Canada 5,000, etc.

L'EMPIRE BRITANNIQUE

Le Canada, notre patrie, fait partie de l'Empire britannique, dont le chef actuel est Sa Majesté le roi **GEORGES VI,** " par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions d'outre-mer, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes ". Né le 14 décembre 1895, Georges VI monta sur le trône le 10 décembre 1936 ; il fut couronné le 12 mai 1937.

Le 26 avril 1923, il épousa Lady Elisabeth Bowes-Lyon, fille du comte de Strathmore. De ce mariage sont nées deux filles : Son Altesse Royale la princesse **Elisabeth,** héritière présomptive de la couronne britannique, née le 21 avril 1926, et S. A. R. la princesse Margaret-Rose, née le 21 août 1930.

L'Empire britannique occupe plus d'un quart de la surface terrestre du globe et sa population est pres du quart de la population totale de l'univers, soit plus de 500 millions. Cette population comprend 70 millions de Blancs, en majorité des Anglais, des Écossais et des Irlandais, mais on y compte quelques millions de personnes de langue et d'origine françaises, espagnoles et hollandaises.

La constitution de l'Empire britannique ne repose sur aucune loi fondamentale, mais son administration s'appuie sur trois principes : l'indépendance politique, l'indépendance économique et l'indépendance militaire.

Si les Dominions sont " égaux " à la Grande-Bretagne, dans le commonwealth des nations britanniques, il faut toutefois reconnaitre au Royaume Uni une certaine " priorité ".

La constitution de l'Angleterre a été faite surtout de coutumes et de " lois " non écrites, mais son développement a été marqué par certaines lois plus importantes et fondamentales, dont les principales sont : la grande charte, 1215 ; l'Habeas corpus, 1679 ; l'acte de succession, 1701 ; l'acte d'union avec l'Ecosse, 1707 ; l'acte d'union avec l'Irlande, 1800 ; l'acte du Parlement, 1911 ; le statut de Westminster, 1931.

Le roi de Grande-Bretagne exerce tous les pouvoirs du gouvernement par un cabinet composé d'un certain nombre de membres du Conseil privé, qui agissent comme ses aviseurs et administrent la chose publique en conformité avec la loi et l'usage traditionnel. Le cabinet actuel est dirigé, depuis le 28 mai 1937, par le très honorable Neville Chamberlain.

Le Parlement anglais se compose de deux Chambres : la Chambre des Lords, qui comprend les archevêques et évêques anglicans, les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes et les barons. Quatre membres de la famille royale occupent aussi des sièges en cette chambre qui compte un total de 996 pairs, soit : 4 princes royaux ; 2 archevêques ; 26 ducs ; 42 marquis ; 210 comtes ; 112 vicomtes ; 41 évêques ; 527 barons ; 16 représentants de l'Ecosse ; 16 représentants de l'Irlande du Nord. Il y a aussi 21 pairesses, mais seulement 783 lords ont pris possession de leur siège. La Chambre des Députés (Communes) est composée de 615 membres, élus par le peuple.

Depuis la guerre de 1914, les frontières britanniques ont été modifiées par le retrait volontaire de l'Egypte (1922) et par l'addition de vastes territoires sous mandat par suite du Traité de Versailles. L'Empire britannique couvre donc une superficie de 13,909,782 milles carrés et sa population est de 500,870,000 habitants. Le tout est réparti comme suit, par continents :

	mil. car.	habitants
Europe	121,512	50,000,000
Asie	1,824,550	366,000,000
Afrique	4,652,000	60,000,000
Amérique	3,913,920	14,050,000
Océanie	3,300,000	10,500,000
Amér. du Sud	97,800	320,000

LE CANADA

La Confédération canadienne existe depuis le 1er juillet 1867. Le roi est représenté par un vice-roi, nommé pour cinq ans. A la tête de chaque province se trouve un gouverneur nommé par le pouvoir central.

Le Parlement canadien, comme celui de Londres, se compose de deux Chambres : le Sénat et la Chambre des députés. Le Sénat comprend 96 membres dont 24 pour Québec, 24 pour Ontario, 10 pour la Nouvelle-Ecosse, 10 pour le Nouveau-Brunswick, 4 pour l'Ile du Prince-Edouard, et 6 pour chacune des provinces de l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise. Les Communes comprennent 245 députés, répartis comme suit, par province : Québec, 65 ; Ontario, 82 ; Nouvelle-Ecosse, 12 ; Nouveau-Brunswick, 10 ; Ile du Prince-Edouard, 4 ; Manitoba, 17 ; Saskatchewan, 21 ; Alberta, 17 ; Colombie-Anglaise, 16 ; Yukon, 1.

Les Législatures provinciales sont modelées sur le Parlement fédéral. La province de Québec est cependant la seule à posséder un Conseil législatif de 24 membres. Les différentes Législatures comportent le nombre suivant de députés : Québec, 86 ; Ontario, 90 ; Nouvelle-Ecosse, 30 ; Nouveau-Brunswick, 48 ; Ile du Prince-Edouard, 30 ; Manitoba, 55 ; Saskatchewan, 55 ; Alberta, 63 ; Colombie Anglaise, 48 Le Conseil territorial du Yukon est composé de trois membres élus pour 3 ans ; celui de Territoires du Nord-Ouest comprend sept membres nommés par le vice-roi en conseil.

La superficie du Canada est de 3,694,900 milles carrés et sa population, selon une estimation officielle de 1937, de 11,209,000 habitants Cette population est répartie comme suit, par provinces :

Ile du Prince-Edouard	94,000
Nouvelle-Ecosse	548,000
Nouveau-Brunswick	445,000
Québec	3,172,000
Ontario	3,731,000
Manitoba	720,000
Saskatchewan	941,000
Alberta	783,000
Colombie britannique	761,000
Yukon	4,000
Territoires du Nord-Ouest	10,000

La densité de la population est de 5.18 par mille carré pour les neuf provinces canadiennes et de 2.99 pour tout le Canada. Seule l'Australie a une densité plus faible, soit 2.23. La plus forte densité est en Belgique, 697.59 par mille carré. Viennent ensuite la Hollande, 605.8 ; la Grande-Bretagne, 490.74 ; le Japon 469.5 ; l'Allemagne, 360.77 ; l'Italie, 354.61 ; la Chine 234.87 ; la Pologne 214.51 ; l'Inde, 195.07 ; la France, 196.97 ; l'Espagne, 121.34 ; l'Eire, 111.33 ; les États-Unis, 40.57 ; la Russie, 29.85, etc

En 1931, il y avait, au Canada, 5,374,541 hommes et 5,002,245 femmes et la population (qui était de 10,376,786) se répartissait à peu près comme suit, par races :

Française	2,927,000
Anglaise	2,741,419
Ecossaise	1,346,350
Irlandaise	1,230,808
Scandinave	228,049
Juive	156,726
Polonaise	145,503
Indienne	122,911
Italienne	98,173
Asiatique	84,548
Nègre	19,456

En ce qui concerne la répartition de la population en population rurale et urbaine, bien que l'agriculture reste toujours l'industrie prédominante du Canada, la popuiation des villes dépasse celles des campagnes soit 5,572,058 citadins contre 4,804,728 ruraux (en 1931).

L'EXÉCUTIF CANADIEN

Le vice-roi du Canada, le 15e depuis la Confédération, est Son Excellence le baron **Tweedsmuir d'Elsfield,** (John Buchan),



Sur les vieux quais Renaud, dans le port de Québec : *(Cliché C. N. R.)*
c'est le mois d'octobre et l'on vend des patates.

nommé le 10 août 1935 et assermenté à Québec le 2 novembre de la même année.

Le gouvernement canadien est composé (depuis le 23 octobre 1935) comme suit :

Le très honorable William-Lyon **Mackenzie-King,** premier ministre, président du Conseil privé, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères ;

L'honorable sénateur Raoul **Dandurand,** ministre sans portefeuille ;

L'honorable Ths **Crerar,** ministre des Mines et des Ressources ;

Le très honorable Ernest **Lapointe,** ministre de la Justice et Procureur général;

L'honorable P.-J-A. **Cardin,** ministre des Travaux publics ;

L'honorable J.-L. **Ralston,** ministre des Finances ;

L'honorable J.-C. **Elliott,** ministre du Travail ;

L'honorable W. D. **Euler,** ministre du Commerce ;

L'honorable Ian **McKenzie,** ministre des Pensions et de la Santé ;

L'honorable C.-G. **Power,** ministre des Postes ;

L'honorable J.-L. **Ilsley,** ministre du Revenu national ;

L'honorable J.-E. **Michaud,** ministre des Pêcheries ;

L'honorable Norman M. **Rogers,** ministre de la Défense nationale ;

L'honorable C.-D. **Howe,** ministre des Transports ;

L'honorable J.-G. **Gardiner,** ministre de l'Agriculture.

Les dernières élections fédérales ont eu lieu le 14 octobre 1935.

* * *

Le Conseil privé de Sa Majesté, au Canada, se compose de 90 membres, dont 17 de langue française.

Le président du Sénat est l'honorable W. E. **Foster,** tandis que l'honorable Pierre-F. **Casgrain** est président des Communes.

LES PROVINCES

L'**ILE DU PRINCE-ÉDOUARD** est la plus petite province du Dominion, ayant une superficie de 2,184 milles carrés. Son sol est riche et son climat tempéré. Cette province se fait surtout remarquer par ses renardières, ses homarderies, ses bancs d'huîtres et ses pommes de terre de semence.

L'Ile du Prince-Edouard a été constituée en province canadienne le 10 juin 1873. Sa population actuelle est de 94,000 âmes. La capitale est **Charlottetown.** L'hon. Bradford W. **Lepage** est gouverneur depuis le 1er octobre 1939 et le premier ministre, depuis le 14 janvier 1936, est l'hon. T. A. **Campbell,** libéral.

Les dernières élections, ont été tenues le 18 mai 1939.

La **NOUVELLE-ÉCOSSE** a une superficie de 21,068 milles carrés. Elle est remarquable par son agriculture et principalement sa culture fruitière ; les pommes de la Nouvelle-Ecosse sont fameuses.

La Nouvelle-Ecosse a été constituée en province lors de l'inauguration de la Confédération canadienne, le 1er juillet 1867. Elle a une population de 548,000 âmes. La capitale est **Halifax.** L'hon. Robert **Irwin** est gouverneur et l'hon. Angus-L. **MacDonald,** chef libéral, est premier ministre depuis le 5 septembre 1933.

Les dernières élections ont été tenues le 29 juin 1937.

Le **NOUVEAU-BRUNSWICK** a une superficie de 27,985 milles carrés. C'est, dit-on, le pays le mieux arrosé du monde. Bien que les ressources forestières soient l'une des caractéristiques économiques les plus importantes de cette province, on y trouve, par ailleurs, dans les vallées et les plaines qui bordent la côte, de vastes étendues de riche terre agricole.

La province du Nouveau-Brunswick remonte à la Confédération, le 1er juillet 1867. Sa population est de 445,000 âmes. La capitale est **Fredericton.** Le gouverneur est l'hon. Murray **MacLaren** et le premier ministre, un libéral, est l'hon. A.-A. **Dysart.** Ce dernier dirige le gouvernement de sa province depuis le 16 juillet 1935.

Les dernières élections ont été tenues le 20 novembre 1939.



M. Isidore CARRIER,

journaliste à l'« Action Catholique » pendant plus de vingt ans, décédé à Lévis en décembre 1938.

Le **QUÉBEC** a une superficie de 594,534 milles carrés. Outre son importance comme seuil du Canada et comme porte que doivent franchir tous les vaisseaux océaniques dans leur passage vers l'intérieur du continent, le Québec est aussi remarquable par ses ressources naturelles.

Le Québec, qui se trouve être la plus grande des provinces canadiennes, a été constitué le 1er juillet 1867. Sa population est de 3,172,000. La capitale est **Québec.** L'hon. E.-L. **Patenaude** est gouverneur tandis que le premier ministre est l'honorable Adelard **Godbout,** chef du parti libéral.

Des élections provinciales ont été tenues le 25 octobre 1939, avec le résultat suivant: 69 libéraux, 16 Union nationale et 1 indépendant.

Le gouvernement de l'Union nationale que présidait M. Maurice **Duplessis,** était ainsi constitué :

L'honorable Maurice **Duplessis,** premier ministre et Procureur général ;

L'hon. Martin **Fisher,** Trésorier provincial ;

L'hon. Henry L. **Auger,** ministre de la Colonisation ;

L'hon. Onésime **Gagnon,** C. P., ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries ;

L'hon. Bona **Dussault,** ministre de l'Agriculture ;

L'hon. John S. **Bourque,** ministre des Travaux publics et des Terres et Forêts ;

L'hon. Albini **Paquette,** Secrétaire provincial et ministre de la Santé ;

L'hon. W. **Tremblay,** ministre du Travail ;

L'hon. Joseph **Bilodeau,** ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales ;

L'hon. A. **Carignan,** ministre de la Voirie ;

L'hon. Antonio **Elie,** ministre sans portefeuille ;

L'hon. Th. J. **Coonan,** ministre sans portefeuille ;

L'hon. sir Thomas **Chapais,** ministre sans portefeuille.

Le président du Conseil législatif était l'honorable Alph. **Raymond,** tandis que l'honorable Jean-Paul **Sauvé** était président de l'Assemblée législative.

La province d'**ONTARIO** a une superficie de 412,582 milles carrés. L'Ontario est le centre de la vie industrielle du Canada. La culture des fruits dans le Niagara et la culture mixte dans la partie méridionale de la province sont très florissantes.

La province d'Ontario fut constituée le 1er juillet 1867. La capitale est **Toronto.** La population ontarienne est de 3,731,000 habitants. Le gouverneur est l'hon. Alb. **Matthews,** depuis le 30 novembre 1937, et le premier ministre est l'hon. Mitchell **Hepburn,** libéral, depuis le 10 juillet 1934.

Les dernières élections ontariennes ont eu lieu, en Ontario, le 6 octobre 1937.

Le **MANITOBA** a une superficie de 246,512 milles carrés. Cette province a toujours été considérée comme typiquement agricole. Cependant, les régions du nord ont une production importante de bois et de fourrures.

Le Manitoba entra dans la Confédération canadienne le 15 juillet 1870. La population de cette province, dont **Winnipeg** est la capitale, est de 720,000 âmes. L'hon. W. J. **Tupper** est le gouverneur, tandis que le premier ministre, depuis le 8 août 1922, est l'hon. J. **Bracken,** chef des progressistes.

Les dernières élections manitobaines ont eu lieu, le 27 juillet 1936.

La **SASKATCHEWAN,** la province centrale des Prairies, a une superficie de 251,700 milles carrés. On y trouve une partie des célèbres champs de blé de l'Ouest canadien.

La province de la Saskatchewan a été constituée le 1er septembre 1905. Elle a une population de 941,000 habitants. La capitale est **Régina.** L'hon. A. P. **McNab** est gouverneur, tandis que le premier ministre, depuis le 1er novembre 1935, est l'hon. W. J. **Patterson,** libéral.

Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 8 juin 1938.

L'**ALBERTA** a une superficie de 255,285 milles carrés. C'est l'Alberta qui possède les ressources houillères les plus considérables. Elle est devenue également la plus grande productrice de pétrole et de gaz naturel. On fait encore l'élevage sur ranch dans les régions les moins peuplées.

La province de l'Alberta a été constituée le 1er septembre 1905. Elle a une population de 783,000 âmes. La capitale est **Edmonton.** Le gouverneur est l'hon. J. C. **Bowen** et l'hon. W. **Aberhart,** chef du crédit social, dirige le gouvernement depuis le 3 septembre 1935.

Les dernières élections albertaines ont eu lieu le 22 août 1935.

La **COLOMBIE BRITANNIQUE** a une superficie de 266,255 milles carrés. Elle occupe une place prépondérante au point de vue des pêcheries. Ses ressources minérales sont aussi remarquables par leur abondance et leur variété. Ses hautes futaies de sapins, épinettes et cèdres constituent des ressources naturelles de grande valeur.

La Colombie-Britannique fut constituée en province canadienne le 20 juillet 1871. Cette province, dont la capitale est **Victoria,** a une population de 761,000 habitants. L'hon. E. W. **Hamber** est gouverneur, tandis que l'hon. T. D. **Pattullo,** libéral, dirige le gouvernement depuis le 15 novembre 1933.

Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 1er juin 1937.

Le territoire du **YUKON** et les territoires du **NORD-OUEST,** d'une étendue de 1,516,758 milles carrés, sont en plus grande partie inexplorés. Ces territoires révèlent de nombreuses indications éparses de richesse minérale. Le territoire du Yukon doit son ouverture à la découverte d'or alluvionnaire. La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit du bois constituent des industries auxiliaires du Yukon.

Le Yukon constitue un territoire distinct depuis le 13 juin 1898. Sa superficie est de 207,076 milles carrés et sa population est de 4,000 habitants. La capitale est **Dawson.** Le Conseil territorial (3 membres élus pour trois ans, en 1937) se compose de MM. J. A. McDonald, G. W. Wilson et E. J. Corp.

Les territoires du **Nord-Ouest,** constitués le 11 mai 1870, furent réorganisés le 1er septembre 1905. La population de ces territoires est de 10,000 âmes. Le gouvernement des territoires est dévolu à un commissaire (M. Chs **Camsell**), un commissaire-adjoint et un comité composé de cinq membres nommés par le gouverneur général en conseil, siégeant à Ottawa.

Pour les fins administratives, les territoires forment trois subdivisions, savoir : les districts de **Mackenzie** (chef-lieu, Fort-Smith), du **Keewatin** et de **Franklin.**

REPRÉSENTANTS DU CANADA

Le Canada a des représentants diplomatiques en France, aux Etats-Unis, au Japon, en Belgique et en Hollande. Un haut-commissaire surveille les intérêts canadiens à Londres.

Voici les noms de nos représentants à l'étranger :

France : S. Exc. le colonel Geo.-P. **Vanier ;**
Etats-Unis : S. Exc. Loring **Christie ;**
Japon : S. Exc. l'hon. R. R. **Bruce ;**
Belgique : S. Exc. M. Jean **Désy ;**
Hollande : S. Exc. M. Jean **Désy ;**
Angleterre : l'hon. Vincent **Massey,** haut-commissaire ;
Société des Nations : M. Hume **Wrong,** conseiller.

* * *

Les représentants étrangers au Canada sont :

France : S. Exc. M. le comte Robert de **Dampierre ;**
Etats-Unis: S. Exc. M. Daniel **Roper;**
Japon : S. Exc. M. Sotomatsu **Kato ;**
Belgique : S. Exc. M. le baron Robert **Silvercruys ;**
Hollande :
Angleterre : Sir Gerald **Campbell,** haut-commissaire.

III.— La vie économique

Le troisième chapitre de nos "statistiques" que nous avions l'habitude de consacrer à la "vie économique" sera très résumé, cette année, étant donné le développement plus grand que nous avons donné aux deux premiers chapitres.

Donnons d'abord la dernière estimation connue de la richesse nationale du Canada qui est de $25,768,236,000, soit une richesse per capita de $2,412.53. Cette richesse se répartit comme suit :

Immeubles urbains	$6,913,530,000
Richesse agricole	5,563,790,000
Chemins de fer	3,365,464,000
Forêts	2,090,821,000
Usines centrales élect.	1,309,801,000
Manufactures	949,721,000
Meubles et vêtements	913,397,000
Mines	800,292,000
Établissements de Com.	708,043,000
Routes	689,333,000
Divers	2,464,044,000

La part du Québec, dans cette richesse, est de $6,738,000,000, soit 26.15%.

La valeur de la production est en augmentation continuelle. Elle était, en 1936, de $4,933,384,625 ($2,665,861,689, valeur nette). La valeur nette se répartit comme suit :

Agriculture	$ 690,379,000
Forêts	241,957,561
Pêcheries	34,244,063
Piégeage	9,214,325
Mines	291,972,359
Energie électrique	133,561,387
Construction	135,851,162
Façonnage et réparations	97,335,712
Manufactures	1,522,777,546

Et par provinces :

Ile du Prince-Edouard	$ 12,495,760
Nouvelle-Ecosse	89,823,005
Nouveau-Brunswick	63,573,236
Québec	656,952,315
Ontario	1,183,847,782
Manitoba	122,874,879
Saskatchewan	155,439,051
Alberta	164,409,521
Colombie Britannique	216,449,140

La valeur courante du capital immobilisé dans les fermes du Canada (1937) est estimée à $4,722,583,000 et la valeur brute de la production agricole est de $1,051,698,000. Ce capital, pour le Québec, est de $874,645,000.

Nous terminerons par quelques mots sur les finances publiques canadiennes. En 1938, le revenu du Canada a été de $516,692,749, soit $46.10 par tête ; les dépenses, de leur côté, ont été de $534,-503,117, soit $47.63 per capita. Enfin, la dette publique était de $3,101,667,570 ou $276.71 par tête.

Les douanes et l'accise ont rapporté respectivement $93,456,000 et $52,037,000. Les taxes dites "de guerre" ont donné $302,158,000.

Les dépenses ordinaires ont été de $414,891,000 et les services du gouvernement ont coûté $44,833,000.

Pour l'année 1937, les recettes et dépenses des provinces canadiennes ont été de $243,113,555 et de $228,152,839. Le passif (fond d'amortissement non déduit) était de $1,862,303,955. La dette obligatoire était de $1,442,544,809, répartie comme suit :

Ile du Prince-Edouard	$ 6,104,000
Nouvelle-Ecosse	95,219,247
Nouveau-Brunswick	76,613,920
Québec	195,170,199
Ontario	576,866,147
Manitoba	94,962,481
Saskatchewan	124,043,319
Alberta	127,999,260
Colombie Britannique	145,546,236

Il y a au Canada, 4,310 municipalités. Au cours de 1936, ces municipalités ont imposé des taxes au montant de $17,104,740 et les taxes perçues se sont totalisées à $17,070,680. La dette obligataire brute des municipalités était, en 1936, de $1,447,609,378.

Les dettes des citoyens du Canada sont donc d'environ six milliards et demi de dollars. Que seront-elles lorsque sera terminé le conflit dans lequel on vient d'engager notre pays? Nul le sait.

Jean Thomas Perron

L'extrait suivant, d'un article de la *Revue des revues*, montre bien que partout les méthodes électorales sont un peu les mêmes :

Pour bien des régions, tout le programme politique est contenu dans des intérêts locaux ; il importe peu à certains électeurs que ce soit un roi ou un empereur ou un président de république qui occupe la plus haute fonction du pays, les questions de l'impôt sur le revenu ou de l'instruction obligatoire et laïque les laissent indifférents, ce qu'il leur fait, c'est un pont, un lavoir ou une pompe. Aussi les promesses abondent-elles sur certains programmes. Dans ce cas les candidats ne sont-ils pas moins coupables de légèreté que les électeurs ? Un exemple de cet égoïsme local est resté célèbre. Les électeurs d'une certaine circonscription voulaient à toute force un pont comme celui que possédait une circonscription voisine. Ils s'ouvrirent de leur désir au candidat de leur choix que la demande embarassa beaucoup.

— Où mettre ce pont ? interrogea-t-il les délégués, vous n'avez pas de rivière.

Les délégués n'avaient pas prévu l'objection, ils restèrent la bouche close.

Enfin le plus madré d'entre eux prit la parole :

— Promettez toujours, conseilla-t-il au candidat, nous demanderons la rivière à votre concurrent.



S. Exc. Mgr Hallé

L'Action Sociale Catholique déplore, cette année, la mort de deux de ses fondateurs, le Dr Jules Dorion et Monseigneur Joseph Hallé. On a dit ailleurs dans cet Almanach, ce que fut pour elle le Docteur Jules Dorion.

Monseigneur Hallé fut, lui aussi, un fervent de l'Oeuvre. Toujours il lui resta attaché. Toujours il l'aida de sa forte énergie et de sa chaude parole.

Ceux qui lui survivent se rappellent particulièrement de quel puissant secours il fut à certaine heure tragique des débuts. Ils se rappellent aussi combien il se prodigua dans les nombreuses campagnes de l'A. S. C., alors qu'avec Mgr Paul-Eugène Roy et les nombreux apôtres d'alors, il parcourait tout le diocèse, prêchant la presse catholique, l'Action Sociale Catholique, la tempérance, la langue française, la colonisation et par dessus tout le Sacré-Cœur.

Appelé par la Providence à exercer son apostolat dans une autre province, il resta toujours attaché, et combien ! au vieux Québec, travaillant toujours dans son nouveau pays au rayonnement de ce dernier.

Comme Monseigneur Roy, il est mort avant l'heure, épuisé par son dévouement débordant et de lourds travaux. Comme lui aussi et dans le lit même qui a vu le long martyre du fondateur de l'A. S. C., il fut miné par une longue et crucifiante inactivité. Pour lui aussi, actif, énergique, plein d'allant, la plus grande de ses souffrances ne fut-elle pas de se sentir prématurément anéanti !

L'holocauste de ses dernières années sera sans doute la fécondation de ses œuvres et leur donnera le couronnement qu'il n'a pas eu la consolation de compléter de son vivant.

Qu'avec la nôtre, la pensée de tous nos amis se souvienne de lui dans la prière reconnaissante que l'on doit à un bienfaiteur insigne !



Vue d'ensemble de la ville de Rivière-du-Loup *(Photo C. N. R.)*

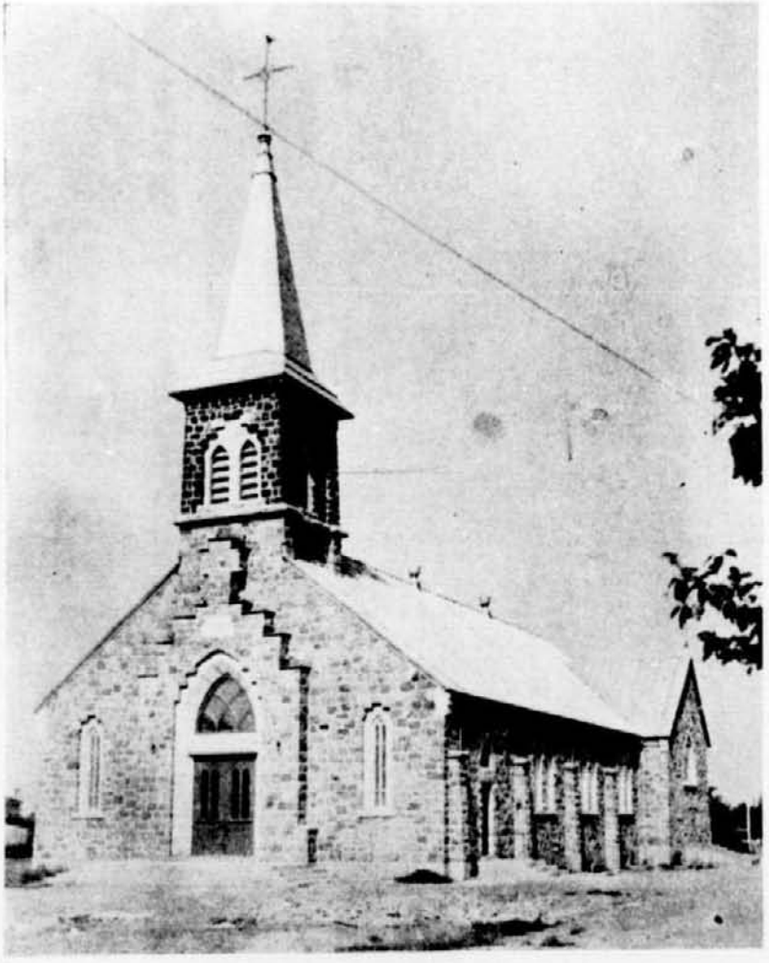
L'église du Très Saint-Rédempteur

oeuvre de **M. René Blanchet,** *architecte*

La conception de nos jeunes architectes se fait de plus en plus sentir dans notre chère province de Québec et nous aimons et restons fiers de notre passé.

L'un des nôtres, M. René Blanchet, architecte, exerce depuis quelques années son talent et sa création à Québec et dans notre province et c'est surtout en bâtisseur d'églises de nos campagnes qu'il s'est spécialisé.

M. Blanchet n'a pas voulu sortir du cadre de nos vieilles églises canadiennes. Il en a conservé le style extérieur tout en le modernisant. Le temps fait évolution dans nos mœurs mais dans l'Église il doit toujours y avoir un chaînon du passé. Ce serait faire presque un affront à notre population rurale que de lui imposer un style étranger au sien.



Extérieur de l'église du T. S. Rédempteur

M. Blanchet l'a compris et a conservé dans la structure extérieure de cette église le style connu de nos pères et de nos ancêtres. Il a réussi complètement dans ce cadre à donner satisfaction à la vision et au goût, à la beauté et à la commodité. Il a su utiliser pour son église des matériaux de l'endroit.

Peut-on qualifier de vieux style une architecture qui compte tout au plus cent ans d'existence. Or, si on les compare aux églises de France qui comptent parfois quelques siècles, celles du Canada français remontent tout au plus à 150 ans. Un siècle et demi, on conviendra que ce n'est pas sur un vieux style que l'architecte a conçu son œuvre c'est plutôt un novateur qui a su allier le moderne tout en conservant le caractère traditionnel.

Construction

Cette église mesurant 51' de large par 144' de long a une capacité dans la nef de 114 bancs de 4 places et de 60 bancs de trois places. Dans le jubé il y a 30 bancs de 4 places, ce qui forme un total de 760 places. La hauteur de la voûte est de 36' et celle des murs est de 20 pieds.

Son coût total comprenant les systèmes de chauffage et d'électricité, ne dépasse pas $41,000.00.

La structure est en béton armé dont les surfaces apparentes intérieures sont peinturées de couleurs pâles. Les murs, à l'extérieur, sont faits de granit des champs pris et taillé sur les lieux. Le revêtement intérieur est obtenu par des blocs de terra-cotta, de couleur grise, imitant la pierre. C'est un matériau sincère puisque aucun camouflage ne vient le dissimuler. Au point de vue constructif, ces blocs comportent une chambre d'air qui empêche la condensation produite par la rencontre du froid et du chaud.

Ces murs bâtis en pierre des champs donnent une parfaite solidité à la bâtisse : car le granit offre une singulière résistance aux températures extrêmes de notre pays. Du reste, il n'est pas rare de trouver des maisons construites en pierre des champs qui comptent un peu plus de deux siècles d'existence et qui sont encore très solides et nullement désagrégées. Nous en voyons plusieurs de ces constructions sur la côte de Beaupré et de l'Ile d'Orléans.

La structure entièrement en béton armé protège l'édifice contre le feu, ce fléau qui a détruit un si grand nombre de nos vieilles églises.

Ce qui est encore à noter et qui fait bien voir la différence de l'ancien gothique et du nouveau modernisé c'est l'absence des colonnes ; la vue n'est gênée d'aucune manière.

Le clocher, style rural, bâti comme la structure en pierre des champs, projette sa silhouette sous la voûte et sans nul doute servira à abriter les traditionnelles cloches qui appelleront les fidèles à la prière. Cette partie de l'église construite avec ce matériau est d'une parfaite sérénité et à l'épreuve du feu.

L'éclairage se fait au moyen de gros réflecteurs dissimulés dans la voûte. Leur lumière abondante n'est pas fatigante pour la vue.

Le chauffage central à vapeur avec radiateur encastrés dans les murs des bas-côtés donne une température douce et régulière.

Décoration

M. l'Architecte a pensé à l'art en bon observateur et a su donner à l'intérieur une commodité primordiale qui de nos jours est fort appréciée : je veux parler de la voûte cintrée en planche isolante acoustique décorée de motifs appropriés et le tout en couleur naturelle ce qui fait un mariage parfait avec les couleurs des murs.

Cette planche isolante amplifie le son d'une façon telle qu'il n'est besoin d'aucun effort pour se faire entendre dans le coin le plus reculé de ce temple.

M. Blanchet s'est servi à merveille de la brique de différentes couleurs comme décoration intérieure de cette petite église. Il y a de l'harmonie, l'ensemble est très agréable à voir ; il n'y a rien du passé, tout est innové. Et c'est ainsi qu'au-dessus de l'autel un arc brisé formant un triangle équilatéral, symbole de la Trinité, ses rebords en briques colorées, donne un aspect grandiose dans sa simplicité.

La croix de pierre et façade symbolise le calvaire de la Rédemption.

Une tribune éclairée par la fenêtre au-dessus de la porte centrale donne à cet endroit une abondante lumière.

Le revêtement intérieur est décoré de briques de couleur formant clavaux autour des fenêtres et du centre du chœur.

Style

M. René Blanchet sait oser, dans la mesure où l'art en peut bénéficier et connaître un rajeunissement et une adaptation rationnelle des formes et des matériaux. Dès lors que l'œil du simple profane n'en puisse être choqué et que celui du connaisseur y distingue une formule de construction inspirée du passé mais toute renouvelée par les heureuses hardiesses d'une architecture moderne, sinon de style, du moins de procédés, rien ne pourra entraver l'essor d'un art aussi solidement enraciné dans le bon sens et la simplicité.

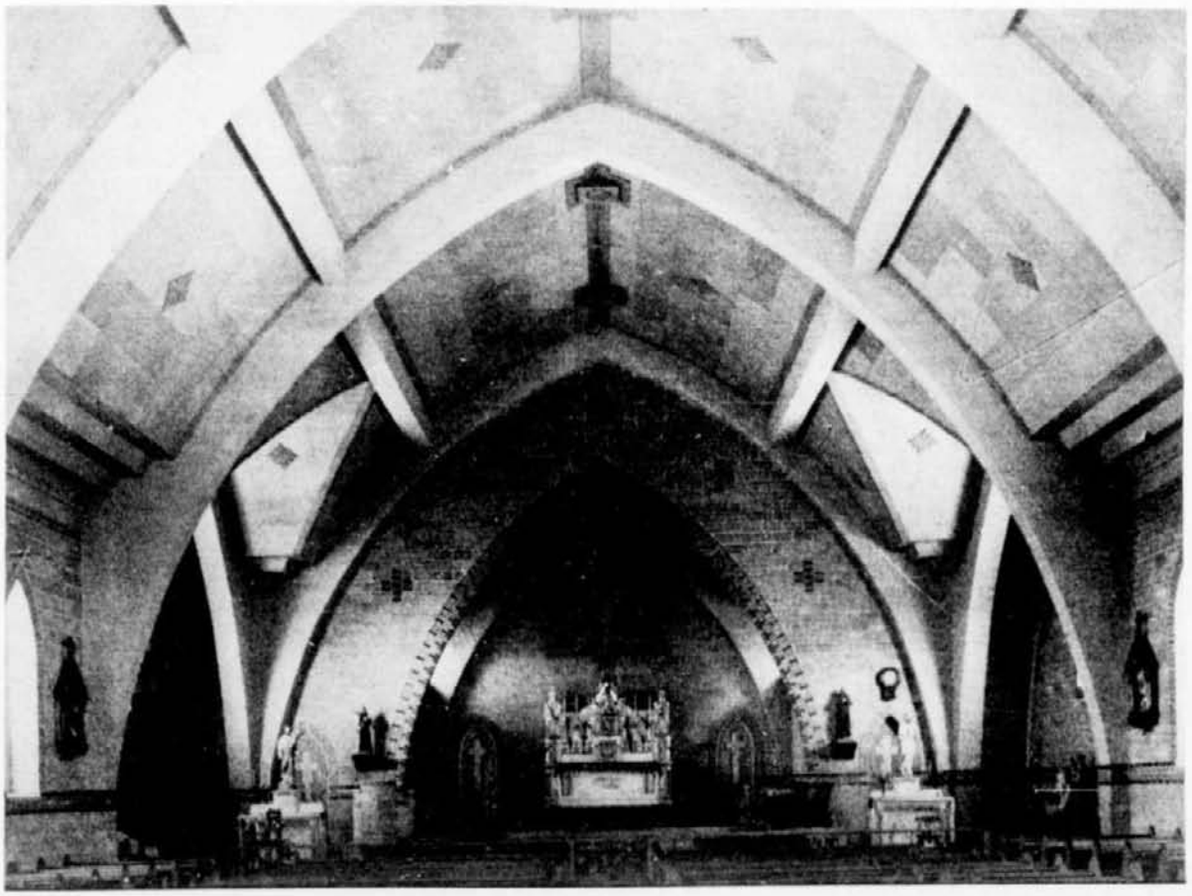
Ici tout est conçu dans cet esprit : les arcs de béton rappellent, sans les copier, les anciennes croisées d'ogive ; ils sont constructifs et décoratifs ; ils jouent un rôle essentiel dans la charpente de l'édifice, mais leur grâce linéaire ne laisse pas de charmer l'œil et d'induire l'âme aux ascensions de la prière. Le style est partout conforme à une tradition qui n'a rien de figée, à une utilisation très à la page des matériaux, à un respect foncier pour tout ce qui touche à la vie et aux mœurs de chez nous. Il tient compte aussi du climat et même, n'est-ce pas appréciable ? — de la modicité si courante de nos ressources.

C'est majestueux et c'est simple. M. Blanchet a adopté l'art brisé mais bien autrement que les églises du XIII et XIVième siècle. Il taille, il modernise, il s'inspire du passé mais d'un style reformé ; il s'adapte à nos mœurs et à nos habitudes. Il enfante en un mot du nouveau, il sait plaire. Il n'y a point dans la décoration quelques ornements fastueux, il n'y a que des ornements juxtaposés qui savent convenir. Le tout est équilibré harmonieusement.

M. Blanchet est bien Canadien dans son style et fait honneur à notre Province comme architecte ; il a déjà exécuté plusieurs travaux remarquables tels que collèges, hôpitaux et maisons particulières et il en est rendu à sa septième église actuellement en construction dans la Gaspésie.

Il faut espérer qu'il continuera comme par le passé à nous prodiguer du moderne tel que nous le concevons et qu'il saura toujours exprimer la beauté et la sobriété de son style.

Léon BLET. *Bibliothécaire en Beaux-Arts.*



Intérieur de l'église du T. S. Rédempteur

CHOSES DU PASSÉ

T'EN SOUVIENS-TU, ALEXANDRE ?

Lors des funérailles de Monseigneur Taché, O.M.I., l'ancienne cathédrale de Saint-Boniface ne put contenir la foule qui se pressait sous le portique du temple. Monseigneur Laflèche devait prononcer le sermon de circonstance. Afin de procurer aux fidèles la consolation d'entendre les paroles si éloquentes de ce prince de l'Église, une chaire avait été improvisée, en face de la cathédrale. Les restes de Monseigneur Taché furent transportés au même endroit, et ses enfants purent une dernière fois contempler les traits bien-aimés de leur père. Monseigneur Laflèche retraça avec une maîtrise empoignante la carrière si féconde de ce grand apôtre de l'Ouest.

Il raconta les travaux pénibles des ouvriers de la première heure, dans ces lointaines missions, et comment, avec son vieil ami, Monseigneur Taché, il avait assisté au berceau de la mission Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile-à-la-Crosse. Et pourtant, ajouta-t-il, malgré les durs labeurs et les privations parfois cruelles de ces missions, nous surabondions de joie en voyant ces peuples barbares et païens courber leur front altier sous l'étendard de la Croix et implorer avec instance le bonheur d'être régénérés dans les eaux salutaires du baptême. A ce moment, Monseigneur Laflèche se tournant vers le cercueil de son ami de cœur, le compagnon de ses courses apostoliques, étendit la main vers le défunt et, comme saisi d'une soudaine inspiration, il ajouta : — *T'en souviens-tu, Alexandre !* de ces jours de bonheur au milieu de nos chers Montagnais, alors que nous n'avions pas encore senti les douleurs crucifiantes de la couronne d'épines qu'accompagnent la mitre et la crosse épiscopales ?

Cette interpellation d'outre-tombe fit passer un frisson sur les fidèles émus jusqu'aux larmes.

Monseigneur Laflèche, après un moment de silence, essuya quelques larmes et reprit : « Laissez-moi prolonger l'éloge de mon vieil ami, afin de tromper ma douleur de l'avoir perdu.» Monseigneur Laflèche venait peut-être de remporter le plus grand triomphe oratoire de sa vie.

(*Les Missions Franciscaines.*)

LA ROUTE DES PRÊTRES

La *Route des prêtres* qui relie les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Laurent sur l'Ile d'Orléans, dont l'élargissement a été demandé au gouvernement provincial, « rappelle », dit l'abbé Bois dans sa monographie de l'Ile d'Orléans, « l'histoire d'une cérémonie religieuse imposante, qui eut lieu, à cet endroit, il y a près de deux siècles et que la tradition nous a conservée.

« Vers la fin du dix-septième, monseigneur de Saint-Vallier fit don à l'église de Saint-Paul, aujourd'hui Saint-Laurent, d'une relique, portion d'os d'un bras de l'apôtre saint Paul. Quelques années après, le même évêque changea le vocable de la paroisse, en celui de Saint-Laurent, et voulut que saint Pierre et saint Paul fussent honorés dans l'église de Saint-Pierre, et qu'ils en fussent tous deux les titulaires. M. Daurie, qui était alors curé de Saint-Pierre, demanda à M. Poncelet, alors curé de Saint-Laurent, la relique de saint Paul, s'offrant de lui remettre en retour trois ossements de saint Clément, martyr. L'Archidiacre, M. de la Colombière, dans sa visite officielle à Saint-Laurent, le 3 juillet, 1702, approuva cet échange qui s'effectua le 24 du même mois. La relique de saint Paul fut déposée dans l'église de Saint-Pierre, où elle devint l'objet d'une grande vénération.

« Cet arrangement déplut néanmoins aux paroissiens de Saint-Laurent, qui considéraient la sainte relique comme une propriété inaliénable. Cependant, monseigneur de Saint Vallier, dans une lettre écrite de Paris, à M. Daurie, le 17 mai 1703, approuva ce qui avait été fait en disant : « Je suis content d'apprendre que vous avez effectué l'échange de la relique avec monsieur Frs Poncelet.» Quelques années plus tard, un paroissien de Saint-Laurent reporta à Saint-Pierre la relique de saint Clément et en rapporta furtivement la relique de saint Paul, qu'il plaça dans l'église de Saint-Laurent. Une contestation sérieuse s'éleva alors entre les habitants des deux paroisses. On en appela au jugement de l'évêque de Québec, qui, après mûre délibération, décida que chaque relique serait rendue à son église respective. Il ordonna donc que la population de Saint-Pierre et celle de Saint-Laurent se rendraient au milieu de la route des Prêtres, à un jour convenu, en procession solennelle, et que là on échangerait les reliques, qui seraient ensuite reportées avec égale solennité chacune dans leur église.

Tout ceci fut exécuté à la lettre ; et la grande croix qui se trouve sur ce chemin, à mi-distance entre les deux églises indique l'endroit précis où les habitants des deux paroisses se rencontrèrent en cette mémorable circonstance.»

LE PONCHON

. . « Un message apporté de temps à autre par le câble était, il y a dix ans, les seules bribes de nouvelles qui parvenaient aux Madelinots, pour ensoleiller leurs longs mois de casernement. Or il arriva qu'un jour le télégraphiste parla dans le vide : le câble était rompu . . . C'était le 6 janvier 1910. Jugez de la désolation des insulaires.

Ne serait-il pas possible d'entreprendre la traversée : la mer est libre de glace et la température est idéale ; les voitures d'été continuent à circuler sur le chemin du roi. Avec un vent favorable ce serait vite fait. Oui, mais les havres sont gelés, les bateaux à l'abri, et, somme toute, c'est un gros risque. Les vieux loups de mer s'y refusent ; les jeunes plus fougueux, parce que sans expérience, veulent essayer . . ., quand le plus ingénieux de l'endroit — du Hâvre-Aubert — déclare qu'il a trouvé le moyen facile de sortir de cette impasse. Lancer un bateau seul, sans équipage, toutes voiles dehors et orienté de façon qu'il atterrisse fatalement à bon port. C'est ingénieux, mais le bateau ? . . . Le bateau ! . . . c'est simple comme bonjour : *un ponchon* . . . (une tonne). Ce sera bien le bateau le plus original du monde . . . C'est accepté d'emblée, avec enthousiasme. Voilà tous les hommes du Hâvre à gréer le ponchon et toutes les femmes des Iles à écrire de leur plus belle main. Il faut être expéditif : le lancement aura lieu dans vingt-quatre heures. Le vent est bon, la mer est libre et les vieux prédisent sans broncher une liaison de nord-est (ce qui signifie plusieurs jours consécutifs du même vent.) . . .

Ce bateau nouveau genre et fin de siècle toucha à Fort Hasting dans la nuit du 12 février. Outre les lettres aux parents et amis il en portait pour les députés, MM. Rodolphe Lemieux et L.-A. Thériault, pour le ministre de la marine etc. Immédiatement MM. Lemieux et Thériault firent des instances auprès du gouvernement fédéral et le 1er mars le vapeur «Harlow» partit de Sydney, N.E. pour les Iles de la Madeleine.

PAUL HUBERT,
"Les Iles de la Madeleine et les Madelinots."

NOS SOUVERAINS



À QUÉBEC



S.E. est présentée au roi



A la fête des enfants





Le yacht, vu de la citadelle



Les Aberdeen et la CLOCHE de la POINTE GATINEAU

AU cours de l'année 1939 est décédée en Ecosse Lady Aberdeen, veuve de lord Aberdeen qui fut gouverneur général du Canada du 22 mai 1893 au 30 juillet 1898.

Les Aberdeen étaient très populaires chez nous. Lady Aberdeen avait une prédilection particulière pour les œuvres sociales.

Aussi la nouvelle que la digne compagne de notre gouverneur général avait failli se noyer au cours d'une excursion dans la vallée de la Gatineau, un après-midi du printemps 1896, créa-t-elle une vive émotion par tout le pays.

Voici comment lady Aberdeen elle-même a raconté l'incident plusieurs années après, dans un petit volume intitulé : « We Twa ».

« L'idée me vint d'aller faire une promenade le long de la Gatineau. Le capt Sinclair m'accompagnait. Nous traversâmes l'Outaouais en bac. L'abbé Champagne, curé de la Gatineau, et l'un de nos bons amis, était là, et nous causâmes quelques instants. Nous ignorions que l'inondation récente avait entamé les berges de la rivière et emporté les travaux de protection que le gouvernement y avait fait exécuter l'année précédente ; et ni le curé ni personne autre ne nous en avait avertis.

« Nos deux « ponies », pimpants dans leur toilette d'été et paraissant beaucoup plus jeunes que leur âge, trottinaient alertement lorsque « Cowslip » prit peur à la vue d'un homme qui chargeait du bois dans une voiture, fit un faux pas et nous nous trouvâmes à l'eau. Le harnais dut céder car en un instant les deux pauvres petites bêtes furent entraînées par le courant et disparurent comme j'enfonçais moi-même emportée par le poids de mes lourds vêtements d'hiver. Heureusement, le capitaine Sinclair avait manœuvré de manière à garder la lisière du courant, encore qu'il eut fort à faire pour me tenir la tête hors de l'eau. John Keddie (le cocher) ne pouvait pas nager mais il fut, une minute ou deux, en état d'aider quelque peu, du haut de la capote de la voiture où il avait réussi à se jucher. Une chaloupe vint le tirer de sa dangereuse position.

« Entre temps, le capitaine Sainclair avait réussi à se rapprocher de la berge, à prendre pied à terre et à me remettre moi-même sur pied, bien que sur un fond très vaseux. Des gens qui avaient eu connaissance de ce qui était arrivé accoururent à notre secours et nous grimpâmes à bord de leur chaloupe, tout effarés et comprenant à peine ce qui venait d'arriver. Etant donné la force du courant à ce tendroit notre sauvetage fut regardé miraculeux. Il est certain que sans l'aide du Capitaine Sinclair j'eusse partagé le sort de mes ponies.

« Quelques jours après le curé Champagne vint déjeuner avec nous pour discuter de la récompense à donner aux hommes qui s'étaient portés à notre secours. Il ne fallait pas laisser broder quelque histoire fantaisiste sur cet incident. Le curé nous dit qu'il n'y avait pas à craindre cela et il suggéra de donner $20 dollars chacun à Tremblay et Carrière et $10 à un troisième, nommé Guité. Que si nous voulions faire quelque chose pour la paroisse, le don d'une cloche serait bien apprécié.

« Tout juste un an après, le 9 mai 1897, eut lieu la bénédiction de ladite cloche, baptisée du nom de « Sancta Isabella ». Ce fut une grande fête bien préparée par le bon curé Champagne et ses ouailles. A 2.30 heures, un bateau nolisé spécialement pour la circonstance traversa à la Pointe Gatineau les citoyens d'Ottawa au nombre desquels figuraient le premier ministre et madame Laurier, le président du Sénat et Mme Pelletier.

« Une foule considérable attendait sur la place de l'église lorsque nous arrivâmes. Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste faisaient le service d'ordre. La cérémonie fut très longue. Deux sermons, l'un en anglais et l'autre en français. L'archevêque revêtu de ses riches ornements et mitre en tête, vint nous saluer avant de prendre place à son trône, du côté opposé à une sorte de dais élevé pour Aberdeen et moi.

« Le curé Champagne nous lut une adresse à laquelle Aberdeen répondit en français de très bonne diction ce qui parut plaire à tous et particulièrement à M. Laurier. Puis nous dûmes, à la suite de l'archevêque, sonner la cloche. Ensuite de quoi toute l'assistance fut invitée à faire de même et à donner une offrande, selon la coutume. Il est doux de penser que l'événement a profité à notre pauvre petit curé. »

Nous avons demandé à M. l'abbé Légaré, vicaire actuel de Pointe-Gatineau si cette cloche existe encore. Voici sa réponse:

« La cloche donnée par les Aberdeen existe encore à la Pointe-Gatineau. Nous avons quelques documents sur l'histoire de cette cloche. Cette cloche « fut donnée par Lord et Lady Aberdeen à l'église catholique du village de la Pointe-Gatineau en reconnaissance des bontés que les citoyens ont montré à la Comtesse lorsqu'elle faillit se noyer dans la rivière Gatineau. Donnée en avril 1896 elle fut bénite le 9 mai 1897. Mgr Duhamel officiait à la cérémonie de la bénédiction, assisté des RR. PP. Constantineau, d'Ottawa et Cousineau, de Sarsfield. Les sermons de circonstance furent donnés, en français, par M. l'abbé S. Rouleau, du Collège de Ste-Thérèse, et en anglais par le Rév. Père Fallon, de l'Université d'Ottawa. Lord Aberdeen a aussi adressé la parole dans les deux langues.

« La cloche, qui pèse 1,464 livres, porte l'inscription suivante :

Gratias Domino

Aberdeen

Ishbel Aberdeen

John Sinclair

22 avril 1896. »

EN MARGE DE LA COMMÉMORATION DU

TROISIÈME CENTENAIRE

DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

LA VIE SPIRITUELLE

DES CHANOINESSES RÉGULIÈRES HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN

La règle de saint Augustin est condensée tout entière dans son premier paragraphe :

Avant toutes choses, (mes très chères Sœurs), aimez Dieu, et puis votre prochain.

Les constitutions des Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus s'ouvrent sur ce double précepte, le considérant, avec grande louange, comme l'expression de la fin de l'institut.

Voici comment elles s'expriment :

Notre glorieux Père ce Patriarche saint Augustin nous met devant les yeux, pour fin de notre vocation, l'amour de Dieu et l'amour du prochain : c'est la plus haute perfection à laquelle une âme puisse aspirer sur terre.

Et quelques lignes plus loin, elles déclarent quel moyen sera pris pour réaliser ce double précepte :

Le propre de notre vocation, y est-il dit, est de joindre Marthe et Marie, l'action et la contemplation par ensemble, de rechercher l'amour de Dieu en sa pureté, et l'amour du prochain en sa perfection.

On ne saurait exprimer plus explicitement que la vie spirituelle des Hospitalières de Saint-Augustin est bien la vie mixte mentionnée dans les ouvrages de spiritualité et présentée par le Docteur Angélique comme une vie dont la partie active dérive de la partie contemplative.

Voyons comment les Hospitalières réalisent cette belle vie spirituelle où rien n'est laissé ni de l'amour de Dieu ni de l'amour du prochain.

Première Partie

RECHERCHER L'AMOUR DE DIEU EN SA PURETE

Pour bien comprendre la valeur de cette vie mixte, aussi bien que le sens des constitutions des Augustines, il suffit de prendre les enseignements de saint Thomas sur la vie religieuse ou plus simplement sur la vie spirituelle et de mettre en regard la doctrine énoncée dans ces mêmes constitutions.

Le Docteur Angélique commence par établir la supériorité de la vie contemplative sur la vie active, en partant de ce fait que la vie contemplative est l'exercice de l'amour de Dieu et que la vie active est l'exercice de l'amour du prochain pour Dieu.

La première, dit-il, convient à l'homme selon ce qu'il y a de meilleur en lui, c'est-à-dire, son intelligence, tandis que la deuxième ne s'occupe que de choses extérieures. La première doit être aimée pour elle-même, puisqu'on y vit en Dieu, tandis que la deuxième n'est pas aimée pour elle-même mais à cause de Dieu.

Notre-Seigneur lui-même approuve cette distinction quand il dit à Marthe : *Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas enlevée.* Quelle était cette part ? C'était celle de recevoir de Dieu en la contemplation, c'est-à-dire, en écoutant Jésus ; et c'était la meilleure, parce que recevoir de Dieu vaut plus que donner. En cette réception, en effet, il n'y a que l'action divine tandis que dans la donation il y a l'action humaine. N'est-ce pas cela que veulent les constitutions quand elles disent :

Puisque notre institut recherche tellement la plus grande gloire de Dieu qu'il ne laisse aucune perfection à laquelle une âme religieuse puisse aspirer *çà-bas*, donnons-nous entièrement et non à demi à notre Créateur, et nous efforçons de marcher toujours en sa présence et d'acquérir une douce et respectueuse familiarité intérieure avec sa Majesté. (Constitutions, p. 43.)

L'âme religieuse, pour atteindre ce but, s'exercera d'abord au renoncement exigé pour l'acquisition des vertus morales de prudence, de justice, de force et de tempérance et au moyen des pratiques spirituelles et au moyen de l'action sagement ordonnée par ces pratiques ; c'est pourquoi les constitutions ajoutent :

. . . ce que nous pourrons obtenir par un entier et parfait dénuement de nous-mêmes ; nous éloignant de toute affection et familiarité des créatures ; réprimant nos sens ; rompant nos volontés ; soumettant en tout notre propre jugement ; désirant d'être méprisées, etc., (Const., p. 43.)

Mais ce n'est là que la base de l'édifice spirituel. Cette âme religieuse qui veut se donner à son Créateur non à demi, va s'élancer vers lui par la méditation contemplative, c'est-à-dire, de l'oraison constituée par les actes de foi, d'espérance et de charité, appliqués à la considération soit de Dieu lui-même soit de l'une ou l'autre de ses perfections, soit encore de Notre-Seigneur Jésus-Christ surtout dans l'exercice de ses miséricordes ; et c'est pourquoi les constitutions rappellent à cette âme que :

Cette sainte et familière conversation avec Dieu s'acquiert par l'exercice des plus hautes vertus chrétiennes, par des actes de foi et d'espérance souvent réitérés, par des actes d'un pur amour de complaisance en la bonté et beauté de Dieu, se réjouissant de ce qu'il est, de ses grands attributs, de ses perfections divines, désirant qu'il soit connu et honoré de tous les hommes ; par des actes d'adoration, de soumission à sa grandeur, de remerciement et d'action de grâces pour tous les biens qu'il a faits à toutes les créatures, les plus ingrates et les plus saintes ; de bénédiction et de louange, désirant lui rendre autant d'honneur par la plus petite de nos actions, s'il nous était possible, que tous les Séraphins lui en rendent au plus haut des cieux . . .

Toutes les mortales liront souvent ce chapitre et le méditeront parfois, pour mieux concevoir le haut état de leur vocation, etc., (Const., pp. 44 et 45.)

La vie contemplative trouve sa perfection dans la contemplation même, car c'est par elle que l'âme s'attache fortement à Dieu sous l'influence des dons du Saint-Esprit. Aussi, les constitutions ne manquent pas d'en parler :

Bien que cette façon de prier par discours et méditation soit bien assurée et fort utile, et qu'il soit expédient dans la voie ordinaire de commencer toujours par là ses oraisons, si est-ce, que la contemplation qui consiste en une simple vue de quelque attribut ou perfection de Dieu, ou de quelque vérité de notre créance, et en une sainte occupation de notre volonté dans l'exercice de quelque acte de complaisance en la grandeur de Dieu, ou d'actions de grâces de ses bienfaits, ou de quelque autre vertu : cette contemplation, dis-je, n'est point contraire à notre Institut : et si Notre-Seigneur la donne à quelque Sœur, elle s'efforcera de correspondre à cette grâce par un continuel dénuement de soi-même en toutes choses (Const., p. 47.)

L'Augustine Hospitalière de la Miséricorde de Jésus doit donc estimer en premier lieu la vie contemplative à laquelle elle est vouée, la considérant comme supérieure à sa vie active et même d'un plus plus grand mérite suivant ce mot de saint Grégoire le Grand :

Les mérites de la vie active sont grands ; mais ceux de la vie contemplative sont plus grands (Livre VI des *Morales*.)

C'est pour assurer cette estime de la vie contemplative que les constitutions présentent tout un traité sur *Les moyens de s'unir à Dieu*, sur *La familiarité avec Dieu*, et qu'au second chapitre de ce traité elles prescrivent formellement ce qui suit :

L'oraison doit être grandement familière aux Religieuses de la Miséricorde de Jésus ; c'est un des points de leurs constitutions qui leur est des plus recommandé. Elles y emploieront une heure le matin, et une demi-heure sur le soir.
Ainsi elles pratiqueront *l'amour de Dieu en sa pureté*.

Deuxième Partie

ET L'AMOUR DU PROCHAIN EN SA PERFECTION

Il ne faut pas déduire de ce qui précède que les mérites de la vie active des Hospitalières vont être diminués par la suréminence de la vie contemplative. Bien au contraire, ils en reçoivent un accroissement de valeur qui permet à l'Hospitalière fervente de pratiquer *l'amour du prochain en sa perfection*.

En effet, dans cette vie mixte si, comme nous allons le prouver, la partie active aide d'abord à la partie contemplative, en retour, elle en reçoit une forme spéciale de telle sorte qu'elle en devient plus efficace.

Chacune de ces vérités mérite d'être démontrée séparément.

1ère Assertion : *LA PARTIE ACTIVE AIDERA À LA PARTIE CONTEMPLATIVE*

Il est important de signaler cette influence de la partie active, d'abord à cause de sa réalisation parfaite dans la vie mixte, puis, surtout, à cause d'une objection qui se présente facilement à l'esprit : c'est que la partie active et la partie contemplative semblent avoir entre elles une certaine contrariété, la première se rapportant à beaucoup de choses, et la deuxième ne se rapportant qu'à Dieu. Mais saint Thomas détruit tout à fait cette objection en présentant son argumentation à la suite d'un beau texte de saint Grégoire :

Ceux qui désirent garder la citadelle de la contemplation doivent auparavant s'éprouver dans la plaine par l'exercice des bonnes œuvres.

L'exercice des œuvres peut, en effet, se considérer à un double point de vue. D'abord, il requiert l'application nécessaire à la production des œuvres, et de ce chef, il empêche la contemplation ; mais d'une autre manière il règle et ordonne les passions de l'âme et, à ce titre, loin de nuire il aide à la vie contemplative, comme le témoignage si bien saint Grégoire au Livre VI des *Morales*. Reprenons son témoignage en entier :

Ceux qui veulent, dit-il, occuper la citadelle de la contemplation doivent auparavant s'éprouver dans la plaine par l'exercice des bonnes œuvres : afin de bien voir s'ils ne causent déjà plus aucun mal au prochain ; s'ils supportent avec égalité d'âme ce qui peut leur venir, en mal, du prochain ; si, quand les biens temporels se présentent, leur âme ne se livre point à une joie dissolue ; s'ils ne saignent pas trop sous le coup du chagrin, quand ces biens leur sont enlevés . . .

Les œuvres peuvent donc être considérées comme un but ou comme un moyen ; si on en fait un but seulement, on reste dans la vie active ; mais si on en fait un moyen, par exemple : de pratiquer la patience et la charité, de combattre l'orgueil et l'oisiveté, on en fait un exercice d'ascétique bien utile à la vie contemplative. C'est bien à ce dernier point de vue que se mettent les constitutions (p. 99) quand elles commencent le traité des œuvres de miséricorde par la remarque suivante :

Il est malaisé de juger lequel des deux doit avoir plus de patience ou de dévotion, ou le malade ou celui qui le sert : l'un et l'autre ont de grandes occasions de froideur, de chagrin et d'impatience. C'est pourquoi il est bien requis que les Religieuses s'encouragent à leur devoir, et se fortifient par les considérations suivantes . . .

Elles affirment même cette influence sur la contemplation, et bien explicitement, à la page 45 :

Qu'elles (les religieuses) ne perdent courage pour se voir appelées à une si grande sainteté (c'est-à-dire à une sainte et familière conversation avec Dieu) ; qu'elles tâchent de se rendre fidèles . . . Notre-Seigneur donnera en son temps, à *leur soumission et patience*, ce que leur propre industrie et confiance en leurs forces ne leur pourra jamais acquérir.

Toutefois, objectera-t-on, on ne peut pourtant pas assimiler les Hospitalières aux religieuses simplement contemplatives.

A cela on doit répondre que même les religieuses simplement contemplatives ont une certaine activité. Il y a cette différence, cependant, que leurs travaux les mettent moins en contact avec le monde que ne le font les œuvres des Hospitalières à vie mixte. On doit même ajouter que les œuvres de ces dernières sont à portée sociale, ce qui oblige à une activité plus prolongée que celle des religieuses simplement contemplatives. Ces dernières ont l'avantage de se tenir plus facilement dans la vie contemplative, mais les Hospitalières ont celui d'établir cette vie sur une base ascétique plus sûre, comme nous venons de le voir par le témoignage de S. Grégoire.

II Assertion : *EN RETOUR, LA PARTIE ACTIVE DE LEUR VIE SERA INFORMÉE PAR LA PARTIE CONTEMPLATIVE*,

c'est-à-dire, que, sous l'influence de cette dernière, l'activité des Hospitalières va prendre une forme toute spéciale, qui fera que tout en servant le prochain ce sera encore Dieu qu'elles serviront directement, réalisant ainsi ce que saint François de Sales appelle l'oraison vitale, et recevant de Notre-Seigneur les richesses qu'il a promises quand il a dit aux Apôtres :

Quaerite primum regnum Dei . . . et haec omnia adjicientur vobis (Matth., VI, 33).

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus sortant de leurs exercices de piété où elles ont cherché le royaume de Dieu qui est la pierre précieuse de la vie intérieure, (*Regnum Dei intra vos est* : Le royaume de Dieu est au-dedans de vous. Luc, XVII), s'en vont trouver Notre-Seigneur dans la personne des pauvres malades ; c'est la première considération que leur présentent les constitutions pour le service de l'hôpital.

La patience, la douceur, la charité ne seront pas pratiquées au seul point de vue de faire une œuvre méritoire, mais avec un amour affectif qui aura pour objet Jésus même que l'on veut voir dans ses membres souffrants, d'après ses propres paroles :

Ce que vous avez fait à l'un de ces moindres, vous me l'avez fait.

Or, pour le voir ainsi, il ne suffit pas de se le proposer au moment de se mettre à l'œuvre, il faut *une sainte et familière conversation avec Dieu*, acquise, comme le font voir les constitutions, dans l'oraison au moins de méditation contemplative. Ce qui est une magnifique réalisation de l'assertion du P. Pègues, O. P., dans son commentaire de la Somme (Vol. XIV, p. 308) :

De la vie contemplative on retourne à la vie active par voie de direction, afin que la vie active soit dirigée par la vie contemplative.

Mais voici une deuxième considération que présentent les constitutions aux Hospitalières de Saint-Augustin et où cette vérité apparaîtra encore davantage :

Le service que nous rendons aux pauvres pour la santé du corps regarde le salut de l'âme . . . si bien qu'à proprement parler, notre office est de recueillir les gouttes du précieux Sang de Jésus-Christ et de les appliquer, par nos petits travaux, pour le salut des âmes pour lequel il a été répandu.

Le P. Pègues (même volume, p. 558) dit en parlant des religieux à vie active :

La contemplation n'est pas totalement exclue de leur vie ; et on peut même dire que la perfection de leur vie active est en rapport étroit avec ce qu'ils peuvent y conserver de vie contemplative proprement dite.

Car, comme le dit le P. Hoornaert, S. J. : Le calice qui se remplit c'est l'oraison, le calice qui s'épanche c'est l'apostolat (*A propos de l'Évangile*, p. 82.)

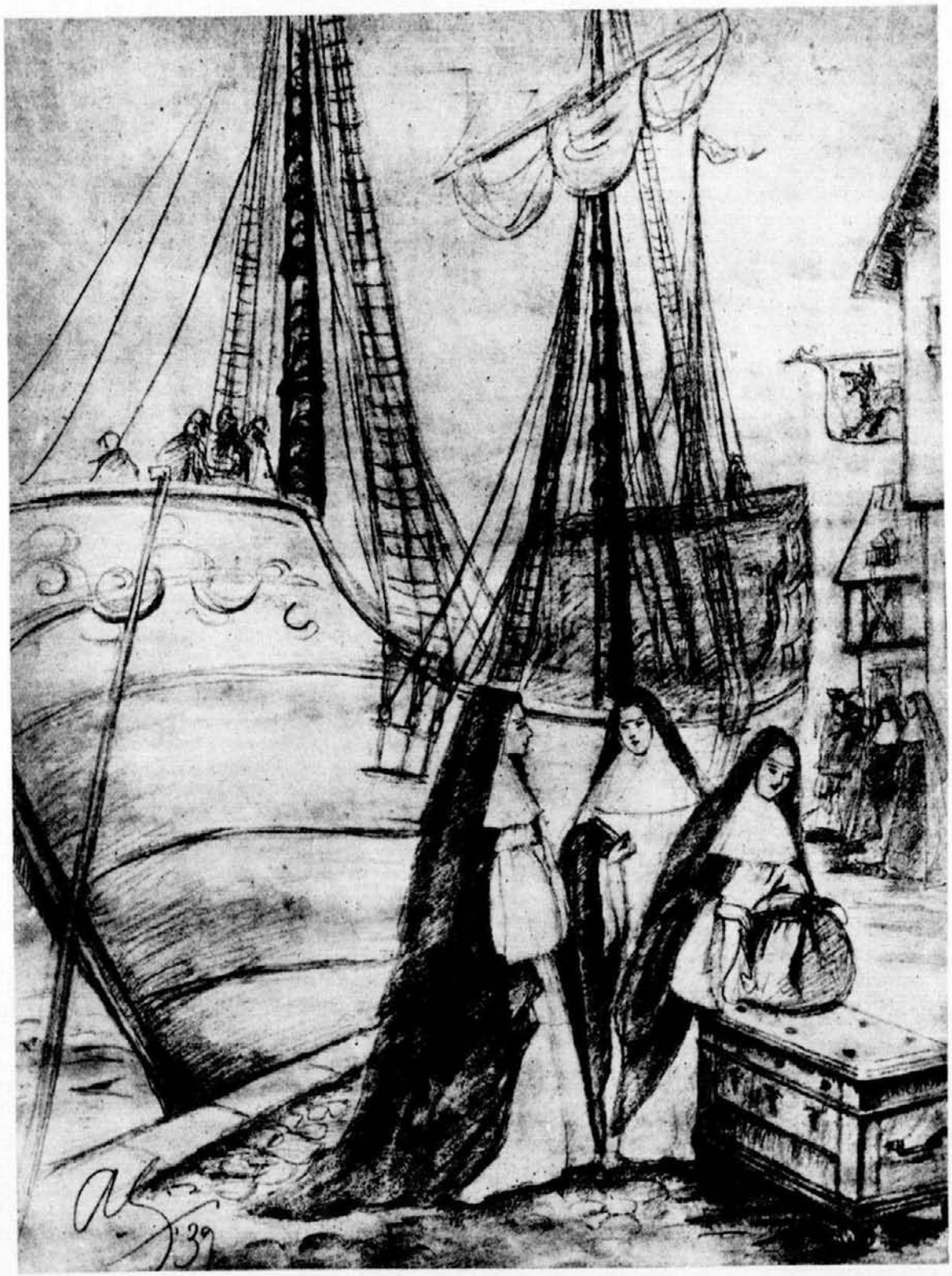
C'est justement parce qu'elles vivent de la vie contemplative que les Augustines Hospitalières ont plus d'aptitude à recueillir les gouttes du précieux Sang de Jésus, c'est-à-dire à amener les malades à Dieu, à leur apprendre à supporter chrétiennement leur maladie ou bien à

meurir dans un grand abandon à la Providence divine, de sorte qu'à elles doit s'appliquer ce que saint Grégoire disait des hommes parfaits:

Quand ils reviennent de leur contemplation, il est dit : Ils répandront la mémoire de votre suavité (*Ve homélie sur Ézéchiel.*)

Et ceci, répandre la mémoire de la suavité de Jésus, la faire pénétrer comme une huile dans les esprits et les cœurs est préférable à la simple contemplation ; car, dit saint Thomas, de même que c'est chose meilleure d'éclairer que de luire seulement ; de même c'est chose plus grande de livrer aux autres le fruit de la contemplation que de contempler seulement.

Enfin pour mieux constater la grande influence de la vie contemplative des Hospitalières sur leur vie active, rendons-nous à la troisième considération qui leur est proposée dans le service des malades, qui est *d'en faire une agréable reconnaissance effective et une excellente imitation des miséricordes de Jésus au très saint Sacrement.*



Au printemps de 1639, trois AUGUSTINES HOSPITALIÈRES quittent la France pour fonder à Québec le premier hôpital de l'Amérique du Nord

Cette considération est jugée si importante qu'elle est présentée aux novices comme une raison d'être de la congrégation ; le directoire, à la page 7e, le dit dans les termes suivants :

Elles auront une grande estime de leur saint institut, non pour le préférer aux autres dans leur discours, mais pour le chérir à cause de sa sainteté ; Dieu ayant voulu qu'il fut institué pour honorer les miséricordes de Jésus, la compassion et la tendresse de son Cœur adorable envers ses membres souffrants.

Et pour qu'un tel but demeure bien vivant en l'esprit de chacune des religieuses, il a été inscrit dans les armoiries de la congrégation, en lesquelles on voit briller au cimier le nom de Jésus et en exergue le verset suivant du psaume 102 :

QUI CORONAT TE IN MISERICORDIA

Jésus, *qui te couronne de miséricorde*, doit donc être l'objet des attentions et des hommages que chacune formera dans son esprit et dans son cœur, de même qu'il doit être le modèle de ses actions.

Il faut donc que les Hospitalières deviennent semblables à Jésus dans ses miséricordes, que, comme lui, elles dissipent les craintes,— il y a tant de personnes qui tombent dans l'anxiété lorsque la maladie les frappe — ; il faut que, comme lui, elles soulagent les douleurs,— il y en a tant et de si variées — ; il faut encore que, comme Jésus, elles donnent la paix, c'est la grande faveur que Jésus accorde dans la communion ; il faut même que, comme lui, elles fassent trouver le bonheur.

Mais pour devenir ainsi semblables à Jésus, quel autre moyen que la vie contemplative ?— Il est affirmé que le royaume de la grâce est le commencement du royaume de la gloire. Or, au ciel les bienheureux sont semblables à Dieu, saint Jean l'assure dans sa 1ère épître et en donne même la cause :

Similes ei erimus quoniam videbimus eum sicuti est (I. Jean, III, 9). Nous lui serons semblables, dit-il, parce que nous le verrons tel qu'il est.

La vue de Dieu est donc la grande cause de ressemblance entre l'âme et lui. Ici-bas nous n'avons pas cette vue face à face ; mais déjà la vie contemplative, *la vaquer à Dieu* de saint Thomas, en donne une vue d'autant plus grande et intense que l'oraison est plus élevée ; par conséquent, ce sera leur ardeur dans la vie contemplative qui donnera aux Hospitalières leur ressemblance à Jésus dans la vie active.

Résumons cette doctrine sur la formation de la partie active de la vie des Hospitalières par la partie contemplative. Le principe énoncé par le P. Pègues se ramène à ceci : la perfection de la vie active est proportionnée à la perfection de la vie contemplative. Or, les moniales Hospitalières de Saint-Augustin veulent l'amour du prochain à son plus haut degré. Donc, leur œuvre même exige d'elles la vie contemplative la plus intense. C'est pourquoi il était très à propos d'exprimer toute la valeur de leur vie dans cette double proposition : rechercher l'amour de Dieu en sa pureté et l'amour du prochain en sa perfection. On trouvera un beau modèle de cette spiritualité dans la vie de sainte Catherine de Gênes.

La sainte étant affranchie des liens qui la retenaient dans le monde, résolut de ne plus vivre que pour elle et pour Dieu ; mais elle délibéra quelque temps sur la manière dont elle exécuterait son dessein. Enfin elle se décida pour la réunion de la vie active à la vie contemplative.

Cette citation est extraite de la vie des Saints de Godescard.

À remarquer que cette sainte ne veut plus vivre que pour elle et pour Dieu, et que dès lors, elle choisit la vie mixte. En effet, elle se donna au soin des malades dans le grand hôpital de Gênes, ce qui ne l'empêche pas de faire six heures d'oraison par jour. Elle se perdait en Dieu dans une contemplation très élevée, et devenait tout enflammée d'amour pour lui ; puis sortant de l'oraison elle allait répandre sur le prochain les ardeurs de la charité allumées par le contact divin.

De telle sorte que dans le service du prochain elle dépassait ses compagnes comme elle les devançait dans l'amour pour Dieu ; si bien que celles-ci reconnurent sa supériorité et la mirent à la direction de l'hôpital.

Nous pourrions, peut-être, en dire autant de la servante de Dieu, Marie-Catherine de St-Augustin, moniale de l'Ordre des Augustines, morte au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 mai 1668.

La Vénérable Marie de l'Incarnation, la célèbre fondatrice des Ursulines à Québec, disait d'elle :

C'était la fille du monde la plus charitable aux malades ; à cause de sa charité elle était singulièrement aimée de tout le monde.

Le P. Ragueneau, son confesseur et son premier historien, parle de sa vie active en ces termes :

Toutes ses complaisances étaient appliquées pour le prochain . . . Sa charité était vraiment toute puissante à tout entreprendre, à tout souffrir et à tout faire.

Aussi bien sa vie contemplative était telle que son second biographie, le R. P. Hudon, S. J., l'appellera : *UNE FLEUR MYSTIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE*.

Ces deux exemples confirment bien le principe énoncé plus haut que la perfection de l'œuvre est proportionnée à la perfection de l'union à Dieu. D'ailleurs, toute vie de saint adonné aux œuvres permettrait la même constatation.

Il nous reste à présenter de ce principe une conséquence très importante dans la pratique ; nous la formulons dans l'assertion suivante.

IIIe Assertion : *LA VIE ACTIVE* des Chanoinesses Hospitalières de Saint-Augustin, *formée par leur vie contemplative, L'EMPORTE EN MÉRITE ET EN EFFICACITÉ SUR UNE VIE ACTIVE SIMPLE*

Bien entendu, il ne s'agit pas ici des cas particuliers. Une Fille de la Charité à vie très active, mais unie à Dieu comme une Louise de Marillac l'emportera, sans aucun doute, sur un très grand nombre de religieuses à vie mixte. Nous nous occupons ici de la généralité.

Évidemment aussi, la vie active des Augustines Hospitalières s'appliquera à moins d'œuvres ; impossible, par exemple, de remplir l'office d'infirmières dans les maisons privées ; impossible, dans les missions, de parcourir les villages pour soigner les pauvres et par le baptême cueillir les âmes des petits enfants pour le ciel. Mais ce qu'elle perd en étendue, elle le gagne en profondeur, c'est-à-dire, en mérite devant Dieu et en efficacité dans le service du prochain.

En mérite d'abord. Et pour le prouver nous n'avons qu'à étudier la valeur des actes humains.

La théologie nous enseigne que cette valeur se détermine par l'objet de l'acte, par les circonstances dans lesquelles il s'opère et par la fin que se propose celui qui le fait.

L'objet, qui est ici le soin des pauvres et des malades, est le même et pour la vie mixte et pour la vie active ; mais les circonstances de temps, de lieu, de personne, de mode peuvent être différentes.

Aux yeux de Dieu la valeur d'un acte change avec les personnes ; un acte accompli par la sainte Vierge était plus agréable à Notre-Seigneur que s'il eût été fait par une des saintes femmes.

Cette différence de mérite, sans être aussi grande, se remarque encore entre un acte fait par l'un des apôtres et le même acte fait par un des soixante-douze disciples. Elle existera aussi aux yeux de Dieu pour l'acte accompli par une personne vraiment dans la vie contemplative et le même acte accompli par une personne qui n'y sera pas ; pour l'admettre il suffit de se rappeler la proposition énoncée plus haut :

La perfection de la vie active est en proportion de la perfection de la vie contemplative.

Dans la vie contemplative l'âme est plus unie à Dieu, elle lui est donc plus agréable et alors ses actes sont d'un mérite plus grand.

Les circonstances de mode et de lieu conduisent à la même conclusion. Les Hospitalières à vie mixte généralement vivent plus éloignées du monde que les actives, et mêmes celles de la Miséricorde de Jésus sont cloîtrées ; elles en retirent un grand avantage pour la pureté d'intention et pour la facilité du renouvellement de l'offrande. De même aussi pour le mode : prendre Jésus comme modèle de ses actions, faire de cet exercice un point important de sa spiritualité, y revenir sans cesse par l'obligation de relire les constitutions et le directoire, tout cela est apte à donner une valeur spéciale à chacune des actions.

Enfin la valeur d'un acte dépend de la fin que s'est proposée celui qui le fait ; plus la fin sera élevée plus l'acte lui-même aura de mérite. Or l'Hospitalière de la Miséricorde de Jésus doit avoir pour fins,

d'après les constitutions et le directoire, premièrement d'acquérir le pur amour de Dieu, *lui agréer simplement et lui complaire en toutes choses*, (Const., p. 43) et deuxièmement, de distribuer, sans s'appauvrir, le surplus des richesses de charité accumulées dans la vie contemplative. C'est cela que ces livres appellent *honorer les miséricordes de Jésus*, et cela est certainement plus méritoire aux yeux de Dieu que de faire du bien au prochain d'abord, même s'il est fait en vue de Dieu.

Et enfin le prochain lui-même n'en sera pas désavantagé. Bien au contraire. Le service d'hôpital dans la vie mixte sera plus efficace que dans la vie simplement active.

Tous admettent, en effet, que cette efficacité ne s'obtient que par le dévouement et l'habileté du personnel. *Le dévouement* trouve son existence et son intensité soit dans l'intention de bien remplir une fonction rémunérée pécuniairement, soit dans une sensibilité philanthropique émue par le spectacle de la misère, soit dans la charité que la religion commande à chacun d'avoir envers le prochain, soit enfin dans l'amour envers Dieu même, vertu qui dispose la volonté et la décide à se dépouiller d'elle-même pour s'unir à son Créateur et s'efforcer de lui ressembler.

Or, laissant de côté le motif de rémunération pécuniaire qui n'entre certainement pas ici en ligne de compte, nous trouvons que la sensibilité philanthropique pourra faire naître un dévouement peut-être ardent à son origine mais peu stable parce que sentimental et par conséquent très défectueux ; nous trouvons que la charité envers le prochain sera une source réelle de dévouement capable de porter à s'occuper de tous les soins exigés par l'état d'un malade, avec cette restriction, cependant, que *la qualité des soins* sera plus ou moins parfaite d'après le degré d'amour de Dieu qui viendra réchauffer la charité envers le prochain ; mais nous ne pouvons nous empêcher de conclure que la religieuse à vie mixte, vivant vraiment sa vie contemplative, et à cause de cela cherchant l'union à Dieu et s'efforçant de lui ressembler dans sa charité envers les êtres qu'il a créés parce qu'il les aime, devra non seulement donner tous les soins exigés par les malades mais encore les donner avec le plus de perfection possible, *parce que les exigences divines, même sur ce point, sont beaucoup plus grandes que celles des créatures.*

L'habileté, évidemment, contribue beaucoup à l'efficacité du service ; aussi la religieuse à vie mixte s'efforcera d'y progresser, et pourquoi n'y réussirait-elle pas ? Elle a du dévouement, elle aura donc l'application. Son idéal de servir Jésus-Christ dans ses membres souffrants l'encouragera à prendre les meilleurs moyens pour arriver au succès ; son désir de la gloire de Dieu l'aidera à réconforter les malades, et ne sait-on pas que le moral influe beaucoup sur le physique ? Son union à Dieu facilitera l'action des dons du Saint-Esprit : pourquoi le don de conseil n'aiderait-il pas dans les circonstances difficiles ?

Sans doute, elle donnera moins de temps à l'action que ne le fait la religieuse à vie active, mais son application à une seule œuvre fera plus que compenser la diminution de temps. De sorte que, aussi bien pour l'habileté que pour le dévouement, l'hospitalière à vie mixte l'emportera sur son émule à vie active.

Dans la vie mixte, les actions deviennent l'origine des actes d'humilité et de renoncement, ceux-ci entraînent à la méditation, la méditation développe les désirs d'union à Dieu qui conduisent à la contemplation ; et voici qu'à son tour la contemplation ranime l'intelligence et la volonté, celles-ci à l'ardeur du soleil divin se purifient et s'élèvent, puis transportées par les dons du Saint-Esprit, elles s'en vont au-dessus des âmes et des cœurs y répandre les effets d'une action surnaturellement féconde.

Pourquoi réduire cette source de gloire pour Dieu et de bienfaisance pour le prochain ?

Vraiment celui qui, sous prétexte de valeur des œuvres, voudrait diminuer la vie contemplative de l'hospitalière ne ferait qu'annihiler la douce chaleur de son action, partant son efficacité. Ah ! plutôt, (s'il est un souhait à former) que cette vie contemplative se maintienne à un haut degré chez toutes les hospitalières, afin que tout en s'élevant vers Dieu elles répandent des bienfaits nombreux sur le monde, selon la parole de Notre-Seigneur :

Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît.

Un Aumônier
de l'Hôtel-Dieu de Québec.



À midi (*Bois gravé de Maurice Gaudreau*)

RIONS UN PEU

Durant un banquet un orateur parlait déjà depuis plus d'une demi-heure, quand un invité se penchant vers sa voisine qu'il ne connait pas, lui souffle: Je ne sais pas si on ne pourrait trouver un moyen de l'arrêter de parler ?
Bien, répond la dame, voilà quinze ans que j'essaie et je n'ai pas encore réussi.

Dialogue entre une dame et le conducteur d'un ascenseur :
La DAME.— Ça doit être fatigant de conduire un ascenseur ?
Le CONDUCTEUR.— Ce n'est pas très fatigant.
La DAME.— Est-ce plus fatigant en montant ou en descendant ?
Le CONDUCTEUR.— C'est à peu près la même chose.
La DAME.— Ca doit être bien fatigant quand il y a beaucoup de monde ?
Le CONDUCTEUR.— C'est certain.
La DAME.— Que trouvez-vous de plus fatigant dans votre travail ?
Le CONDUCTEUR.— C'est de répondre aux questions insignifiantes.

Henri avait conduit son automobile, un modèle ancien et réparé bien des fois, au garage pour inspection générale.
Vous êtes-vous aperçu que c'était une voiture de seconde main, demande-t-il modestement au garagiste ?
Du tout, répond l'autre, j'ai pensé que c'était une voiture que vous aviez fabriquée vous-même.

— Comment se fait-il que vous puissiez faire un peu de profit sur la vente du charbon ? Vos prix sont les plus bas en ville et vous faites encore des réductions pour vos amis.
— Oh ! voyez-vous j'enlève un dollar à la tonne parce que le client est mon ami et . . . j'enlève 300 livres à la tonne parce que je suis l'ami de mon client.

Une jeune fille qui se croyait peintre très habile se trouvait à dîner à côté d'un jeune homme inconnu. Pour engager la conversation, elle lui dit :
— Vous savez sans doute que je m'adonne à la peinture, à l'aquarelle surtout ?
— Je l'ai entendu dire mais je ne le crois pas, répond le jeune homme après avoir regardé le visage de la jeune fille très fortement maquillé.

— Comme cela, vous ne commenceriez pas un voyage le vendredi ?
— Jamais !
— Mais c'est de la superstition !
— Il n'y a pas de superstition là-dedans ; je ne reçois ma paye que le samedi.

Un écossais en visite aux États-Unis regardait la statue de Washington, lorsqu'un Américain, un guide sans doute, lui dit : C'est notre grand Washington ! Jamais un mensonge ne sortit de sa bouche.
Ça ne me surprend pas, répond l'Écossais, vous parlez tous du nez vous autres.

Une AMIE.— Est-ce que votre mari commence à savoir jouer au golf ?
MADAME.— Oui, il apprend bien. Nous permettons maintenant aux enfants de le regarder jouer.

Le POÈTE.— Les choses vont bien. Ce matin j'ai reçu un téléphone d'un éditeur en vue de Montréal.
Un ADMIRATEUR.— Vraiment ! Et qu'est-ce qu'il vous a dit ?
Le POÈTE.— Pardon, je me suis trompé de numéro.

M. SMITH.— Votre femme avait coutume d'être beaucoup plus nerveuse que cela. Elle semble mieux.
Le MARI.— Oh ! la chose a été facile. Le médecin n'a eu qu'à lui dire que c'était un signe de vieillesse.

Deux Irlandais avaient à nettoyer un puits très profond. Mike, attaché à une corde était descendu lentement dans le puits, lorsque soudain, pris d'une peur folle, il crie : Pat, remonte-moi !— Ca va bien, répond Pat sans s'énerver, et il continue à donner de la corde.— Remonte-moi, crie de nouveau Mike.—Ca va bien, répond Pat, t'en fais pas, ça va très bien et il continue de donner de la corde.— Mike, exaspéré, lui crie : Pat, remonte-moi, ou bien je coupe la corde !

La MAÎTRESSE.— Pourquoi lavez-vous l'intérieur des vitres seulement ?
La SERVANTE.— De cette façon, Madame, vous pourrez voir dehors mais les gens de l'extérieur ne pourront pas voir à l'intérieur de la maison.

Commémorations...

Le Fort Crevier

Le dimanche, 25 juin 1939, inauguration à Pierreville, comté de Yamaska, d'une stèle érigée en 1924, et d'une plaque commémorative du Fort Crevier construit en 1687 et où se livrèrent quelques batailles entre les sauvages et la petite colonie qui commençait l'établissement de cette partie du pays. Il y eut là combats en 1689, 1690 et 1693. Le plus important semble avoir été celui du 22 septembre 1690, alors que 220 Agniers et autres Indiens de la région d'Albany réussirent à se glisser le long de l'île du Fort et à cacher leurs canots du côté du lac. Ils formèrent trois camps, dont deux très rapprochés l'un de l'autre. Charles François de Galiffet commandait alors la garnison du fort, avec le lieutenant Murat en second. Dans la matinée, un des employés de Crevier, s'en allant à son ouvrage, découvrit des Indiens inconnus et alla prévenir la garnison. Le chevalier de La Motte était aux environs avec son détachement. Il arriva vers deux heures de l'après-midi, prit avec lui le lieutenant Murat et quinze hommes du fort, et ses trente-quatre ou trente-cinq soldats avec deux officiers tombèrent sur un camp de 60 Iroquois qu'une première volée mit en fuite. Mais, deux autres huttes étaient cachées dans les bois : cinquante Iroquois environ en sortirent et, se joignant aux fugitifs, attaquèrent les Français avec fureur. Depuis la première attaque, les soldats s'étaient dispersés, et ils ne purent se reformer assez promptement. Le sieur de La Motte fut tué ; le lieutenant Murat et Jean Crevier furent faits prisonniers. On n'a jamais plus entendu parler de Murat. Quant à Crevier, le lieutenant Lachapelle donna une rançon en échange de sa liberté. On crut que les Iroquois perdirent de 30 à 40 hommes, et les Français 14.

Le Père Anne de Noue

Le même jour, à Contrecœur, on inaugurait aussi le monument érigé en l'honneur du Père Anne de Noue, jésuite, mort de froid en se rendant au Fort Richelieu (Sorel), monument dû à l'initiative des Chevaliers de Colomb et à la générosité des citoyens de l'endroit.

Son Excellence Mgr Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, a assisté à la cérémonie et a béni solennellement le monument. Il les a félicités d'avoir réveillé le souvenir de cet apôtre jésuite, mort de froid en se rendant au Fort Richelieu, aujourd'hui Sorel. En terminant, il prêcha le culte de la petite histoire, embryon de la grande.

Le Père Anne de Noue, Jésuite, originaire d'une noble famille de Champagne, quitta la vie facile à la cour d'Henri IV pour entrer dans les ordres. Il vint au Canada comme missionnaire des sauvages en 1626. Le territoire qu'on lui confia pour l'évangélisation des sauvages était aussi grand que son zèle était ardent. En se rendant des Trois-Rivières, où était la maison de son Ordre, au Fort Richelieu, aujourd'hui Sorel, le Père de Noue tomba au champ d'honneur, victime de son devoir et de son zèle. Ce devait être le 1er ou le 2 février 1646. On ne le trouva que plus tard, gelé.

Ste-Thérèse fête son 150e anniversaire

Le 30 juillet 1939, Ste-Thérèse, Terrebonne, célébrait le 150e anniversaire de sa fondation religieuse. Le programme comprenait : messe solennelle, à 10 h., célébrée par le chanoine Valois ; allocution de S. Exc. Mgr Gauthier ; à midi, banquet qui réunit les invités d'honneur ; à 2 h. 30, parade de chars allégoriques à travers la ville. Près de 35 chars, évoquant le passé, y figurent ; à 4 h. 30, bénédiction d'un nouveau carillon par Mgr Deschamps. Sermon de circonstance par M. l'abbé Emile Dubois. Concert populaire et feu d'artifice.

L'hôpital des Frères de St-Jean de Dieu à Louisbourg

Le 10 août 1939 avait lieu au cimetière catholique du Vieux Fort Français à Louisbourg le dévoilement du monument destiné à commémorer l'arrivée des Frères de cet Ordre à Louisbourg, en l'année 1716, où ils fondèrent l'Hôpital St-Jean de Dieu, plus tard appelé Hôpital Royal, durant le régime français.

Durant 40 ans, cet hôpital donna les soins nécessaires aux pauvres malades et c'est durant le siège de Louisbourg en l'année 1758, qu'il fut détruit. Les membres de l'Ordre se dispersèrent, quelques-uns furent tués, d'autres s'en retournèrent en France.

Il y a 12 ans, l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu a été restauré au Canada. Depuis ce temps, cinq institutions sont nées dans la province de Québec avec un personnel de 100 membres.

Le but principal de cet Ordre est d'assister et de soigner les pauvres, en toutes conditions, sans distinction de race ou de religion.

C'est grâce à l'initiative et au zèle du Frère Mathias, provincial de l'Ordre au Canada, qu'on a pu réaliser ce projet, dont il rêvait l'accomplissement depuis longtemps.

200e anniversaire de Saint-Mathias

Le 9 juillet 1939, grande fête à Saint-Mathias de Rouville pour célébrer le 200e anniversaire de la paroisse et le 25e anniversaire de son curé l'abbé Collette.

C'est vers 1700 que les premiers colons s'établirent à l'endroit qui constitue aujourd'hui la belle paroisse de St-Mathias. Leur premier curé desservant fut un Récollet, le Père Michel Levasseur, curé de Chambly à partir de 1724. La paroisse fut placée définitivement sous le patronage de saint Mathias, apôtre, en 1809. Jusqu'au 13 mai 1836, date de l'érection du diocèse de Montréal, St-Mathias faisait partie du diocèse de Québec, et, le 8 juin 1852, cette même paroisse passait au nouveau diocèse de St-Hyacinthe. En 1739, les habitants de Chambly-ouest ayant changé l'emplacement de leur église, bâtie près du fort, pour la rebâtir au bassin, les habitants de

Chambly-est se trouvèrent assez nombreux pour former une desserte et partant se construire une chapelle, le terrain pour cet usage ayant été réservé et donné de son vivant par J.-B. Hertel, seigneur de Rouville et de Chambly-est. Depuis 1832, les curés qui se succédèrent à St-Mathias furent : MM. les abbés Augustin Tessier, Louis-Barthélemy Brien, Isidore Hardy, Joseph Gaboury, J.-C. Raynaud Blanchard, J.-Hubert Nadeau, J.-Auguste Laurence, J.-Hubert Beaudry, J.-P. Laberge, J.-E. Lemonde, E. Belval, H.-E. Collette, ce dernier curé depuis 1936.

Le massacre de Lachine

Le vendredi, 4 août 1939, dévoilement à Lachine de quatorze plaques commémoratives du terrible massacre de Lachine par les Iroquois dans la nuit du 4 au 5 août 1689, lesquelles plaques portent les noms des victimes qui ont pu être identifiées et marquent aussi près que possible des différents endroits de leur supplice.

M. Aegidius Fauteux, représentant de la Société historique de Montréal, l'orateur de la circonstance, rappela que les Iroquois voulurent par là venger une traîtrise du gouverneur Denonville, qui, sous couleur de conclure la paix avait attiré plusieurs de leurs chefs à Cataracoui et les avaient ensuite déportés en France pour servir aux galères.

Dans la nuit du 4 au 5 août, dit-il, un orage affreux de pluie et de grêle étant venu favoriser leur projet, 1500 Iroquois partis de l'embouchure de la rivière Châteauguay traversèrent le lac Saint-Louis et débarquèrent sur les rives de Lachine à quelques arpents du phare de la Présentation. Grâce à l'épaisseur des ténèbres et de la tempête, qui empêchaient la garnison de rien voir et rien entendre, ils continuèrent à avancer sans déceler leur présence. A un signal donné, après qu'ils eurent achevé d'encercler sournoisement les habitations, ils poussèrent leur cri de guerre et l'affreux massacre commença.

Les colons, qui après leur habituelle journée de dur labeur, dormaient alors sans défiance, d'un sommeil profond, furent réveillés en sursaut par ce cri redouté qu'accompagna immédiatement le fracas des portes brisées et des carreaux volant en éclats.

Quelle ne dut pas être leur épouvante en voyant soudainement s'engouffrer dans leur étroite demeure, cinq ou six à la fois de ces odieux Iroquois dont le visage bariolé, était rendu plus terrible encore par les lueurs des torches qu'ils portaient. Quelques-uns, et ce furent les plus heureux, tombèrent du premier coup sous le tomahawk des agresseurs, d'autres eurent, avant d'expirer, le temps d'endurer toutes les atrocités que peut inspirer la férocité la plus diabolique. Des époux, pendant qu'ils rôtissaient eux-mêmes lentement sur le grabat auquel ils avaient été attachés pour y brûler, voyaient de leurs yeux des démons incarnés éventrer la compagne de leur foyer et en disperser les entrailles. Des mères aux yeux affolés de terreur étaient, sous la menace du couteau, forcées de tourner de leur propre main, la broche dans laquelle était empalé au-dessus de charbons ardents, le corps de leur propre enfant. Cette tuerie effroyable continua sans qu'aucun secours ne vint jusqu'à l'approche du jour, alors que les barbares, gorgés de pillage, se retirèrent en emmenant avec eux des hommes, des femmes et jusqu'à des enfants qu'ils réservaient au poteau de tortures et en ne laissant derrière eux qu'un amas de ruines fumantes.

Mais si nous commémorons aujourd'hui 1689, l'année du massacre, comme l'appelaient les anciens, lorsqu'ils en parlaient le soir au coin de l'âtre, ce n'est pas seulement à cause de la place considérable qu'elle occupe dans notre histoire, mais surtout peut-être à cause de la belle et bienfaisante leçon que son évocation nous réapprend sans cesse.

En effet, mieux que bien d'autres événements plus glorieux, le massacre de Lachine nous permet d'apprécier la force morale dont était trempée l'âme de nos admirables ancêtres, parce qu'elle nous fait mesurer avec une vérité saisissante l'étendue des sacrifices qu'ils ont vaillamment acceptés pour asseoir la nation canadienne.

Ce que nous devons principalement honorer aujourd'hui, c'est l'héroïque persévérance et l'indomptable courage de nos aïeux et de nos aïeules qui entourés d'embuches de toutes sortes et continuellement traqués par un inexorable ennemi, n'en poursuivaient pas moins stoïquement la tâche que Dieu leur avait assignée. Il fallait que leur cœur fut vraiment bardé du triple airain dont parle Horace pour ne pas faiblir devant ce voisinage obsédant de la mort et pour affronter avec une fortitude jamais diminuée des périls sans cesse renaissants.

Quelque modes qu'en aient été les apparences extérieures, grande avait été la vie des victimes de 1689 et non moins grande fut leur mort. Quoique ces braves gens ne fussent pas des guerriers, quoique au lieu d'être fauchés par la mitraille et au grand jour, en défendant incessamment leurs positions, ils aient été tout simplement abattus dans les ténèbres et sans s'y attendre par un ennemi imprévu, on n'est pas moins en droit de les proclamer véritablement morts au champ d'honneur. Leur gloire vaut celle des héros qui tombent au cours d'une bataille, car c'est toute leur vie qui aura été un combat et le plus acharné des combats.

Emma Lajeunesse

Dévoilement à Chambly, le 4 août 1939, d'une plaque rappelant la naissance en cet endroit de Emma Lajeunesse, la célèbre cantatrice canadienne française connue sous le nom de Albani. Allocution par M. le juge Fabre-Surveyer, membre de la commission fédérale des sites historiques.

Troisième centenaire du Fort Ste-Marie

Dévoilement à Midland, Ontario, le 5 août 1939, par le lieutenant-gouverneur Albert Matthews, d'une plaque posée sur le sanctuaire des martyrs canadiens, et bénédiction, le lundi suivant du sanctuaire même, sous la présidence de Son Éminence le cardinal Gasparri. Allocutions par Son Éminence, par Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, par le colonel Drew, chef conservateur à la législature d'Ontario, et par le docteur J.-L. Simpson, ministre de l'Éducation dans le Gouvernement Hepburn, lequel dit que le peuple ontarien « doit une dette impayable aux missionnaires iésuites.»

Maria Chapdelaine

Le 23 août 1939, dévoilement à Péribonka d'une plaque commémorative sur laquelle on lit : « Louis Hémon habita cette maison de juillet à décembre 1912 et y recueillit les matériaux de son célèbre roman Maria Chapdeleine ».

Une mission venue de France spécialement pour la circonstance se composait de M. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, président d'honneur, ainsi que Mme de Lacretelle, le duc de Lévis-Mirepoix, président de la mission, président du comité français des amis de Maria Chapdeleine et président du comité de France-Amérique, le marquis de Montcalm, le comte Jean de Montcalm, M. Jérôme Poindron, directeur de l'Office des œuvres de bienfaisance, M. Victor Bucaille, conseiller municipal de Paris.

Présidence de M. J.-A. Dion, secrétaire du comité régional des amis de Maria Chapdeleine, qui souhaita la bienvenue aux membres de la mission française. Présentation des souhaits de la province de Québec par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province. Allocutions par M. Jacques de Lacretelle, délégué de l'Académie française, par le duc

de Lévis-Mirepoix, président de la société des amis de Maria Chapdeleine, par M. le chanoine J.-Ed. Duchesne, supérieur du séminaire de Chicoutimi, au nom de Son Excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi ; par M. le juge Édouard Fabre-Surveyer ; par l'hon. Albini Paquette, Secrétaire provincial.

M. de Lacretelle remet à M. le juge Fabre-Surveyer, président de la société des amis de Maria Chapdeleine en Canada, la médaille de l'Académie française. Ce dernier la remet à son tour à Mlle Éva Bouchard, afin qu'elle soit conservée dans le musée.

La coulée de Jean Grou

Le 3 septembre 1939, dévoilement à la Coulée de Jean Grou, Rivière-des-Prairies, du monument à la mémoire des héros qui participèrent au combat de la Rivière-des-Prairies, le 2 juillet 1690 : De Colombet, Joseph de Montenon, Jean Jallet, chirurgien, Guillaume Richard dit Lafleur, Joseph Cartier dit Larose, Jean Beaudoin, fils, Pierre Marsta, Jean Delpué dit Parisot, Nicolas Joly, Isaac, soldat, un engagé de Beauchamp, Jean Rainaud, dit Planchard, Jean Grou, Paschange, Le Bohême, Pierre Payet dit St-Amour, Antoine Chaudillet, chirurgien.

Allocution par M. l'abbé Lionel Groulx, descendant de Jean Groulx, qui célèbra les vertus des ancêtres.

La disparition de la goélette "La Saint-Laurent"

(SEPTEMBRE 1839)

Autrefois, les pilotes du bas Saint-Laurent allaient en goélette au devant des navires à voiles qui venaient d'Europe et qu'ils devaient conduire à Québec. Ces goélettes croisaient en bas de la Pointe-au-Père et quand un navire se montrait à l'horizon, on mettait une chaloupe à la mer, et un pilote, presque toujours accompagné d'un apprenti, allait offrir ses services au capitaine étranger. Ces goélettes passaient toute la saison de navigation dans le bas du fleuve avec leurs équipes de pilotes et d'apprentis.

À la fin de septembre 1839 la goélette de pilotes la Saint-Laurent *disparut et l'on n'en entendit plus jamais parler. Elle avait été vue pour la dernière fois le 23 septembre 1839 par l'équipage d'une autre goélette de pilotes. Trois jours plus tard, une violente tempête balaya tout le bas Saint-Laurent et on présuma que la* Saint-Laurent *avait été engloutie.*

Cette goélette était montée par vingt-un pilotes et apprentis dont dix-sept, presque tous mariés, avaient leurs résidences à Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Les quatre autres disparus étaient de Saint-Michel de Bellechasse et de l'Isle-Verte.

Le Canadien *du 13 novembre 1839 donne les noms de tous les disparus de la* Saint-Laurent *avec la description détaillée de chacun de ces infortunés. Cet avis fut reproduit par presque tous les journaux du pays. Malgré toute cette publicité aucun indice quelconque ne fut porté à la connaissance des familles intéressées. La disparition de la goélette la* Saint-Laurent *demeura et est encore aujourd'hui un drame mystérieux de la mer.*

Que d'orphelins fit la tragédie de septembre 1839 !

(*Le Bulletin des Recherches historiques*, nov. 1935).



Vieille maison à Beauport (*Bois gravé de Maurice Gaudreau*)

Rectification

Dans notre édition de l'an dernier, nous avons omis de mentionner que les vignettes parues dans notre article sur les Fêtes de l'Abitibi provenaient du Studio Morasse, d'Amos.

C'est, en effet, ce Studio photographique expérimenté qui nous avait procuré de magnifiques illustrations que nos lecteurs ont pu admirer. Nous prions le Studio Morasse de tenir compte de cette rectification et nous lui offrons nos profondes excuses, en même temps que nos vifs remerciements.

DE TOUT UN PEU

Le plus beau temps de la vie

Le temps du collège est-il vraiment le plus beau temps de la vie? Je connais d'avance la réponse des jeunes. Voici la mienne, et ce sera une distinction. Je dirai oui et non, au risque peut-être de surprendre plus d'un de mes auditeurs. Si, par le plus beau temps de la vie on entend le temps le plus tranquille, le plus serein, le plus exempt d'inquiétudes et de soucis, oh! affirmez sans crainte qu'il n'en est pas de comparable à celui du collège et celui du séminaire. Mais si l'on parle de ce temps vraiment beau et fécond où l'homme produit ce que le divin Maître attend de lui, non, messieurs, ce temps-là n'est pas celui où l'on ne vit en quelque sorte que pour soi-même, recevant beaucoup sans presque rien donner, se préparant et se formant en vue de l'avenir. Le vrai beau temps pour l'arbre fruitier n'est pas celui où ses branches se couvrent d'un vert feuillage, mais celui où il donne ses fruits abondants. Ainsi en est-il de l'homme. Prêtres qui vous dépensez aujourd'hui au service de vos frères; qui étendez le règne de Dieu et prêchez sa loi, qui consolez les malheureux et les pauvres, et cela tout en souffrant et portant peut-être sur vos épaules une lourde croix; citoyens, chrétiens exemplaires, pères de famille qui à votre foyer et au sein de la société faites œuvre d'apôtre en servant la religion et la patrie, croyez-moi, vous êtes au vrai beau temps de la vie, puisque c'est aujourd'hui, dans votre dévouement et vos généreux sacrifices, que vous réalisez les desseins de la Providence à votre égard.

(Monseigneur Bruchési aux fêtes du centenaire du Séminaire de Nicolet.)

●

La messe sous les balles...

Dans les tranchées de Madrid

... Mais si les Maures vivent selon leur foi, les Espagnols pratiquent la leur, au front, avec un zèle et un panache qui nous laissaient pantois.

La messe, le dimanche, en première ligne, se chantait aussi ostensiblement que sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome.

L'armée se rangeait dans un garde à vous impeccable, à cent mètres en retrait des lignes, séparée simplement du champ de tir des rouges par la crête où veillaient les guetteurs. En cas d'assaut, c'eut été une belle galopade pour regagner le front. Mais tout était calme. Le prêtre passa sur son uniforme kaki la chasuble de campagne. Quatre soldats présentèrent les armes aux quatre coins de l'autel. Deux fantassins s'agenouillèrent sur le sol près de l'officiant. Rien ne manquait, pas même la petite sonnette dont le bruit se perdait dans la plaine.

Et l'armée pria, face aux rouges. À l'élévation la musique militaire entonna l'hymne national. Jusqu'alors le silence avait été complet. On n'entendait que deux ou trois oiseaux restés au poste dans la bagarre et qui plongeaint éperdument dans l'éblouissement du soleil. Mais, en entendant la fanfare, les rouges avaient compris. Toute la ligne fut en feu en une seconde. Mais personne ne bougea parmi les soldats en prière. Chacun, genou au sol, courbait la tête. La fanfare tenait le coup en jouant de plus en plus fort. Et la petite sonnette, voulant à tout prix apporter sa part, mêlait sa voix fluette à ce déchaînement des mitrailleuses des rouges et des cuivres de Franco.

Bientôt d'ailleurs il n'y eut plus que les trois moineaux pour troubler le ciel. Les rouges étaient rentrés dans leurs trous. Le prêtre, comme s'il était d'un autre monde, communiait, calice levé dans le soleil.

Et on se paya le luxe, à la fin de la messe, d'un grand défilé militaire avec canons de campagne et fusils-mitrailleurs, comme dans la cour de la caserne . . .

Léon Degrelle.

(Gringoire, 16 mars 1939).

●



L'église de Ste-Sophie (Mégantic)

Oeuvre de M. Adrien Dufresne, architecte

A travers le Monde

La guerre

Ni le suprême sacrifice de Pie XI (décédé le 10 février 1939) ; ni l'émouvant appel de son successeur Pie XII (choisi d'emblée le 2 mars suivant) ; ni la déclaration simultanée (6 février) de l'Angleterre et de la France, se liant mutuellement en cas d'attaque extérieure ; ni la garantie par l'Angleterre et la France (13 avril) de défendre l'indépendance de la Grèce et de la Roumanie, ni l'accord des Alliés avec la Pologne, obligeant ceux-là à se porter au secours de celle-ci en cas de violation de son territoire ; ni les propositions du président Roosevelt (7 avril) demandant à Hitler et à Mussolini de s'abstenir de toute agression durant dix ans ; ni son message du 25 août, à Hitler et au président de la Pologne, les adjurant tous deux de chercher la solution pacifique de leurs difficultés soit dans les négociations directes, soit dans l'arbitrage, soit dans la conciliation, et, dans l'intervalle, de respecter réciproquement leur souveraineté et leur intégrité nationales n'ont conjuré la guerre.

En dépit de ses protestations indignées et réitérées Hitler continuait sa pénétration dans toutes les directions où se trouvait une agglomération allemande. Le 14 mars il mettait la Tchéquie en tutelle, le 22 du même mois il arrachait Memel à la Lithuanie et tout de suite après il entreprenait sa campagne de propagande contre la Pologne, qu'il envahissait le 1er septembre, et dévastait en l'espace de trois semaines; cependant que Mussolini, lui, s'emparait de l'Albanie, (7 avril) malgré le pacte de sécurité du 27 novembre 1926, et clamait ses prétentions sur la Corse, la Tunisie, Suez et Djibouti.

Fidèles à leurs obligations, l'Angleterre et la France somment l'Allemagne de se retirer de la Pologne et signifient à qui de droit que toute atteinte au territoire de la France, en Europe ou ailleurs, mettra en œuvre, et à la disposition de la France, toutes les ressources de l'Angleterre. C'est la guerre avec l'Allemagne. Et avec l'Italie ? Pas encore, et peut-être point. Car l'Italie paraît redouter la nouvelle alliance de l'Allemagne avec la Russie bolchéviste, où éclate la double fourberie de Staline voué à la destruction de toute dictature autre que celle de la masse, et de Hitler posant jusque là comme le défenseur de l'ordre contre le communisme sanglant et sans Dieu. Alliance-défaite pour les Alliés dont la réaction sera le traité avec la Turquie où ils trouvent un avantage certain en cas de guerre en Méditerrannée, ce qui a bien pu faire réfléchir Mussolini. Toujours est-il qu'au 1er novembre, la guerre sur terre n'a guère progressé, sauf en Pologne où l'impossibilité des Alliés de joindre l'armée polonaise a laissé celle-ci à ses propres ressources bien inférieures en nombre et en technique à celles des Allemands.

Il s'agit d'une guerre de patience, a dit le général Gamelin commandant en chef des armées alliées. Il est certain que le temps ne peut guère ajouter à la force allemande, tandis que les forces alliées, moins prêtes et moins bien outillées ne peuvent qu'en profiter, si l'effort de l'arrière est ce que l'on dit et si les modifications à la loi américaine de neutralité correspondent finalement aux vœux du président Roosevelt.

Dans l'intervalle il est non moins certain que, de part et d'autre, la diplomatie joue serré partout où les circonstances invitent à l'amorce. Quoiqu'il advienne, on peut déjà prévoir les difficultés que l'issue du conflit ou de la catastrophe occasionnera, surtout si les Alliés l'emportent décisivement. En France, un élément considérable et influent ne veut rien de moins que le démembrement de l'Allemagne, sans quoi, dit-il, toute victoire serait futile. Tandis qu'en Angleterre l'opinion, pour le moment du moins, est loin d'être au même diapason. Et alors ? . . . Sera-ce la répétition de 1919 ?

En Orient

Entre la Chine et le Japon la situation est plutôt stationnaire. Elle se ressent peut-être des événements européens.

L'Espagne

L'Espagne a retrouvé la paix. Les chefs payés par Moscou pour la bolchéviser ont fui au Mexique, en Russie et ailleurs. Pour le moment Franco est maître absolu et s'applique à la réorganisation complète de son pays, non sans éprouver quelques difficultés résultant des rivalités de groupes, mais ferme dans sa résolution de relever le prestige de son pays et de le tenir à l'écart des conflits susceptibles de le compromettre. Tous les décrets de persécutions religieuses ont été révoqués.

L'Angleterre

L'Angleterre, fortement engagée dans la guerre contre l'Allemagne, ne manque pourtant pas de difficultés chez elle, c'est-à-dire dans le cadre de son immense empire. En Palestine, ce sont les Arabes et les Juifs qui refusent de s'entendre et préfèrent s'entretuer. Aux Indes, ce sont les provinces qui font la grève politique parce que la métropole a refusé de leur reconnaître le statut de Dominion tant que durera la guerre actuelle. Chamberlain a réussi à se maintenir au pouvoir, mais il a dû s'associer Winston Churchill et Anthony Eden, tous deux très populaires en France.

La France

M. Daladier se maintient également en France, muni de pleins pouvoirs dont il a profité pour établir un code de famille qui paraît donner satisfaction, dissoudre le parti communiste, coffrer quelques-uns de ses membres et prolonger de deux ans l'existence du parlement actuel. Devant le danger l'union s'est faite, sauf chez les meneurs anticléricaux qui réclament plus que jamais l'abolition absolue de la moindre note religieuse ou seulement traditionnelle dans l'enseignement primaire et secondaire. Dire que dans ce pays censé catholique, les catholiques sont obligés de se saigner de un milliard de francs par année pour maintenir des écoles conformes [illegible] croyance !

Après le voyage triomphal du premier ministre Daladier en Corse et en Tunisie, réponse de la France et de ses sujets des colonies aux prétentions de l'Italie formulées sur le rythme spectaculaire cher à son maître, Mussolini a graduellement mis une sourdine à sa presse

tapageuse et fanfaronne et tourné son activité vers le domaine économique. Son dernier projet vise à restaurer entièrement la Sicile dans l'espace de dix ans. On y construira 20.000 maisons dont 2,000 devront être prêtes dès l'an prochain. Quant à la terre on lui rendra sa fertilité primitive. Le 22 mars, inauguration de la Chambre dite des Faisceaux, laquelle comprend 682 députés dénommés conseillers nationaux et représentant certains services déterminés du Fascisme, et les corporations.

La Belgique

En Belgique l'atmosphère est autre. Quatre ou cinq ministères se sont succédés sans beaucoup accomplir, et, si rapidement que le roi a dû dissoudre le parlement et convoquer le corps électoral. Résultat : 73 catholiques ; 64 socialistes : 33 libéraux ; 4 rexistes. Donc, point de majorité absolue, et régime de combinaisons, qui oblige à d'étranges collaborations, d'autant plus délicates et fragiles que chaque groupement compte des Wallons et des Flamands qui s'entendent bien difficilement. Un seul point les unit assez bien : l'indépendance de la Belgique et sa neutralité à l'égard des belligérants. Point sur lequel tous les pays nordiques sont également d'accord.

Le Portugal

Le Portugal traverse une crise économique assez grave, due, à ce que l'on prétend, en partie à l'exagération de l'étatisme par Salazar et à certains abus qui en résultent, mais beaucoup aussi à l'avilissement du prix des vins.

L'U. R. S. S.

Si le bolchévisme réussit passablement dans le domaine diplomatique, encore que ses succès peuvent être éphémères, sa situation intérieure n'est pas des plus brillantes. L'industrie ne donne pas le rendement qu'on en attendait. L'ouvrier paraît désanchanté, mécontent, récalcitrant, au point que les meneurs ont jugé nécessaire de donner un autre tour de vis à la législation ouvrière en vue d'en obtenir davantage. Il semble bien, ce dont il y a lieu de se réjouir, que la persécution religieuse ne réussit pas à ruiner comme on le voudrait le sentiment religieux des populations, principalement chez la jeunesse. Les Sans-Dieu ont jugé urgent de changer leur méthode brutale et d'y substituer la persuasion là où l'élément de résistance compte sérieusement. Et sur ce terrain, au dire de René Sander dans « Temps Présent » du 9 juin 1939, ils ne sont pas de taille devant des professeurs qui eux aussi ont modernisé leurs méthodes de controverse et appuient leur raisonnement sur les données les plus récentes des sciences particulièrement connues de leurs auditeurs.

Les Balkans

Les Balkans ont eu cette année encore leur tragédie : l'assassinat du premier ministre de la Roumanie par un ou des membres de la Garde de Fer et la sanglante répression dont une centaine de ses dirigeants ont payé ce coup. Par ailleurs, sont-ils assez travaillés par les belligérants ?

Le Brésil

En Amérique Sud, le Brésil, particulièrement, attire l'attention des puissances étrangères anxieuses de participer à son développement économique en plein essor et de s'en assurer les avantages ultérieurs. L'Allemagne y a d'abord réussi dans une bonne mesure, mais les États-Unis semblent l'avoir dépassée sensiblement.

Les États-Unis

Les modifications apportées en définitive à la loi de neutralité américaine ajoutent une plume au chapeau du président Roosevelt, quelque peu dégarni depuis un certain temps. Les Alliés exultent et le Nazisme rage. L'exposition internationale de New-York, qui a pris fin le 31 octobre, fameuse au point de vue technique et artistique, n'a pas amené le nombre de visiteurs qu'anticipaient ses promoteurs.

Le Vatican

Publiée le 27 octobre, la première encyclique de Pie XII traite de la paix et des seuls moyens capables de l'assurer. Sa Sainteté y flétrit l'injustice et la déification de la race. Le passage relatif à la Pologne « qui a droit à la sympathie du monde entier pendant qu'elle attend l'heure de la résurrection conformément aux principes de la justice et de la paix véritable », a exaspéré le Führer dont la colère s'exprime en une recrudescence de persécution contre les catholiques allemands. N'empêche que le prestige du catholicisme grandit. Tous les dirigeants politiques qui ont passé par Rome au cours de l'année ont tenu à présenter leurs hommages à son chef visible. Et ce congrès eucharistique de Beyrouth qui s'est déroulé au milieu de la sympathie ouverte de la population musulmane !

Un état des causes matrimoniales entendues à Rome, entre Pâques 1938 et Pâques 1939, constate que la Rote romaine prononcé dans cet intervalle 70 jugements dont 42 déclarent le mariage valide et 28 en reconnaissent la nullité. A remarquer que plus de la moitié des procédures,— soit 38, n'ont rien coûté aux plaideurs, en cour du Vatican, et que 17 des 28 sentences de nullité ont été obtenues gratuitement, tandis que la nullité a été refusée à 24 des plaideurs payants.

Au Canada

Chez nous, le primat de l'Église canadienne, Son Éminence le cardinal archevêque de Québec est l'objet du même honneur que Sa Sainteté Pie XI lui avait conféré lors du Congrès eucharistique national du Canada. Aussitôt élu, Pie XII le désigne pour le représenter aux fêtes de Domremy en France. Choix particulièrement apprécié tant en France qu'en Canada.

Puis c'est la visite de Leurs Majestés le roi et la reine du Canada, accueillis partout avec enthousiasme. Tout le temps de leur séjour en Canada l'un et l'autre font preuve d'un tact conquérant.

Puis c'est la session de guerre qui engage le pays dans le conflit européen. A une immense majorité, les chefs des deux principaux partis se prononcant pour la participation mais contre la conscription. Enrôlement, entraînement, taxes. Un premier contingent partira aussitôt que possible.

Les élections

Puis ce sont les élections provinciales de Québec précédées d'une campagne acharnée de part et d'autre. Le scrutin renverse absolument l'état de chose antérieur. Le parti libéral est porté au pouvoir avec une majorité à peu près égale à celle qui appuyait l'Union nationale ; et l'Action libérale nationale échoue partout, tout en recueillant ici et là entre vingt à vingt-cinq mille suffrages.

Et, depuis une huitaine, c'est le projet de canalisation du Saint-Laurent qui revient sur le tapis, comme nécessité de la guerre, dit-on.

Un peu de tout

Ce sont là les faits dominants de l'année en Canada. Mais il y a eu autre chose aussi : la publication, le 8 mars du manifeste de 75 financiers, industriels, professionnels, universitaires, les neuf-dixièmes anglo-canadiens, demandant que soit déclaré le droit du Canada de décider de sa belligérance ou de sa neutralité au moyen d'une loi du Parlement canadien statuant que seule une déclaration de guerre par Sa Majesté, sur l'avis de ses ministres canadiens, peut faire du Canada un belligérant ; la solution des difficultés financières de l'université de Montréal, à la dernière session de la législature ; le 25e anniversaire du collège d'Edmonton, au mois de juin ; la deuxième mission pédagogique canadienne-française à l'Ile-du-Prince-Édouard, à la mi-juillet ; le grand congrès jociste à Montréal et les cent mariages jocistes, le 23 juillet ; la modification du régime scolaire de la Nouvelle-Écosse dans un sens plus favorable à la minorité acadienne, effective le 1er septembre ; l'arrivée historique du « Caribou » à Boucherville, dans les premiers jours d'août, inaugurant le premier service transatlantique aéropostal « totalement britannique » entre l'Angleterre et le Canada ; le congrès franco-canadien de Gravelbourg ; la création du diocèse d'Amos avec Mgr Desmarais comme premier titulaire, le choix de Mgr Charbonneau comme successeur de Mgr Hallé au diocèse de Hearst ; et au chapitre des deuils, la mort de Mgr Bruchési, de Mgr Hallé, de Mgr Robert, ce dernier, recteur de l'Université Laval.

LES NOMS CANADIENS TRADUITS EN ANGLAIS . . .

Bon nombre de Canadiens établis aux États-Unis traduisent, malheureusement, leurs noms en anglais. Mais la faute ne doit pas toujours tomber sur eux. A l'origine de l'émigration canadienne aux États-Unis, les officiels et les curés de langue anglaise, à cause de leur ignorance du français, traduisaient ou estropiaient les noms canadiens.

M. Félix Gatineau, dans son *Histoire des Franco-américains de Southbridge, Massachusetts*, donne un certain nombre de noms canadiens ainsi estropiés qu'il a relevés dans les registres paroissiaux. Citons :

Bourassa	Burrows	Lafortune	Fortune	Bessette	Bissent	Duval	Dover
Giard	Shaw	Tessier	Tacy	Lusignan	Lovely	Daigle	Dake
Balthazar	Martin	Berthiaume	Buckham	Aucoin	Wedge	Thériault	Terrio
Métivier	Marsh	Lapierre	Stone	Pelletier	Pelky	Desgreniers	Greeny
Gélinas	Corey	Laroche	Stone	Roy	King	Potvin	Porter
Benoit	Bennoy	Baril	Berry	Dumas	Dermott	St-Martin	Martin
Lataille	Dyos	Dupuis	Dupray	Beausoleil	Goodsun	Daviault	Davieo
Brazeau	Barzo	Lafrance	Lafrince	Taupied	Toe Foot	Leblanc	White
				Boisvert	Greenwood	Loranger	Wright
				Moreau	Moro	Brindamour	Brown
				Garriépy	Garrapy	Laporte	Door
				Hêtu	Lichu	Petit	Little
				Laflèche	Ritchie	Béfort	Belford
				Mailloux	Mayor	Lemoine	Top
				Rochette	Rusher	St-Onge	Mitchell
				Simard	Seymour	Paquin	Paken
				Lacroix	Cross	Ledoux	Ledort
				Perron	Perry	Plouffe	Plufe
				Forcier	Force		



Le couronnement de Marie dans le ciel (*Rubens*)

ENFANCE

Enfance, merveilleuse ronde
Où le plaisir vous prend la main ;
Minute enchantée où le monde
Semble tenir dans un jardin ;

Aucun souci ne nous effleure ;
La pendule en marbre rosé
N'est rien que la maison de l'heure,
Et l'heure sert à s'amuser ;

Tout parle . . . tout chante . . . tout brille . . .
Le travail lui-même est un jeu ;
L'air est tendre ; et, quand on s'habille,
La robe est en nuage bleu ;

Toute la vie est occupée
Entre les rêves les plus beaux ;
Dedans, il y a les poupées,
Dehors, il y a les oiseaux ;

La journée est une lumière
Qui, le soir seulement, pâlit ;
Et, le soir, on fait sa prière,
À genoux sur un petit lit :

Une fatigue merveilleuse
Vous prend dans des bras enchantés ;
L'avenir sourit ; la veilleuse
Répand sa laiteuse clarté ;

Au pays léger des surprises,
On voyage toute la nuit,
N'ayant qu'une longue chemise
Tombant sur des pieds trop petits ;

La vie est encore lointaine
Tout au bout d'un rose chemin ;
On sait, si l'on a quelque peine,
Que tout s'arrangera demain . . .

Car, venant à peine de naître,
On croit, parmi l'air sans détour,
Que le bonheur, par la fenêtre,
Entre en même temps que le jour !

Rosemonde GÉRARD.

Table des matières

	Page
Biographie de S. Ex. Mgr P.-E. Roy	3
Calendrier	4
Le monde en deuil (Pie XI). — Hommages de plusieurs écrivains français	12
Le monde en joie (Pie XII). — Témoignages de plusieurs revues	15
Marie-de-l'Incarnation, Mère de la patrie. — Ange-Line	18
Ce que Québec aurait dû demander à nos gracieux souverains. — Paul Fournier	22
L'odyssée de quatre maraudeurs	24
Novembre et le cimetière (*poésie*). — L'abbé Raynaud	31
Quelques souvenirs inédits sur Dorion. — M. le Docteur Albert Jobin	32
L'église de Saint-Léon de Westmount	35
Radio-Vatican. — Un service mondial d'une grande importance. — R. P. Joseph-P. Archambault, S. J.	40
Embellissons. — M. Armand Létourneau	42
Haïti. — M. Jean-Charles Magnan	44
Le cinquantenaire des Petites Franciscaines de Marie. — R. P. Georges Simard, O. M. I.	48
Guerre au bruit. — M. E.-T. Sampson	52
Nos statistiques. — M. Jean-Thomas Perron	53
Son Exc. Mgr Hallé	74
L'église du Très-Saint-Rédempteur, œuvre de M. René Blanchet, architecte. — Léon Bilet	76
Choses du passé	78
Les Aberdeen et la cloche de la Pointe Gatineau	80
En marge de la commémoration du 3e centenaire de l'Hôtel-Dieu de Québec	81
Rions un peu	86
Commémorations	87
De tout un peu	90
À travers le monde	91
Enfance (*poésie*). — Rosemonde Gérard	94

BEAUX-ARTS :
Etudes, Tableaux et Dessins.

	Page
Photo prise du phare de Brandy Pot	2
Au couchant. — *Bois gravé de Maurice Gaudreau*	14
L'apparition de la Vierge (à Marie-de-l'Incarnation)	19
Le débarquement en terre canadienne, le 1er août 1639	20
A Sillery, le 2 août 1639	21
Paysage d'hiver. — *Dessin de Mlle Marie-Blanche Pageot*	25
Vieille grange. — *Bois gravé de Maurice Gaudreau*	34
L'église de Saint-Léon de Westmount	35
Intérieur de l'église de Westmount	37
Une glorification du patron de l'Église	37
Concession de l'établissement de la colonisation du Canada à la Compagnie des Cent Associés. — *Peinture murale de Sheriff Scott*	38
Le Cardinal Villeneuve à Dombremy, France	39
Intérieur de la Station de Radio-Vatican	40
Pie XI inaugure Radio-Vatican	41
Extérieur de la station Radio-Vatican	41
Dessin de Mlle Marie-Blanche Pageot	43
Figures d'Haïti	44
Paysage d'Haïti	45
Le ravenala ou l'arbre du voyageur	46
Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie	48
Intérieur de la chapelle de la Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie	49
Maison-Mère, Baie Saint-Paul	50
Hospice Saint-François d'Assise, Worcester, Mass.	50
Orphelinat de l'Immaculée et Scolasticat Saint-Bonaventure, Chicoutimi	51
Ouvrier posant de l'amiante	52
Les dernières béatifications de Pie XI	54
Les premières béatifications de Pie XII	54
Ship's Head. — Un cap pittoresque de la Gaspésie	61
Sur les vieux quais Renaud, dans le port de Québec	71
Vue d'ensemble de la ville de Rivière-du-Loup	75
Extérieur de l'église du T.-S.-Rédempteur	76
Intérieur de l'église du T.-S.-Rédempteur	77
Nos souverains à Québec	79
L'arrivée des Augustines Hospitalières	83
À midi. — *Bois gravé de Maurice Gaudreau*	85
Vieille maison à Beauport. — *Bois gravé de Maurice Gaudreau*	89



Jésus mis en croix (*Rubens*)

	Page
L'église Ste-Sophie de Mégantic.— *Oeuvre d'Adrien Dufresne*	90
Le couronnement de Marie dans le Ciel	93
Jésus mis en croix (*Rubens*)	95
Un attelage antique à Allardville, N.-B.	96

PORTRAITS

	Page
Son Ex. Mgr Paul-Eugène Roy	3
Sa Majesté le Roi Georges VI	10
Sa Majesté la Reine Élisabeth	11
Sa Sainteté Pie XI	13
S. S. Pie XII	16
Nos gracieux souverains à leur retour au palais de Buckingham	23
David Têtu	30
Jules Dorion	33
Nos bienfaiteurs décédés	47
S. Em. le Card. L. Maglione	55
S. Ex. Mgr Paul Bruchési	56
S. Ex. Mgr Georges Gauthier	57
S. Ex. Mgr J.-Aldée Desmarais	58
S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau	59
Mgr Alex. Vachon, P. A.	63
Le T. Rév. P. Ambroise Leblanc, O. F. M., Préfet Apost. de l'Urawa, Japon	65
Le T. Rév. P. Émilien Masse, P. M. E., Préfet Apost. de Lintong, Mandchourie	66
Mgr Adjutor Faucher, P. D., président national pour l'est du Canada des Œuvres pont. de la Propag. de la Foi et de St-Pierre, Ap.	67
Le R. P. Henri Côté, d. P. B., provincial des PP. Blancs	69
M. Isidore Carrier	72
S. Exc. Mgr Hallé	74

La couverture de notre Almanach est l'œuvre de Maurice Gaudreau, graveur.

Le centre représente une vieille maison de chez-nous



Un attelage antique à Allardville, N.-B.

Nouveautés 1939

Les Actes de Marie de l'Incarnation. Souvenir du IIIe centenaire de l'arrivée des Ursulines aux Amériques. 1639-1939. 10 gravures hors-texte, 80 pages **$0.50**

ARCHAMBAULT, S. J., R. P. — **Les Voyageurs catholiques.** L'apostolat du semblable sur le semblable. Un exemple canadien **0.30**

AUFFRAY, A. — **Le Christ en moi.** La doctrine du corps mystique du Christ vulgarisée. 120 pages **0.25**

L'Avenir de notre bourgeoisie. La bourgeoisie et l'économique, par E. Minville ; et la culture, par V. Barbeau ; et le national, par l'abbé L. Groulx.. **0.75**

BARBEAU, Victor. — **Le Ramage de mon pays.** Le français tel qu'on le parle au Canada..... **1.00**

BATAULT, Georges. — **Israël contre les nations.** Essai d'histoire contemporaine. Judaïsme et Révolution **0.75**

BAUSSART, Elie. — **Essai d'initiation à la révolution anticapitaliste** **0.65**

BEAULIEU, S. J., R. P. — **Le Secret du Roi.** Jésus adolescent au service du Père **0.50**

BERNE, S. J., R. P. — **Dieu dans la vie.** Problèmes d'Action catholique **0.40**

Bibliothèques. Organisation et choix des livres. 30 années d'essais et d'expériences **0.60**

BLONDEL, abbé J. — **Avances divines, réponses humaines.** Conférences catéchistiques **0.45**

BOUCHARD, Georges. — **Vieilles choses, vieilles gens.** Silhouettes campagnardes **0.75**

BRADFER, C. SS. R., R. P. — **A grands coups d'ailes vers l'Afrique missionnaire.** La randonnée héroïque d'un missionnaire aviateur. Un volume de 280 pages riche en héliogravures **1.25**

BRASILLACH, Robert (et M. Bardèche). — **Histoire de la Guerre d'Espagne.** 7 cartes dans le texte. Fort volume de 450 pages **1.25**

BRESSOLES, Mgr (Robert d'Harcourt), etc. — **Racisme et Christianisme.** Conférences à l'Institut catholique de Paris **0.75**

CARNEGIE, Dale. — **Comment se faire des amis pour réussir dans la vie** **0.75**

CARRIER, abbé Joseph. — **Synopsis du Catéchisme** de Québec, Montréal et Ottawa. 80 tableaux **0.75**

CHANSON, Paul. — **L'Ordre réel.** Vers les temps nouveaux **0.45**

CHARDON, O. P., R. P. — **La Croix de Jésus.** Les plus belles vérités de la théologie mystique et de la grâce sanctifiante. Nouvelle édition. Fort volume de 600 pages **2.50**

COULET, S. J., R. P. — **Communisme et Catholicisme.** II. Le message chrétien **0.50**

COURTOIS de LANGLADE, commandant. — **Conseils pratiques sur l'Éducation moderne** **0.45**

COUVREUR, A.-M. — **Comment aimer pour être heureux** **0.25**

CRŒGŒRT, Chan. A. — **Les Rites et les Prières du saint Sacrifice de la Messe.** Plans pour sermons et leçons, 3 volumes. Abondamment illustré en héliogravures..... **4.50**

CUTTAZ, F. — **Le Pain vivant. Incorporation au Christ.** Amour, action et vie **0.60**

DESROCHERS, Abbé B. — **Cérémonial des Ministres sacrés** **1.00**

DESBUQUOIT, R. P. — **Avec Dieu toujours.** Aux champs comme à la ville. Pour vivre notre foi en Dieu partout présent **0.50**

DONCŒUR, S. J., R. P. — **La Sainteté de la femme.** 4 conférences..... **0.35**

DORVAL, abbé L. — **La Prédication par la comparaison.** Recueil de comparaisons à l'usage des catéchistes et des prédicateurs :

Tome I. — Dogme **0.50**
Tome II. — Culte **0.50**
Tome III. — La grâce, la prière, les sacrements.... **0.50**

DOYLE, Eva-O. — **Le Livre d'une mère.** Poésies.. **0.75**

(à suivre)

La Librairie de l' " Action Catholique ",
1, Boulevard Charest, Québec.

Autels, Bancs d'Église, Confessionnaux, Chaires, etc.,
aussi
Bois, Moulures, Portes, Chassis, Armoires, Escaliers, Foyers, Bibliothèques, Ameublement divers pour Églises, Écoles, Magasins, Résidences, Bureaux, etc.

O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
126, rue Prince-Édouard
Québec

Téléphone 2-5024
TREMBLAY & DION
BLUE PRINT et PHOTOSTAT
PHOTO-LITHO
274, Boulevard Charest, - - Québec

LA CIE F. X. DROLET QUEBEC
Atelier de Mécanique et Fondeurs
Acier, Fonte, Cuivre et Aluminium
Spécialités : ASCENSEURS MODERNES
SOUDURE ÉLECTRIQUE ET AUTOGÈNE
206, rue du Pont Tél. 4-4641
QUEBEC

Jean-Marie Guérard, LL.L., C.R. Léo Pelland, LL.L.
GUERARD et PELLAND
Avocats
59, RUE SAINT-JOSEPH QUÉBEC

POUR LES MEILLEURS Pains, Biscuits, Gâteaux et Pâtisseries, ÉCRIVEZ-NOUS OU TÉLÉPHONEZ A 2-2081
SERVICE DE VILLE ET CAMPAGNE
Attention spéciale aux communautés et presbytères
T. HETHRINGTON Limitée
BOULANGERIE MODÈLE
358-364, rue Saint-Jean, - QUEBEC
Fondée en 1842

Nouveautés 1939

(Suite)

DUCHEIN, P. S. S. — **Directoire du saint prêtre.** 3 volumes 3.00

DUCHEMIN, A. (et A. Depreester). — **Les Mémoires d'un allongé.** L'abbé A. Duchemin 0.75

DUCHESNAY, Mlle A. — **Oiseaux de mon pays.** 0.75

DUFAULT, Dr Paul. — **Le Spectre de la Tuberculose.** Comment nous en défendre 1.00

DUMONT, abbé N. — **Choisis. Les communautés de femmes dans la province de Québec** 1.00

DUNIN-BORKOWSKI, S. J., R. P. — **A la conquête des cimes.** Etudes sur la formation du caractère :
Tome I. — Esquisses et récits 0.75
Tome II. — Principes, applications, objectifs 0.75

DUSSAULT, abbé E. — **Trois nouvelles annsées d'examen particulier** à la suite de saint Thomas d'Aquin. Pauvreté, chasteté, obéissance 0.60

Eau de Feu. Lettre pastorale des Evêques de Québec sur la Tempérance, avec notes et commentaires, plans de conférences ou de débat 0.25

ESCHOLIER, Marc. — **Les Témoins du Christ.** Une résurrection des temps où les Apôtres ont combattu le monde païen 0.75

ESCOFFIER, abbé. — **Les Epitres de saint Paul.** Textes classés méthodiquement 0.85

Evangile pour tous. Vie de Jésus, règle de vie. Nombreuses illustrations, 300 pages 0.35

FARLEY, C. S. V., R. P. — **Jean-Paul.** Roman. Nouvelle édition 0.60

FAVIER, Emile. — **L'Armure du soldat de Dieu** d'après saint Paul. Pour les militants de l'Action catholique 0.65

FOLLIET, Joseph. — **Tu seras orateur.** Introduction à la parole publique 0.20

FORTIN, Marie-Anna. — **Bleu poudre.** Le Credo du matin. Poèmes 1.00

GAGNON, Mlle R. — **Réminiscences et Actualités** 0.75

GALTIER, S. J., R. P. — **Le Sacré-Cœur.** Textes pontificaux commentés 0.85

GARDEIL, O. P., R. P. — **Le Sens du Christ** 0.15

GARDEIL, O. P., R. P. — **Le Saint Esprit dans la vie chrétienne.** Doctrine des Dons et Fruits du Saint-Esprit 0.60

GAUBERT, Henri. — **Les Mots historiques qui n'ont pas été prononcés.** " Les Mensonges de l'Histoire " 0.55

GOSSELIN, Mlle M. — **Alimentation rationnelle.** Garder ou conquérir la santé grâce à l'utilisation rationnelle des aliments 1.00

GRANGER, O. P., R. P. — **Comment préparer son mariage.** Préparation éloignée, préparation prochaine 0.50

HOUTRYVE, Dom V. — **L'Esprit de Dom Marmion** Sa doctrine vécue humainement et divinement 0.25

HUDON, J.-Lucien. — **Lexique bilingue de la Radio.** Radiophonie, radiotélégraphie, électricité, télévision 0.50

KUCKHOFF, Joseph. — **Paternité.** Devoirs et joies de la paternité 0.50

LABELLE, abbé E. — **Frédéric Ozanam.** Une âme de lumière et de charité 0.40

La Liberté et les libertés dans la vie sociale. Semaine Sociale de France. Rouen 1938 ..... 2.00

LAMARCHE, C. S. V., R. P. — **Celle-qui-voit,** ou la Chevalière de la Loire, Marie de l'Incarnation. Parabole héroïque canadienne 1.25

LAMARCHE, O. P., R. P. — **Comment rendre l'argent au peuple.** Tome I. La Monnaie nationale ; Tome II. La Monnaie internationale ; Tome III. Questions complémentaires et solutions. 3 volumes 1.50

LAURENT, Edouard. — **Une Enquête sur le Communisme à Québec.** La loi du cadenas est-elle constitutionnelle ? 0.15

LEOPOLD, O. C. R., R. P. — **La Culture des Fleurs.** Nouvelle édition 2.25

LESOURD, Paul. — **Histoire de l'Eglise** 0.50

LESOURD, Paul. — **Pie XII.** Courte biographie avec illustrations 0.15

MALO, O. F. M., R. P. — **Les Exigences pratiques du surnaturel.** Retraites sacerdotales 1.00

MALOUIN, Mlle Reine. — **Les Murmures.** Poèmes 1.00

(à suivre)

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Holt, Renfrew & Co.
Limited

FOURRURES

•

CONFECTIONS pour MESSIEURS

•

Un escompte de 10% est accordé au clergé sur des achats personnels.

JOS VAILLANCOURT

PATISSIER — Spécialité : Patisserie française

356-358, rue St-Joseph, Jacques-Cartier, QUÉBEC

Téléphone 2-2085 **Une visite est sollicitée**

Attention spéciale apportée pour repas de noces. Banquet de noces et d'ordination.

ADRIEN DUFRESNE

ARCHITECTE D. B. A. Q.

Membre I. R. A. C. et A. A. P. Q.

Ex-boursier d'Europe

Architecte de:

Église de Ste-Thérèse de Beauport
Église de Limestone Maine.
Chapelle des Ursulines de Mérici.

Architecte-Conseil de l'Église de Boischatel.

Tél. 4-4559

143, AV. ROYALE **BEAUPORT**

Deux ouvrages

d'apologétique populaire

Les deux ouvrages suivants sont appelés à rendre de précieux services aux prêtres, aux religieux, aux étudiants, aux militants et à tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et désirent se renseigner sur leur foi . . .

"LA BOITE AUX QUESTIONS", par R. P. Conway, traduit et adapté par le R. P. Malo. Plus de 1,000 réponses aux doutes habituels, aux inquiétudes de l'âme et aux préoccupations courantes en ce qui concerne les vérités de la religion. Solutions toutes faites et bien adaptées.
Un fort volume in-8, de 450 pages. **$0.60**, franco **0.75.**

LA FOI DE MILLIONS DE CROYANTS, par l'abbé J. O'Brien, traduction et adaptation par le R. P. Tardif, o. f. m. Sous ce titre l'auteur présente l'ensemble des preuves du catholicisme. L'ouvrage a pour but de présenter avec simplicité et sincérité les preuves et les enseignements de la foi catholique, et de démontrer que c'est le devoir de tout homme de chercher l'Eglise établie par Jésus-Christ.

Un fort volume in-8, de plus de 500 pages, **$0.75,** franco **0.85.**

La Librairie de l'Action Catholique
1, Boul. Charest, Québec.

Nouveautés 1939

(Suite)

MARICOURT, André de. — **L'Art de se conduire** 0.45

MARION, Paul. — **Leur Combat.** Lénine, Mussolini, Hitler, Franco. Comment ils ont conquis et gardé le pouvoir 1.00

MARION, Séraphin. — **Les Lettres canadiennes d'autrefois.** Le journalisme berceau des lettres canadiennes 1.00

MARLIO, Louis. — **Le Sort du Capitalisme.** Ce qui fit sa force et ce qui constitue sa faiblesse. Esquisse de quelques expériences 0.85

MARY LOYOLA, R. Mère. — **Pour avoir confiance.** Traduit et adapté de l'anglais d'après "Trust" par l'abbé Arendt 0.75

MASSIS, Henri. — **Chefs !** Les dictatures et nous.. 0.75

MENDIGAL, Abbé. — **Problèmes de jeunes.** Une lumineuse réponse à l'inquiétude des jeunes 0.25

MERKELBACH, O. P., R. P. — **Marialogia.** Tractatus de beatissima Virgine Maria matre Dei atque Deum inter et homines mediatrice 2.00

Mère Mallet et l'Institut des Sœurs de la Charité de Québec. Une fondatrice et son œuvre. Fort volume in-8, 625 pages, illustré 2.00

Le Monde catholique et la Lettre collective de l'Episcopat espagnol 0.40

MONIER, S. J., R. P. — **L'Idéal.** Nouvelle édition.. 0.45

MORICE, Henri. — **Pour trouver Dieu.** Essai d'apologétique expérimentale 0.75

MORIN, Wilfrid. — **Nos droits à l'indépendance politique.** L'Avenir du Canada français 1.00

MULLER, S. Sp., R. P. — **Théologie morale à la portée de tous** 1.00

NADEAU, O. M. I., R. P. — **Un homme sortit pour semer.** Carrière épique du R. Frère Joseph Moffet, O. M. I., pionnier du Témiscamingue 1.00

N'ARRACHE, Jean. — **Je Parl' pour parler.** Poèmes 1.00

La Persécution religieuse en Espagne. Traduction de F. de Miomandre. 29 gravures hors-texte 0.50

O'BRIEN, Abbé John. — **La Foi de millions de croyants.** Preuves du catholicisme. Traduction et adaptation par le R. P. Tardif, O. F. M. 0.75

PFLIEGLER, Chan. M. — **Le Bon Moment.** Considérations sur les heures décisives pour la formation des jeunes gens 0.40

PONCET, Abbé F. — **Aux Missions polaires.** Notes de voyage dans le grand Nord 0.35

POTTIER, René. — **La Vocation saharienne du Père de Foucauld.** Un nouveau visage du Père de Foucauld. 40 lettres et documents inédits 0.85

POTIRON, Henri. — **Leçons d'accompagnement du chant grégorien** 1.35

Premier Congrès des Éducateurs de l'Enseignement primaire. L'éducateur laïque au service de l'Eglise. Mémorial 1.75

Premier Congrès Eucharistique National. Volume-Souvenir. Un fort volume de 800 pages ; plus de 200 en illustrations. Edition brochée, **$2.00** ; édition reliée toile, **$3.00** ; édition reliée de luxe.... 5.00

Quelques problèmes d'actualité dans le Québec. Travaux présentés et discutés à l'Agora du dimanche 1939 0.75

RAY, Abbé. — **Essai sur les Lectures** 0.50

RICHARD, O. P., R. P. — **Comment étudier et situer saint Thomas** 0.65

RIGAUX, S. J., R. P. — **Préparer des chefs.** La tâche des sages 0.40

ROULIN, Dom E. — **Nos Eglises.** Liturgie, architecture, mobilier, peinture, sculpture. Un fort volume de 900 pages, nombreuses illustrations. Relié toile 6.50

ROY, Mgr Camille. — **Manuel d'Histoire de Littérature canadienne.** Nouvelle édition, relié toile . 1.00

SCOTT, F. R. — **Le Canada d'aujourd'hui.** Traduction française de la dernière édition 1.00

SIMARD, O. M. I. — **Nos Universités catholiques.** Leurs gloires passées, leurs tâches présentes 0.60

SORAS, S. J., Alfred de. — **Action Catholique et Action temporelle.** Simples réflexions sur des expériences 0.45

SOUBIGOU, Louis. — **Le Croix et l'Autel.** Le sacrifice de Jésus et de son corps mystique 0.40

STIGLIANO, Prince A. C. de. — **Responsabilités maçonniques.** Des preuves écrasantes ; des défis sanctionnés par des paris 0.75

THEMMEN, Abbé A. — **La Passion de l'amour.** L'amour humain élevé à sa perfection par le Christ ; les défauts et les désordres de la passion 0.65

TIBERGHIEN, Chan. P. — **Comment se cultiver.** Ce qu'est la culture ; ses moyens, ses occasions. 16 héliogravures 0.40

TIBERGHIEN, Chan. — **Pour servir.** Aux militants de l'Action catholique 0.40

TOTH, Mgr T. — **Mariage et Famille.** Sermons et Conférences 0.85

TOTH, Mgr T. — **Dans la belle nature de Dieu.** Exaltation de la majesté divine dans la nature 0.75

VALENSIN, S. J. — **François.** La naissance à la beauté et à la grâce d'une âme d'adolescent 0.85

VAUTHRIN, Abbé J. — **Adaptations.** Les éternelles vérités de l'Evangile adaptées à notre temps.. 0.40

VERINE. — **Délivrez-les du mal.** Nos enfants devant l'amour 0.60

VIANCE, G. — **Démocratie, Dictature et Corporatisme.** "Conserver notre démocratie c'est préparer la dictature" 0.75

VIOLLET, Abbé. — **Les Devoirs d'état.** Leur valeur spirituelle 0.30

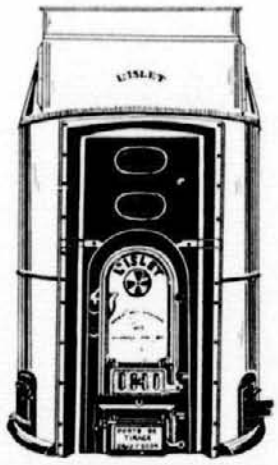
La Librairie de l' "Action Catholique"
1, Boulevard Charest, Québec.

CONFORT EN HIVER

Fournaise à "Air Chaud"

L'ISLET

avec ou sans tuyaux



Les systèmes de chauffage L'ISLET sont partout les préférés.

Que ce soit pour une petite maison, une salle publique, une église, le système L'Islet demeure toujours le système idéal au point de vue hygiène, rendement, économie et durée.

Profitez des services gratuits de notre bureau d'experts. Soumettez-nous votre problème de chauffage. Sans aucune obligation de votre part, nous vous suggérerons le système qui vous fera réaliser de véritables économies.

Les systèmes L'ISLET comprennent :

- Fournaises avec régistre central.
- Fournaises avec tuyaux conducteurs de chaleur
- Fournaises avec accessoires pour conditionner l'air

Aussi ligne complète de poêles de fonte et d'acier, de laveuses électriques ou à gaz.

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitee

L'ISLET STATION P. Q.

Téléphone 2-2711 — Maison fondée en 1850

TERREAU & RACINE Ltee.

FONDEURS — MARCHANDS QUINCAILLIERS
PLOMBERIE, MEUBLES, PRÉLARTS et TAPIS

196-224, rue Saint-Paul, - QUEBEC

Nouveauté

Chants et Motets pour les defunts

(Abbé Jules Rancourt)

Au cours de l'année 1938, M. l'abbé Jules Rancourt présentait un recueil de **" Chants religieux pour la célébration du Mariage "** qui a été reçu avec vive satisfaction du public musicien et chanteur. Encouragé par ce bon accueil, l'abbé Rancourt offre aujourd'hui, avec la collaboration d'un groupe de meilleurs musiciens de chez nous, un autre publication en musique religieuse ayant pour titre **" Chants et Motets pour les défunts "** qui ne peut manquer aussi d'être grandement appréciée, vu présentement, le choix très limité de chants conformes aux exigences liturgiques pour les funérailles chrétiennes.

Conformément au désir de l'Eglise et aux règlements de la discipline diocésaine de Québec, ce recueil ne contient que des pièces en langue latine (16 pièces), les unes pour une voix seule, les autres pour 3 ou 4 voix, avec ou sans accompagnement, et 8 motets grégoriens tirés du Graduel et de l'Antiphonaire romains avec accompagnement. La Commission diocésaine de chant et de musique sacrée a approuvé avec empressement cette œuvre qui sera assurément fort appréciée des musiciens et des chanteurs d'église.

Chantres et organistes, directeurs de chorale et maîtres de chapelle truoveront profit à utiliser **" Chants et Motets pour les défunts "**.

Prix : $ 1.00 l'exemplaire, franco ;

10.00 la douzaine, franco.

Abbé Jules RANCOURT

CHANTS RELIGIEUX

POUR LA CELEBRATION DU MARIAGE

Approuvé par la Commission du Chant sacré de Québec et orné d'une préface de S. E. le Card. Villeneuve

L'abbé Jules Rancourt, maître de chapelle à N.-D. du Chemin, Québec, a publié, au cours de l'année 1938, en collaboration avec un groupe de bons musiciens et poètes : **" Chants religieux pour la célébration du Mariage "**. C'est un recueil de 20 morceaux de chant (paroles et accompagnement), les uns en français, les autres en latin. Ces morceaux ont été préparés avec grand soin et en rapport avec le caractère de la musique religieuse et les exigences de la liturgie. Ils seront utilisés avec avantage par les directeurs et directrices de chorales.

Un opuscule de 50 pages, de format 5 x 7, présenté sous une couverture ornée de dessins artistiques et symboliques à la fois.

Des centaines de copies ont été vendues depuis sa parution.

Prix : **$1.50** la copie, **$15.00** la douzaine.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE

1 Boulevard Charest, Québec

Des ateliers de L'Action Catholique, Québec.